



HAL
open science

ADSO DERVENSIS, Opera hagiographica, éd. Monique Goulet, Turnhout, 2003 (Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis, 198).

Monique Goulet

► **To cite this version:**

Monique Goulet. ADSO DERVENSIS, Opera hagiographica, éd. Monique Goulet, Turnhout, 2003 (Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis, 198).. Brepols, 2003, Corpus christianorum, Continuatio mediaevalis (198). halshs-00006661

HAL Id: halshs-00006661

<https://shs.hal.science/halshs-00006661>

Submitted on 4 Dec 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ceci est une version préparatoire de l'ouvrage ADSO DERVENSIS, *Opera hagiographica*, éd. Monique Goulet, Turnhout, Brepols, 2003 (Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis, 198). Pour des raisons techniques, ni l'édition critique du texte latin, ni les stemmes de la tradition textuelle, ni les index n'ont pu être reproduits. On ne trouvera donc ici que les introductions et les notes. En outre la numérotation des lignes ne concorde pas exactement avec celle de l'édition Brepols.

Table des matières

Introduction	
La carrière d'Adson :	
origine et homonymies	2
le séjour toulois	3
Adson et Albéric	4
l'abbatit et la mort d'Adson	8
L'œuvre hagiographique	
le contexte historique	14
attributions et datations	18
présentation littéraire	31
principes d'édition	38
Annexe : <i>De diversis casibus</i> , 9-11	40
Bibliographie	44
Abréviations	53
Vita Frodoberti	
Introduction	57
Texte	(...)
Notes	71
Vita Walberti	
Introduction	80
Texte	(...)
Notes	91
Vita Mansueti	
Introduction	97
Texte	(...)
Notes	120
Vita Basoli	
Introduction	131
Texte	(...)
Notes	158
La version du Pseudo-Seulfus	242
Vita Bercharii	
Introduction	166
Texte	(...)
Notes	182

INTRODUCTION

I. La carrière d'Adson

En 1976, dans son édition du *Traité d'Adson sur l'Antichrist*, Daniel Verhelst faisait le point de nos rares connaissances sur l'abbé de Montier-en-Der¹ ; quelques années plus tard, à l'occasion d'un colloque sur la France autour de l'an Mil organisé dans le cadre du millénaire capétien, il en reprenait les éléments avant de faire un bilan critique et d'appeler à un examen de toutes les œuvres hagiographiques attribuées à Adson². Quasiment à la même époque, Karl Ferdinand Werner confirmait les données biographiques principales, en avançant toutefois quelques hypothèses audacieuses, dont il sera question plus loin³. L'un et l'autre se retrouvaient sur un terrain déjà balisé par des historiens de la littérature⁴, l'ensemble des biographes d'Adson ayant admis que le cursus de l'hagiographe pouvait être établi de manière relativement fiable, sur la foi d'une chronique de la fin du XI^e siècle⁵ et de quelques chartes. Pourtant bien des points restent incertains à ce jour, et la part des hypothèses demeure considérable. Un examen plus serré des données n'est donc pas inutile⁶.

Il est quelques éléments qui n'ont jamais été remis en question, parce qu'ils reposent sur des sources a priori crédibles : Adson fut moine à Luxeuil avant d'être appelé à enseigner à Toul, d'où il partit pour Montier-en-Der ; le début de son abbatiat à Montier-en-Der daterait de 968, sa mort sur la route de la Terre sainte de 992⁷. L'incertitude plane en revanche sur son pays d'origine, le moment de son arrivée à Toul et la durée de son séjour dans cette cité, la date de son départ pour

¹ - *De ortu et tempore Antichristi*, CC CM 45, Turnhout, 1976, p. V-IX. Pour tout renseignement sur l'œuvre d'Adson, il convient de consulter désormais la *Clavis scriptorum latinorum medii aevi, Auctores Galliae (735-987)*, Turnhout, t. 1, 1994, p. 44-53.

² - « Adson de Montier-en-Der », dans *Religion et culture autour de l'An Mil* (Actes du colloque Hugues Capet réunis par D. Iogna-Prat et J.-Ch. Picard), Paris 1990, p. 25-30.

³ - K.-F. Werner, « Der Autor der *Vita sanctae Chrothildis*. Ein Beitrag zur Idee der "heiligen Königin" und des "Römischen Reiches" im X. Jahrhundert », dans *Mittellateinisches Jahrbuch*, 24-25 (1989/1990), p. 517-551, spéc. p. 534-539.

⁴ - M. Manitius, *Lateinische Literatur des Mittelalters*, t. 2, p. 432-442 ; R. Konrad, *De ortu et tempore Antichristi. Antichristvorstellung und Geschichtsbild des Abtes Adso von Montier-en-Der*, Munich, 1964, spéc. p. 16-27 (Münchener Historische Studien, Abteilung Mittelalterliche Geschichte, 1) ; plus récemment B. Schneidmüller, « Adso von Montier-en-Der und die Frankenkönige », dans *Trierer Zeitschrift*, 40-41, 1977-1978, p. 187-197.

⁵ - *De diversis casibus Dervensis coenobii et miraculis s. Bercharii abbatis Dervensis* (BHL 1179), éd. Jean Mabillon, *AASS OSB*, t. II, p. 844-861 (abrégé désormais en *De diversis casibus*). La chronique est couramment désignée en français sous les noms de *Miracles de s. Berchaire*, ou *Continuation de la Vie de Berchaire* ou encore *Chronique de Montier-en-Der*. Elle fut commencée à la demande de l'abbé Brunon, ordonné à Rome par le pape Léon IX (1049-1054) ; la durée de l'abbatiat de Brunon (35 ans) donne la fourchette 1085-1090 comme date de rédaction.

⁶ - F. Brunhölzl, *Histoire de la littérature latine du Moyen Age*, t. 2, De la fin de l'époque carolingienne au milieu du XI^e siècle (éd. originale : *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, II. Die Zwischenzeit vom Ausklang des karolingischen Zeitalters bis zur Mitte des XI. Jahrhunderts, 1992), Turnhout, 1996, p. 131-142, ne remet pas en question les données biographiques traditionnelles ; pour une première approche des problèmes qu'elles suscitent, voir M. Goullet, « Adson hagiographe », dans *Les moines du Der (673-1790)*. Actes du colloque international d'histoire, Joinville-Montier-en-Der (1^{er}-3 octobre 1998), Langres, 2000, p. 103-134, spéc. p. 103-106.

⁷ - Cette date, donnée dans le *De diversis casibus*, s'accorde avec l'épiscopat de Manassès de Troyes (990-993), dont la chronique dit que son frère accompagna Adson à Jérusalem.

Montier-en-Der, sa part dans les réformes monastiques et les différents abbatiats qui lui sont attribués : il convient donc de revenir sur l'ensemble de ces données.

1. L'origine d'Adson et ses homonymes

Le continuateur de la Vie de Berchaire fait naître Adson dans le Jura⁸, tandis que la chronique de Saint-Bénigne de Dijon fait de lui - si c'est bien le même homme - un Aquitain⁹ ; cette dernière donnée s'accorde mal avec son entrée à Luxeuil : l'antique abbaye bourguignonne n'avait plus, au début du X^e siècle, une renommée telle qu'on vint de si loin pour y recevoir une formation intellectuelle¹⁰. La famille d'Adson aurait été « très riche et noble », déclare la même source champenoise¹¹. Le premier qualificatif n'a pas à être remis en question dans un contexte historique où les abbés étaient souvent originaires de familles aisées. Mais pour ce qui est du sens du mot latin *nobilis*, la prudence s'impose : Adson pouvait être d'une famille d'hommes libres, équivalent de la noblesse dans le pays de Francie centrale où on le fait naître¹². K. F. Werner pousse très loin – trop loin – ses hypothèses sur ce point, supposant, puis affirmant qu'Adson était fils de comte ou de vicomte, et lui imaginant des parentés avec les grands de son temps ; il se laisse prendre aux pièges de l'homonymie – contre lequel il met en garde par ailleurs – et de l'amalgame, en particulier avec la famille des comtes de Rosnay, au sein de laquelle se trouve un Adson¹³.

Le nom d'Adson était alors fort répandu ; aussi doit-on se garder de voir l'abbé de Montier-en-Der derrière chaque moine ou abbé ainsi appelé. Une étude onomastique de K.-F. Werner a montré qu'*Adso*, *Adzo*, *Azo* et *Azzo* étaient les variantes d'un sobriquet (ou d'un diminutif hypocoristique) des noms Adalbert, Albert, Adalbéron ou encore Azzelin¹⁴, portés par de très nombreux personnages issus de l'aristocratie. On trouve ainsi dans le cartulaire de Montier-en-Der¹⁵ des pièces attestant l'existence d'un ou plusieurs *Adso monachus*, *Adso abbas*, *Adso comes*,

⁸ - *De diversis casibus*, chap. 10.

⁹ - *Chronicon sancti Benigni Diuionensis ab anno 458-1052*, PL 162, col. 815 ; M. Chauney, « Deux évêques bourguignons de l'an mil : Brunon de Langres et Hugues I^{er} d'Auxerre », *Cahiers de civilisation médiévale* 21, 1978, p.386.

¹⁰ - Consensuels, les auteurs de l'Histoire littéraire de la France, t. V, p. 472, n. 2, suggèrent que la famille d'Adson pouvait être d'origine aquitaine bien qu'il soit né dans le Jura.

¹¹ - *De diversis casibus*, chap. 10 : « ditissimis nobilibusque parentibus ».

¹² - Adson serait alors du même niveau social que Jean de Vandières, abbé de Gorze, né dans une famille de paysans libres et fortunés, ou que l'archidiacre Anstée de Toul, futur abbé de Saint-Arnoul de Metz, également de brillante origine : voir M. Parrisé, « Restaurer un monastère au Xe siècle. L'exemple de Gorze », dans *Vita religiosa im Mittelalter. Festschrift für Kaspar Elm zum 70. Geburtstag*, ed. F. J. Felten et N. Jaspert, Berlin, 1999, p. 55-78, spéc.59-60.

¹³ - Werner, « Der Autor... », p.535-538. Une fois passé le temps de l'hypothèse et sans hésiter, cet historien écrit : « Seine jetzt gesicherte vornehme Herkunft... ».

¹⁴ - K. F. Werner, « Der Autor... », p. 535-537, et n. 79. On ajoutera au dossier la vingtaine d'occurrences du nom *Adso*, avec les variantes *Atso*, *Athso*, *Atso*, *Adso*, *Aszo*, trouvées dans la base de données diplomatiques de l'ARTEM (CNRS, UPRESA 7002, Nancy), où sont enregistrées les chartes originales antérieures à 1120 conservés sur le territoire français, ainsi que d'autres encore figurant sur des fiches prosopographiques manuscrites, aimablement communiquées par M. Heinzelmann à l'Institut historique allemand de Paris.

¹⁵ - Pour toute information sur ce cartulaire, on se reportera à la dernière mise au point de L. Morelle, « Des moines face à leur chartier : étude sur le premier cartulaire de Montier-en-Der (vers 1127) », dans *Les moines du Der, 673-1790*, Actes du colloque international d'histoire, Joinville-Montier-en-Der, 1^{er}-3 octobre 1998 publiés par Patrick Corbet, Dominique Guéniot éditeur, 2000, p.211-255.

Adso presbyter, Adso cancellarius. Un tel diminutif, comme Gozelon (pour Godefroid), Hezelon (pour Henri ou Hermann), est ensuite devenu un nom usuel, dont on a oublié l'origine. Tout au long du X^e siècle, dans les sources narratives comme dans les chartes, on rencontre des Adson de rangs divers : abbés (à Montier-en-Der et Saint-Basle de Verzy), moines, prêtres, comtes, etc... Il convient donc d'adopter la plus grande prudence sur le plan des identifications.

2. Le séjour toulois d'Adson.

Adson était donc moine à Luxeuil quand, selon le continuateur de la Vie de Berchaire, le clergé toulois fit appel à lui pour le convaincre *multis supplicationibus* de quitter les Vosges pour devenir écolâtre à Saint-Evre¹⁶. Il suivait là un chemin fréquent dans le cursus des écolâtres bénédictins, que ne semble jamais avoir contraints la règle de stabilité dans l'attachement à une abbaye donnée. Seules les chartes des évêques de Toul pourraient nous fournir quelque renseignement chronologique sur la présence d'Adson à Toul au milieu du X^e siècle. Or si l'on écarte la mention d'un prêtre Azson cité en 936 dans la charte de réforme de Saint-Evre, car il s'agit plus vraisemblablement d'un chanoine du chapitre cathédral¹⁷, et d'un diacre Adson qui, cité en 971¹⁸, ne peut être le nôtre, nous n'avons aucune trace d'un Adson avant 969, au moment où l'évêque Gérard fait don aux moines de l'abbaye Saint-Mansuy, qu'il vient de restaurer ou plutôt de fonder¹⁹, de l'autel de l'église de Bonnet²⁰. Nous aurons à revenir sur ce document à propos de l'activité abbatiale d'Adson, mais on voit d'ores et déjà qu'il est trop tardif pour documenter le séjour toulois de l'hagiographe, attesté comme abbé de Montier-en-Der dès 968.

Les renseignements que l'on a sur la vie intellectuelle touloise au moment des réformes lotharingiennes, dans les années 934-935, ne laissent guère de place à Adson eux non plus. La Vie de Jean de Gorze nous apprend en effet que le diacre Bernier était un maître en matière de grammaire ; les chanoines Einold et Anstée ne lui cédaient en rien en matière de formation intellectuelle²¹. Si la communauté de Saint-Evre avait été à la recherche d'un écolâtre autour de 935, serait-elle allée recruter un inconnu plutôt que l'un de ces hommes du chapitre cathédral et futurs moines de Gorze, avec lesquels elle sera étroitement liée puisque le successeur d'Archembaud, abbé réformateur de Saint-Evre, fut choisi parmi les moines de Gorze ? La petite cité mosellane n'était pas alors démunie d'hommes capables d'enseigner, et il n'était pas nécessaire d'aller en Bourgogne chercher un maître d'école. Il est plus vraisemblable qu'Adson ait été appelé à Saint-Evre un peu plus

¹⁶ - *De diversis casibus*, chap. 10. Contrairement à ce que j'ai écrit ailleurs sans avoir suffisamment prêté attention aux autres occurrences de cette expression dans le *De diversis casibus*, « ad magistrum sacri ordinis » désigne forcément l'écolâtrie dans un monastère (et non au chapitre cathédral) ; or le seul monastère toulois à cette époque est Saint-Evre, doté d'une école importante et d'une riche bibliothèque.

¹⁷ - Acte du 11 octobre 936, édité à de nombreuses reprises, notamment par dom Augustin Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, 1^{ère} éd., t. I, preuves, col. 342, et 2^e éd., t. II, preuves, col. 181-183. La liste des témoins est composée des chanoines de la cathédrale, où se côtoient prêtres, diacres et sous-diacres.

¹⁸ - Acte de l'évêque Gérard, daté du 9 octobre 971, pour Saint-Mansuy : D. Calmet, *op. cit.*, 1^{ère} éd., t. I, preuves, col. 383, 2^e éd., tome II, preuves, col. 228-230. Tous les témoins sont membres du chapitre cathédral.

¹⁹ - Sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Mansuy, voir *infra*, p. XI, p. 99-100 et 169.

²⁰ - Acte de l'évêque Gérard en 969 pour l'abbaye Saint-Mansuy, BNF coll. Baluze t.47, fol. 50.

²¹ - M. Parisse, « L'abbaye de Gorze ... », p.61-62.

tard, à un moment où la situation de l'enseignement à Toul nécessitait qu'on fasse appel à lui. Bien entendu il ne s'agit là que d'un argument de vraisemblance, qui ne prend de valeur qu'ajouté au vide de toute attestation de la présence d'Adson à Toul en 935.

3. Adson et Albéric.

En 935, un an après la réforme de Saint-Evre, le moine de Saint-Evre Albéric fut envoyé par l'évêque Gauzelin dans le monastère champenois pour y introduire une nouvelle discipline fondée sur une meilleure observance de la règle bénédictine. Le continuateur de la Vie de Berchaire présente le départ d'Albéric en ces termes : « [Albericus] ... cum regimine pastorali suscepit nomen abbatis, adoptato sibi ad supplementum omnis auxilii domno Adson... »²². On en a unanimement conclu qu'Adson accompagna Albéric à Montier-en-Der au moment même de la réforme dont avait été chargé ce dernier. Cette interprétation se voit apparemment confirmer par la mention conjointe des deux hommes, Albéric et Adson, dans une charte sans date du cartulaire de Montier-en-Der, qui ne peut avoir été rédigée après 935 dans la mesure où elle est souscrite par un comte Boson : ce dernier, alors mêlé aux affaires champenoises, lorraines et bourguignonnes, fils du duc Richard le Justicier et frère du roi de France Raoul, mourut en 935 si l'on suit Flodoard²³.

Comme la coïncidence de cette charte et la mention du *De diversis casibus* est la clé de voûte de la chronologie adsonienne traditionnelle, il convient d'examiner les choses de près. Pour ce qui est de la chronique dervoise, l'ablatif absolu *adoptato... domno Adson* peut relever d'un resserrement narratif : à l'appui de cette suggestion, on remarquera que le chap. 10 du *De diversis casibus*, censé relater l'abbatiat d'Albéric, consacre en réalité à ce dernier trois lignes sur quinze, et le reste à Adson : le chroniqueur n'a manifestement rien à dire du premier abbé qui soit antérieur à l'arrivée d'Adson ; l'hypothèse d'un raccourci chronologique n'est donc pas à exclure. D'autre part le chroniqueur, qui écrit, ne l'oublions pas, un siècle et demi ou presque après les événements, utilise les archives de son abbaye²⁴, de façon parfois fautive, même quand il s'agit d'événements proches de lui²⁵. Il a donc pu être abusé lui aussi par une homonymie, et interpréter la présence du nom *Adso* à côté de celui d'Albéric dans une charte co-signée par Boson comme la preuve que les deux premiers abbés de l'abbaye réformée étaient arrivés ensem-

²² - *De diversis casibus*, chap. 10.

²³ - Flodoard, *Annales* (éd. Ph. Lauer, p. 62) : « Boso, frater regis Rodulfi, in expeditione obsidionis castri Sancti Quintini moritur ». Le 13 septembre de cette année, Boson était encore auprès de son frère à Attigny (*ibid.*, n. 3).

²⁴ - *De diversis casibus*, chap. 12.

²⁵ - Voir un exemple de « télescopage » de deux événements pourtant chronologiquement proches de lui dans L. Morelle, « Le concile de Reims de 1049 et le statut de l'abbaye de Montier-en-Der », *Francia*, 28 (2001), p. 98-99, n. 40. M. Bur, *La formation du comté de Champagne*, p. 115, n. 96, émet lui aussi des réserves sur la fiabilité de la chronique de Montier-en-Der : « De toute évidence l'Anonyme connaît mal le passé de son abbaye. Il suffit de lire le début de son ouvrage pour être fixé sur ce point (Raoul roi de Bourgogne et marquis de Transjurane confondu avec Raoul duc de Bourgogne et roi de France, dates inexactes...). Son ignorance le conduit à faire d'Herbert le Vieux un comte de Troyes, parce que de son temps et depuis qu'Herbert le Jeune s'en était emparé de force en 990, l'abbaye de Montier-en-Der était soumise à l'autorité des comtes de Troyes. »

ble. Prendre argument de la coïncidence des deux sources revient alors à faire un raisonnement circulaire.

Reprenons le cours des événements. La réforme de l'abbaye toulouise de Saint-Evre eut lieu en 934, comme l'indiquent les Annales de Saint-Bénigne²⁶, à l'instigation de l'évêque Gauzelin, ancien chancelier du roi Charles le Simple, placé sur le siège lorrain par ce souverain en 922. Gauzelin était allé jusqu'à Fleury-sur-Loire chercher le texte de la règle de saint Benoît et s'inspirer des coutumes du lieu²⁷. En 934, il introduisit la règle et les coutumes à Saint-Evre avec un plein succès ; l'abbatiate fut alors confié à Archambaud. Le prélat pouvait, dès l'année suivante, expédier un groupe de moines toulousains à Montier-en-Der, qui appartenait au patrimoine de son diocèse ; le chef du groupe envoyé était le moine Albéric, qu'on rencontre cette même année face au comte Boson. Etant donné le nombre des homonymes, pourquoi faut-il conclure nécessairement que le moine Adson qui figure au côté d'Albéric dans la charte de 935 est le futur abbé de ce nom, ancien écolâtre de Toul ? Cette hypothèse, devenue une certitude au fil des temps, conduit l'historien à situer la date de naissance d'Adson dans les années 910 à 920, s'il veut faire une place suffisante à ses années de jeunesse et de formation à Luxeuil et à son temps d'écolâtrie à Toul. On s'étonne ensuite à juste titre qu'il ait mené sa carrière jusqu'en 992, et qu'il soit parti pour Jérusalem à un âge très avancé pour son temps.

Ainsi que le constate D. Verhelst²⁸, la chronologie adsonienne est en quelque sorte mise sur le lit de Procuste : si l'on veut que son voyage à Jérusalem, en 992, se soit fait à un âge point trop avancé, il faut placer la naissance d'Adson vers 920²⁹, mais dans ce cas il serait devenu écolâtre vers l'âge de 15 ans, ce qui est bien jeune. Si, gêné par cette précocité, on fixe sa date de naissance vers 910³⁰, on se trouve devant la difficulté d'un départ pour Jérusalem à l'âge de 80 ans. D. Verhelst - qui, fort prudemment, ne tranche pas entre les deux datations - résume ainsi le problème : « Voilà un écolâtre bien jeune, et d'une étonnante précocité ! Est-il crédible qu'à cet âge il ait été chargé de diriger une école capitulaire ? On peut également se poser des questions au sujet de son pèlerinage à Jérusalem. Est-il vraisemblable qu'à l'âge de 80 ans il ait songé à entreprendre un tel voyage, d'autant plus que, d'après le chroniqueur, il n'était plus en état de poursuivre la rédaction de la *Vita s. Bercharii*, ses forces ayant décliné ou sa santé laissant à désirer ? »³¹. La chose la moins étonnante aux yeux d'un médiéviste d'aujourd'hui devrait bien être un voyage à Jérusalem entrepris à la veille de sa mort par un abbé hagiographe, auteur d'une biographie de saint Berchaire, lequel serait peut-être parti faire le même pèlerinage aux côtés du duc de Champagne³². La notion d'exemplarité attachée aux *vitae sanctorum* a beau être un *topos*, elle n'était pas

²⁶ - Sur la date des réformes lotharingiennes, voir M. Parisse, « L'abbaye de Gorze dans le contexte politique et religieux lorrain à l'époque de Jean de Vandières (900-974) », dans M. Parisse et O.G. Oexle, *L'abbaye de Gorze au Xe siècle*, Nancy, 1993, p.62-66.

²⁷ - Voir le *De diversis casibus*, chap.9.

²⁸ - *Religion et culture...*, p. 29.

²⁹ - C'est ce que fait M. Manitius, *Lateinischen Literatur des Mittelalters*, t. 2, p. 432.

³⁰ - Comme K.F.Werner, « Der Autor der *Vita sanctae Chrothildis* », p. 536, et R. Konrad, *De ortu et tempore Antichristi*, p. 16.

³¹ - *Religion et culture...*, p. 29.

³² - Voir *infra*.

forcément dépourvue de signification réelle, surtout pour l'auteur du *Traité sur l'Antichrist* : la dimension symbolique et sotériologique du voyage est d'ailleurs suggérée par le continuateur de la *Vie de Berchaire* lui-même, qui, vers la fin du passage cité plus haut, rapproche la « Jérusalem terrestre » et la « Sion céleste »³³.

Tout devient plus simple si Adson est né vers 930 : il serait alors devenu abbé peu avant la quarantaine, ce qui était une situation très fréquente, et parti en pèlerinage à la soixantaine, âge moyen de la mort des prélats, évêques et abbés. Cette chronologie « courte », qui ne change rien au déroulement de la carrière d'Adson, offre l'avantage de ramener le cursus de l'abbé au rang de ceux de son époque, et de ne pas laisser un vide de plus de trente années entre son arrivée à Montier-en-Der comme simple moine et son abbatiat : ceux qui font d'Adson un noble de la meilleure origine, un brillant intellectuel qu'on a dû supplier de quitter les Vosges pour devenir écolâtre à Toul, promu vers l'âge de 20 ans instaurateur en second de la réforme de Montier-en-Der, ne s'étonnent pas, en effet, qu'il soit resté le second d'Albéric durant plus de trente ans et qu'il n'ait accédé à l'abbatiat qu'à cinquante ans passés.

4. L'abbatiat et la mort d'Adson.

a. Les dates de l'abbatiat

Contrairement à ce qu'on lit ici ou là, il est impossible de connaître la date des débuts de l'abbatiat d'Adson à Montier-en-Der. Il est mentionné pour la première fois comme abbé dans un acte du comte Herbert de Vermandois du 17 janvier 968, dans la 14^e année du règne du roi de France Lothaire³⁴. Sackur, suivi par d'autres, a cru trouver Adson encore simple moine aux côtés d'Albéric dans un acte pourtant daté de la même année du règne de Lothaire, mais que par souci de cohérence et au prix d'une curieuse acrobatie arithmétique on a toujours daté du 31 juillet 967 au lieu de 968³⁵. En réalité les deux documents sont de 968, et le premier est antérieur au second, ce qui ne constitue une aporie que si on veut à tout prix que les deux Adson soient une seule et même personne. La logique force à reconnaître que l'on se trouve devant un fait d'homonymie, très facile à admettre si l'on s'avise que la même charte du 31 juillet a été rédigée par un *Adzo cancellarius* et que son premier signataire est un *Albricus praepositus*, qui ne peut être qu'un homonyme de l'ancien abbé, mort à cette date.

C'est donc au 17 janvier 968 que l'on trouve la première mention de l'abbatiat d'Adson, mais on est totalement démuné pour fixer la fin de l'abbatiat d'Albéric. La fin de l'abbatiat d'Adson est plus sûrement connue, grâce au continuateur de la *Vie de Berchaire*. Selon lui, au temps de l'évêque de Troyes Manassès (992-993), son frère, le comte d'Arcis (-sur-Aube) Hilduin, coupable de nom-

³³ - Sur le voyage d'Adson à Jérusalem, et sur la signification qu'il pouvait avoir à l'époque, voir R. Konrad, *De ortu et tempore Antichristi*, p. 20-21. On ne peut pas savoir si la tradition selon laquelle Berchaire aurait accompagné à Jérusalem Wimerus, le bourreau de saint Léger, est antérieure au X^e siècle. Peut-être faut-il ajouter, aux motivations de ce voyage, l'exil dont aurait été victime Adson vers 990, du fait de la mainmise d'Herbert le Jeune sur l'abbaye de Montier-en-Der (voir *infra*, p. XII).

³⁴ - Cartulaire de Montier-en-Der, fol. XXVIIr-v.

³⁵ - Cart. fol. XXXIIr-v. Les années du règne de Lothaire partent du 12 novembre 954. Sa quatorzième année court donc du 12 novembre 967 au 11 novembre 968. Au cours de cette année de règne on peut intégrer aussi bien l'acte du 17 janvier que celui du 31 juillet.

breux méfaits envers l'Eglise, fit pénitence en s'engageant dans un pèlerinage vers Jérusalem ; Adson, abandonnant la rédaction de la Vie de Berchaire, l'accompagna dans son expédition ; il mourut malheureusement en mer avant d'avoir atteint Jérusalem, et fut enterré dans une des Cyclades³⁶. Cela se passait en 992.

b. L'activité abbatiale d'Adson

D'après le Continuateur souvent nommé³⁷, le successeur de l'abbé Albéric fit preuve d'une grande efficacité dans sa fonction d'abbé de Montier-en-Der. Voici ce qu'il nous apprend à ce sujet : une fois que l'évêque de Toul Gauzelin, inspiré par les exemples de Cluny, de Fleury et de Gorze, eut imposé la réforme à Saint-Evre, le mouvement s'étendit aux abbayes voisines. A l'abbaye Saint-Berchaire de Montier-en-Der, située dans le diocèse de Châlons, hors du territoire impérial, mais relevant de l'évêque de Toul en tant que possession personnelle (*Eigenkloster*)³⁸, Gauzelin se heurta à l'opposition de l'aristocratie laïque, qui craignait de voir léser ses intérêts ; l'abbé Benzon s'enfuit de Montier-en-Der à Montier-la-Celle avec les titres de propriété de son abbaye, ce qui entraîna la dispersion de ses moines, peu tentés par la réforme. Benzon fut alors, on le sait, remplacé par Albéric, qui repeupla Montier-en-Der de moines de Saint-Evre et dont l'efficacité fut sans doute moyenne. Après sa mort, Adson, avec le concours du comte Herbert le Vieux et surtout l'accord de l'abbé Odon de Montier-la-Celle, réussit à récupérer les titres de propriété emportés par Benzon, agrandit l'église du monastère, et se préoccupa d'accroître ses possessions. Le Continuateur mentionne en outre la récupération des deux *villae* de Droyes et de Puellemontier, due à la générosité du même comte, qui fournit la somme nécessaire au rachat³⁹.

Il n'y a pas lieu de douter de ces données transmises par la chronique, car elles concordent avec les quelques traces conservées dans le cartulaire. S'agissant de la récupération de ses archives, on ne s'étonnera pas, connaissant Adson, qu'il ait eu à cœur de s'intéresser aux monuments écrits de son monastère ; en tout cas le cartulaire porte la marque d'un regain d'activité après les mornes années d'Albéric⁴⁰.

Quand faut-il placer la récupération des archives ? La date de l'entrée en charge d'Odon (Eudes) à Montier-la-Celle n'est pas établie. On constate néanmoins que le plus ancien acte du cartulaire qui mette en scène Adson est une charte donnée par le comte Herbert. Celui-ci informe de ce que l'abbé Adson et ses frères sont venus le voir pour déposer une réclamation concernant le marché et la taxe

³⁶ - *De diversis casibus*, chap. 11.

³⁷ - *De diversis casibus*, chap. 9-11.

³⁸ - Voir les *Gesta episcoporum Tullensium*, chap. 3 ; Bulst, *Untersuchungen*..., p. 32, spéc. n. 16. La date de 934 est fournie par Flodoard (*Annales*, éd. Ph. Lauer, Paris, 1906, p. 60) comme le début d'une vague de réformes lotharingiennes (*Religio regulae monachorum in quibusdam monasteriis per regnum Lothariense reparatur*). On trouvera une mise au point commode de la question dans F.-R. Erkens, « Gorze und St-Evre. Anmerkungen zu den Anfängen der Lothringischen Klosterreform des 10. Jahrhunderts », dans H.-W. Hermann et R. Schneider ed., *Lotharingia. Une région au centre de l'Europe autour de l'an mil*, Sarrebruck, 1995, p. 121-141.

³⁹ - *De diversis casibus*, chap. 9-11.

⁴⁰ - L. Morelle, *Les moines du Der*... p. 240, note que « sous le gouvernement d'Adson on sent comme un réveil de la production diplomatique, à relier peut-être à l'intérêt réel que l'abbé-hagiographe prête aux archives ».

(appelée *pontanaticum*) d'Olonne⁴¹ ; ils en auraient reçu la concession officielle par des privilèges anciens et souhaitent en retrouver le contrôle. A l'appui de leur demande ils exhibent l'acte de concession devant le comte, ce qui, comme le fait valoir fort judicieusement L. Morelle, suppose qu'à cette date Adson et ses moines avaient déjà recouvré leurs archives et que, par voie de conséquence, Odon était déjà devenu abbé. Le comte accepta de faire une restitution partielle, en gardant pour lui la moitié des revenus. L'acte fut délivré au Der même, le 17 janvier, et les deux premiers seings étaient ceux du comte Herbert et d'un comte Adson. Il est vraisemblable que la rédaction ait été assurée par les destinataires, ce qui expliquerait peut-être le titre ronflant et inhabituel donné à Herbert, qualifié de *gloriosus Francorum comes*⁴².

Six mois plus tard, le 31 juillet 968, donc durant l'abbatit d'Adson, une curieuse notice⁴³ relate un échange effectué entre les moines et un prêtre du nom de Walfroid. La notice, rédigée au monastère sous le contrôle d'un chancelier nommé Adson – peut-être le même que le moine Adson qui appose son seing après celui du prévôt Albéric –, ne mentionne aucun nom d'abbé.

Adson continue de bien gérer : le 5 septembre 970, il obtient une donation de l'évêque de Troyes Gualon ou Walon, sous la forme de deux autels des églises de Sommevoire et de Braux. L'évêque a le souci de garder le contrôle des prêtres qui seront titulaires des églises et gestionnaires des autels⁴⁴.

Le cartulaire, où les chartes ont été copiées dans un ordre chronologique assez bien suivi, propose deux actes de l'année 980, l'un du comte Herbert une nouvelle fois, l'autre du roi Lothaire. Le premier⁴⁵ fait don aux moines, sans nommer l'abbé, d'un alleu au village de Vauciennes (*Velcianas*), dans le comté d'Omois (chef-lieu Château-Thierry) ; il est délivré sur les lieux mêmes de la donation (*Actum velcianis villa publice*). L'acte du roi Lothaire⁴⁶ confirme la donation d'Herbert en présence de nombreux grands, ecclésiastiques et laïcs, ainsi que de la reine Emma. Il ne cite pas davantage le nom de l'abbé Adson.

A cet endroit le rédacteur du cartulaire place un acte donné par un comte de Rosnay⁴⁷, qui fait plusieurs donations de terres en divers endroits, à Trois-Fontaines, Flornay, Villiers-aux-Bois, Ménil et Mantignicourt sur la Blaise. L'acte n'est pas daté, et il ne l'a pas été par les historiens de cette région. Il est probable que l'homonymie ait incité le cartulariste à placer cette donation sous l'abbatit d'Adson.

A la fin de son abbatit, Adson reçoit une nouvelle donation d'autels de la part de l'évêque de Troyes. Nous sommes en 991, et l'évêque est Manassès. L'abbé, nommément désigné, s'est rendu auprès du prélat et a demandé la conces-

⁴¹ - Sur ce document et Olonne (Saint-Dizier), voir L. Morelle, *Les moines du Der...*, p. 244-245.

⁴² - Cart. fol. XXVIIr-v. Voir *supra*, n. 34.

⁴³ - Cart. fol. XXXIIr-v. Voir *supra*, n. 35.

⁴⁴ - Cart. fol. XXXVIIIr-v. La distinction de l'église et de l'autel, qui se répand à la faveur de la réforme de l'Eglise, est ici relativement précoce.

⁴⁵ - Cart. fol. XXVIIIv-XXXr.

⁴⁶ - Cart. fol. XXXr-XXXIV. Voir L. Halphen et F. Lot, *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V rois de France (954-987)*, Paris, 1908, p. 101, n° XLIV, a. 980.

⁴⁷ - Cart. fol. XXXIV-XXXIIIr.

sion de trois autels d'églises situées à Lassicourt, Saint-Christophe et Saint-Léger-les-Brienne. L'acte a été dressé à Troyes même, le 9 avril, dans la 4^e année du règne du roi Hugues. Les témoins sont des chanoines de la cathédrale, prêtres, diacres et sous-diacres⁴⁸. A partir de là les actes se situent sous les abbatiats de Bérenger, puis Dudon. Au total pour ses 25 ou 30 ans d'abbatiate, le cartulariste a trouvé (ou retenu) six actes : deux donations d'évêques, deux de comtes, un diplôme royal. Le bilan peut paraître mince, mais il ne tranche pas sur ce qu'on peut trouver ailleurs au même moment.

c. Adson et la réforme

En raison des problèmes exposés plusieurs fois ci-dessus, il est prudent de faire table rase, au moins provisoirement, de certaines projections modernes, et de partir des témoignages des chroniques médiévales pour reconstituer les rapports d'Adson avec la réforme monastique. Malgré une certaine dramatisation, qui ne va pas sans déformation historique - ainsi J. Mabillon s'étonnait jadis que le chroniqueur ait pu faire d'Odon l'initiateur de la règle de saint Benoît à Fleury⁴⁹ - on voit bien se dessiner la carrière monastique d'Adson à travers le récit du *De diversis casibus*⁵⁰. Son auteur fait ainsi d'Adson un modèle d'abbé réformateur, en conséquence de quoi on a volontiers accepté de lui prêter une activité réformatrice hors de son abbaye.

Si l'on en croit la Chronique de Saint-Bénigne de Dijon (XI^e siècle)⁵¹, un *Azo*, originaire d'Aquitaine, fut appelé dans les années 980 par l'évêque de Langres Brunon à quitter Montier-en-Der pour prendre la relève de l'abbé Manassès à Dijon ; il serait resté en charge deux ans⁵². Mais la divergence sur l'origine des personnages - Jura et Aquitaine - dans le contexte de forte représentation de ce nom qui a été évoqué plus haut, a de quoi faire douter que l'Adson attesté à Saint-Bénigne soit bien l'abbé de Montier-en-Der⁵³. En l'absence d'autre témoignage médiéval, la question de l'identité des deux personnages reste posée : la seule trace

⁴⁸ - Cart. fol. XXXIIv-XXXIIIr.

⁴⁹ - *De diversis casibus*, éd. J. Mabillon, p. 848, note a.

⁵⁰ - Une traduction des chapitres concernés est donnée en annexe, *infra*, p. XL-XLIII.

⁵¹ - E. Bougaud et J. Garnier éd., *Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, suivie de la Chronique de Saint-Pierre de Bèze* (Analecta Divionensia IX), Dijon, 1875, spéc. p. 129-130 (PL 162, c. 815).

⁵² - E. Bougaud, p. 129-130 (PL 162, c. 815) : « Anno ab incarnatione Domini nongentesimo octogesimo, indictione octava, regni Lotharii regis vigesimo quinto anno, dedit idem rex Brunoni Remensis ecclesiae clerico, suo vero parenti propinquitate consanguinitatis existenti, Lingonicae civitatis episcopatum (...). Amovens ergo Manassem abbatem huius loci a dominatione qua non bene utebatur, instituit in locum eius abbatem quemdam ex monasterio Dervensi, Azonem nomine. Erat is Aquitanicus genere, ornatus bonis moribus et religiosa conversatione. Hic, duobus annis in regimine peractis, repedavit ad suum monasterium, dimissa huius loci gubernatione atque iterum Manasses abbas suum recepit officium. » Verhelst, CC CM 45, p. VII, place en 982 l'appel d'Adson à Dijon ; l'entrée en charge de Brunon ou Brun de Roucy à Langres est datée de 980 selon les uns, conformément à l'indication de la chronique de Saint-Bénigne (Bur, *Saint-Thierry*..., p. 46), en 981 selon d'autres (Konrad, *De ortu*..., p. 18 ; Verhelst, CC CM 45, p. VII). Pour le rôle supposé d'Adson à Saint-Bénigne, voir Bulst, *Untersuchungen*, p. 30-33.

⁵³ - Ainsi la *Gallia christiana*, 4, Paris, 1728, c. 61 : « ... aliquandiu gubernatum fuisse ab Adsone Dervensi abbate, id correctione indiget, non enim abbate, sed monacho eiusdem nominis. » Verhelst (CC CM 45, p. VII et *Religion et culture*... p. 27) et Bulst, *Untersuchungen*, p. 32, ne doutent pas qu'il s'agisse du même homme. Pour Manitius, *Lateinische Literatur des Mittelalters*, p. 439, il s'agit bien d'Adson, et le chroniqueur se trompe sur son origine géographique.

littéraire de l'activité d'Adson comme réformateur en-dehors de Montier-en-Der est précisément la mention douteuse de cette chronique monastique.

Par ailleurs dans un diplôme de l'évêque de Toul Gérard en faveur de Saint-Mansuy, daté de 969, on trouve le *signum* d'un *Adso abbas*, ce qui a conduit à penser que l'abbé de Montier-en-Der avait été, entre autres, en charge de l'abbaye toulouise⁵⁴. Rappelons que l'abbaye Saint-Mansuy avait été placée sous la dépendance de Saint-Evre par l'évêque Gauzelin, et que Gérard (963-994), son successeur, lui avait rendu son indépendance en confiant l'abbatit à Adam, un ancien clerc toulouais. Un peu plus tard, un Adalbert, ancien moine de Gorze, exerça la direction conjointe de Saint-Mansuy et de l'abbaye vosgienne de Moyenmoutier⁵⁵. Il n'y aurait rien d'in vraisemblable au fait qu'Adson ait administré un temps une abbaye toulouise. La réforme des monastères s'est faite en effet par la nomination de dirigeants de confiance aux postes-clés. Or Adson avait été écolâtre à Toul, relais important de la réforme lotharingienne. On sait par ailleurs que c'est l'évêque Gérard qui lui commanda la rédaction d'une Vie de saint Mansuy, premier évêque de Toul. Adson aurait donc pu exercer à Saint-Mansuy une direction temporaire, conjointe à celle de Montier-en-Der, le temps nécessaire au rétablissement de la discipline et à l'assainissement de la situation matérielle, d'où la présence de son *signum* dans une charte de donation. Il serait tout aussi vraisemblable que, s'il figure parmi les témoins à la suite du « primicier » ou « princier » Grimaldus⁵⁶, ce soit en qualité d'abbé de Montier-en-Der, abbaye qui à l'époque relevait de la juridiction de Gérard⁵⁷ : la villa de Bonnet concernée par la charte est précisément située entre Toul et Montier-en-Der.

Le document, adressé aux moines, ne nomme pas d'abbé du lieu, et l'abbé Adson qui figure comme témoin se trouve mêlé aux membres du chapitre : il ne peut donc s'agir de l'abbé de Saint-Mansuy, qui n'aurait pas été relégué en cette obscure position ; il pourrait s'agir de l'abbé de Montier-en-Der, mais en réalité, la place de ce témoin au milieu des chanoines toulouais laisse à penser que l'on a affaire à un dignitaire, titré abbé selon une pratique de l'époque. Par conséquent l'activité réformatrice d'Adson à Saint-Bénigne de Dijon et à Saint-Mansuy de Toul, très mal documentée, est loin d'être une certitude. On ne s'arrêtera pas à l'éventualité

⁵⁴ - Bulst, *Untersuchungen...*, p. 99, spéc. n. 107 : « Einmal scheint Adso, der Abt von Montier-en-Der, der Verfasser der *Vita* und *Miracula* des heiligen Mansuetus, sich der Abtei angenommen zu haben » ; en effet une charte de donation d'une église dans la villa de *Bonadum* (Bonnet), accordée par l'évêque de Toul Gérard aux moines de Saint-Mansuy, datée de 969 (=BN, Baluze, 47, f. 50r), à la suite de celle de Gérard contient les souscriptions suivantes : *S. Grimaldi primicerii*, *S. Adsonis abbatis*, *S. Everardi*, *S. Anstei*, *S. Bononis*, et d'autres noms encore, derrière lesquels, d'après Bulst, il faut certainement voir des moines de Saint-Mansuy (mais ce n'est qu'une hypothèse). En outre le nom d'Adson est conservé dans le nécrologe de Saint-Mansuy et dans le rouleau des morts de 1050/1 (Delisle, *Rouleaux*, n. 51, p. 80).

⁵⁵ - Bulst, *Untersuchungen*, p. 99.

⁵⁶ - En Lorraine *primicerius* est le titre du principal officier du chapitre cathédral (voir D. Misonne, « Les membres du chapitre cathédral de Metz au X^e siècle », dans les *Mélanges Jacques Stiennon*, Liège 1982, p. 498).

⁵⁷ - Voir M. Bur, « La frontière entre la Champagne et la Lorraine du milieu du X^e siècle à la fin du XII^e siècle », *Francia*, 4 (1976), p. 246 sqq. ; Th. Bauer, *Lotharingien als historischer Raum*, Cologne (Böhlau) 1997, (Rheinisches Archiv, 136), p. 277 et p. 406, n. 268 : en 973 un diplôme d'Otton avait confirmé le statut de Montier-en-Der comme *Bischofskloster* toulouais.

d'une intervention d'Adson à Saint-Basle de Verzy, laquelle a été imaginée sans tenir compte de l'homonymie des abbés. L'altérité avec l'hagiographe est patente.⁵⁸

Un dernier point mérite encore l'attention. Vers 990, Adson aurait été victime de l'hostilité du comte Herbert le Jeune. Du fait de la mainmise de ce dernier sur l'abbaye de Montier-en-Der⁵⁹, l'abbé aurait été apparemment contraint de se réfugier à Saint-Thierry près de Reims, abbaye à la tête de laquelle Gerbert d'Aurillac l'aurait nommé dès son intronisation comme archevêque de Reims en juin 991⁶⁰. Adson se serait ainsi trouvé exilé loin du Der et aurait, pour cette raison, accepté d'autant plus volontiers de partir en pèlerinage. Cette hypothèse, défendue par Michel Bur, est très plausible si l'on considère que le nom *Adso* figure d'une part sur la liste abbatiale de Saint-Thierry⁶¹, d'autre part dans le nécrologe de Saint-Thierry et dans celui de Montier-en-Der⁶², au 14 juin. Mais il ne s'agit que d'une hypothèse, si astucieuse soit-elle. Le « biographe » d'Adson ne fait nulle allusion à cet épisode. Au total, la seule action certaine d'Adson s'est exercée à Montier-en-Der.

Conclusion

La multiplicité des homonymes fait obstacle à une reconstitution rigoureuse de la biographie d'Adson, et laisse dans l'incertitude l'ensemble de ses années de formation, d'autant que le *De diversis casibus* ne donne aucune indication sur la date ni sur la durée de sa charge d'écolâtre à Toul. Les premières dates fiables que l'on ait sont celles de la composition du *Traité sur l'Antichrist* pour la reine Gerberge, entre la fin de l'année 949 et le mois de septembre 954, et son entrée en charge comme abbé de Montier-en-Der, au plus tard au début de l'année 968. La chronologie « longue », dans laquelle en 934/935 Adson aurait déjà acquis à Toul une réputation d'écolâtre suffisante pour attirer l'attention d'Albéric, suppose une rédaction du *Traité sur l'Antichrist* entre sa trente-cinquième et sa quarantième année environ ; ses œuvres hagiographiques, toutes écrites durant son abbatiat, ainsi qu'on le verra plus loin, n'auraient été commencées que vers l'âge de 60 ou 65 ans.

Cette chronologie « longue », sans être impossible, est toutefois problématique : elle accumule des éléments qui, pris séparément, seraient simplement remarquables, mais qui deviennent suspects du fait de leur enchaînement. Plus que l'audace de ce pèlerinage à Jérusalem entrepris à 77 ans au moins, plus que la pré-

⁵⁸ *De diversis casibus*, chap. 11. Le chroniqueur affirme qu'Adson de Montier-en-Der a rédigé cette épitaphe de son homonyme abbé de Saint-Basle de Verzy : « O felix Adso (var. Asso) titulum tibi condidit Adso (var. Asso) » [pour les éditions, voir la *Clavis*, p. 49]. Le ms Paris, BN 13090, fol. 71bis (XI^e s, Saint-Remi de Reims.), après une épitaphe de Lothaire fils de Louis IV d'Outre-Mer et Gerberge, mort en 986 et enterré à Saint-Remi, donne cette autre épitaphe : « Quem vitae probitas, quem morum fovit honestas/ Pastor in hoc Adso conditus est tumulo./ Traximus hanc sortem per primum namque parentem./ Ut sit ab ingenio pulvere pulvis homo (ed. K. Hampe, « Reise nach Frankreich », *Neues Archiv*, t. XXIII, 1895, p. 642) : le titre *pastor* rend possible l'idée que ces 4 vers soient destinés à l'un des deux abbés Adson que nous connaissons.

⁵⁹ - Ce fait est attesté dans la Vie de Gérard par Widric (MGH, SS, IV, p. 503).

⁶⁰ M. Bur, *La formation du comté de Champagne...*, p. 116, n. 98, et surtout « Saint-Thierry et le renouveau monastique », p. 46.

⁶¹ - La liste abbatiale de cette abbaye donne la succession suivante : Ayrard, mort un 27 mai, peut-être 988 ; Christian, qui disparaît un 22 janvier (991 ?) ; Adson (M. Bur, *Saint-Thierry...*, p. 46).

⁶² - Reims, BM 349, fol. 111r et Chaumont, BM 39, fol. 131r.

cocité de sa carrière d'écolâtre et de sa longévité d'écrivain⁶³, ce qui étonne, c'est que ce brillant lettré, choisi vers l'âge de 20 ans pour être l'instaurateur en second de la réforme de Montier-en-Der, cet intellectuel à qui la reine Gerberge demanda une sorte de consultation personnelle sur l'Antichrist, soit resté le second d'Albéric durant plus de trente ans, et qu'en dépit d'une origine aristocratique prestigieuse, à en croire K. F. Werner, il n'ait accédé à l'abbatit qu'à cinquante ans passés.

Au contraire les dates, bien établies, de l'accession d'Adson à l'abbatit et de la rédaction de son œuvre hagiographique, dont 967/968 constitue précisément le *terminus post quem*, présentent une très faible dispersion. Aussi une chronologie « brève », indépendante de la date de 935, peut-être sortie de la méprise d'un chroniqueur, serait-elle bien plus satisfaisante pour l'esprit. Elle permettrait de situer la naissance d'Adson autour de 930, et sa venue à Toul un peu avant 950⁶⁴. Il y serait resté peu de temps, et la rédaction du *Traité sur l'Antichrist* aurait été entreprise soit à Toul soit à Montier-en-Der, à l'âge de 20 ou 25 ans, celle de l'œuvre hagiographique entre 40 et 60 ans environ⁶⁵, et, surtout, Adson devenant dans cette hypothèse abbé de Montier-en-Der au plus tard en janvier 968, vers 35 ans, la période durant laquelle il fut le second d'Albéric pourrait être ramenée à une quinzaine d'années, peut-être même beaucoup moins.

Décennies	Chronologie longue (traditionnelle)	Chronologie brève (proposition)
910-920	Naissance d'Adson	
920-930		
930-940	Adson écolâtre à Toul 935 : départ pour Montier	Naissance d'Adson
940-950		
950-960	Traité sur l'Antichrist	Adson écolâtre à Toul Traité sur l'Antichrist
960-970	968 : Adson abbé	968 : Adson abbé
970-980		
980-990		
990-1000	992 : mort d'Adson	992 : mort d'Adson

II. L'œuvre hagiographique d'Adson

1. Le contexte

⁶³ - La Vie de Berchaire et, peut-être, la Vie de Saint-Basle, ont été rédigées en 991 (voir *infra*).

⁶⁴ - Pierre Riché, « Les écoles de Lotharingie autour de l'an mil », dans *Lotharingia. Une région au centre de l'Europe autour de l'an mil*, ed. Hans-Walter Herrmann et Reinhard Schneider, Sarrebruck, 1995, p. 175, avance l'hypothèse qu'il fut appelé par Gérard, c'est-à-dire après 963. Cette date me paraît un peu tardive, car elle ne laisse à l'écolâtre qu'un délai de cinq années pour accomplir sa carrière à Toul, suivre Albéric à Montier-en-Der, et accéder à l'abbatit.

⁶⁵ - Quarante ans est un âge moyen pour l'obtention de l'abbatit : on peut voir sur ce point V. Gazeau, « Quelques exemples de carrières abbatiales en Normandie aux XI-XII^e siècles », dans *Family trees and the Roots of politics, The Prosopography of Britain and France from the Tenth to Twelfth Century*, ed. K. Keats-Rohan, Woodbridge, The Boydell Press, 1997, p. 315-332. On pourra comparer aussi avec l'homologue et ami d'Adson, Abbon de Fleury, qui né en 940/945 devient d'abord écolâtre, avant d'être transféré à Ramsey en 985/987 parce qu'on ne veut pas de lui pour abbé, et accède finalement à l'abbatit en 988 ; il reste abbé durant une vingtaine d'années, avant d'être assassiné en 1004, les circonstances de sa mort empêchant évidemment tout rapprochement statistique avec les cas de mort naturelle !

La chronique de Montier-en-Der présente l'activité hagiographique d'Adson comme fortement insérée dans le contexte des vagues successives de réformes monastiques du X^e siècle. La plupart de ses œuvres célèbrent en effet la mémoire des saints patrons d'abbayes restaurées : c'est le cas de la Vie de Berchaire - fondateur de l'abbaye Saint-Berchaire à Montier-en-Der, restaurée, comme on l'a vu, en 935 -, de la Vie de Mansuy - premier évêque de Toul et patron de l'abbaye Saint-Mansuy à laquelle l'évêque Gérard donna son indépendance par rapport à Saint-Evre de Toul qui jusque-là la coiffait de son autorité⁶⁶-, de la Vie de Basle - patron éponyme de Saint-Basle de Verzy restauré en 952 par l'abbé Hincmar⁶⁷ - et de la Vie de Frodobert, fondateur de Montier-la-Celle, monastère dont l'abbé Odon restitua à Adson les titres dérobés par son prédécesseur Benzon⁶⁸. Investies d'une fonction d'exemplarité, les Vies de saints, en exaltant le souvenir des fondateurs, soude la mémoire collective et favorisent ainsi le consensus nécessaire à la reprise en main et au développement de l'établissement. La Vie de Walbert - dont le chroniqueur dervois ne parle pas, mais qui doit être restituée à Adson comme on le montrera ci-dessous - fait exception : d'après le prologue, le texte n'a pas été demandé par les moines de Luxeuil, Adson payant spontanément sa dette vis-à-vis de l'établissement dans lequel il a été formé.

Du point de vue géographique, si l'on excepte encore une fois l'abbaye franc-comtoise de Luxeuil, tous ces établissements se situent dans un cercle très étroit autour de Montier-en-Der. Située en effet à la limite sud-est du diocèse de Châlons-en-Champagne, l'abbaye Saint-Berchaire est à moins de dix kilomètres du diocèse de Troyes, et à une vingtaine de kilomètres du diocèse de Toul ; néanmoins à l'époque d'Adson elle est *Eigenkloster* - possession propre- de l'évêque de Toul. Vers le Nord, elle se trouve à une soixantaine de kilomètres de Verzy, situé dans le diocèse de Reims. De ce point de vue l'activité hagiographique d'Adson, par sa dimension régionale, voire locale, accompagne son œuvre de gestion monastique.

D'un autre côté, cette œuvre ayant été écrite durant l'abbatiate d'Adson, elle doit s'évaluer aussi dans le cadre des amitiés intellectuelles qu'il avait liées avec de grands noms de l'époque. On ne fera que rappeler ici des points souvent étudiés : son amitié avec Abbon de Fleury, avec Richer l'historien de Reims, avec Adalbéron (neveu de l'évêque de Metz Adalbéron I^{er}), élevé à Gorze et futur archevêque de Reims (969-988), grâce à qui il se lia aussi avec Gerbert, lequel fut, entre autres, secrétaire d'Adalbéron après 983, archevêque de Reims en 991, et pape en 999 sous le nom de Silvestre II ; sa présence à Ravenne en 980 aux côtés d'Adalbéron, comme spectateur de la célèbre dispute entre Gerbert et Otric sur le classement des sciences ; le goût des livres, en particulier des classiques, qu'il partage avec Gerbert et qu'atteste la correspondance de ce dernier : pour tout cela nous renvoyons aux deux études de D. Verhelst déjà citées et au catalogue de sa bibliothèque personnelle⁶⁹.

⁶⁶ - Sur l'hypothèse d'un abbatiate épisodique d'Adson à Saint-Mansuy, voir *supra*, p. XI.

⁶⁷ - Voir M. Bur, *Saint-Thierry...*, p. 41.

⁶⁸ - *De diversis casibus*, chap. 11.

⁶⁹ - Ed. D. Verhelst, *Religion et culture...*, p. 29-30 ; étude par F. Collard, « Les livres de l'abbé Adson et l'abbaye de Montier-en-Der », dans *Les moines du Der. Actes du colloque international d'histoire Joinville-Montier-en-Der*, p. 147-159.

Quod pie Richero fratri solvenda iubeto.
Non nobis rixae, non hic dominantur iniquae
Insidiae, sed pura sonet devotio mentis,
Quae iungat nostris divina poemata verbis⁸¹.

15

Comme le souligne André Vernet, l'allégorie n'est qu'une paraphrase de la définition d'Isidore, pour qui les représentations graphiques de l'esprit rude et de l'esprit doux s'obtiennent par démembrement de la lettre H (figurant l'aspiration), le premier étant figuré par un - et l'autre par le signe inverse -⁸². L'ensemble du poème prend la forme d'une énigme à la façon d'Alcuin, que le moine Richer est censé résoudre à l'injonction d'Abbon ; *praeceptor* peut s'entendre de deux manières : soit Abbon est simplement le commanditaire de l'énigme, qui en a prescrit la rédaction à Adson ; soit le terme est l'équivalent de *magister* ou *scolasticus*, et il est déjà écolâtre. Rappelons que, né vers 940, Abbon est devenu l'écolâtre de Fleury en 965, après avoir fait des séjours d'étude à Paris et à Reims ; il est bien difficile de dire de quelle époque date ce poème, mais c'est en tout cas après son arrivée à Montier-en-Der qu'Adson fut admis dans ce cercle de lettrés ; Richer, qui est un disciple de Gerbert, doit être encore très jeune, puisque c'est à lui qu'est destinée cette devinette pédagogique : peut-être les années 950, qui sont celles de la composition du *Traité sur l'Antichrist*, représentent-elles une date possible. En tout cas on a là un témoignage sur la culture grecque d'Adson et de ses contemporains du même milieu, médiatisée par Isidore ; on retrouve les mêmes traces d'hellénisme dans le prologue de la Vie de saint Basle.

2. Attributions et datations

a) *Œuvres attestées par le De diversis casibus*

⁸⁰ - Responsio Richerii *add. in marg. B.*

⁸¹ - « Une seule donne nous donne deux sœurs jumelles, / Aux aspirations discordantes, mais issues de l'éclosion d'un même germe. / L'une se déploie largement pour laisser souffler l'auster dans ses voiles à trois pointes, / De son souffle asséché l'autre ne réchauffe que des souches. / L'une se réjouit de s'enrichir des dépouilles de sa sœur, / L'autre gémit, vidée de sa sève et le souffle coupé. / A peine l'action de Nature les a-t-elle conciliées, / Que leur alliance se rompt et que Discorde les chasse de son sein, / Mais dès qu'elles sont séparées, elles retournent à la même source, / Et de ces deux rejetons surgit un rejeton unique. / Richer, si ta plume parvient à dénouer ces nœuds, / Tu mériteras bien d'être porté sur les autels d'Apollon. / Ce que par jeu, aimable maître Abbon, / J'ai pu proposer à frère Richer avec affection, fais-le lui résoudre. / Qu'ici ne nous gouvernent ni les rixes ni les iniques / Pièges, mais que résonne toute pure la dévotion de notre cœur, / En sorte d'assembler nos mots en de divins poèmes. ». La traduction du premier vers tente de rendre, en la déplaçant et en l'accentuant faute de mieux, la paronomase *sors/sorores*. L'image est un peu obscure ; il faut vraisemblablement voir dans *sors* les tablettes qu'on tirait au sort, et qui portaient des oracles, ce qui n'est pas très loin des dmes de nos cartes à jouer.

⁸² - *Etym.*, I, XIX, 9-11 : « Δασεία, quod interpretatur aspiratio, id est ubi H littera poni debet, tali figura notatur : - ; ψιλῆ, quod interpretatur siccitas, sive purum, id est ubi H littera esse non debet, tali nota ostenditur : - . Quorum duorum accentuum figura Latini ex ipsa littera aspirationis fecerunt. Rursus, si medium eius apicem scindis, δασείαν et ψιλῆν facis. »

Œuvres non identifiées

La chronique dervoise attribue à Adson la rédaction d'un certain nombre d'hymnes, de chants et de commentaires liturgiques, spécialement à l'usage du diocèse de Troyes⁸³. La critique moderne ne les a pas identifiés :

« Il composa en outre plusieurs œuvres en vers, des hymnes assez nombreuses, et il glosa les hymnes ambrosiennes⁸⁴ (...) Il ne fut pas seulement utile aux communautés monastiques, mais aussi à plus d'un chapitre de clercs, à qui, entre autres avantages, il fournit les modes et les heures des prières et de divers psaumes, tant pour la période d'été que pour celle d'hiver et du Carême, ainsi que le clergé de l'Église de Troyes en témoigne encore publiquement par ses dires et par l'affection qu'il lui porte⁸⁵. »

Elle lui prête par ailleurs une réécriture métrique de la Vie de saint Benoît par Grégoire, dont nous n'avons pas de trace, et qui lui aurait été demandée par Abbon de Fleury :

« Il mit en hexamètres le livre II des Dialogues du saint pape Grégoire, c'est-à-dire les Gestes du saint père des moines Benoît, et il dépassa là les vers des poètes de l'Antiquité ; il le fit à la prière de son ami intime Abbon, abbé du monastère de Fleury et homme d'une très grande sagesse, dont on sait qu'il mourut innocent par le fer⁸⁶. »

Œuvres conservées

Le *De diversis casibus* atteste enfin qu'Adson rédigea les Vies des saints Frodobert, Mansuy, Basle et Berchaire :

« Sur les prières de l'abbé Odon, notre très célèbre Adson a rédigé en un style simple le récit très véridique de la Vie du confesseur du Christ Frodobert, fondateur et premier abbé de ce monastère. A la requête et sur l'ordre de saint Gérard, évêque de Toul, il composa également une Vie très diserte de saint Mansuy, premier évêque de ce diocèse dépêché par saint Pierre. Il fit encore un récit limpide des Gestes du saint confesseur Basle, précédé d'éloquentes préfaces et suivi de Miracles élégamment composés, et cela non par un geste présomptueux, mais à la seule invitation du savant Gerbert, alors archevêque de Reims, et de son très célèbre homonyme Adson, abbé du monastère du saint confesseur. Quant aux Gestes

⁸³ - Les relations amicales d'Adson avec l'évêque de Troyes Manassès sont rappelées par l'auteur du *De diversis casibus* ; c'est avec le frère de celui-ci, le comte Hilduin, qui avait à expier une conduite répréhensible, qu'il partit pour Jérusalem.

⁸⁴ - Il faut comprendre « dans la tradition d'Ambroise », comme le souligne Manitius, *Lateinische Literatur des Mittelalters*, p. 438, n. 2, en ajoutant que le renseignement se fonde peut-être sur l'hymnaire en usage à Montier-en-Der.

⁸⁵ - *De diversis casibus...*, chap. 11, *infra* : « Opuscula praeterea plura versifice composuit, hymnorum etiam aliquanta cantica, ambrosianos hymnos elucidans glossulis (...) Nec vero tantummodo proderat monachalibus coenobiis, verum plurimis clericalibus ecclesiis, inter alia commoda tradidit modos et horas orationum ac multiplicis psalmodiae, tam aetatis quam hiemis quadragesimaeve tempore, ut hactenus palam testatur verbis et affectu clerus Trecassinae ecclesiae. »

⁸⁶ - *Ibid.* : « Sed et secundum librum dialogorum sancti papae Gregorii, videlicet gesta sancti monachorum patris Benedicti carmine nobilitavit heroïco, priscorum poetarum carminibus excellentiori omnimodo, devictus supplicatione sibi familiarissimi Abbonis abbatis suprascripti monasterii Floriacensis, qui vir maximae prudentiae ferro insons noscitur occubuisse. » Abbon mourut assassiné en 1004, au cours d'une visite à La Réole, dépendance de Fleury en Gascogne.

de notre saint et très pieux protecteur Berchaire, il les poursuivit jusqu'ou il put, avec le charme d'une éloquence remarquable, et les répandit d'un bout à l'autre de la Gaule, qui jusque-là en possédait une version grossièrement écrite et peu connue »⁸⁷.

Si pour les Vies de Mansuy, Basle et Berchaire la paternité d'Adson est dûment attestée par ses prologues ou préfaces, en revanche pour la Vie de Frodobert nous n'avons que le témoignage externe du *De diversis casibus* : le texte est anonyme dans les manuscrits, et il a été édité comme tel en 1643 et 1669, respectivement par Mabillon et Henskens, lesquels inclinent à en situer la rédaction peu de temps après la translation de Frodobert, sous Charles le Chauve. Henskens - qui d'ailleurs ne connaît pas le prologue métrique - note que l'auteur ne donne aucun détail postérieur à la translation de 872 ou 873, et n'imagine pas que le texte puisse avoir été rédigé après la fin du IX^e siècle⁸⁸. Mabillon, qui a trouvé entre temps le prologue métrique, attribue celui-ci à un poète du VIII^e siècle⁸⁹, essentiellement sur la foi du v. 27⁹⁰, qui d'après lui atteste que l'auteur a connu l'église primitive, telle qu'elle fut construite par Frodobert et Bobin, avant qu'elle ne tombe en ruines et qu'elle ne soit restaurée par Prudence, au milieu du IX^e siècle. La *vita*, en revanche, comporte à ses yeux deux traces d'une rédaction légèrement postérieure à la translation de 872/873 : le chap. 26, qui relate l'événement, et le chap. 23, qui suppose que des témoins étaient encore vivants à cette date⁹¹. Il propose donc la même datation que Henskens, à moins que, ajoute-t-il sans développer davantage son intuition, l'auteur n'en soit par hasard Adson de Montier-en-Der, auquel le *De diversis casibus* - édité dans le même volume des *Acta sanctorum Ordinis sancti Benedicti* - attribue ce texte.

Levison⁹² a relevé naguère l'étroitesse de l'interprétation que Mabillon donnait du v. 27 du prologue : la remarque concernant le bâtiment s'inscrit dans une *laudatio* de Bobin. Il est donc tout à fait naturel qu'un auteur, quelle que soit l'époque à laquelle il écrit, rapporte à Bobin la paternité du monastère qu'il a devant les yeux. En revanche, à côté de deux arguments de critique externe - le témoignage de la chronique de Montier-en-Der et les relations privilégiées d'Adson avec Odon, le nouvel abbé de La Celle qui lui restitua les titres de son abbaye⁹³ -

⁸⁷ - *Ibid.* : « ... domni Odonis illius loci abbatis, cuius precibus hic famosissimus Adso vitam confessoris Christi Frodoberti primi ipsius monasterii instauratoris et abbatis sermone veracissimo simplici exaravit stilo. Hic etiam precibus ac iussione sancti Gerardi Tullensis urbis episcopi vitam beati Mansueti primi dirigente Petro apostolo ipsius urbis pontificis disertissime composuit. Gesta quoque sancti confessoris Basoli praefationibus facundis antepositis cum subsequencia miraculorum lepide edita digressit ad liquidum, hocque non praesumptive, sed interpellatus a sapiente Gerberto tunc Remensis urbis archiepiscopo atque a sibi cognomine praeclarissimo viro scilicet Adsonae abbate monasterii praedicti confessoris, (...) Gesta vero huius sancti ac piissimi protectoris nostri Bercharii nostri ad extremum quoad potuit comens lepore facundiae spectabilis sparsit totius Galliae oris, quae eatenus inculte exarata habebantur et abdita. »

⁸⁸ - AASS, Ian., t. 1, p. 506, n° 4.

⁸⁹ - « Carmen quoddam haud spernendi auctoris, qui saeculo VIII vivebat » (AASS OSB, t. II, p. 626).

⁹⁰ - « Hoc opus egregium quod cernimus... »

⁹¹ - « Ut illi quoque perhibent, qui eius sacratissimi corporis ossa se aspexisse fatentur. »

⁹² - P. 73, n. 5.

⁹³ - MGH, SRM, t. V, p. 69. On ne peut guère retenir une troisième preuve avancée par Levison : la présence de la *Vita s. Frodoberti* entre la *Vita s. Basoli* et la *Vita s. Bercharii* dans le manuscrit Paris, BNF 11759, car elle n'atteste rien de plus qu'une attribution traditionnelle à Adson, fondée sur le témoignage du *De diversis casibus*.

plusieurs éléments de critique interne plaident en faveur de la candidature d'Adson. D'abord la *Vita s. Frodoberti* est tout à fait dans la manière d'Adson : démunie de tout renseignement sur la vie du saint, il centre sa biographie autour d'un élément de sa personnalité – en l'occurrence son « innocence » - et de ses miracles : il procède à peu près de la même manière dans la *Vita s. Mansueti*. Ensuite, sur le plan stylistique, il n'y a aucune différence criante entre la prose rimée de ce texte et celle de ceux qui sont dûment attestés. Le prologue en distiques élégiaques à rimes léonines semble même faire pendant à celui de la *Vie de saint Mansuy* : tous deux résument à grands traits le texte en prose, en soulignant les moments importants. Enfin, le monastère de Luxeuil est évoqué en termes voisins dans les Vies de Frodobert et de Berchaire⁹⁴. La conjonction de ces éléments, ajoutée au témoignage du *De casibus*, rend la paternité d'Adson plus que probable.

Un certain nombre d'objections peuvent d'autre part se lever très facilement : l'anonymat du texte est en conformité avec la position affirmée par Adson dans une autre de ses œuvres hagiographiques, la *Vita s. Basoli*, dont le prologue se termine par un refus de « signer » l'ouvrage⁹⁵ ; il s'agit là d'une variation sur le topos d'humilité, dont on sait qu'il a alimenté les prologues hagiographiques médiolatins durant plusieurs siècles⁹⁶. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que seules les *vitae Mansueti* et *Walberti*, dont les prologues ont pour *incipit* une formule épistolaire, comportent un nom d'auteur. Ni le silence du texte sur les événements postérieurs à la fin du IX^e siècle - qui s'explique aisément par l'absence de sources concernant cette période très obscure de la vie du monastère -, ni la mention de témoins contemporains des événements – qui est à porter au compte de la topique hagiographique et que l'on trouve dans d'autres œuvres d'Adson - ne sont des arguments suffisants pour lui refuser ce texte.

D'où viennent les qualificatifs appliqués par le chroniqueur aux différentes œuvres d'Adson ? Le *stylus simplex*, dont il voit une illustration dans la *Vita Frodoberti*, est une catégorie de la rhétorique classique, reprise par les médiévaux, qui distingue trois catégories stylistiques : les styles simple, moyen et élevé. Dans le cas de la *Vita Frodoberti*, le qualificatif se justifie doublement : la *simplicitas* est une qualité récurrente de Frodobert : or on sait que pour les médiévaux le style devait être en accord avec le sujet traité ; d'autre part Adson emploie lui-même, aux l. 323-324, l'expression *simplici relatione*, à propos de la relation d'un des miracles du saint. Pour la *Vita Basoli*, l'expression *hocque non praesumptive* est un écho du prologue, l. 41-42 : *non hoc proprius quilibet faciendi impetus* ; en revanche le nom de Gerbert n'est pas cité par Adson : peut-être est-il une simple extrapolation de l'expression vague *praeceptum venerabilium patrum* ? Ou bien le chroniqueur a-t-il des sources externes ? Quant aux mots *ad liquidum*, peut-être sont-ils un écho de *ut liquido pateat* employé par Adson à la l. 611. Que la Vie de Mansuy soit « diserte », nul n'en disconvient, car c'est l'œuvre la plus longue d'Adson. Enfin l'auteur du *De diversis casibus* accentue le caractère informel du mot *notata*, employé à la l. 18 de la *V. Bercharii*, en utilisant les expressions *qualicumque modo notata* et, plus loin, *quae eatenus inculte exarata habebantur et ab-*

⁹⁴ - Voir *infra*, p. XXV.

⁹⁵ - « Sed tamen auctoris occultet pagina nomen. »

⁹⁶ - Au moins depuis la *Vie de saint Martin* par Sulpice Sévère : « ... suppresso, si tibi videtur, nomine, libellus edatur » (prol., éd. J. Fontaine, t. 1, p. 250).

dita, soit que le chroniqueur ait pu juger sur pièces la qualité de ces sources anciennes, soit qu'il glose le texte d'Adson. Quant à l'éloquence que le chroniqueur trouve à la *Vita Bercharii*, elle rejoint le jugement porté par Manitius⁹⁷, qui souligne la richesse de son vocabulaire et la longueur de ses périodes. Pour plus de détails, nous renvoyons à notre étude stylistique, *infra*.

Les noms des commanditaires cités par Adson et par le chroniqueur, à supposer qu'ils soient exacts, permettent de dater au moins approximativement ces œuvres hagiographiques, toutes écrites durant son abbatiat. Rappelons que la rédaction de la *Vita s. Frodoberti* (BHL 3178) semble consécutive à une tractation « archives contre *vita* », selon l'expression de Laurent Morelle⁹⁸, survenue autour de 968⁹⁹. La *Vita s. Frodoberti* pourrait donc être la première œuvre hagiographique d'Adson¹⁰⁰, ce qui se trouverait confirmé par l'étude stylistique : les phrases sont plus courtes¹⁰¹, et l'usage systématique du cursus en fin de phrase, en particulier du cursus velox, que l'on trouve dans 60% des fins de phrases, se ressent peut-être encore de l'application de l'ancien écolâtre.

La *Vita s. Mansueti* (BHL 5209-5210), commandée par l'évêque Gérard (963-994), a été rédigée après une maladie dont le prélat fut, à l'en croire, miraculeusement guéri par la vertu du saint, et qui est mentionnée dans le dernier chapitre de l'œuvre¹⁰². Etant donné la violence du mal, qui mena l'évêque aux limites de la mort, il doit s'agir du même événement qui a poussé Gérard à restituer un certain nombre de biens soustraits aux moines de Saint-Mansuy, et qui est mentionné dans la charte de restitution datée de 974¹⁰³. La façon dont est relaté l'épisode dans le dernier chapitre de la *Vita s. Mansueti* suppose d'ailleurs une date de rédaction sensiblement postérieure à 974, dans la mesure où l'hagiographe signale à quel point ce souvenir alimentait les conversations de l'évêque¹⁰⁴. Ce *terminus post quem* peut être encore avancé grâce à la mention de la mise en place du premier abbé de Saint-Mansuy par Gérard (l. 868-869), confirmée par un acte daté du 15 octobre 982, par lequel Gérard confirme les biens de l'abbaye et met à sa tête Adam¹⁰⁵. Le successeur d'Adam, Robert, est attesté dans un acte de 986¹⁰⁶ ; on ne peut rien conclure du fait qu'Adson ne mentionne pas son nom.

⁹⁷ - *Geschichte der Lateinische Literatur*, t. 2, p. 437.

⁹⁸ - *Les moines du Der*, p. 244, n. 163. M. Bur, *La formation du comté de Champagne...*, p. 115, n. 96, considère comme plausible qu'Herbert le Vieux ait contribué à la récupération des archives de Montier-en-Der.

⁹⁹ - 968 au plus tard si l'on considère que le document avancé pour obtenir la restitution de Salonne suppose la récupération préalable des archives. Voir *supra*, n. 42.

¹⁰⁰ - C'est aussi l'avis de Levison, MGH, SRM, t. V, p. 69, l. 19-20.

¹⁰¹ - Voir le tableau *infra*.

¹⁰² - L'événement est repris dans le chap. 18 de la *Vita Gerardi* par Widric (MGH, SS IV, p. 500-501), où la guérison est attribuée à l'action conjointe des saints Mansuy et Evre.

¹⁰³ - Mabillon, *Annales Ordinis s. Benedicti*, III, 1706, p. 631, a. 974 : « Actum est superius de restitutione monachorum in Tullensi coenobio sancti Mansueti, auctore sancto Gerardo episcopo (...) Nam, ut Gerardus ipse in authentico suo loquitur, quodam febris nimia languore pervasus, ad extrema etiam deductus, tamdiu morbi attritus est violentia, dum reddere compulsus est quod abstulerat. (...) Actum Tulli publice anno dominicae incarnationis DCCCCLXXIII indictione II ordinationis nostrae XII mense maio. »

¹⁰⁴ - « Quod usque hodie idem pontifex non sine suspiriis solitus est referre. » Cette datation avait déjà été proposée par J. Limpen (AASS, Sept. I, p. 651) et M. Manitius (t. 2, p. 440-441).

¹⁰⁵ - Calmet, *Hist. Lorr.*, 1728, preuves, c. 389.

¹⁰⁶ - *Ibid.*, c. 392.

La *Vita s. Basoli* (BHL 1034-1035) a comme *terminus post quem* 952, date du retour des moines à Verzy d'après Flodoard¹⁰⁷. Mais si le texte a bien été rédigé durant le temps où Gerbert était archevêque de Reims, il le fut au plus tôt en 991¹⁰⁸, ce qui entraîne une aporie que soulignent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*¹⁰⁹ : « A s'en tenir à la lettre du texte de cet écrivain [le chroniqueur derivois], on croirait que Gerbert était déjà archevêque de Reims lorsqu' il engagea notre abbé à écrire la Vie [de s. Basle]. Il ne l'aurait fait par conséquent qu'en 991. Mais il est constant d'ailleurs qu'il l'exécuta du vivant d'Adson de saint Basle, mort avant que Gerbert montât sur ce siège archiépiscopal ».

Gerbert est devenu archevêque en juin 991. Adson est attesté comme abbé de Saint-Basle, et son prédécesseur Odoles/Odelricus comme abbé de Saint-Médard de Soissons, en mai 972 au synode de Mont-Notre-Dame, qui réforme les établissements bénédictins du diocèse de Reims¹¹⁰. Dom Marlot¹¹¹ cite une longue épitaphe précisant la durée de l'abbatit d'Adson de Saint-Basle : « Bis denis siquidem monachis praelatus in annis, mensibus et quinis rexit ovile gregis », c'est à dire 20 ans et 5 mois (il est peu probable que *bis* porte aussi sur *quinis*, comme le comprend Marlot, et d'ailleurs cela ne change pas grand chose). Cette durée apparaît fort plausible si l'on considère que, Adson de Montier-en-Der ayant écrit une épitaphe pour son homonyme de Saint-Basle, ce dernier est mort avant lui, donc avant 992 : le décompte donne un abbatit de 972 au plus tard, ce qui coïncide avec sa présence en tant qu'abbé au synode de Mont-Notre-Dame. Le nom d'Adson de Saint-Basle n'apparaît pas dans les sources diplomatiques, par ailleurs fort peu nombreuses ; il n'est pas non plus attesté au fameux concile de Saint-Basle de juin 991, ce qui ne signifie rien puisque seuls les noms des évêques ayant pris part aux débats figurent dans les actes rédigés par Gerbert.

Si Gerbert était déjà archevêque et Adson de Saint-Basle encore vivant au moment de la rédaction de la *Vita s. Basoli*, celle-ci n'a pu être écrite que durant la deuxième moitié de l'année 991, ou au début de 992 si c'est cette année-là que mourut Adson de Saint-Basle¹¹². Ce n'est pas impossible, mais cela implique une chronologie très serrée pour la rédaction des deux derniers textes hagiographiques. On se demande surtout pourquoi Adson, si féru de la topique de l'obéissance, tient sous le boisseau le nom de ses commanditaires, en particulier celui d'un archevêque. Serait-ce parce que la désignation de celui-ci entraîna immédiatement de grosses difficultés avec la papauté, qui refusa de le reconnaître avant 997 ? De son côté Adson avait eu, semble-t-il, comme nous l'avons dit plus haut, de grosses difficultés lui aussi et, en 990, aurait été chassé de Montier-en-Der par Herbert le Jeune,

¹⁰⁷ - *Annales*, éd. Ph. Lauer, Paris, 1906, p. 134. J. Mabillon (AASS OSB, IV, 2, p. 137) donne ce même *terminus post quem*, et date de 980 la rédaction du texte, sans argumenter.

¹⁰⁸ - Pour l'hypothèse de J. Howe, selon qui le texte aurait pu être écrit à l'occasion du concile de Saint-Basle de Verzy, voir *infra*, l'introduction à la *Vita s. Basoli*, p. 181.

¹⁰⁹ - Tome V, Paris, 1742, p. 487.

¹¹⁰ - M. Bur éd., *Chronique de Mouzon*, p. 170 et 185. La plupart des renseignements qui suivent m'ont été aimablement communiqués ou précisés par Michel Bur et Patrick Demouy, à qui va toute ma reconnaissance.

¹¹¹ - *Metropolis Remensis Historia*, I, 596 (= Histoire de Reims, II, 773).

¹¹² - Il y a là un très léger flottement si l'on considère que, d'après les Fastes abbatiaux de Saint-Médard, après une période durant laquelle l'abbaye fut gouvernée par des *rectores* laïcs et les doyens des moines, Herbert le Vieux aurait autorisé le retour à l'élection abbatiale en 970. (Saint-Médard, *Trésors d'une abbaye royale*. Textes et iconographie réunies par D. Defente, Paris, 1996, p. 170).

neveu d'Herbert le Vieux ; il se serait alors vu proposer l'abbatit de Saint-Thierry de Reims par Gerbert, et c'est logiquement là qu'il aurait alors rédigé ses deux derniers textes hagiographiques et l'épithaphe de son homonyme. Peut-être ce dernier était-il mort au moment de l'achèvement de la *Vita s. Basoli* ?

On considère généralement la *Vita s. Bercharii* (BHL 1178) comme la dernière œuvre d'Adson, puisque, aux dires de son continuateur, la mort l'empêcha de relater les miracles posthumes du saint comme il l'avait prévu¹¹³. Il n'est pas à exclure cependant que l'hagiographe ait prévu un certain délai entre la rédaction des deux parties de l'œuvre, et que ce soit durant cet intervalle qu'il ait rédigé la *Vita Basoli*.

b) *Œuvres non attestées par le De diversis casibus*

Rien n'assure que le chroniqueur dervois ait voulu ou pu fournir une liste exhaustive des œuvres d'Adson ; le *Traité sur l'Antichrist* en est lui aussi absent, et il a fallu attendre la découverte de son prologue par André Duchesne, qui le publia en 1636, pour pouvoir le restituer à son auteur¹¹⁴. A la fin des chapitres qu'il consacre à l'abbé de Montier-en-Der, le chroniqueur formule un bilan de sa production hagiographique en termes assez vagues¹¹⁵ pour qu'on puisse admettre qu'il est aussi l'auteur de textes qui ne sont pas cités.

La Vie ou les Miracles de saint Walbert (BHL 8775)

Cette œuvre est intitulée *Libellus de quibusdam sanctorum patrum Eustasii atque Waldeberti abbatum virtutibus ab Adson eiusdem loci monacho editus* dans le manuscrit *H* (XI^e s.), titre qui reflète assez bien le contenu de l'œuvre. Celle-ci esquisse en effet une rapide histoire des origines du monastère de Luxeuil, en mettant l'accent sur les 2^e et 3^e abbés, Eustase et Walbert ; les chapitres 14 à 21 sont une succession de Miracles accomplis grâce à Walbert, auquel est associé Eustase au chapitre 18. Le manuscrit *L* (XI^e s.), en revanche, intitule *vita* la partie consécutive au prologue, tandis que *M* (XII^e s.), après avoir suivi *L* dans le titre du prologue (*Incipit prologus sancti Walberti abbatis et confessoris*), omet de titrer la partie narrative. Le genre de cette œuvre est donc mal défini ; il hésite entre *vita* et *miracula*.

Pour ce qui est de l'auteur, le manuscrit *H*, on vient de le voir, donne « Adson, moine de Luxeuil », identification qui se déduit de la *salutatio* du prologue et de sa première phrase :

« A la sainte assemblée des moines de Luxeuil, Adson, appelé aussi Hemiric¹¹⁶, abbé de nom mais pas de mérite, donne le salut perpétuel dans le Seigneur Christ. J'ai souvent réfléchi et pensé, à voix haute ou silencieuse, à la façon dont je

¹¹³ - *De diversis casibus*, chap. 11 (voir *supra*) et chap. 1. Pour Manitius, t. 2, p. 437, Adson est devenu abbé de Saint-Bénigne en 990, et c'est à ce moment-là qu'il aurait écrit la Vie de Berchaire (il n'y a pas d'argumentation).

¹¹⁴ - Voir D. Verhelst, CC CM 45, p. 4.

¹¹⁵ « ... quia hic omni felicitate felix multorum sanctorum gesta scriptis depinxit propriis... » (chap. 11).

¹¹⁶ - *Adso qui et Heimiricus*. Le moins bon des trois manuscrits conservés (*M*) donne *Heinricus* : voir *infra*, p. 72. L'édition de Holder-Egger porte la graphie *Hemiricus*, à juste titre corrigée par Krusch en *Heimericus*, leçon des manuscrits *H* et *L* (B. Krusch ed., *Ionae Vitae sanctorum Columbani, Vedasti, Iohannis*, MGH, SRGerm. in usum schol., 37, p. 85, n. 2).

pourrais être utile et profitable au monastère auquel je me rappelais avoir été confié par mes parents, et où j'avais acquis les premiers rudiments de mon tout jeune apprentissage... »

Dans cet Adson, élevé à Luxeuil et devenu abbé, certains refusent de voir l'abbé de Montier-en-Der, en raison de l'usage du deuxième nom Heimiricus. Celui-ci peut pourtant s'expliquer de diverses manières, et il n'est pas un obstacle sérieux à l'attribution du texte à l'abbé de Montier-en-Der. Puisque le diminutif Adson a été porté par une quantité importante de clercs et de laïcs, le second nom peut avoir eu pour rôle de dissiper l'homonymie à un moment ou à un autre de la vie d'Adson. *Heimiricus* est formé sur le lemme *Haimi*, dont le sens étymologique, d'après Förstemann¹¹⁷, est *domus* (*Heim* en allemand moderne). Il se rattache aux noms Haimo, Haimirich, Hemric, Heimeric et Heinric(h).

Pour prendre quelques exemples très proches, qui montreront que ces doubles noms ne sont pas rares, l'abbé de Gorze Immo (982-ca 1015), dont le nom est lui aussi un diminutif, semble avoir été désigné sous le nom d'Ermenfried dans le cartulaire de l'abbaye¹¹⁸ ; par ailleurs l'abbé de Montier-en-Der ordonné à Rome par Léon IX reçoit de lui son *cognomen*, Bruno, par lequel il est désigné sur la liste abbatiale¹¹⁹. Il est fort possible qu'*Heimiricus* soit le nom sous lequel Adson était connu à Luxeuil.

On a aussi interprété abusivement la *salutatio* du prologue, en voulant y voir la preuve que l'auteur du texte serait un abbé de Luxeuil, homonyme de celui de Montier-en-Der. Cette théorie ne résiste pas à l'examen. En effet l'expression *nomine abbas*, employée dans la *salutatio*, n'implique nullement que l'auteur ait été abbé de Luxeuil. On notera que le copiste de *H* ne s'y est pas trompé, qui identifie Adson comme moine de Luxeuil, et non comme abbé. D'autre part, s'il est vrai que tout au long de la *vita* l'hagiographe s'inclut dans la communauté des moines pour lesquels il écrit, on peut attribuer ce sentiment d'appartenance non à quelque improbable abbé de Luxeuil, mais à l'ancien élève du monastère que fut l'abbé de Montier-en-Der. D'ailleurs dans un même mouvement d'identification, Adson s'inclut aussi au nombre des moines de Saint-Basle¹²⁰, Saint-Mansuy¹²¹, et de Montier-la-Celle¹²², prenant le point de vue collectif de ses lecteurs et de ses auditeurs, au lieu de son point de vue personnel d'écrivain. Cet usage littéraire s'explique d'autant mieux que ces textes étaient destinés à être lus à voix haute, par et devant les moines eux-mêmes, au monastère ou à l'église. Enfin et surtout, si l'auteur de l'ouvrage était un abbé de Luxeuil, on ne voit pas quel destinataire pourrait se cacher derrière l'expression *vestra paternitas* au chap. 2. Il convient du même coup

¹¹⁷ *Altdeutscher Namenbuch*, Bonn, 1900-1916, p. 731-734. Voir aussi M.-Th. Morlet, *Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI^e au XII^e siècle*, t. 1, 1968, p. 122.

¹¹⁸ - Bulst, p. 86, n. 24.

¹¹⁹ - *De diversis casibus*, chap. 12.

¹²⁰ - *Vita s. Basoli*, chap. 4, l. 97 : « ... ante corpus eius excubias agimus ».

¹²¹ - *Vita s. Mansueti*, chap. 21, l. 740-741 : « ... frequentissime hoc angore pressos aspeximus sancti pontificis auxilium implorasse ; si cupimus huius nostri protectoris meritis provehi... » :

¹²² - *Vita s. Frodoberti*, chap. 11, l. 282-284 : « quod quia in archiuis coenobii nostri usque hodie continetur » ; chap. 36, l. 855-856 : « qui nobis sibi famulantibus... ».

de renoncer à l'idée que l'abbé de Montier-en-Der aurait été aussi abbé de Luxeuil¹²³.

Aucun argument de critique externe ne s'oppose donc à la restitution de la Vie de Walbert à Adson de Montier-en-Der. Certes les homonymes sont nombreux, comme nous l'avons vu plus haut, mais il serait assez étonnant que parmi eux ait figuré un hagiographe, et surtout un hagiographe qui écrive en tout point comme l'abbé de Montier-en-Der. En effet la facture générale de la Vie de Walbert est apparentée à celle des quatre œuvres hagiographiques que le *De casibus* lui attribue : l'ouverture en forme de lettre dédicatoire rappelle la *Vita Mansueti* ; on y retrouve les *topoi* des autres textes : devoir de mémoire envers les saints patrons, obligation d'obéissance, humilité feinte, etc...¹²⁴. La partie biographique (chap. 4-9) est conforme à la topique adsonienne : origine noble, sainteté précoce, vocation affirmée par un miracle, mort glorifiée par des miracles ; les miracles s'enchaînent en petites séquences narratives de longueur régulière. Tout cela est évidemment banal et permet tout juste d'établir la vraisemblance de l'attribution. Ce qui l'est moins, c'est que la Vie de Walbert partage avec la Vie de Berchaire des erreurs historiographiques étonnantes : au chap. 11 de la Vie de Walbert sont confondues deux générations de rois carolingiens¹²⁵ ; dans le chap. 6 de la Vie de Berchaire une phrase très obscure fait de Thierry, petit-fils de Brunehaut, le « fils de Sigebert » alors qu'il en est le petit-fils, rend incompréhensible les liens de parenté évoqués, et déforme totalement les circonstances de l'exil de Colomban¹²⁶. La parenté de ces erreurs est un argument de plus en faveur de l'identité des auteurs de ces deux textes.

S'ajoutent à cela un certain nombre d'autres critères littéraires et linguistiques. Le monastère de Luxeuil est évoqué au chap. 3 en des termes voisins de ceux du chap. 5 de la Vie de Frodobert et du chap. 6 de la Vie de Berchaire ; les trois passages ne sont pas démarqués l'un de l'autre, mais constituent des variations libres sur un thème identique - la renommée que valent à Luxeuil l'efficacité de son organisation, la règle colombanienne, sa ferveur religieuse et la qualité de l'enseignement dispensé -, ce qui plaide pour la thèse d'un auteur unique plutôt que pour l'emprunt :

Vita Walberti, 3 et 6

Vita Frodoberti, 5

Vita Bercharii, 6

¹²³ - L'existence d'un abbé de Luxeuil du nom d'Adson n'est pas attestée de façon sérieuse par les listes abbatiales. La première mention d'une telle liste se trouve précisément dans le texte même de la *Vita s. Walberti*, où l'auteur déclare que le catalogue des abbés de Luxeuil qu'il utilise s'interrompt à Melinus chap. 10, l. 234). Bien que les plus anciennes histoires manuscrites de l'abbaye, qui ne nous sont parvenues que dans des copies d'érudits des XVII^e et XVIII^e siècles, prétendent reposer sur des catalogues abbatiaux, et bien qu'elles mentionnent un Adson parmi les abbés de Luxeuil, étant donné l'âge de ces listes, on est en droit de penser que ce nom n'y a été inséré que tardivement, peut-être précisément par un contresens induit par l'*incipit* de la *Vita s. Walberti*. Tous ces renseignements m'ont été aimablement communiqués par G. Moysse : qu'il trouve ici l'expression de ma vive gratitude. Peut-être une partie du titre de la *Vita s. Walberti* dans le manuscrit de La Haye (originaire de Saint-Bertin) : *auctore Adsone monacho eiusdem loci* a-t-il favorisé l'erreur (de simple moine on serait passé à abbé).

¹²⁴ - Voir notre annotation de la Vie de Walbert, *infra*, p. 89, et le tableau synoptique dans « Adson hagiographe », p. 132-133.

¹²⁵ - Voir *infra*.

¹²⁶ - Voir l'annotation de la Vie de Berchaire, *infra*.

quibus optime institutis (3)		districtior institutio
in sapientie doctrina (3)	in perfectione doctrine	studium sapientie
	erat pene singulare	nomen singulare habens
in omni sanctitate... et religione (3)	in religionis apice	fama religionis
		in divine uenerationis cultibus
discipline beati patris Columbani (3)		beati Columbani districtis... regulis
regulari ordine districtius erat (6)		
sescentorum ferme monachorum Luxouiensium (3)		congregato fidelium numero
numero monachorum (6)		sexcentorum ferme monachorum

Il y a également un écho entre la l. 430 de la Vie de Mansuy (*deus admirabilis in sanctis suis* [Ps. 67, 36]) et la l. 30 de la Vie de Walbert (*qui est gloriosus in sanctis suis et admirandus in cunctis operibus suis*). On peut noter aussi l'emploi du verbe *protelare*, relativement rare, dans la *V. Walberti* (l. 283 au sens de « retarder », « remettre à plus tard ») et dans la *V. Mansueti* (l. 293, au sens d'« étendre », « agrandir »), et deux emplois très voisins du verbe *se ingerere* (« s'imposer »)¹²⁷. Le mot *loculus* (« cerceuil, tombe »), attesté chez Pline puis en latin chrétien (en particulier dans la Vulgate) mais resté relativement peu fréquent, se trouve dans les Vies de Walbert (l. 384 et 437), Frodobert (l. 551, 723) et Mansuy (l. 995). L'image savante de la « lettre de Pythagore » s'accorde d'autre part avec les réminiscences antiques du paratexte de la Vie de Basle et avec le poème didactique d'Adson sur l'esprit rude et l'esprit doux. L'insertion de documents diplomatiques sous forme de « sommaires » ou résumés est commune aux Vies de Frodobert, Mansuy, Berchaire et Walbert¹²⁸.

Sur le plan stylistique¹²⁹, on relève, dans la Vie de Walbert, autant que dans les œuvres pour lesquelles la paternité d'Adson est assurée, certaines expressions contournées, proches du maniérisme. La prose rimée y est utilisée tout du long, comme dans les autres œuvres, et une enquête sur la pratique du cursus se solde par un résultat convaincant : Adson se distingue par un goût marqué pour le cursus velox, suivi par le trispondaïque, la somme des deux représentant environ 60% des fins de phrase dans la Vie de Walbert comme dans les autres œuvres¹³⁰.

Avec la *Vita Walberti* nous sommes donc devant un texte hagiographique dont l'auteur se nomme lui-même Adson dans sa dédicace, et qui sur le plan litté-

¹²⁷ - *V. Frod.*, l. 708-709 : « Intellectum est ab omnibus sacri uirtute corporis eum fuisse repulsum, quod pie querentibus ultro se uidebatur ingerere » et *V. Walb.*, l. 317-319 : « Cuius rei experimentum se ultro ingerit, si consideretur uirtutis eius potentia, quam frequenter ostendit. »

¹²⁸ - Voir par exemple au chap. 17 de la *Vita Mansueti* une transposition de l'acte de fondation (perdu) de l'abbaye de Saint-Mansuy ; au chap. 16 de la *Vita Bercharii* l'acte de fondation (également perdu) de Montier-en-Der ; au chap. 11 de la *Vita Frodoberti* l'acte de confirmation des biens de Montier-la-Celle ; au chap. 13 du même texte l'évocation de donations, comme dans la *Vita Walberti*, chap. 7, avec mention de la menace d'anathème.

¹²⁹ - Pour le détail de l'étude stylistique, voir *infra*.

¹³⁰ - La *Vita Basoli* fait exception, les différents types de cursus s'y répartissant de façon quasiment égale. Le cursus est étudié en détail *infra*.

raire est nettement apparenté à l'œuvre de l'abbé de Montier-en-Der. Mieux : le chroniqueur médiéval, qui omet la Vie de Walbert dans sa liste des œuvres de l'abbé de Montier-en-Der, évoque néanmoins l'enfance studieuse d'Adson à Luxeuil, en des termes peut-être inspirés par cette préface ; dans ce cas l'auteur en était à ses yeux Adson de Montier-en-Der :

De diversis casibus, c. 10
AASS, OSB, t. II, p. 848

Vita Walberti (préface)

Luxovio diversis studiis litteratoriae artis a parentibus traditus primaevi tyrocinii iuvenissimum imbutus, quem in primaeva flore nilia rudimenta inter pitagoricae litterae iuventutis affluentem verbo sanctae eruditionis cum puritate vitae innocentis...

Il est possible que *puritas vitae innocentis* soit une glose de l'image de la lettre de Pythagore (Y), supposée désigner le choix devant lequel est placé tout enfant à l'âge de la puberté : d'un côté la voie étroite de l'innocence, de l'autre celle de la perte (voir *infra*, notre annotation de la *V. Walberti*). Si ce rapprochement paraît forcé, reste que le chroniqueur avait au moins une source externe attestant l'enfance luxovienne d'Adson de Montier-en-Der, ce qui rend quasiment évident le fait qu'Adson soit l'auteur de la Vie de Walbert : l'existence de deux hagiographes homonymes, tous deux abbés et tous deux élevés à Luxeuil, dont le style est en tous points comparable, est une invraisemblance. Il est difficile en revanche d'avancer une date de composition pour cette œuvre ; en tout état de cause celle-ci se place après 968, Adson étant déjà abbé. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*¹³¹ (t. V, 1742), sans en donner la raison, considèrent cette œuvre comme la dernière d'Adson avant la Vie de Berchaire¹³². Les chiffres concernant le cursus, et les observations stylistiques que nous avons pu faire, ne donnent pas de quoi conclure nettement sur ce point, mais il nous semble néanmoins que la Vie de Walbert marque une transition entre la Vie de Frodobert, où Adson évite les fins de phrase dépourvues de cursus (il n'y en a que 2,15%), ainsi que, dans une moindre mesure, le cursus tardus (10,10%), alors que dans les Vies de Mansuy, Basle et Berchaire, les fins de phrase dépourvues de cursus sont plus nombreuses (respectivement 9,4%, 15,45% et 14%) et le cursus tardus en nette augmentation (respectivement 14,5%, 24,20% et 14%) : or la Vie de Walbert contient 5,7% de phrases dépourvues de cursus, et 11% de cursus tardus, ce qui sur ce plan la positionne plutôt du côté de la Vie de Frodobert, que nous avons considérée comme sa première œuvre en nous basant sur des critères littéraires et historiques.

Attributions erronées ou douteuses

Seront examinées ici certaines attributions de textes hagiographiques - mentionnées dans le premier tome de la *Clavis scriptorum latinorum medii aevi*, *Aucto-*

¹³¹ - T. 5, 1742, p. 488.

¹³² - Si l'on suit le *De diversis casibus* et que l'on admette que la Vie de Basle ait été commandée par Gerbert déjà archevêque de Reims, il faut dater ce texte de 991, et faire de celui-ci le dernier avant la Vie de Berchaire. Mais les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* jugent erronée l'affirmation du *De casibus*.

*res Galliae (735-987)*¹³³ - qui, contrairement aux deux précédentes, ne reposent sur aucun élément probant de critique interne ou externe, et qui doivent donc être négligées jusqu'à plus ample informé. Elles relèvent d'un effet d'attraction bien connu des historiens de la littérature : la conjonction, dans un même milieu, d'un hagiographe patenté comme Adson, et d'un grand nombre d'œuvres anonymes traitant des sujets extrêmement proches des siens, a poussé irrésistiblement quelques éditeurs anciens à les lui attribuer indûment ; ces attributions, qui avaient eu une certaine fortune, ont d'ailleurs déjà toutes été récusées, et il suffira donc de faire une mise au point définitive. Une attribution toute récente, celle de la Vie de sainte Clotilde, est en revanche beaucoup plus délicate à traiter.

Les Miracula sancti Apri (BHL 618)

Jamais les *Miracula s. Apri* n'ont circulé sous le nom d'Adson au Moyen Age, et ils ne figurent pas dans la liste fournie par le *De diversis casibus*. Ils lui ont néanmoins été attribués par Martène et Calmet¹³⁴, sans autre argument précis qu'une vraisemblance stylistique – indiscutable, mais insuffisante sur le plan de l'argumentation - et historique ; des critiques modernes ont fait chorus¹³⁵. Il est vrai que, comme on l'a dit plus haut, Adson fut écolâtre à l'abbaye Saint-Evre de Toul. Il est par ailleurs l'auteur de la Vie de saint Mansuy ; or des liens étroits unissent les abbayes Saint-Evre et Saint-Mansuy de Toul : la seconde vécut un temps dans la dépendance de la première, jusqu'à ce que l'évêque Gérard entame à son égard une politique de relance. Par ailleurs plusieurs textes hagiographiques associent les saints patrons de ces abbayes, tous deux évêques de Toul¹³⁶. On comprend donc aisément qu'on ait été conduit à attribuer au seul auteur connu des textes sensiblement contemporains et d'une inspiration aussi voisine.

C. Suyskens¹³⁷ et G. Waitz¹³⁸ avaient déjà tenté de récuser cette attribution en faisant valoir une impossibilité chronologique. En effet l'auteur des Miracles est un moine de l'abbaye Saint-Evre, comme en attestent les chap. 11 (*apud nos*) et 13 (*nobis synaxim agentibus*). On peut d'autre part fixer un premier *terminus post quem* de la rédaction du texte à l'année 978, date de l'élévation des reliques de saint Evre par l'évêque de Toul Gérard, mentionnée au chap. 30. Or en 978 Adson est abbé de Montier-en-Der et non moine à Toul.

Cette argumentation, imparable à première vue, est considérablement affaiblie par la remarque que nous avons faite à propos de la *Vita s. Walberti* : appelé par ses commanditaires à rédiger les *vitae* et *miracula* de saints patrons de monastères auxquels il n'appartient pas, Adson choisit en général de prendre le point de vue du lecteur, et de s'inclure dans la communauté des moines ; il emploie donc volontiers la première personne du pluriel, qui pourrait d'ailleurs d'autant mieux se justifier dans le cas présent qu'Adson avait appartenu jadis au monastère toulousain.

¹³³ - Turnhout, 1994, p. 45-54.

¹³⁴ - Voir AASS, Sept. t. V, p. 56.

¹³⁵ - Par exemple R. Konrad, *De ortu et tempore Antichristi*, p. 24.

¹³⁶ - Le prologue en vers de la *Vita s. Mansueti* d'Adson (l. 58 : « Par sit Aper socius nostra iuuando tuus. ») ; le chap. 18 de la *Vita s. Gerardi* par Widric (MGH, SS, IV, p. 501). Un miracle relaté en 1049 par Pierre, diacre de l'Eglise de Rome (voir AASS, Sept., t. 1, p. 653-654) présente les deux saints comme rivaux.

¹³⁷ - AASS, Sept. t. V, p. 56.

¹³⁸ - MGH SS IV, p. 489.

Néanmoins la faiblesse des arguments de Suyskens et Waitz ne conforte d'aucune façon l'hypothèse de Martène et Calmet, rendue caduque par une autre impossibilité chronologique : le dernier chapitre des *Miracula s. Apri*, après un éloge de l'évêque de Toul Gérard¹³⁹, relate ses faits et gestes par des verbes à l'imparfait et au plus-que-parfait. On imagine mal un auteur faire entièrement au passé l'éloge d'un personnage vivant, et si cela était, l'usage latin appellerait plutôt le parfait que le plus-que-parfait. C'est pourquoi il est plus que probable que les Miracles aient été rédigés après la mort de Gérard, en 994 : c'est là la principale raison pour renoncer à la candidature d'Adson, qui à cette date était mort depuis deux ans.

L'auteur des *Miracula s. Apri* et de la *Vita s. Apri prolixior* (BHL 616) étant le même¹⁴⁰, il faut également récuser l'attribution à Adson de ce dernier texte, proposée récemment par V. Valcarcel¹⁴¹. D'ailleurs si la facture générale des Miracles de saint Evre est tout à fait comparable à celle des œuvres d'Adson, la *vita*, en revanche, par son caractère fortement parénétiq ue et homilétique, tranche considérablement par rapport à elles. Enfin la technique de réécriture adoptée par l'hagiographe de la *vita s. Apri prolixior* réécrivant la *brevior* (BHL 617) - à savoir une conservation de tout l'hypotexte narratif avec injection de blocs nouveaux à caractère métatextuel - est également étrangère à ce que fait Adson remployant la *Vita s. Nivardi* ou réécrivant la *Vita s. Basoli*.

Les *Gesta pontificum Tullensium*.

Dom Calmet avait jadis soutenu l'idée qu'Adson était l'auteur des premières notices des *Gesta pontificum Tullensium*, jusqu'à Gauzelin inclus¹⁴², et sa position avait été jugée tenable par les auteurs du *Dictionnaire de Théologie catholique*¹⁴³. Il y a en effet de fortes analogies entre la *Vita s. Mansueti* d'Adson et la notice consacrée au premier évêque de Toul dans les *gesta*, tout comme il y en a de troublantes entre la notice de saint Evre et la *Vita* et les *Miracula s. Apri* anonymes. Mais d'une part on vient de voir qu'Adson n'était pas l'auteur de ces deux monuments hagiographiques ; d'autre part, sur la base d'arguments codicologiques et stylistiques, on s'accorde à penser aujourd'hui que les *Gesta episcoporum Tullensium*, sous la forme que nous leur connaissons, sont l'œuvre d'un rédacteur unique, qui par conséquent ne peut pas être Adson, puisqu'elle se termine avec la mort de l'évêque Pibon, en 1107. La date de rédaction la plus vraisemblable est celle que propose G. Waitz¹⁴⁴, mais quoi qu'il en soit, la position de J. Dahlhaus, qui distingue deux phases de rédaction, dont la première daterait du vivant du pape Léon IX et la seconde des premières années du XII^e siècle¹⁴⁵, ne laisse elle non plus aucune place à l'hypothèse d'une participation d'Adson. Enfin celle-ci est encore infirmée

¹³⁹ - Ce passage a été coupé dans les AASS : voir *t. c.* p. 78, *a*.

¹⁴⁰ - Voir M. Goulet, « Les dossiers hagiographiques du diocèse de Toul » (Sources Hagiographiques de la Gaule), dans M. Heinzelm ann dir., *L'hagiographie du haut moyen âge en Gaule du Nord : manuscrits, textes et centres de production*, Sigmaringen, 2001 (Beihefte der Francia 52), p. 11-89, spéc. p. 35-42.

¹⁴¹ - V. Valcarcel, *La Vita Dominici Siliensis de Grimaldo*, Logroño, 1982, p. 93.

¹⁴² - C'est-à-dire des 32 premiers chapitres de l'édition de G. Waitz, MGH, SS, VIII, p. 631-648.

¹⁴³ - T. 1, 1930, p. 464.

¹⁴⁴ - MGH, SS, VIII, p. 631. Voir aussi M. Manitius, t. 2, p. 434-435.

¹⁴⁵ - J. Dahlhaus, « Zu den Gesta episcoporum Tullensium », dans : *Papstgeschichte und Landesgeschichte, Festschrift für H. Jakobs zum 65. Geburtstag*, Cologne / Weimar / Vienne 1995, p. 177-194 (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte, 39), spéc. p. 191-193.

par le renvoi fait par Adson, dans la *Vita s. Mansueti*, à une version ancienne des *gesta*, que nous ne connaissons plus. Les ressemblances entre les *Gesta* et la *Vita s. Mansueti* s'expliquent d'une part par l'existence de cette source ancienne à laquelle ont puisé ces deux textes, d'autre part parce que le remanieur des *Gesta* y a intégré des emprunts à Adson¹⁴⁶.

La *Vita sanctae Chrothildis reginae* (BHL 1785)

Il y a quelques années, K.-F. Werner a proposé d'attribuer à Adson la Vie de Clotilde au nom d'un certain nombre de vraisemblances historiques, dont j'ai déjà dit qu'elles n'emportaient pas ma conviction¹⁴⁷, et que l'on peut trouver d'autant plus insuffisantes qu'elles ne sont corroborées par aucun argument philologique¹⁴⁸. Or sur le plan littéraire, la Vie de Clotilde, dont les deux premiers tiers (chap. 1-10) sont un démarquage du *Liber Historiae Francorum* et la deuxième partie (chap. 11-14) une liste des fondations monastiques de la sainte, est extrêmement éloignée de la technique habituelle d'Adson : ni le paratexte (c'est-à-dire les prologues et préfaces), ni le texte, ne se rapprochent de celui des autres œuvres. En effet tous les prologues d'Adson, y compris celui du Traité sur l'Antichrist, adoptent la forme d'un discours métatextuel, autrement dit d'un commentaire fait par l'hagiographe sur sa propre démarche littéraire ; on y trouve ainsi des dédicaces, des *topoi* divers (humilité, obéissance), des déclarations d'intention, des éclaircissements sur les sources utilisées, etc.¹⁴⁹ Au contraire le prologue de la *Vita s. Chrothildis* est constitué d'une évocation antinomique de la Jéricho terrestre et de la Jérusalem céleste : on n'y retrouve aucun des éléments précédemment cités. Par ailleurs dans la Vie de Berchaire, au moment où il évoque succinctement la légende de la déposition miraculeuse de l'ampoule contenant le saint chrême du baptême de Clovis, Adson renvoie à la Vie de saint Remi par Hincmar¹⁵⁰, dans laquelle n'a pas du tout puisé l'auteur de la Vie de Clotilde, ce dernier relatant d'ailleurs qu'une colombe apporta non pas une ampoule mais deux : les deux traditions paraissent totalement étrangères l'une à l'autre. Enfin, bien que la prose de la Vie de sainte Clotilde soit rimée comme celle d'Adson, le style est assez différent : les phrases sont plus courtes dans l'ensemble, le lexique beaucoup moins varié que celui des autres textes

¹⁴⁶ - Voir M. Goulet, « Les Vies de saint Mansuy (Mansuetus), premier évêque de Toul. Aperçu du dossier et édition critique des textes inédits », *Analecta Bollandiana*, 116 (1998), p. 57-105.

¹⁴⁷ - M. Goulet, « Adson hagiographe », p. 110-113. W. Berschin, *Biographie und Epochenstil im lateinischen Mittelalter*, Stuttgart, t. 4, 1999, p. 222 ne fait aucun cas lui non plus de cette attribution.

¹⁴⁸ - L'idée fait son chemin néanmoins : la formule de la *Clavis scriptorum latinorum medii aevi, Auctores Galliae (735-987)*, t. 1, p. 51-52, qui prend acte de la proposition de K.F. Werner de « restituer » le texte à Adson, est passée dans la traduction française du manuel de littérature latine médiévale de F. Brunhölzl : voir F. Brunhölzl, *Histoire de la littérature latine du Moyen Age II. De la fin de l'époque carolingienne au milieu du XIe siècle*. Traduit de l'allemand par H. Rochais. Compléments bibliographiques par J.-P. Bouhot, Turnhout, p. 322. Chez M. Rouche, « Berchaire et Adson, ou le refus eschatologique du pouvoir », dans *Les moines du Der...*, p. 18, le pas est définitivement franchi : Adson, dit-il, « qui a écrit la Vie de sainte Clotilde... ».

¹⁴⁹ - Voir M. Goulet, « Adson hagiographe », p. 132-134.

¹⁵⁰ - *Vita Bercharii*, chap. 9, l. 268-275 : « Quod olim quidem tempore scilicet Francorum Chlodouei magni principis, quem beatus Remigius apostolica auctoritate et predictus et probatus doctrina et uirtutibus magnificus, cum suo exercitu, ut in gestis eius legitur, angelico ministerio sacro crismate aque regenerantis illinierat, idem pater mirificus non modice quantitatis pretio adquisierat ac remensem ecclesiam, cui auctore deo presidebat, heredem constituerat. »

d'Adson, l'expression est beaucoup plus fruste¹⁵¹. Aucun philologue ne songerait à rapprocher les deux écritures.

3. Présentation littéraire de l'œuvre hagiographique

Son passé d'écolâtre donnait à Adson les qualités nécessaires au métier d'hagiographe, bien que, par de nombreux côtés, il illustre une tendance « populaire » de l'hagiographie : si on la compare aux grandes œuvres clunisiennes, dont les ambitions intellectuelles ou spirituelles sont patentes, l'œuvre hagiographique d'Adson se caractérise par le goût du fabuleux et l'abondance des miracles. Après un prologue alimenté par la topique traditionnelle (appel au secours divin pour triompher d'une charge démesurée ; protestations d'incompétence et d'obéissance ; humilité feinte...), toutes les *vitae* se conforment à un même schéma de base : 1) naissance du saint dans une famille aristocratique ; 2) éducation et prise en charge par un père spirituel¹⁵² ; 3) départ ; 4) prédications et miracles ; 5) fondations ; 6) mort et miracles posthumes. L'essentiel du récit est constitué d'épisodes plus ou moins merveilleux, pouvant former un véritable « conte hagiographique » comme la Vie de saint Mansuy. Les éléments parénétiques et les commentaires y prennent peu de place par rapport aux passages narratifs. Toutes les œuvres sont des Vies de saints fondateurs, morts depuis plusieurs siècles, et dont personne ne sait rien ou presque.

Aussi Adson réutilise-t-il et réécrit-il avec plus ou moins de liberté des sources antérieures, la plupart du temps d'origine locale, que ce soient des martyrologes, des listes abbatiales ou épiscopales, des chartes ou des textes hagiographiques ; pour le reste il brode au gré de son imagination. Son idée est manifestement de fournir à ses commanditaires des textes destinés à valoriser les origines de la communauté, dans une pratique de lectures quotidiennes. Car ce sont aussi, paradoxalement, des saints récents, et dont le culte demande par conséquent un peu de publicité : Basle est le seul à figurer au martyrologe d'Usuard.

Lorsque l'on considère les erreurs historiques commises par Adson¹⁵³, on peut s'interroger sur ses défaillances. Ainsi dans la Vie de Berchaire il déforme, ou tout au moins il embrouille, tout ce qui concerne Brunehaut (l. 165-169), bien que Jonas de Bobbio lui eût fourni, s'il avait lu attentivement les chap. 18-19 du premier livre de la *Vita Columbani*¹⁵⁴, des données historiquement exactes, reprises par le Pseudo-Frédégaire. Or dans la même Vie de Berchaire, le miracle de la cervoise (l. 226-237) est issu tout droit de Jonas lui aussi et, qui plus est, il est situé

¹⁵¹ - Ces critères apparaissent peut-être un peu impressionnistes. Une première approche statistique des textes hagiographiques d'Adson, sur textes non lemmatisés, a été tentée par M. Dubrocard et X. Luong (Université de Nice et CNRS, laboratoire « Bases, corpus et langage ») lors d'une conférence donnée au Laboratoire de Médiévisiologie occidentale de Paris, en 1999. Ils ne permettent aucune conclusion suffisamment fiable pour l'instant, et le traitement informatique des données sera repris ultérieurement avec des critères mieux adaptés.

¹⁵² - Sur ce thème on peut consulter pour comparaison l'étude de Lutz E. von Padberg, *Heilige und Familie. Studien zur Bedeutung familiengebundener Aspekte in den Viten des Verwandten- und Schülerkreises um Willibrord, Bonifatius und Liudger*, 2^e éd. revue et augmentée, Mayence, 1997 (Quellen und Abhandlungen zur mittelhochdeutschen Kirchengeschichte, 83).

¹⁵³ - Voir M. Goulet, « Adson hagiographe », p. 124-126. É. Brouette, *DHGE*, t. 19, 1981, c. 131 (article « Frodobert ») juge Adson « savant réputé et écrivain habile, mais médiocre historien ».

¹⁵⁴ - Ed. Levison, *MGH, SRM*, 4, p. 86-87.

deux chapitres avant l'épisode de Brunehaut (I, 16)¹⁵⁵. Ce qui est remarquable dans la façon dont Adson réécrit ce miracle, c'est qu'il considère manifestement *cervisa* comme un mot à éviter : Jonas glosant le terme ainsi : *cervisam... quae ex frumenti vel hordei suco excoquitur*¹⁵⁶, Adson désigne la boisson par la périphrase *cerealis potus*, peut-être parce qu'il juge l'expression plus littéraire que le mot celtique *cer(e)vis(i)a*, mais peut-être aussi par simple souci de jouer avec son modèle.

En effet toute dimension ludique n'est pas absente de son œuvre, comme l'a montré jadis F. Brunhölzl à propos de la Vie de s. Mansuy¹⁵⁷. Il semble qu'on puisse parfois détecter chez lui de l'humour, ou tout au moins, si ce terme paraît anachronique, quelque prise de distance par rapport aux tâches qu'on lui a assignées. Certains jeux intertextuels donnent l'impression qu'Adson cherche à communiquer au lecteur de même culture que lui sa propre conscience du genre qu'il pratique. C'est flagrant dans la Vie de Berchaire, où il pastiche une situation des *Bucoliques*¹⁵⁸.

La langue et le style d'Adson, tout en restant proches de l'usage classique dans l'ensemble, manifestent une réelle recherche, pouvant aller jusqu'à l'afféterie, qui contraste avec la simplicité générale de son propos. Ce raffinement se manifeste dans le choix du vocabulaire, qui contient des mots rares en prose classique, attestés surtout chez les poètes de l'Antiquité, puis dans la langue biblique et patristique¹⁵⁹ ; un certain nombre sont d'origine grecque, et la proportion la plus élevée se trouve dans la Vie de Berchaire :

V. Frod.

l. 120	<i>iubar</i> (lumière d'un astre)	poét. fréquent en hagio. dès le X ^e s.
l. 335	<i>peroptabile</i> (très souhaitable)	mot exclusivement médiéval ¹⁶⁰
l. 402	<i>inexsuperabilis</i> (invincible)	Tite-Live, Jérôme, Paschase Radbert.
l. 437	<i>cernuus</i> (courbé en avant)	Virgile, Prudence, Ambroise, Sulpice Sévère.

V. Walberti

l. 119-120	<i>temerator</i> (violateur)	Stace, langue juridique tardo-antique
l. 155	<i>capitolium</i> (palais) ¹⁶¹	

V. Mans.

l. 268	<i>suppetiae</i> (secours)	Plaute ; Augustin.
l. 288-289	<i>gurgustium</i> ¹⁶²	
l. 301	<i>immolaticius</i> (immolé en sacrifice)	Augustin.

V. Bas.

¹⁵⁵ - *Ibid.*, p. 82.

¹⁵⁶ - *Ibid.*, p. 82, l. 5.

¹⁵⁷ - F. Brunhölzl, « Adsonis *columbinus*, oder Von der Wahrheit, vom Schwindel und von der Literatur », dans *Fälschungen im Mittelalter* (Internationaler Kongress der Monumenta Germaniae Historica, Munich, 16-19 Septembre 1986), Hanovre 1988, p. 153-163.

¹⁵⁸ - Voir M. Goulet, « Adson hagiographe... », p. 127-128.

¹⁵⁹ - En l'absence de statistiques sur le vocabulaire médiéval (hormis le *Thesaurus linguae scriptorum operumque latino-belgicorum* (VII^e-X^e s.) de Paul Tombeur, 5 vol., Bruxelles, 1986, qui répertorie environ 850 000 occurrences) la « rareté » de ces mots relève d'une simple impression et de la consultation des dictionnaires, qui pour l'époque médiévale sont très incomplets : le lecteur les soumettra à sa propre expérience des textes. Les attestations mentionnées ne sont qu'indicatives.

¹⁶⁰ - Attesté chez Heric, *mirac. Germ.* 2, 6 ; *Dipl. Otton. III*, 215, p. 626, 29 (a. 996) ; Berne, *modul. psalm.* 11, p. 108^b.

¹⁶¹ - Voir l'étude détaillée de ce mot dans l'annotation de la l. 155 de la *V. Walberti*.

¹⁶² - Voir l'étude détaillée de ce mot dans l'annotation des l. 288-289 de la *V. Mansueti*.

l. 15	<i>decusare</i>	voir <i>V. Berc.</i> , l. 24.
l. 232	<i>perfunctorius</i> (superficiel)	Ambroise.
l. 541	<i>fructum</i> (taillis)	Columelle, Solin ; Jérôme (Vulgate).
l. 572	<i>hispidus</i> (hérissé)	poét.
l. 605	<i>aggestum</i> (remblai)	Ammien Marcellin ; Vulgate.
l. 727-728	<i>sannare</i> (ricaner) ¹⁶³	Grammairiens, glossaires.
l. 979	<i>nexualis</i> (qui sert à nouer)	non attesté ¹⁶⁴
V. Berc.		
l. 24	<i>decusatus</i> (décoré)	>IX ^e s. (voir Niermeyer) ¹⁶⁵
l. 119	<i>synergus</i> (collaborateur)	non attesté ¹⁶⁶
l. 121	<i>suppar</i> (à peu près égal)	Cicéron ; Augustin ¹⁶⁷ .
l. 196	<i>scamma</i> (arène)	Jérôme, Tertullien.
l. 230	<i>liquamen</i> (le liquide)	Palladius, Columelle ; « sauce » chez Jérôme.
l. 245	<i>relidere</i> (repousser)	Salluste, Ausone, Prudence
l. 296	<i>simmistes</i> ¹⁶⁸	Jérôme.
l. 463	<i>conciuis</i>	Vulgate ; patristique.
l. 472	<i>exauditor</i> (celui qui exauce)	Vulgate, patristique.
l. 480	<i>mausoleum</i> (tombeau)	Suétone, Martial ¹⁶⁹ .
l. 580	<i>animequior</i> (résigné)	Vulgate.

Les mots techniques d'Adson ne sont pas triviaux eux non plus : ni *conduma* (« terre seigneuriale », *V. Mans.*, l. 893), ni *promptuarium* (« magasin », *V. Berc.*, l. 214-215 et 220), *duciculum* (« robinet d'un tonneau », *ibid.*, l. 221¹⁷⁰), *caliculus* (« petite coupe », *ibid.*, l. 214), *coppa* (« cuve », *ibid.*, l. 216)¹⁷¹, *apothecaria cella* (« cellier », *V. Frod.*, l. 337), *carpentum birotum* (« chariot à deux roues », *V. Walb.*, l. 471), *essor* au sens de « monture » (*ibid.*, l. 457) ne sont d'emploi fréquent ; *puteal* (*Bas.*, l. 803) est extrêmement rare.

Mais ce que l'on pourrait qualifier d'afféterie se caractérise surtout par l'alliance un peu surprenante d'un nom et d'un adjectif : par exemple, dans la *Vie de Walbert* : l. 18 *litteralis industrie traditio* (« la transmission des textes ») ; l. 111 *familiaire dampnum* (« le dommage causé au patrimoine »), qu'on rapprochera de la *Vie de Mansuy*, l. 817-818, *damni familiaris* ; « l. 122 *dampnum sociale* (« le dommage causé au troupeau », ou « la perte de leur compagne ») ; l. 217 *ob potioris preconii meritum* (« en raison de l'accroissement de sa renommée ») ; l. 489-

¹⁶³ - Si le texte est exact : certains manuscrits donnent *subsannare*, d'emploi fréquent.

¹⁶⁴ - *Nexilis* (= *qui neccitur*) est la forme classique ; *nexualis* semble formé comme *spiritualis*, forme médiévale de *spiritalis*.

¹⁶⁵ - Le mot semble d'une origine étrangère à celle du v. *decus(s)o*, « croiser », attesté en latin classique et chrétien ; il est peut-être formé sur *decus*.

¹⁶⁶ - Adson emploie ce mot dans le sens du grec *συνεργος* ; en revanche Venance Fortunat, dans la *Vie de Radegonde*, l. 13 (MGH, SRM, 2, p. 309, l. 10) emploie *synergeium* au sens de *monasterium* (littéralement : « lieu de travail en commun »).

¹⁶⁷ - Comme *synergus* un peu plus haut, le mot fait référence à l'appariement entre Berchaire et Nivard. Voir *infra*.

¹⁶⁸ - Sur ce mot, voir F. Dolbeau, « Le dossier hagiographique de saint Amé vénéré à Douai », *Analecta Bollandiana*, 97 (1979), p. 89-110, spéc. p. 92, n. 4. Fréquemment appliquée à Jean l'Évangéliste dans la poésie carolingienne, l'épithète s'applique aussi à un prêtre, parfois à un évêque, avec le sens de « confrère, coreligionnaire ».

¹⁶⁹ - Ce mot n'est rare que comme synonyme de *sepulchrum* dans un contexte chrétien.

¹⁷⁰ - Ce mot se trouve dans la *V. Columbani*, l. 16 (MGH, SRM, 4, p. 82, l. 13) : « serraculum, quem duciculum uocant ».

¹⁷¹ - Si ma conjecture est bonne.

490 *destituta solatio corporee facultatis* (« privée de l'aide de ses capacités physiques ») ; « dans la Vie de Frodobert, l. 437-438, *alienae lucraturus commercia sanitatis* (« pour procurer à l'autre la guérison en échange ») ; l. 735, *furiali pectore inflammatus* (« le cœur enflammé de colère ») ; dans la Vie de Berchaire, l. 194-195 *militie gymnasium celestis* (« le lieu d'entraînement au service céleste ») ; l. 295 *equestre vehiculum* (« une voiture tirée par un cheval ») ; l. 298 *equestris ordo* (« le convoi équestre ») ; l. 410-411 *suspecta permensione* (« après avoir évalué d'en haut les dimensions ») ; dans la Vie de Mansuy, l. 785, *rotalibus actibus* (« transports sur roues ») ; l. 791 *uotis ciuilibus* (les prières des habitants »). Dans la Vie de Basle, enfin, on trouve, l. 183-184, l'hyperbole *caritas atque dilectio apud eum perpetui fomitis perurgebat incendium* (« la charité et l'amour activaient chez lui les flammes d'un feu perpétuel ») ; l'expression, l. 745, *promiscuus sexus* (« sans différence de sexe »), synonyme plus recherché d'*uterque sexus* ; l. 996 *Troianis reuirementibus* (« si les Troyens revenaient sur terre ») est un équivalent plus original de *Troianis rediuiuis*. Tous ces tours, souvent périphrastiques, révèlent les talents d'Adson dans l'art de la substitution synonymique et de la paraphrase.

La parution récente de l'édition critique du glossaire d'Aynard¹⁷², moine et sans doute écolâtre à Saint-Evre de Toul¹⁷³, fait apparaître que certains des mots d'Adson donnés comme « rares » ci-dessus se trouvent dans ce glossaire, ouvrage que ses premières lignes datent de 969 ; or on a vu que ce n'est pas avant les années 970 que furent rédigées les œuvres d'Adson : il est très vraisemblable que l'abbé de Montier-en-Der, ancien écolâtre lui-même, ait consulté le travail de son confrère qui, d'après le contenu global, avait apparemment l'intention de collecter des termes peu fréquents. On y retrouve les mots *cernuus*¹⁷⁴, *gurgustium*¹⁷⁵, *mausoleum*¹⁷⁶, *puteal*¹⁷⁷, *suppar*¹⁷⁸, *suppetie*¹⁷⁹, *suspecta*¹⁸⁰ et *symmista*¹⁸¹, cités ci-dessus, mais aussi d'autres mots d'Adson, plus ou moins rares d'emploi, mais remarquables surtout en raison du sens particulier dont ils se voient affecter :

Glossaire d'Aynard ¹⁸²	Adson
- a caliculis est pincerna (p. 12, l. 130)	Be, 214
- actus est via ubi possunt duo carra incedere (p. 17, 205)	Ma, 785 ¹⁸⁵
- anser est occa (p. 19, l. 241)	Wa, 107

¹⁷² Aynard, *Glossario*. Edizione critica a cura di Paolo Gatti, Firenze (SISMEL), 2000 (Millennio Medievale 23. Testi 9). Voir le compte-rendu de F. Dolbeau, ALMA (2002), p. 54-57.

¹⁷³ Il affirme travailler *ad suplementum inibi degentium pusionum*.

¹⁷⁴ *Cernuus : incurvatus vel humilis* (Aynard, p. 39, l. 111).

¹⁷⁵ *Gurgustium : confectio vel interior pars gutturis vel domus pauperis* (Aynard, p. 69, 4) ; voir *supra*, n. 162.

¹⁷⁶ *Mausoleum est sepulchrum, et maxime Egiptiorum, a Mausoleo rege eorum dictum* (Aynard, p. 88, l. 50).

¹⁷⁷ *Trepalio vel puteal est locus in quo rei verberantur* (Aynard, p. 129, l. 61), ce qui correspond bien à ce qui en est dit aux l. 803-805 de la *Vita Basoli*.

¹⁷⁸ *Supar est humilis vel inferior succesor* (Aynard, p. 122, l. 129).

¹⁷⁹ *Suppetie id est auxilium* (Aynard, p. 114, l. 7).

¹⁸⁰ *Suspectus est despiciens* (Aynard, p. 118, l. 60).

¹⁸¹ *Symmista idest secretalis* (Aynard, p. 124, l. 162).

¹⁸² Pour Aynard, les renvois se font aux pages et aux lignes de l'édition de P. Gatti, pour Adson aux lignes de notre édition. En l'absence de commentaire de notre part, les mots sont employés chez Adson avec le sens indiqué par Aynard.

- apoteca est penus (p. 6, l. 2)	Cf. Fro, 337 ¹⁸⁶
- attonitus : intentus vel admiratus (p. 4, l. 12)	Fro, 423 et 754 ; Ma, 897 ; Wa, 433.
- birotum est vehiculum duas rotas habens (p. 28, l. 34)	Cf. Wa, 471 ¹⁸⁷
- conduma est cumina ¹⁸³ (p. 35, l. 57)	Ma, 893
- divortium : separatio coniugum (p. 53, l. 57)	Ba, 989 ¹⁸⁸
- energus est operator, sinergus est cooperador (p. 56, l. 13)	Be, 119
- gurgustium : confectio ¹⁸⁴ vel interior pars gutturis vel domus pauperis (p. 69, l. 4)	Ma, 288-289
- gymnus graece : latine nudus ; hinc gymnasium dicitur locus ubi pugnant oleo liti (p. 71, l. 27)	Be, 194
- serius est utilis, vel religiosus dicitur (p. 115, l. 13).	Ma, 219 ¹⁸⁹

A côté de cette recherche d'un vocabulaire rare, Adson anime son récit en y introduisant des dialogues en style direct, tout particulièrement dans la *Vita Mansueti*, et en le faisant alterner à l'occasion avec le discours indirect, comme dans la *Vita Bercharii*, l. 567. Il emploie également l'infinif de narration (*V. Basoli*, l. 347 sqq.). La longueur de ses phrases s'est accrue de la Vie de Frodobert à celle de Berchaire¹⁹⁰, ainsi que le montre le tableau ci-dessous, qui donne également des statistiques concernant les cadences rythmiques. Adson est en effet cité par Tore Janson pour l'usage original qu'il fait du cursus¹⁹¹ ; comme Janson ne s'appuie que sur la *Vita Mansueti*, nous avons complété ses statistiques par une analyse des quatre autres œuvres hagiographiques du corpus adsonien.

L'analyse du cursus, ou cadences rythmées de fins de phrases, pose de nombreux problèmes littéraires et statistiques. Sur le plan littéraire, nous ne pouvons déterminer les fins de phrase que dans les manuscrits qui nous ont transmis les textes, et qui souvent sont de plusieurs siècles postérieurs à la date de rédaction de l'œuvre : étudier le cursus d'après ces copies, c'est donc risquer d'approcher davantage la sensibilité du copiste que celle de l'auteur. On peut néanmoins adopter ici un certain optimisme quand on considère que, d'une part, nous n'avons prati-

¹⁸³ Le mot *cumina* n'est pas un lemme d'Aynard. D'après le dictionnaire de Du Cange, c'est un équivalent de *condamina* (ou *condomina*), « terre seigneuriale ».

¹⁸⁴ Cf. Aynard, p. 44, l. 179 : *conficio vel afficio* : *crucio*. *Gurgustium* est donc défini comme une torture : voir *supra*.

¹⁸⁵ Il semble toutefois qu'Adson emploie *actus* dans son sens classique de « mouvement », en particulier « mouvement d'une roue », et, par métonymie, « véhiculage », et non dans le sens proposé par Aynard.

¹⁸⁶ Adson emploie le mot comme adjectif (*apothecariam cellam*).

¹⁸⁷ Là encore, Adson emploie le mot comme adjectif (*biroto carpento*).

¹⁸⁸ Employé au sens métaphorique par Adson (« divorce entre souverains »).

¹⁸⁹ L'influence d'Aynard pourrait s'avérer là particulièrement prégnante, car cette définition éclaire considérablement l'expression *quotiens reginae seria oportuna conciderant* (*V. Mansueti*, l. 219), que dans ces conditions on pourrait traduire par : « chaque fois que la reine se trouvait avoir l'opportunité d'entretiens religieux ».

¹⁹⁰ La *Vita Mansueti* contient de longues phrases particulièrement obscures (par exemple l. 96-104, 144-151, 344-361, 384-396). A la première occurrence, J. Limpen dénonce ce défaut de structure et affirme qu'il ne perdra pas son temps à énumérer les solécismes du premier livre (AASS, Spt. I, p. 640, note c). Dans ces passages délicats, notre ponctuation est parfois différente de celle des Bollandistes.

¹⁹¹ - T. Janson, *Prose Rhythm in Medieval Latin from the 9th to the 13th Century*, Stockholm, 1975 (Studia Latina Stockholmiensia, XX), spéc. p. 56 et 110.

quement pas eu à intervenir sur la ponctuation forte des manuscrits dans notre édition et que, d'autre part, cette ponctuation forte diverge finalement assez peu d'un manuscrit à l'autre. Ce qui se passe, c'est que les copistes médiévaux ont tendance à sur-employer la ponctuation forte par rapport à l'usage moderne, et à l'employer même quand la phrase n'est pas à nos yeux syntaxiquement achevée. En fondant nos statistiques sur les seules fins de phrase syntaxiquement complètes, nous risquons donc tout au plus de négliger certaines clausules, ce qui en terme de proportions (rapport des fins de phrases rythmées par rapport au nombre total des fins de phrases) fausse moins les statistiques que l'inverse, car le cursus était moins employé avant une ponctuation faible ou intermédiaire qu'avant une ponctuation forte ; un découpage en séquences trop petites expose ainsi à comptabiliser de nombreux membres de phrases « orphelins », alors qu'un découpage en séquences trop grandes expose simplement à sous-estimer le total des clausules en nombre absolu. Nous avons donc repéré le cursus devant les ponctuations fortes, c'est-à-dire devant le point, le point d'interrogation et le point d'exclamation quand ceux-ci ne portent pas sur une seule expression¹⁹².

La seconde difficulté, sur le plan littéraire, est la divergence dans la conception même du cursus. On distingue traditionnellement les quatre clausules suivantes :

- cursus velox : accents sur les 2^e et 7^e syllabes à partir de la fin (ex. *mérui obtinere*) ;

- cursus trispondaïque (parfois appelé dispondaïque) : accents sur les 2^e et 6^e syllabes à partir de la fin (ex. *sacramenta prouoc rent*) ;

- cursus planus : accents sur les 2^e et 5^e syllabes à partir de la fin (ex. *patenter ostende*) ;

- cursus tardus : accents sur les 3^e et 6^e syllabes à partir de la fin (ex. *inniterentur collégiis*).

Janson a affiné cette approche, en distinguant pour chacun de ces types, en fonction du nombre de syllabes du dernier mot de la clausule, une forme dominante et des variantes. Ainsi la forme dominante du cursus velox est un mot final de 4 syllabes précédé d'un mot proparoxyton (l'exemple que nous avons donné), mais on peut trouver aussi, au lieu du quadrisyllabe final, un monosyllabe (souvent une préposition) suivi d'un trisyllabe, ou encore deux dissyllabes, etc.¹⁹³. La longueur du mot final détermine évidemment la place de l'accent dans le mot précédent. Si l'on abrège en pp 4p la forme dominante du cursus velox (un quadrisyllabe final paroxyton précédé d'un proparoxyton), les variantes possibles se représentent ain-

¹⁹² - Par exemple après « quid plura ? », « mirum dictu ! », dans les phrases à interrogations multiples, etc... Un petit flottement se produit dans les fins de phrase introduisant un discours direct, qui tantôt sont syntaxiquement complètes, tantôt appuyées sur la suite de la phrase. La fréquence du discours direct dans la *Vita Mansueti* explique sans doute en partie la différence entre nos chiffres et ceux de Janson, qui s'appuie sur le texte de la Patrologie latine : il compte 244 fins de phrases, contre 279 en ce qui nous concerne. Ses pourcentages sont néanmoins extrêmement proches des nôtres : - cursus velox : Janson 32% contre 36,20% ; cursus trispondaïque : Janson 25,50% contre 25% ; cursus planus : Janson 12,70% contre 14,90% ; cursus tardus : Janson 13,10% contre 14,50%.

¹⁹³ - Le système a été exposé de manière remarquablement claire et synthétique, à partir de T. Janson, par A.- M. Turcan-Verkerk et Ph. Verkerk, « Un programme informatique pour l'étude de la prose rimée et rythmée », *Le médiéviste et l'ordinateur*, 33 (printemps 1996), p. 41-48 (consultable sur Internet, sur le site Ménéstrel). Nous leur empruntons certains exemples.

si : **1)** pp 1+3p (*remuneratio de labore*) ; **2)** pp 2+2 (*litteras uobis mando*) ou pp 1+1+2 (*facere que sint grata*) ; **3)** p 5p ou p 1+(1+3) (*in rebus uel in persona*). Chacun des quatre types de cursus présente trois variantes secondaires à côté de sa forme principale.

Ces schémas permettent une étude très fine des clausules¹⁹⁴, mais ils dispersent aussi les résultats. On peut d'ailleurs se demander si pour un auteur du X^e siècle les variantes du cursus étaient perçues de manières différentes, autrement dit si le nombre de temps faibles entre les temps forts - ou, si l'on préfère, la place de l'accent dans la clausule considérée comme un tout - n'importait pas davantage que la place des accents au sein de chaque mot¹⁹⁵. Toujours est-il que nous avons choisi de présenter nos résultats selon la conception « classique » du cursus, certes plus grossière, mais apte à faire apparaître plus nettement certaines tendances.

L'étude du cursus, en particulier la méthode de comptage adoptée par Janson, pose enfin des problèmes d'ordre statistique, que l'auteur lui-même a bien exposés dans son livre. Ces problèmes émanent majoritairement du fait que Janson compare la « fréquence réelle » du cursus, telle qu'elle est observée dans les textes, à sa « fréquence attendue », calculée en appariant tous les derniers et avant-derniers mots des phrases pour chiffrer les probabilités que le cursus apparaisse « par hasard » : si l'écart entre la fréquence réelle et la fréquence attendue est important, on peut dire que le cursus était recherché, ou évité. Le défaut de cette méthode réside évidemment dans le choix des deux derniers mots du texte, auquel Janson s'est limité pour des raisons pratiques¹⁹⁶, mais qui surdéterminent le calcul de la fréquence attendue. Nous nous sommes quant à nous limitée à une comparaison entre les fréquences réelles, qui ne nous paraît pas beaucoup moins fautive statistiquement qu'une comparaison entre des écarts évalués de façon approximative¹⁹⁷.

Les résultats obtenus se présentent ainsi :

Vies de	Frodoberth	Walbert	Mansuy	Basle	Berchaire
Nbre de phrases	239 (-2) ¹⁹⁸	145	279 (-3)	293 (-8)	168

¹⁹⁴ - F. Dolbeau, « Recherches sur les œuvres littéraires du pape Gélase II. A- Une Vie inédite de Grégoire de Naziance (BHL 3668d) attribuable à Jean de Gaète », *Analecta Bollandiana*, 107, p. 65-127, spéc. p. 95-97, a repris la méthode exacte de T. Janson pour étayer son attribution à Jean de Gaète de la Vie de Grégoire de Naziance BHL 3668d, Janson ayant publié (p. 111) des statistiques sur le cursus dans les trois œuvres hagiographiques pour lesquelles la paternité du futur Gélase II était assurée.

¹⁹⁵ - Le cursus, qui n'a vraiment été travaillé en profondeur qu'à partir de Janson, pose beaucoup d'autres problèmes, en particulier celui de la stabilité de l'accentuation des mots de l'Antiquité au Moyen Age.

¹⁹⁶ - A.-M. Turcan-Verkerk et Ph. Verkerk avaient conçu un programme informatique d'accentuation automatique, qui leur permettait de prendre en compte tous les mots du texte (qui tous sont susceptibles a priori de former une clausule), et non seulement les deux derniers ; ce programme est présenté dans l'article cité plus haut, n. 176. Malheureusement des problèmes techniques ont empêché le développement et la diffusion de ce bel instrument.

¹⁹⁷ - Si l'outil informatique avait été disponible, il eût été intéressant de faire les deux calculs ; mais l'œuvre hagiographique d'Adson représentant un millier de phrases environ, le comptage à la main aurait mobilisé un temps et une énergie démesurés par rapport à l'objectif visé.

¹⁹⁸ - Le chiffre entre parenthèses désigne le nombre de phrases qui n'ont pas été comptabilisées dans les statistiques sur le cursus parce qu'elles se terminent par une citation ou une formule doxologique.

Mots par phrase ¹⁹⁹	25	27	29	28	33
cursus velox	59,90	34,70	36,20	21,80	31,20
cursus trispondaïque	8,45	23,60	25	16,15	21,90
cursus planus	19,40	25	14,90	22,45	18,90
cursus tardus	10,10	11	14,50	24,20	14
autres finales	2,15	5,7	9,4	15,25	14
Total	100%	100%	100%	100%	100%

On remarque surtout

- la longueur globalement croissante des phrases, avec un pic dans la Vie de Berchaire ;

- le caractère particulier de la Vie de Frodobert, que nous avons déjà commenté plus haut : c'est peut-être l'œuvre d'un écrivain qui se cherche encore, et qui sacrifie au canon traditionnel du cursus velox en fin de phrase ;

- l'équilibre des différentes clausules dans la Vie de Basle.

4. Principes d'édition

L'édition des textes médiévaux fait l'objet d'un débat théorique très animé depuis le siècle dernier. Pour résumer de façon peut-être un peu caricaturale, les « bédieristes » s'opposent aux « lachmaniens » en faisant valoir qu'il est illusoire de prétendre remonter au texte original, c'est-à-dire tel que l'avait composé son auteur. Mieux vaudrait donc éditer la version d'un manuscrit bien choisi, plutôt que de fabriquer, à force d'interventions diverses et de sélection de leçons dans plusieurs témoins, un « monstre » qui n'a jamais circulé et qui n'a jamais été lu. Le problème est encore accru pour les textes médiévaux anonymes, qui sont la plupart du temps « fluides » ou « fluctuants », c'est-à-dire qui subissent un nombre considérable de variations qu'on ne peut pas attribuer à des erreurs de scribes, mais dans lesquelles il faut voir au contraire des interventions volontaires de scribes ou d'« éditeurs » médiévaux.

Tout en souscrivant aux arguments théoriques des bédieristes – qui sont d'ailleurs beaucoup plus pertinents pour les textes romans que pour les latins –, nous avons adopté ici une position moyenne, car à quelques exceptions près²⁰⁰ la transmission de l'œuvre hagiographique d'Adson s'avère beaucoup moins instable que celle de nombreux textes anonymes. Les Vies de Frodobert et Walbert, en particulier, n'ont été transmises que par trois manuscrits médiévaux chacune, et ces témoins sont si proches les uns des autres qu'il est possible dans quasiment tous les cas de retrouver la « bonne » leçon, les variantes n'étant constituées que par des fautes évidentes du scribe. Nous avons donc choisi un bon manuscrit, dont nous avons reproduit l'orthographe, e cédillés compris²⁰¹, mais que nous avons corrigé

¹⁹⁹ - Les résultats sont arrondis au nombre entier le plus proche.

²⁰⁰ - Par exemple, pour la Vie de Berchaire, la version transmise par le légendier Châlons-en-Champagne, BM 217.

²⁰¹ - Nous avons développé en *pre* l'abréviation p avec tilde.

chaque fois que les deux autres témoins (qui sont indépendants l'un de l'autre) convergeaient contre lui pour donner la bonne leçon. S'il n'est pas le texte « pur », tel que l'a produit Adson, l'« archétype » auquel nous prétendons remonter par ces interventions minimales est au moins l'exemplar dont découlent nos trois manuscrits.

Pour les trois autres Vies, dont la tradition est beaucoup plus riche, en particulier du côté des légendiers cisterciens, nous avons cherché le meilleur témoin, choix dont nous nous sommes justifiée en introduction, et nous ne sommes intervenue qu'en cas de faute évidente, en évitant au maximum de contaminer les familles de manuscrits.

Pour les Vies de Frodobert et Walbert, les éditions anciennes ont été collationnées systématiquement. Pour les autres œuvres, attestées par des manuscrits beaucoup plus nombreux, une seule édition de référence a été collationnée (J. Mabillon pour les Vies monastiques, et J. Limpen pour la Vie de Mansuy). Les autres, citées entre parenthèses dans le *conspectus siglorum*, ne figurent dans l'apparat critique qu'à titre complémentaire, lorsqu'elles témoignent de manuscrits perdus, lorsqu'elles présentent des corrections ou des conjectures intéressantes, ou pour soutenir nos hypothèses sur les manuscrits utilisés par des éditeurs anciens ; leur texte ne peut donc pas être restitué à partir de notre apparat négatif. Dans tous les cas, nous n'avons corrigé l'orthographe que lorsque la compréhension du texte risquait d'être compromise ; nous avons indiqué ces corrections dans l'apparat critique, et justifié nos interventions dans les introductions spécifiques à chacune des œuvres.

Enfin la recherche des sources pose un problème particulièrement aigu en hagiographie : le genre étant fortement stéréotypé, il y a davantage de *loci similes* que d'emprunts véritables. Nous avons indiqué ces *loci similes* dans notre annotation, quand ils méritaient une attention spéciale, et réservé les emprunts à l'apparat des sources. Dans le cas d'expressions peu étendues (un ou deux mots), particulièrement dans le cas d'expressions bibliques ou patristiques, il est difficile de distinguer les emprunts conscients et inconscients ; nous en avons néanmoins indiqué les références. Quant à certains développements topiques, dont il est difficile de savoir s'ils sont ou non inspirés par une œuvre précise, nous les avons généralement commentés dans notre annotation quand ils étaient probants, et négligés quand ils étaient banals. Il est ainsi peu vraisemblable qu'en écrivant « *pauca fidem faciant* » à la l. 52 du prologue de la Vie de Frodobert, Adson ait pensé précisément à la parole de Sulpice Sévère dans *Dial.* I, 18 : « *Cui pauca non sufficiunt, multa non proderunt* »²⁰² ; en outre le topos *pauca ex multis* est trop rebattu pour retenir l'attention. En revanche le motif traité dans le prologue de la Vie de saint Basile - même si Homère et Cicéron revenaient à la vie, leur éloquence ne saurait chanter les mérites de tels saints - est plus original, et mérite un commentaire.

²⁰² Toutefois, la présence d'un *Martinellus* dans la bibliothèque personnelle d'Adson augmente la probabilité qu'il s'agisse d'emprunts véritables et directs à Sulpice Sévère.

Annexe

Adson à Montier-Der

De diversis casibus Dervensis monasterii

(J. Mabillon, *Acta sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, II, p. 848-850)

(9) Regula etenim sanctissimi patris nostri Benedicti adhuc inaudita hominibus Francorum imperii sollertissima industria istius principis iubar suae claritatis plurimis infudit ecclesiis. Qui vero ipsis temporibus quaecumque praeferebant monasticum schema, famosissimi quondam Luxoviensis nominis sese tuebantur consuetudine aliquantula. Sed rex prudentissimus ad decoranda iura sibi a Deo collati regiminis, ut iustitiae sectator insuperabilis, ita ecclesiarum existens instaurator inflexibilis, nequaquam passus umbraticum monachos gestantes habitum, absque aliqua ulterius aberrare doctrina, coenobium Floriacense, insigne reliquiis corporis piissimi patris monachorum Benedicti, corrigendum tradidit sancto Odoni abbati monasterii Cluniacensis. Gloriosus autem abbas locum praedictum, ut in gestis eius legitur, sibi a sancto Benedicto adoptatum religiosissime ordinans libellum regulae eiusdem patris primus eidem loco intulit. Tanta postmodum rei celeberrima fama excitus domnus Gauslinus Leucorum urbis pontifex nobilissimus, praedictum locum adiit, inspecturus rumore ad se perlatum ordinem religionis, indeque remeans, sollicitus gregis a Deo sibi commissi, descriptionem omnis monasticae conversationis quam inibi religiosissimam inspexit, supradictam quoque regulam beati patris secum deferens, primus urbi Tullensi innovationem monastici ostendit praepositi. Fretus igitur pontifex sapientissimus multimodis divinae institutionis documentis, viris prudentibus undecumque collectis, coenobium sancti Apri situm in suburbio Tullensi regularibus disciplinis strenue imbutum multorum commoditati profuturum decentissime reddidit illustratum. Hinc itaque exardescentibus etiam tyrannicis principibus in ordinatos²⁰³ actus habitatorum Dervensis coenobii, pari consensu totius regionis domnus Benzo supradictus abbas abinde proturbatus, coactus petere cui loco abbatis praeerat Cellam Bobini Germanicae insulae, in suburbio Trecorum Augustae. Discessurus tamen, clientum pravorum hortatu cuncta privilegia ornamentorumque aliquanta exosae sibi ecclesiae secum tulit. Monachis vero suis metu invisae regulae in diversa fugientibus successerunt fratres adducti a monasterio sancti Apri, qui memoriam suae prudentiae nostrae hactenus aetati ostentant etiam ecclesiasticorum voluminum sagaci ordinatione. Sed quibus auctoribus intromissi priores fuerint expulsi supersedi scribere, ne ineptae controversiae aliquando videar fomentum praebuisse. Qui autem qualesve extiterint quorum optimo studio idem locus post asperitatem tantae hiemis quasi revirescendo floruerit, decrevi promere scriptis, ut noscant posteri quanta fuerint bonitatis, quos miseratio venerandi Bercharii praeeordinaverit pastores posthac et per hos suo felici ovili.

(10) Primus igitur eorum domnus claruit Albericus, nobilissimis natalibus ortus, indigena Remensis monachusque sancti Apri Tullensis, qui post supradictum Benzonem competens suae bonitati cum regimine pastorali suscepit nomen abbatis,

²⁰³ - Mabillon : *inordinatos*.

adoptato sibi ad supplementum omnis auxilii domno Adsonē iamdicto ac frequentius memorando, doctrina philosophica ac vitae probitate spectabili. Hic ditissimis nobilibusque parentibus Iurensi tellure satus, Luxovio diversis studiis litterariae artis plenissime imbutus, quem in primaevo flore iuventutis affluentem verbo sanctae eruditionis cum puritate vitae inocentis perspicue agnoscens pontifex clerusque Tullensis, multis supplicationibus eductum a Vosago, substituerunt urbi Tullensi ad magisterium sacri ordinis ut lumen lucernae super statuam candelabri. Ibi per aliquanta temporum volumina variis insudans divinae praeceptionis exercitiis, post maximam multorum instructionem iterum claritas divini splendoris videlicet Adso opponitur effugandis Dervensibus nebulis ad inserenda plantaria superni obsequii.

(11) Ibi postmodum excedente vita domno Alberico abbas effectus, basilicam sanctorum a beato Berchario quondam exstructam parvissimam reputans, maximi quod nunc frequentamus templi fundamenta iecit amplissima. Villas duas Dreiam et eam quae vocatur Puellare monasterium, priorum incuria amissas, rusticis earundem agresti rabie, ut sunt adhuc pessimae institutionis, familiae sancti sibi vicinae multas inserentibus iniurias, cooperante Heriberto Trecassino comite, expenso pretio quantitatis non modicae, propriae restituit ecclesiae, deponens ab ipsis et a pluribus aliis exactiones importunissimas tyrannica vi superpositas. Ipso etiam comite adimiculante, privilegia eiusdem loci quae supra retulimus, a domno Benzone insidiosae deportata ad locum Insulae Germanicae, cuncta recuperavit munificentia domni Odonis illius loci abbatis (...) Nec vero tantummodo proderat monachalibus coenobiis, verum plurimis clericalibus ecclesiis, inter alia commoda tradidit modos et horas orationum ac multiplicis psalmodiae, tam aestatis quam hiemis quadragesimaeve tempore, ut hactenus palam testatur verbis et affectu clerus Trecassinae ecclesiae. Huius tunc temporis Manasses praesul hunc abbatem miro colebat affectu, se propriaeque parochiae actus eius committens industriae. Istius pontificis frater Hilduinus nomine, eo tempore comes Arceiacensis Campaniae, militari audacia multa crudelia commiserat facinora. Hunc Adso piissimus adeo est insecutus quorum erat affluentissimus verbis sanctae praedicationis, ut eum in se reversum cogeret cuncta reliquere, et profiteri laborem Hierosolymitani itineris, sese ei dans comitem subeundi tanti laboris gratia piissimae consolationis, referens actus beati Bercharii, qui adiens Hierosolymam fertur duxisse secum Waimerum tormentorum sancti Leodegarii reum. Itaque huiusmodi opinionis promulgatione, multis viris illustribus excitis, determinatione istius patris dies decernitur, loca cunctis congrua ordinantur subsequendi, aut opperendi Adsonem doctissimum, operis paucis attentati famosum signiferum. Igitur anno verbi incarnati DCCCCXCII pius pater, valedicens carissimis filiis ac fratribus ob hoc inibi plurimis congregatis largiter flendo deosculatis omnibus, ipse prosecutus cunctorum ingenti ululatu et gemitu ingreditur viam Hierusalem mundanae, iam sibi pactis valvis matris nostrae Sion caelestis. Secuti sunt autem eum a coenobio frater quidam et famuli usque ad ingressum maris, inde deportaturi ceteris consolatoria verba patris. Ipse vero non tantum verba, verum manu propria conscriptas inde direxit litteras, intimans se die datarum litterarum intrasse mare ducens ad portum urbis babylonicae. Sed festinantem ad maiora certamina dignatio omnipotentis evocat ad bravium caelestis remunerationis. Nam in ipso mari correptus languore ultimi exitus coepit urgeri extremi angoris singultibus, lingua tamen inrecuperabilis, minime vacans a laudibus piissimi redemptoris, cuius flentes socios commendans custodiae, beatam ani-

mam a puppi exsultationis transmisit ad gaudia patriae caelestis. Huius corpus defuncti comites illustres viri ipsius sanctitatis conscii, nequaquam passi, ut mos est, pelagi fluctibus dari, sed maximo cum honore secum quadriduo devehentes, quinto die prospero cursu ad portum insulae quae fertur Astilia appulsi, decentissimo, ut par erat, condiderunt inibi mausoleo. Inde plurimis eiusdem comitatus perpetuum voluntarie subeuntibus exsilium aliquanti optati itineris labore peracto remeantes, diem obitus locumque sepulturae ac extrema mandata diu exspectati patris maestissimis detulere discipulis. Praecedentibus succincte transcursis, libuit paulisper immorari laudibus istius beati viri, quia hic omni felicitate felix multorum sanctorum gesta scriptis depinxit propriis, atque ab eius in hunc locum cum domno Alberico ingressu, omni infelicitate supradicta haec caruit ecclesia, nec dicam caruit solummodo, verum quod fausto utinam proferam omine, testor augmentatam omnis decoris honore usque ad exitum domni Brunonis, septimi a venerando Alberico abbatis, septem annorum lustris hanc honorifice gubernantis.

Traduction

(9) Alors que la règle de notre très saint père Benoît était encore inconnue dans l'Empire des Francs, c'est le soin zélé du roi²⁰⁴ qui en répandit la splendeur dans bon nombre d'églises. Ceux qui en ces temps-là arboraient un semblant d'apparence monastique suivaient vaguement la coutume du nom fameux de Luxeuil. Mais le roi, très habile à faire valoir l'autorité du gouvernement que Dieu lui avait conféré, ne se montra pas moins restaurateur inflexible des églises que partisan invincible de la justice, et il ne souffrit plus que continuent à errer sans doctrine des moines portant un habit fantômatique : il confia à Odon, le saint abbé de Cluny, le soin de réformer le monastère de Fleury, célèbre par ses reliques du très pieux Benoît, père des moines. L'illustre abbé, ainsi qu'on le lit dans sa Vie, organisant l'établissement de façon très conforme aux exigences monastiques, fut le premier à y introduire le livre de la Règle qu'il avait adoptée de saint Benoît. Attiré par la renommée qu'avait engendrée partout cet événement, le seigneur Gauzelin, très noble évêque de Toul, gagna Fleury afin de voir de ses yeux l'organisation monastique dont il avait entendu parler. Et en repartant, soucieux du troupeau que Dieu lui avait confié, il emporta une description de toute la vie qu'il avait vu pratiquer là très scrupuleusement par les moines, ainsi que la règle susdite du bienheureux Père, et il fut le premier à faire connaître à la ville de Toul la réforme monastique. Alors le très sage évêque, s'appuyant sur des documents de toutes sortes concernant l'institution de la vie religieuse, rassembla de partout des hommes avisés, imposa la discipline de la Règle au monastère Saint-Evre situé dans la banlieue de Toul, et, pour le profit de beaucoup, lui conféra un très prestigieux éclat. La puissance tyrannique des grands se déchaîna alors contre l'instauration de la réforme dans l'abbaye du Der : aussi, par suite d'une coalition de toute la région, le seigneur abbé Bazon fut-il chassé et contraint de gagner Montier-la-Celle, monastère dont il prit l'abbatiat. Sur le conseil de clients dépravés, il avait pourtant emporté tous les privilèges et une bonne partie des objets de valeur de l'église qui lui était hostile. Quant à ses moines, par crainte de la Règle dont ils ne voulaient pas, ils se dispersèrent en laissant la place à des frères venus de Saint-Evre, dont la sagacité avec laquelle ils ordonnèrent les livres ecclésiastiques

²⁰⁴ - Rodolphe ou Raoul, duc de Bourgogne (921-923), devint roi des Français de 923 à 936 à la mort de son beau-père Robert I^{er}.

tiques continue d'entretenir à notre époque le souvenir de leur sagesse. Sous quelle autorité les anciens moines avaient été introduits puis chassés, j'ai renoncé à le dire, pour ne pas paraître alimenter une vaine querelle. Mais ceux dont le zèle parfait fit reverdir et refleurir le monastère après la rigueur d'un si terrible hiver, j'ai décidé d'écrire qui et quels ils furent, afin que la postérité sache la valeur de ceux que les faveurs du vénérable Berchaire ordonnèrent pour être plus tard pasteurs, et pour veiller sur son troupeau grâce à eux.

(10) Dans leur nombre brilla d'abord le seigneur Albéric, de très noble naissance, né à Reims et moine de Saint-Evre de Toul, qui après Benzon reçut avec le gouvernement pastoral le nom d'abbé qui convenait à sa valeur ; il s'adjoignit pour l'aider dans tous les domaines le seigneur Adson, que distinguaient son enseignement philosophique et l'honnêteté de sa vie. Né sur la terre jurane de parents très riches et très nobles, celui-ci avait reçu à Luxeuil un enseignement grammatical très complet et très approfondi. Voyant clairement que dans la prime fleur de sa jeunesse il regorgeait de la parole de la sainte érudition et de la pureté d'une vie innocente, l'évêque et le clergé de Toul, à force de supplications, lui firent quitter les Vosges pour dispenser son enseignement à l'ordre sacré de la ville de Toul, telle la lumière d'une lampe placée haut sur le candélabre. Là, peinant un certain temps aux divers exercices du précepte divin, et après avoir largement dispensé son excellent enseignement, cet éclat de la splendeur divine qu'était Adson eut pour mission de dissiper les brumes du Der pour qu'on pût y semer les jeunes pousses du service de Dieu.

(11) Plus tard devenu abbé à la mort du seigneur Albéric, il jugea trop petite la basilique des saints qu'avait jadis construite le bienheureux Berchaire, et jeta les très vastes fondations du temple immense que nous fréquentons actuellement. Deux villas - Droyes et Puellemontier - avaient été perdues par l'incurie de ses prédécesseurs, car les paysans, sous l'effet d'une de ces rages féroces qui gagnent les hommes sans instruction, ne cessaient d'agresser la *familia* du saint qui résidait dans leur voisinage : avec l'aide du comte de Troyes Herbert²⁰⁵, qui les racheta à un prix considérable, il les restitua à son église, mettant fin aux exactions nuisibles que la violence abusive de ces gens-là et de beaucoup d'autres leur avaient infligées²⁰⁶. Tous les privilèges du monastère que le seigneur Benzon avait emportés à la Celle, il les récupéra avec l'aide du comte et grâce à la générosité du seigneur Odon, l'abbé du monastère. Sur les prières de l'abbé Odon, notre très célèbre Adson a rédigé en un style simple le récit très véridique de la Vie du confesseur du Christ Frodobert, fondateur et premier abbé de ce monastère. A la requête et sur l'ordre de saint Gérard, évêque de Toul, il composa également une Vie très diserte de saint Mansuy, premier évêque de ce diocèse dépêché par saint Pierre. Il fit encore un récit limpide des Gestes du saint confesseur Basle, précédé d'éloquentes

²⁰⁵ - Sur Herbert le Vieux, voir M. Bur, *La formation du comté de Champagne...*, p. 108-114, en particulier p. 115, n. 96 c) : le chroniqueur se trompe en faisant d'Herbert le Vieux un comte de Troyes.

²⁰⁶ - « ... rusticis earumdem agresti rabie, ut sunt adhuc pessimae institutionis, familiae sancti sibi vicinae multas inserentibus iniurias » : je m'écarte là de l'interprétation de D. Verhelst, *Religion et culture...* p. 26 (et R. Konrad, *De ortu et tempore Antichristi*, p. 18), selon qui le chroniqueur « blâme <Adson> d'avoir étendu les possessions de l'abbaye d'une manière tyrannique et violente, en imposant aux paysans des redevances les plus inopportunes ». Bien au contraire, la phrase stigmatise les résistances de ceux qui s'opposent aux restitutions exigées par Adson.

préfaces et suivi de Miracles élégamment composés, et cela non par un geste présumptueux, mais à la seule invitation du savant Gerbert, alors archevêque de Reims, et de son très célèbre homonyme Adson, abbé du monastère du saint confesseur. Peu de temps après la mort de celui-ci, en raison de l'affection spéciale qu'il lui portait, il l'honora de vers de sa composition, en disant, entre autres :

« O heureux Adson, c'est Adson qui a composé pour toi cette inscription. »

Il composa en outre plusieurs œuvres en vers, des hymnes assez nombreuses, et il glosa les hymnes ambrosiennes. Il mit aussi en hexamètres le livre II des Dialogues du saint pape Grégoire, c'est-à-dire les Gestes du saint père des moines Benoît, et il dépassa là les vers des poètes de l'Antiquité ; il le fit à la prière de son ami intime Abbon, abbé du monastère de Fleury et homme d'une très grande sagesse, dont on sait qu'il mourut innocent par le fer. Quant aux Gestes de notre saint et très pieux protecteur Berchaire, il les poursuivit jusqu'où il put, avec le charme d'une éloquence remarquable, et les répandit d'un bout à l'autre de la Gaule, qui jusque-là en possédait une version grossièrement écrite et peu connue. Et il ne fut pas seulement utile aux communautés monastiques, mais aussi à de très nombreux chapitres de clercs, à qui, entre autres avantages, il fournit les modes et les heures des prières et des multiples récitations des psaumes, tant pour la période d'été que pour celle d'hiver et du Carême, ainsi qu'en témoignent encore publiquement les paroles et la reconnaissance du clergé de l'église de Troyes. En ce temps-là l'évêque Manassès vouait à l'abbé une affection extraordinaire, et confiait à son zèle à la fois ses propres affaires et celles de son diocèse. Son frère, nommé Hilduin, qui était alors comte d'Arcis-sur-Aube, s'était conduit sans retenue à la guerre et avait commis quantité de crimes. Adson le poursuivit des mots de la sainte prédication, dont il était prodigue, tant et si bien qu'il le força à revenir à lui, à tout abandonner, et à promettre de supporter l'épreuve d'un voyage à Jérusalem ; lui accordant la grâce de son aide très miséricordieuse, il offrit de l'accompagner, en rappelant ce qu'avait fait saint Berchaire, qui, dit-on, avait emmené avec lui à Jérusalem Waimerus le bourreau de saint Léger. Quand il eut fait connaître cette décision, on fit venir quantité de gens illustres, l'abbé fixa une date, et on désigna des lieux convenant à tous pour suivre ou pour attendre Adson, si plein de science, porte-étendard d'une glorieuse entreprise que peu de gens avaient osée. Ainsi, en l'an 992 de l'Incarnation du Verbe, le saint père dit adieu à ses fils et à ses frères réunis en très grand nombre pour la circonstance ; tous l'embrassèrent en pleurant abondamment, et, escorté par une plainte et un gémissement immenses, il prit la route de la Jérusalem terrestre, les portes de la Sion céleste, notre mère, lui étant déjà ouvertes. Un frère et des serviteurs l'escortèrent du monastère jusqu'au bord de la mer, afin de rapporter aux autres les paroles de consolation de leur père. Et lui ne se contenta pas de leur prodiguer des paroles : il leur adressa une lettre écrite de sa main, pour dire que le jour même où il remettait la lettre, il avait pénétré dans la mer conduisant au port de la ville de Babylone²⁰⁷. Mais alors qu'il abordait des combats difficiles, la bonté du Tout-Puissant l'appela à la récompense de la divine rémunération : atteint d'un mal mortel en pleine traversée, il fut saisi d'une crise de hoquet et d'étouffements qui lui firent perdre l'usage de la parole, sans l'empêcher pourtant de louer la bonté du Rédempteur, à la garde duquel il recommanda ses

²⁰⁷ - C'est-à-dire Le Caire.

compagnons avant de rendre sa sainte âme sur le navire et de la livrer aux joies de la patrie céleste. Les hommes illustres qui l'accompagnaient, et qui connaissaient sa sainteté, ne voulurent pas livrer sa dépouille à la mer selon l'usage : après l'avoir gardée auprès d'eux quatre jours durant, parvenus après un jour de navigation favorable au port de l'île d'Astilia²⁰⁸, ils lui donnèrent là la sépulture qu'il méritait. Beaucoup de membres de son escorte s'infligèrent alors volontairement un exil définitif ; d'autres revinrent, et, parvenus au terme de leur voyage, ils rapportèrent à ses disciples éplorés le jour de sa mort, le lieu de sa sépulture et les dernières volontés de leur père, qu'ils avaient longtemps attendu. Après être passé succinctement sur ce qui précédait, j'ai voulu m'attarder un peu à louer le saint homme, parce que ce bienheureux qui jouit du bonheur suprême a décrit lui-même les Gestes de nombreux saints, et que depuis son entrée dans ce monastère en compagnie du seigneur Albéric cette église a été totalement exempte d'infortune : c'est d'ailleurs là trop peu dire, et je certifie - puisse cette parole être de bon augure - qu'elle fut dotée du prestige d'une gloire sans limite jusqu'à la mort du seigneur Brunon, le septième successeur du vénérable abbé Albéric, qui la gouverna avec éclat durant sept lustres.

²⁰⁸ - Peut-être Astipalaia, la plus orientale des Cyclades, à l'ouest de Kos.

BIBLIOGRAPHIE

Sources :

- Altmann de Hautvillers, *Vita Nivardi*, ed. W. Levison, MGH, SRM, 5, p. 157-171.
- Bernard de Clairvaux, éd. J. Leclercq et H. Rochais, *Sancti Bernardi opera*, Etudes cisterciennes, VIII, Rome, 1977.
- Cartulaire de Montier-en-Der, Archives de la Haute-Marne, 7H1.
- *Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, suivie de la Chronique de Saint-Pierre de Bèze*, éd. E. Bougaud et J. Garnier, Analecta Divionensia, IX, Dijon, 1875.
- *Chronique et chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel*, éd. A. Lesort, Paris, 1909-1912 (Mettensia, VI).
- *Chronique des abbés de Fontenelle*, éd. et trad. P. Pradié, Paris, 1999.
- *Chronique ou Livre de fondation du monastère de Mouzon*, éd. et trad. M. Bur, Paris, 1989 (Sources d'histoire médiévale, IRHT).
- *De diversis casibus Dervensis coenobii et miraculis s. Bercharii abbatis Dervensis*, éd. J. Mabillon, AASS OSB, t. II, p. 844-861.
- Flodoard. *Annales*, éd. Ph. Lauer, Paris, 1906.
- Id., *Historia Remensis ecclesiae*, ed. M. Stratmann, MGH, SS, 36, Hanovre, 1998.
- *Gesta Dagoberti regis*, ed. B. Krusch, MGH, SRM, II, p. 396-425.
- *Gesta episcoporum Tullensium*, ed. G. Waitz, MGH, SS, VIII, p. 632-648.
- *Ionae Vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Iohannis*, ed. B. Krusch, MGH, Script. rerum Germ. in usum scholarum, 1905 (Bd. 37).
- Isidore, *De ortu et obitu patrum*, éd. et trad. Chaparro Gomez, Paris, 1985.
- Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux* éd. et trad. Ph. Lauer, Paris, 1926.
- Paul Diacre, *Liber de episcopis Mettensibus*, MGH, SS, II, p. 261-262.
- Sulpice Sévère, *Vita Martini*, éd. J. Fontaine, 3 vol., Paris, 1967 (Sources chrétiennes, 133-137).
- Id., *Chronique*, introd., texte critique, trad. et comm. par G. Senneville-Grave, Paris, 1999 (Sources chrétiennes, 441).
- Id., *Dialogues*, PL 20, col. 183-222.
- *Vie du Pape Léon IX*, éd. M. Parisse, trad. M. Gouillet, Paris, 1996.
- *Vita et Miracula Apri* (BHL 616 et 618), AASS, Sept. V, p. 66-78.

- Widric, *Vita Gerardi*, éd. G. Waitz, MGH, SS IV, p. 485-509.

Manuels et dictionnaires :

- *Bibliotheca sanctorum*, Rome, Cité du Vatican, 1987.

- A. Beugnet, « Adson », dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 1, 1909, c. 463-464.

- F. Brunhölzl, *Histoire de la littérature latine du Moyen Age II. De la fin de l'époque carolingienne au milieu du XIe siècle*. Traduit de l'allemand par H. Rochais. Compléments bibliographiques par J.-P. Bouhot, Turnhout, p. 131-143 (trad. de *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, II, 1992), Turnhout, 1996.

- *Clavis scriptorum latinorum medii aevi, Auctores Galliae (735-987)*, Turnhout, t. 1, 1994, p. 44-53.

- *Histoire littéraire de la France*, t. VI, Paris, 1742, p. 471-492

- G. Lobrichon, « Adson de Montier-en-Der », dans le *Dictionnaire des Lettres françaises. Le Moyen Age*, Paris, ²1992 (La Pochothèque), p. 21.

- M. Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, t. II, Munich, 1923, p. 432-442.

- E. Martin, « Adson, Azon ou Asson », dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, I, 1912, c. 636.

- *Repertorium Fontium Historiae Medii Aevi*, t. II, 1967, p. 130-131.

- H. Stein, « Adson », dans le *Dictionnaire de biographie française*, t. I, 1931, c. 642-643.

- P. Stotz, *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, t. III, « Lautlehre », Munich, 1996.

- W. Wattenbach, R. Holtzmann, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter. Deutsche Kaiserzeit*, t. I, fasc. 2, Berlin, 1939, p. 187-189.

Ouvrages et articles :

- I. B. Bagatta, *Admiranda orbis christiani*, 2 tomes en 1 volume, Venise, 1680.

- J. Barbier, « « Rois et moines en Perthois pendant le haut Moyen Age », dans P. Corbet éd., *Les moines du Der*, Langres, 2000, p. 45-81.

- Th. Bauer, *Lotharingien als historischer Raum*, Cologne, 1997 (Rheinisches Archiv, 136).

- Benoît-Picart (le P. Benoît de Toul), *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, Toul 1707.

- G. A. Bezzola, *Das ottonische Kaisertum in der französischen Geschichtschreibung des 10. und beginnenden 11. Jahrhunderts*, Graz-Cologne, 1956.

- P. Boglioni, « Il santo e gli animali nell' alto medioevo », dans *L'uomo di fronte al mondo animale nell' alto medioevo*, Settimane di studio del Centro italiano di studi sull' alto medioevo, 31 (1983), Spolète, 1985, p. 935-993.
- P. Bourgain, « Sur l'édition des textes littéraires médiévaux », *BEC*, t. 150 (1992), p. 5-49.
- C. B. Bouchard, « Forging Royal Authority : Charters for the monastery of Montier-en-Der », *Church History*, 69 :1 (2000), p. 1-17.
- F. Brunhölzl, « Adsonis *columbinus*, oder Von der Wahrheit, vom Schwindel und von der Literatur », dans *Fälschungen im Mittelalter* (Internationaler Kongress der Monumenta Germaniae Historica, Munich, 16-19 Septembre 1986), Hanovre 1988, p. 153-163.
- N. Bulst, *Untersuchungen zu den Klosterreformen Wilhelms von Dijon (962-1031)*, Bonn, 1973, spéc. p. 90-106 (Pariser Historische Studien, 11).
- M. Bur, « La frontière entre la Champagne et la Lorraine du milieu du X^e siècle à la fin du XII^e siècle », *Francia*, 4 (1976), p. 237-254.
- Id., *La formation du comté de Champagne (v. 950-v.1150)*, Nancy, 1977 (Mémoires des Annales de l'Est, 54).
- Id., « Saint-Thierry et le renouveau monastique dans le diocèse de Reims au Xe siècle », dans *Saint-Thierry, une abbaye du VIe au XXe siècle*. Actes du colloque international d'Histoire monastique (Reims-Saint-Thierry, 11-14 octobre 1976), réunis par M. Bur, Saint-Thierry, 1979, p. 39-49.
- F. Cada, *Codices manuscripti bibliothecae Castellii Kynzvarit in Bohemia occidentali*, Prague, 1965.
- A. Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, t. 1, Nancy, 1738.
- F. M. Carey, « The scriptorium of Reims during the Archbishopric of Hincmar (845-882) », dans *Classical and Mediaeval Studies in honor of Edward Kennard Rand*, ed. L. W. Jones, 1938, p. 41-60.
- C. Carozzi, « Gerbert et le concile de Saint-Basle », dans *Gerberto, scienza, storia e mito. Atti del 'Gerberti Symposium'*, Bobbio, 25-27 luglio 1983, Bobbio, 1985 (Archivum Bobiense, Studia, 2), p. 661-676.
- « Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae regiae Hagensis », *Analecta Bollandiana* 6 (1887), p. 161-208.
- J. Choux, « Aux origines de l'Eglise de Toul », dans *La Lorraine chrétienne au Moyen Age*. Recueil d'études, Metz, 1981, p. 7-33.
- F. Collard, « Les livres de l'abbé Adson et l'abbaye de Montier-en-Der », dans P. Corbet éd., *Les moines du Der*, p. 147-159.
- P. Corbet éd., *Les moines du Der (673-1790)*, Actes du colloque international d'histoire, (Joinville-Montier-en-Der, 1^{er}-3 octobre 1998), Langres, 2000.
- E. R. Curtius, *La littérature et le Moyen Age latin*, trad. française Paris, 1956, éd. de poche Agora.

- J. Dahlhaus, « Zu den Gesta episcoporum Tullensium », dans *Papstgeschichte und Landesgeschichte, Festschrift für H. Jakobs zum 65. Geburtstag*, Cologne / Weimar / Vienne 1995, p. 177-194 (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte, 39).
- D. Defente éd., *Saint-Médard, Trésors d'une abbaye royale*, Paris, 1996, p. 170).
- B. De Gaiffier, « Les revendications de biens dans quelques documents hagiographiques du XI^e siècle », *Analecta Bollandiana*, 50 (1932), p. 123-138.
- L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la bibliothèque nationale*, Paris, 1868.
- A. Dierkens, « La fondation et le premier siècle des monastères du Der », dans P. Corbet éd., *Les moines du Der*, Langres, 2000, p. 27-44.
- M. A. Dimier, « La lettre de Pythagore et les hagiographes du Moyen Age », *Le Moyen Age*, 60 (1954), p. 403-418.
- F. Dolbeau, « Fragments métriques consacrés à saint Melaine de Rennes », *Analecta Bollandiana*, 93 (1975), p. 115-125.
- Id., « Notes sur la genèse et sur la diffusion du *Liber de natalitiis* », *Revue d'Histoire des textes*, 6 (1976), p. 143-195.
- Id., « Un nouveau prologue 'passe-partout' », *Analecta Bollandiana*, 97 (1979), p. 353-354.
- Id., « Le dossier hagiographique de saint Amé vénéré à Douai », *Analecta Bollandiana*, 97 (1979), p. 89-110.
- Id., « Anciens possesseurs des manuscrits hagiographiques latins conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris », *Revue d'Histoire des Textes*, 9 (1979) p. 182-228.
- Id., « A propos d'un sermon sur s. Possesseur évêque de Verdun », *Analecta Bollandiana*, 98 (1980), p. 386.
- Id., « Le grand légendier d'Alcobaça », *Analecta Bollandiana*, 102 (1984), p. 263-296.
- Id., « Recherches sur les œuvres littéraires du pape Gélase II. A- Une Vie inédite de Grégoire de Naziance (BHL 3668d) attribuable à Jean de Gaète », *Analecta Bollandiana*, 107 (1989), p. 65-127.
- Id., « Deux légendiers de Metz et de Châlons », *Analecta Bollandiana*, 108 (1990), p. 348.
- Id., « Les hagiographes au travail », dans M. Heinzelmänn éd., *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Sigmaringen, 1992, p. 57-76.
- Y. Dollinger-Léonard, « De la cité romaine à la villa médiévale dans la région de la Moselle et de la Haute-Meuse », *Studien zu den Anfängen des europäischen Städtewesens*, Constance-Lindau, 1958 (Vorträge und Forschungen, 4), p. 195-226.

- G. Duby, *Les trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, 1978.
- L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, 2^e éd., Paris, 1907.
- F.-R. Erkens, « Gorze und St-Evre. Anmerkungen zu den Anfängen der Lothringischen Klosterreform des 10. Jahrhunderts », dans H.-W. Hermann et R. Schneider éd., *Lotharingia. Une région au centre de l'Europe autour de l'an mil*, Saarebruck, 1995, p. 121-141.
- E. Ewig, « L'Aquitaine et les pays rhénans au haut Moyen Age », CCM 1 (1958), p. 37-62.
- M. C. Ferrari, « *Dum profluit est lutulentus* : Thiofrido, Alcuino e la metrica della *Vita sancti Willibrordi* », *Gli umanesimi medievali*, Atti del II Congresso dell' « Internationales Mittellateinerkomitee », dir. Cl. Leonardi, Florence, 11-15 sept. 1993, 1998, p. 129-140.
- G. Fasoli, *Le incursione ungare in Europa nel secolo X* (Biblioteca storica Sansoni, n. s. 11), Florence, 1945.
- H. Flammarion, « Les sources narratives en Lorraine », dans *Religion et culture autour de l'An Mil (Royaume capétien et Lotharingie)*, Actes du colloque Hugues Capet réunis par D. Iogna-Prat et J.-Ch. Picard, Paris 1990, p. 301-309.
- D. Frioli, *Lo scriptorium e la biblioteca del monastero cisterciense di Aldersbach*, Spolète, 1990.
- M.-J. Gasse-Grandjean, *Livres manuscrits et librairies dans les abbayes et chapitres vosgiens des origines au XVI^e siècle*, Thèse dactylographiée, 2 vol., Nancy 1988.
- N. Gauthier, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, Paris, 1980.
- N. Gauthier et J.-Ch. Picard, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, I. Province ecclésiastique de Trèves, Paris, 1986.
- V. Gazeau, « Quelques exemples de carrières abbatiales en Normandie aux XI-XII^e siècles », dans *Family trees and the Roots of politics, The Prosopography of Britain and France from the Tenth to Twelfth Century*, ed. K. Keats-Rohan, Woodbridge, The Boydell Press, 1997, p. 315-332.
- M. Goullet, « Les Vies de saint Mansuy (Mansuetus), premier évêque de Toul. Aperçu du dossier et édition critique des textes inédits », *Analecta Bollandiana*, 116 (1998), p. 57-105.
- Ead., « Les dossiers hagiographiques du diocèse de Toul » (Sources Hagiographiques de la Gaule), dans M. Heinzelmänn dir., *L'hagiographie du haut moyen âge en Gaule du Nord : manuscrits, textes et centres de production*, Sigmaringen, 2001 (Beihefte der Francia 52), p. 11-89.
- Ead., « Adson hagiographe », dans P. Corbet éd., *Les moines du Der*, Langres, 2000, p. 103-135.
- Th. Gross, « Das unbekanntes Fragment eines Briefes Hinkmars von Reims aus dem Jahr 859 », *Deutsches Archiv*, 32 (1976), p. 187-192.

- B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980.
- M.A. Guinot, *Etude historique sur l'abbaye de Remiremont*, Paris, 1859.
- L. Halphen et F. Lot, *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V rois de France (954-987)*, Paris, 1908.
- W. Harms, '*Homo viator in bivio*'. *Studien zur Bildlichkeit des Weges*, Munich, 1970.
- O. von Heinemann, *Die Handschriften der Herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel*, t. III, Wolfenbüttel, 1898.
- M. Heinzelmann, « Altmann de Hautvillers », *Lexikon des Mittelalters*, t. 1, col. 445-446.
- Id., *Bischofsherrschaft in Gallien*, Munich, 1976 (Beihefte der Francia, 5), p. 33-59.
- Id., « *Studia sanctorum*. Education, milieux d'instruction et valeurs éducatives en Gaule jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne », dans *Haut Moyen Age : culture, éducation et société*, Etudes offertes à Pierre Riché, coord. M. Sot, Paris X-Nanterre, 1990, p. 105-138.
- H. Houben, *St. Blasianer Handschriften des 11. und 12. Jahrhunderts. Unter besonderer Berücksichtigung der Ochsenhauser Klosterbibliothek*, Munich 1979 (Münchener Beiträge zur Mediävistik und Renaissance-Forschung, 30).
- J. Hourlier, « Les origines du monastère Saint-Basle de Verzy », *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 80 (1965), p. 12-37.
- J. Howe, *Greek Influence on the Eleventh-century Western Revival of Hermitism*, University of California, Los Angeles, 1979 (dactylographié).
- T. Janson, *Prose Rhythm in Medieval Latin from the 9th to the 13th Century*, Stockholm, 1975 (Studia Latina Stockholmiensia, XX).
- M. Koch, *Sankt Fridolin und sein Biograph Balther. Irische Heilige in der literarischen Darstellung des Mittelalters*, Zurich, 1959 (Geist und Werk der Zeiten, 3).
- Th. Kölzer, *Die Urkunden der Merowinger*, Hanovre, 2001 (MGH, Dipl. reg. franc. merov.), 2 vol.
- R. Konrad, *De ortu et tempore Antichristi. Antichristvorstellung und Geschichtsbild des Abtes Adso von Montier-en-Der*, Munich, 1964 (Münchener Historische Studien, Abteilung Mittelalterliche Geschichte, I) [biographie d'Adson p. 16-24].
- M.-P. Laffite, « Esquisse d'une bibliothèque médiévale. Le fonds des manuscrits de l'abbaye Saint-Thierry », dans M. Bur dir., *Saint-Thierry. Une abbaye du VI^e au XX^e s.*, Saint-Thierry, 1979, p. 73-100.
- F. Laurent, *Plaire et édifier. Les récits hagiographiques composés en Angleterre aux XII^e et XIII^e siècles*, Paris, 1998.

- M. Lauwers, « Le cimetière dans le Moyen Age latin. Lieu sacré, saint et religieux », *Annales HSS*, septembre-octobre 1999, n° 5, p. 1047-1072.
- W. Levison, *Conspectus codicum hagiographicorum*, MGH SRM VII, Hanovre/Leipzig 1920, p. 529-706.
- B. Löfstedt, « Observations d'un latiniste sur des problèmes de critique textuelle des romanistes », dans Actes du 13^e congrès international de Linguistique et Philologie Romanes, Québec, 1975, p. 593-600 ; repris dans Id., *Ausgewählte Aufsätze zur lateinischen Sprachgeschichte und Philologie*, Stuttgart, 2000 (Quellen und Untersuchungen zur lat. Philologie des Mittelalters, 13), p. 135-142).
- Marlot (Dom), *Metropolis Remensis Historia*, Reims, 1843-1847.
- E. Martin, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, Nancy, 1900.
- J. Meyers et V. von Büren, « Quelques poèmes inédits de Sedulius Scotus dans le Codex Vaticanus latinus 4493 ? », *Archivum latinitatis Medii Aevi*, t. LVII (1999), p. 53-110.
- D. Misonne, « Les membres du chapitre cathédral de Metz au X^e siècle », dans les *Mélanges Jacques Stiennon*, Liège 1982, p. 495-507.
- C. Mohlberg, *Katalog der Handschriften der Zentralbibliothek Zürich, I, Mittelalterliche Handschriften*, Zürich, 1936.
- L. Morelle, « Des moines face à leur chartrier : étude sur le premier cartulaire de Montier-en-Der (vers 1127) », dans P. Corbet éd., *Les moines du Der*, Langres, 2000, p.211-255.
- L. Morelle, « Le concile de Reims de 1049 et le statut de l'abbaye de Montier-en-Der », *Francia*, 28 (2001), p. 91-113.
- H. Moretus, « De magno legendario Bodecensi », *Analecta Bollandiana*, 27 (1908), p. 257-358.
- L. Mortensen, « Twelfth-century Studies in Trier's Roman Past (Chronological Discussion in Ms. British Library, Addit. 19967) », *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 59 (1989), p. 297-322.
- G. Moyses, « *Les origines du monachisme dans le diocèse de Besançon, V^e-X^e siècle* », Paris, 1973 (extrait de la *BEC*, 131, 1973).
- F. Neiske, « Konvents- und Totenlisten von Montier-en-Der », *Frühmittelalterlichen Studien*, 14 (1980), p. 243-273.
- J. Nightingale, « Bishop Gerard of Toul (963-94) and Attitudes to Episcopal Office », dans *Warriors and Churchmen in the High Middle Ages. Essays presented to Karl Leyser*, London / Rio Grande, 1992, p.41-62.
- H. Omont, « Catalogue de la bibliothèque de l'abbé Adson de Montier-en-Der (992) [ms Paris lat. 5547] », dans *BEC*, t. XLII (1881), p. 157-160.
- E. Overgaauw, « Les martyrologes de Montier-en-Der », dans P. Corbet dir., *Les moines du Der*, Langres, 2000, p. 317-318.

- L. E. von Padberg, *Heilige und Familie. Studien zur Bedeutung familiengebundener Aspekte in den Viten des Verwandten- und Schülerkreises um Willibrord, Bonifatius und Liudger*, 2^e éd. revue et augmentée, Mayence, 1997 (Quellen und Abhandlungen zur mittelrheinischen Kirchengeschichte, 83).
- E. Palazzo, « Les deux rituels d'un *libellus* de Saint-Amand (Paris, BNF lat. 13764), dans *Rituels. Mélanges offerts au Père P.-M. Gy*, Paris, 1990, p. 423-436.
- R. Parisot, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens (843-923)*, Paris, 1898.
- M. Parisse, « L'abbaye de Gorze dans le contexte politique et religieux lorrain à l'époque de Jean de Vandières (900-974) », dans M. Parisse et O.G. Oexle éd., *L'abbaye de Gorze au Xe siècle*, Nancy, 1993, p.62-66.
- Id., « Restaurer un monastère au X^e siècle. L'exemple de Gorze », dans *Vita religiosa im Mittelalter. Festschrift für Kaspar Elm zum 70. Geburtstag*, ed. F. J. Felten et N. Jaspert, Berlin, 1999, p. 51-85.
- Id., dir., *Atlas de la France de l'an Mil*, Paris, Picard, 1994.
- G. Philippart, « Manuscrits hagiographiques de Châlons-sur-Marne », *Analecta Bollandiana*, 89 (1971) p. 67-102.
- L. Pietri et J. Biarne, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule .V. La province ecclésiastique de Tours*, Paris, 1987.
- F. Poirier-Coutançais, *Les abbayes bénédictines du diocèse de Reims*, Paris, 1974 (*Gallia monastica*, 1).
- M. Polfer éd., *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (V^e-IX^e siècle)*, Luxembourg, 2000, p. 319-338.
- A. Poncelet, *Catalogus codicum hagiographicorum Latinorum Bibliothecae Vaticanae*, Bruxelles, 1910, p. 368-370 (*Subsidia hagiographica*, 11).
- P. Riché, *Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an Mil*, Paris, 1987.
- Id., « Education et culture autour de l'an Mil : la place de la Lotharingie », dans *Religion et culture autour de l'An Mil (Royaume capétien et Lotharingie)*, Actes du colloque Hugues Capet réunis par D. Iogna-Prat et J.-Ch. Picard, Paris 1990, p. 279-283.
- Id., « Les écoles de Lotharingie autour de l'an Mi », dans *Lotharingia. Une région au centre de l'Europe autour de l'an Mil*, éd. Hans-Walter Herrmann et Reinhard Schneider, Sarrebruck, 1995, p. 169-176.
- H.-M. Rochais, *Un légendier cistercien de la fin du XI^e siècle, le Liber de natalitiis, et de quelques grands légendiers des XII^e et XIII^e siècles* [Rocheftort (Belgique)], Abbaye Notre-Dame de Saint-Remy, 1975, 2 vol.
- M. Rouche, « Berchaire et Adson, ou le refus eschatologique du pouvoir », dans P. Corbet éd., *Les moines du Der*, Langres, 2000.
- P. Salmon, *Le lectionnaire de Luxeuil*, 2 vol., Rome, 1944.

- M. Schaeffer, « Les abbayes de Saint-Epvre et Saint-Mansuy à Toul aux X^e et XI^e siècles », *Etudes Toulouses*, 27 (1982) p. 55-63.
- B. Schneidmüller, « Adso von Montier-en-Der und die Frankenkönige », *Trierer Zeitschrift* 40-41, p. 187-197.
- P.-A. Sigal, *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XI^e-XII^e siècle)*, Paris, 1985.
- H. Silvestre, « Pour le dossier de l'Y pythagoricien. Nouveaux témoignages », *Le Moyen Age*, 84 (1978), p. 201-210.
- G. Simon, « Untersuchungen zur Topik der Widmungsbriefe mittelalterlicher Geschichtschreiber bis zum Ende des 12. Jahrhunderts », *Archiv für Diplomatik*, 4 (1958), p. 52-119 ; 5/6 (1959-1960), p. 73-153.
- M. Sot, « La fonction du couple saint évêque/saint moine dans la mémoire de l'Eglise de Reims », dans *Les fonctions de saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècles)*, Actes du colloque organisé par l'Ecole française de Rome les 27-29 oct. 1988 (Coll. de l'EFR, 149), p. 225-240.
- Id., *Un historien et son Eglise : Flodoard de Reims*, Paris, 1993.
- G. Strunk, *Kunst und Glaube in der lateinischen Heiligenlegende. Zu ihrem Selbstverständnis in den Prologen*, Munich, 1970 (Medium Aevum. Philologische Studien, 12).
- A.- M. Turcan-Verkerk et Ph. Verkerk, « Un programme informatique pour l'étude de la prose rimée et rythmée », *Le médiéviste et l'ordinateur*, 33 (printemps 1996), p. 41-48 (consultable sur Internet, sur le site Ménestrel).
- V. Valcarcel, *La Vita Dominici Siliensis de Grimaldo*, Logroño, 1982.
- J. Van der Straeten, « Les manuscrits de Charleville, Verdun et Saint-Mihiel », Bruxelles, 1974 (Subsidia hagiographica, 56).
- D. Verhelst éd., *Adso Dervensis De ortu et tempore Antichristi necnon et tractatus qui ab eo dependunt*, Turnhout, 1976 (CCCM 45).
- Id., « Adson de Montier-en-Der », dans *Religion et culture autour de l'An Mil (Royaume capétien et Lotharingie)*, Actes du colloque Hugues Capet réunis par D. Iogna-Prat et J.-Ch. Picard, Paris 1990, p. 25-30.
- J. Vezin, « Un manuscrit messin de la première moitié du XI^e siècle », dans *Miscellanea codicologica F. Masai dicata*, Gand, 1979, p. 157-164.
- Id., « Les manuscrits en Lotharingie autour de l'an Mil », dans *Religion et culture autour de l'An Mil (Royaume capétien et Lotharingie)*, Actes du colloque Hugues Capet réunis par D. Iogna-Prat et J.-Ch. Picard, Paris 1990, p. 309-314.
- A. Wagner, *Gorze au XI^e siècle*, Nancy, Artem-Brepols, 1996.
- K.F. Werner, « Der Autor der Vita sanctae Chrothildis. Ein Beitrag zur Idee der "heiligen Königin" und des "Römischen Reiches" im X. Jahrhundert », dans *Lateinische Kultur im X. Jahrhundert. Akten des I. Internationalen Mittelalterkongresses Heidelberg*, 12.-15. IX.1988, *Mittellateinisches Jahrbuch*, 24/25 (1989-1990), p. 517-551.

- Y. Zaluska, *L'enluminure et le scriptorium de Cîteaux au XII^e siècle*, Cîteaux, 1990.

ABREVIATIONS

AASS : Acta Sanctorum, éd. Bollandistes.

AASS OSB : Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti, éd. J. Mabillon.

BEC : Bibliothèque de l'Ecole des chartes.

BHL : Bibliotheca hagiographica latina.

Cat. hag. : catalogues de manuscrits hagiographiques édités par les Bollandistes dans les *Subsidia hagiographica*.

CC : Corpus Christianorum (**SL** Series latina ; **CM** : Continuatio medievalis), Brepols, Turnhout.

CLCLT5 : CD-Rom des auteurs du Corpus christianorum (Brepols).

D.D.O.I : Diplômes d'Otton I^{er} dans MGH, Diplomata regum et imp. Germaniae t. I, Die Urkunden Konrad I, Heinrich I und Otton I, 1879-1884.

DGHE : Dictionnaire d'Histoire et de géographie ecclésiastiques, Paris, 1912-.

MGH, Monumenta Germaniae historica,

SRM : Scriptores rerum merovingicarum

SS : Scriptores

Vita Frodoberti

Introduction à la *Vita Frodoberti* (BHL 3178)

Frodobert (*Frodobertus* ou *Frodebertus*) est célébré le 8 janvier, octave de sa mort, que l'on peut situer peu avant 673²⁰⁹. Il est le fondateur du monastère de Montier-la-Celle²¹⁰, situé au sud-ouest du *suburbium* de Troyes. L'essentiel de ce qu'on sait de la fondation de ce monastère émane du texte d'Adson d'une part, et, d'autre part, de sources diplomatiques que l'on a conservées. Une comparaison entre la *vita* et ces diplômes fait apparaître que ces derniers furent la source principale d'Adson pour la relation des origines de l'établissement²¹¹ ; c'est d'ailleurs ce que l'hagiographe affirme aux chapitres 11 (dernière phrase) et 13 (l. 300-301). Par un diplôme de 657/658, Clotaire III confirme, avec le concours de sa mère, la reine Bathilde²¹², la donation faite par son père Clovis II (639-657) au moine *Frodobertus* d'une terre marécageuse appartenant au fisc, sise dans le *suburbium* de Troyes et s'étendant sur une superficie de 10 bonniers (environ 13 ha), au lieu dit *Insula Germanica*, pour établir un monastère²¹³. Par une charte datée du 1^{er} mars 753, un certain Chelembertus lègue ses biens "aux frères du sacro-saint monastère Saint-Pierre, établi dans la ville de Troyes et que saint Frodobert et les autres abbés, Al-dobertus, Arduinus, Bobinus, nos pères, ont jadis construit en l'honneur de saint Pierre et d'autres saints"²¹⁴. Un diplôme de Charles le Chauve de 866/871 confirme leurs biens "aux moines du monastère de saint Pierre, prince des apôtres, dit aussi *cella domni Bobini*, qui est situé à l'ouest de la ville de Troyes"²¹⁵.

La tâche de l'hagiographe était néanmoins rendue très malaisée par l'effacement quasi total du souvenir de Frodobert. Il avait en effet disparu dès le IX^e siècle, puisque, selon la *vita*, en 850 l'évêque de Troyes Prudence ignorait jusqu'à son nom, et que, dans le diplôme cité plus haut, Charles le Chauve appelle l'établissement *Cella domni Bobini*, du nom de Bobin, ancien moine de Saint-Pierre devenu évêque et bienfaiteur du monastère durant la première moitié du VIII^e siècle²¹⁶. En outre, si après l'élévation des reliques de Frodobert par l'évêque

²⁰⁹ - Sur la fixation de sa fête, à l'octave de sa mort, voir la *vita*, chap. 24. Le *terminus ante quem* de 673 repose sur le chap. 1 de la *vita*, où il est dit que Frodobert vécut aux temps de Clovis II (639-657) et de Clotaire III (657-673).

²¹⁰ - Dép. Aube, arr. et cant. Troyes, comm. Saint-André. Autres noms : Moutier-la-Celle (ou Montier-la-Celle), Saint-Pierre-la-Celle ou La Celle-Saint-Pierre. En latin *coenobium s. Petri Insulae Germanicae, s. Petri de Cella, Cellense, Cella s. Bobini* (voir la *vita*, chap. 11, et Levison, SRM, V, p. 69).

²¹¹ - Les lignes qui suivent résument les données fournies par Luce Pietri et Jacques Biarne dans *Topographie chrétienne des cités de la Gaule .V. La province ecclésiastique de Tours*, Paris, 1987, p. 79-80. Voir aussi Levison, MGH, SRM, 5, p. 69-71, et p. 72-88, son annotation infrapaginale.

²¹² L'expression de la *vita* est *annuente venerabili Bathilde regina* ; le mot *annuente*, absent de tous les actes sincères mérovingiens, émane soit de la citation littérale d'un faux carolingien utilisé par Adson, soit d'un résumé d'une phrase telle que "Et ut haec preceptio firmior habeatur, nos et precelsa domina et genetrix nostra Bathildis regina manus nostrae signaculis subter eam decrevimus adfirmare.", qu'on lit dans une version de l'acte conservée par le cartulaire de Montier-la-Celle (T. Kölzer, DD Merov., n°92, p. 237).

²¹³ T. Kölzer, Dep. n° 226, p. 595.

²¹⁴ - Ed. Ch. Lalore, *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, 7 vol., Paris, 1875-1883, VI, p. 1.

²¹⁵ - Ed. G. Tessier, *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, II, Paris, 1952, n° 356, p. 291-293.

²¹⁶ - *Topographie chrétienne*, cit. n. 5, p. 79.

Otulfus, en février 872, sous l'abbatiat de Bodon²¹⁷, le nom de Frodobert semble refaire surface²¹⁸, il ne revient plus dans les chartes locales qui nous restent des X^e-XII^e siècles. Peu après le milieu du XII^e siècle, on oublie même le nom primitif d'*Insula Germanica* au profit de celui de Saint-Pierre-la-Celle ou La Celle. Adson se trouve donc devant la rude tâche d'écrire la Vie d'un saint presque inconnu, et sans biographie.

Pour ce faire, il a consulté et croisé, de toute évidence, des sources de natures diverses. Tout d'abord, il avait à sa disposition d'autres sources diplomatiques que celles que nous avons citées plus haut : aux chap. 13 et 25, il fait allusion, d'une façon qui n'appelle guère la suspicion, à des actes de donation connus à son époque, mais aujourd'hui disparus²¹⁹. Les noms des évêques Ragnegisel et Ber-toald sont mentionnés dans un privilège de Rebais²²⁰. Il semble d'autre part qu'il ait eu devant les yeux un catalogue des évêques de Troyes que nous possédons encore²²¹ : il mentionne le 17^e, Ragnegisel, le 21^e, Abbon, et Ottulfus, 3^e après Prudence. Son information selon laquelle les deux abbés Aldobertus et Bobinus devinrent les 24^e et 29^e évêques de Troyes est confirmée par la confrontation de la donation de Chelembertus et de la liste épiscopale²²².

La question des sources orales et littéraires est plus délicate, pour plusieurs raisons. S'agissant des sources orales, on ne peut évidemment prendre à la lettre les mentions de témoignages censés émaner de la bouche du saint lui-même²²³, car on sait que dans les textes hagiographiques ce genre d'affirmation est la plupart du temps purement topique. On pourrait néanmoins admettre qu'Adson répercute là des affirmations trouvées dans des modèles hagiographiques anciens, en particulier une *vita Frodoberti perantiqua*, qui aurait été écrite par Lupelmus. L'existence d'un tel texte, contemporain du saint, est en tout cas affirmée par Adson²²⁴, qui fait aussi allusion, de façon moins précise, à une *vita* et à des *miracula* existant déjà du temps de l'évêque Prudence²²⁵ ; il est bien difficile de juger de la véracité de ces

²¹⁷ - Elles furent transférées dans la nouvelle église Saint-Michel, dédiée en 873 par l'évêque.

²¹⁸ - Un acte de Charles le Chauve, daté du 29 mars 877, fait une donation au monastère de " saint Pierre et saint Frodobert " (Levison, MGH, SRM V, p. 69).

²¹⁹ - " ... sub testamentis quae hactenus habentur " (chap. 13) ; " ita ut plurimi contiguorum nobilium sed et sanctimonialium feminarum non modica locum ipsum praediorum quantitate ditarent. " (chap. 25).

²²⁰ - Levison, MGH, SRM V, p. 70, n. 3.

²²¹ - Cf. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, II, p. 448.

²²² - Levison, MGH, SRM V, p. 78, n. 3.

²²³ - Chap. 3 : " ... sicut ipso postmodum referente compertum est " ; chap. 18 : " Operae pretium est illud quoque fidelium auribus tradere, quod ei semper benigno annuente Domino secreta caelestis curiae pandebantur. "

²²⁴ - Chap. 21 : " ... ut ipsius [Lupelmi] scripto declaratum est " ; chap. 22 : " ut ipse [Lupelmus] postmodum retulit ? "

²²⁵ - Chap. 26 : " Ignorabat enim adhuc praenominatus pontifex beatissimi Frodoberti meritorum eximiam claritatem, temporum negligentia obscuratam, quippe qui uitam illius fide et miraculis plenam nec lectione perceperat nec uspiam eatenus haberi compererat " ; chap. 27 : " .. cum in urbem reversus miracula per sanctissimum confessorem patrata ex revolutione gestorum eius curiosius cognovisset " ; chap. 29 : " Talibus tamque conspicuis prodigiis animati, uenerabilem Otulfum pontificem adeuntes tantique patris prae manibus gesta ferentes. " R. Konrad (*De ortu et tempore Antichristi*, 1964, p. 23), reprend l'affirmation de Manitius selon laquelle la source d'Adson serait un texte en " latin barbare " (Konrad : " Er benutzte dazu eine in barbarischem Latein geschriebene Vorlage ",

affirmations, et aussi de savoir s'il s'agit là d'un seul et même texte, dont Lupel-mus serait l'auteur. Toutefois une source indépendante, le *Carmen de Elevatione s. Frodoberti*²²⁶, affirme de son côté qu'à la date du 18 février 872 l'abbé Bodon lisait à l'église une Vie de Frodobert²²⁷. Là comme ailleurs, Adson brouille les pistes, en citant des modèles que nous ne possédons plus, et en ne disant mot de ceux qui nous ont été conservés²²⁸. S'il connaissait ce poème, dont la fin est apparemment mutilée, il ne l'a guère utilisé : on pourrait certes en trouver quelques lointains échos aux chap. 12 et 26-30 de la *Vita Frodoberti*, mais l'absence totale du nom de l'abbé Bodon oblige à le minimiser, sinon à l'exclure, dans le recensement des sources d'Adson.

Enfin, en ce qui concerne les noms de quelques personnages de la *vita*, on peut sans doute être moins suspicieux que Levison qui, pour en rejeter la réalité historique argue du fait qu'ils apparaissent comme de purs calques onomastiques. Ainsi le riche personnage qui, au chap. 23, finance la sépulture de Frodobert se voit reprocher son homonymie avec l'abbé de Luxeuil Walbert cité aux chap. 5 et 8, et le successeur prétendu de Frodobert, Waldinus, “ l'étrange consonance de son nom ” avec ceux des deux précédents. Quant à Gibitrudis, l'abbesse de Saint-Quentin, elle porterait le nom d'une moniale d'Evreux, et Léon, disciple de Frodobert, serait l'homonyme d'un abbé de la région, actif au milieu du IX^e siècle²²⁹. Si l'on veut récuser l'existence de ces personnages inconnus par ailleurs, il convient d'utiliser d'autres arguments. Il est difficile de penser, en effet, qu'Adson ait manqué à ce point d'imagination qu'il ait dans une même *vita* dénommé semblablement un abbé et un bienfaiteur laïque ; et si l'on veut absolument voir une forgerie dans le nom de Léon, il convient aussi de le rapprocher du *rex Leo* de la *Vita s. Mansueti* d'une part, et, de l'autre, de remarquer qu'avec le second disciple Lupel-mus/Lupellus il fait une intéressante paire animalière. Plutôt que d'être des créations d'Adson, ces noms étaient peut-être passés dans une tradition locale.

Quoi qu'il en soit, la teneur du récit est bien mince, et passées les quelques indications chronologiques du premier chapitre, la narration s'organise entièrement autour de l'isotopie de l'innocence bafouée, dont les tentations du diable (chap. 3), les rapports privilégiés du saint avec la lumière (spéc. chap. 4 et 16) et les voix angéliques (chap. 18), fortement redevables au modèle christique²³⁰, ne sont que

Manitius, p. 434 : “ So hat er also die jedenfalls barbarisch geschriebene alte Vita nur neu bearbeitet , und am Ende mit einigen Zusätzen versehen, und zwar in einem einfachen Stile ”).

²²⁶ - BHL 3179, édité dans *Analecta Bollandiana*, 5 (1886), p. 59-66, d'après la copie d'un manuscrit de Vauluisant (perdu) transmise par le Père Chifflet et conservée dans la bibliothèque des Bollandistes. Une autre copie se trouve dans le manuscrit BNF lat. 11764, fol. 195-198 ; ce manuscrit, du fonds de Saint-Germain-des-Prés, fait partie d'une série de Vies de saints recueillies par les Bénédictins au XVII^e s. et classées par ordre alphabétique des saints (lat. 11760 à 11779). On lit la mention “ ex praefati monasterii ms ab eodem patre Maillet ”. Voir aussi *infra*, les *deperdita*.

²²⁷ - “ ... vitam coepit recitare/ Abbatum summi, signis clarum, Frodoberti ” (v. 17, p. 61).

²²⁸ - Le phénomène suivant lequel les hagiographes citent des sources que nous n'avons plus, et taisent celles que nous connaissons, n'est pas rare ; on le trouve jusque dans les textes vernaculaires : voir F. Laurent, *Plaire et édifier. Les récits hagiographiques composés en Angleterre aux XIIe et XIIIe siècles*, Paris, 1998, p. 147. Le cas de la *Vita s. Basoli* est voisin (voir *infra*).

²²⁹ - Levison, MGH, SRM V, p. 70, l. 33-41. Pour l'abbé Léon, voir aussi *ibid.* p. 79, n. 3, et notre annotation au chap. 16.

²³⁰ - Voir les l. 205-207 et 426-430.

des modes d'expression secondaires. On est d'ailleurs en droit de penser qu'Adson a volontairement mis en point d'orgue de cette dominante thématique la construction, près du chef du saint martyr, d'un autel dédié aux saints Innocents (chap. 33). On aurait alors affaire à un jeu symbolique du même ordre que celui de la fin du prologue de la *Vita s. Mansueti*, le mot d'esprit portant cette fois sur une représentation figurée du trait dominant de la sainteté de Frodobert (l'innocence figurée par l'autel des saints Innocents)²³¹, et non plus, comme dans l'autre texte, sur une glose du nom du saint, fondée sur l'équivalence des adjectifs *columbinus* et *mansuetus*. L'assiduité de Frodobert à célébrer les fêtes des saints entraîne elle aussi des manifestations thaumaturgiques : la structure du récit n'est rien d'autre que l'illustration de ses *virtutes*, dans les deux sens de qualités innées et de puissance miraculeuse. Cette lecture "structurale" n'exclut pas l'interprétation historique que propose É. Brouette : la dénonciation du saint pour supercherie dans les austérités serait le reflet de son attachement à l'ascèse irlandaise, et de la réprobation du clergé séculier à l'égard de celles-ci²³².

Manuscrits et éditions

Manuscrits

La tradition manuscrite de la *Vita s. Frodoberti* est pauvre. Le texte n'a pas beaucoup circulé. Toutes les versions conservées sont fort proches, et la plupart des lieux variants proviennent d'erreurs de lecture ou d'écriture (omissions de mots ou de consonnes finales, altérations de désinences, mauvaises résolutions d'abréviations).

Il subsiste trois manuscrits complets de la *vita*, déjà identifiés et utilisés par Levison²³³. Seul le premier contient le prologue métrique²³⁴.

Troyes, BM 7 (= T) est le seul témoin médiéval survivant de l'intégralité du texte de la *Vita s. Frodoberti*. In-quarto constitué de 272 folios écrits par diverses mains sur deux colonnes, avec titres à l'encre rouge et initiales en couleurs, il contient cent Vies de saints dans l'ordre du calendrier, avec, entre les folios 152 et 153, une lacune correspondant aux saints de juillet, août et septembre. La *Vita s. Frodoberti* figure aux folios 30^v-35^v, précédée d'une Vie de Grégoire évêque de Langres, par Grégoire de Tours, et d'une épitaphe en distiques élégiaques de Venance Fortunat pour le même évêque²³⁵, et suivie par la Vie de saint Hilaire par Fortunat.

²³¹ - Innocence, indulgence et patience sont des qualités éminemment christiques, qu'avait déjà soulignées F. Brunhölzl, *Histoire de la littérature latine du Moyen Age*, t. 2, "De la fin de l'époque carolingienne au milieu du XI^e siècle", p. 137.

²³² - DHGE, t. 19, 1981, c. 130-131.

²³³ - MGH, SRM, V, p. 71-72.

²³⁴ - Sur la foi du vers 27, Mabillon considérait que ce prologue avait été rédigé par un moine de La Celle légèrement postérieur à Bobin, mais son hypothèse est fort pertinemment récusée par Levison, MGH, SRM V, p. 73, n. 5.

²³⁵ - Inc. "Sub pedibus iusti mors inimica iaces / Hoc ueneranda sacri testatur uita Gregorii. Des. Per quem debilibus fertur amica salus" : Venance Fortunat, *Carmina*, IV, II, *Epitaphium domni Gregorii episcopi civitatis Lingonicae*, MGH, Auctores Antiquissimi, 4, p. 80, éd. F. Leo, 1881), dont il manque ici le 1^{er} vers : "Postquam sidereus disruptit Tartara princeps".

La provenance du codex est indiquée par la mention “de Lantage²³⁶ 1637”, figurant sur le folio de garde. Copié au XII^e siècle, ce manuscrit est le seul témoin survivant du légendier de l’abbaye bénédictine de Montiéramey (dans la région de Troyes). Le sanctoral du légendier de Montiéramey se distingue par la présence de trois textes consacrés à des saints troyens, qui ne figurent pas dans les autres collections : Patrocle (BHL 6520), Sabine (BHL 7409) et Frodobert (BHL 3178) ; peut-être ont-ils été ajoutés par un scribe de l’abbaye ?²³⁷ Patrocle figure néanmoins dans le sanctoral du *Liber de natalitiis*.

BIBLIOGRAPHIE

- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, in-quarto, t. 2, Paris, 1855, p. 11-17.

- F. Dolbeau, “Notes sur la genèse et sur la diffusion du *Liber de natalitiis*”, *Revue d’Histoire des textes*, 6, 1976, p. 145-146 [à propos du livre de H. Rochais cité plus loin].

- W. Levison, *Conspectus ...*, p. 684-685.

- H.-M. Rochais, *Un légendier cistercien de la fin du XI^e siècle, le Liber de natalitiis, et de quelques grands légendiers des XII^e et XIII^e siècles* [Rocheftort (Belgique)], Abbaye Notre-Dame de Saint-Remy, 1975, 2 vol., spéc. vol. 1, p. 11 et n. 22, p. 25 et p. 30. [cité désormais *Liber de natalitiis*]

- F. Dolbeau, “Le grand légendier d’Alcobaça”, *Analecta Bollandiana*, 102, 1984, p. 263-296.

V : Vaticano (Città del), Bibl. Vat. Reg. Lat. 542 (110)

Ce manuscrit de 37,7 cm / 27,9 cm comprend 149 folios, écrits sur deux colonnes par différentes mains du XII^e siècle. Les folios 1-8 (*Vita s. Silvestri*) ont été ajoutés postérieurement. Il a appartenu à Paul et Alexandre Pétau, collectionneurs d’antiquités médiévales du début du XVII^e siècle²³⁸. Chaque *vita* comporte une grande capitale ornée à l’incipit, mais seule la *V. Frodoberti*, dans laquelle le F initial est une lettrine rouge et bleue ornée, a des majuscules à l’encre rouge. Ce soin particulier apporté à la copie du texte a toutes chances de témoigner d’une origine troyenne de ces folios.

La *Vita s. Frodoberti* se trouve aux fol. 75^v-81^v. Le texte comporte des corrections d’une main moderne, la même apparemment qui a tracé la table sur le premier des deux folios en papier ajoutés au début du manuscrit (en face du titre de chaque *vita* figure son incipit ; la 2^e feuille est restée blanche). La première page de *V* porte en haut, au centre, le n^o 79 et le titre, noté par cette main moderne : *Vite sanctorum*. A gauche du titre un autre numéro de folio, 110, écrit dans une encre plus foncée, a été barré. A droite du titre, le n^o 1 a été porté au crayon. La foliotation a été revue après massicotage des pages, car des chiffres romains ont été muti-

²³⁶ - Aujourd’hui Lantages, arr. Bar-sur-Seine, cant. Chaource.

²³⁷ - C’est la suggestion de H. Moretus, cité par H. Rochais, *Liber de natalitiis*, I, p. 30, n. 11, sans indication de source. Ce fait était encore l’hypothèse de la postériorité de *T* par rapport aux autres légendiers *per circulum anni* apparentés.

²³⁸ - Pour le circuit des manuscrits *reginenses* : Paul Pétau, puis Alexandre Pétau, puis Voss, puis Christine de Suède et la Bibliothèque vaticane, voir A. Wilmart, *Codices Reginenses latini*, Cité du Vatican, 1945, et surtout K. A. De Meyier, *Paul en Alexandre Petau en de Geschiedenis van hun Handschriften*, Leyde, 1947, qui ne dit rien pourtant du Vat. Reg. lat. 542.

lés puis complétés à nouveau. Tout ceci confirme le caractère factice du recueil. Le point-virgule marque généralement une fin de paragraphe, et une grande majuscule le début du paragraphe suivant. Toutefois l'usage de ces deux signes n'est pas parfaitement régulier : parfois – en particulier au début du texte – les grandes majuscules ne sont pas précédées du point-virgule ; d'autres fois ce dernier est suivi d'une petite majuscule.

BIBLIOGRAPHIE

- A. Poncelet, *Catalogus codicum hagiographicorum Latinorum Bibliothecae Vaticanae*, Bruxelles, 1910, p. 368-370 (Subsidia hagiographica 11).

- W. Levison, *Conspectus...*, p. 666.

Paris, BNF lat. 11759 (= P), manuscrit de 297 folios de 37,5 / 26,7 cm, à deux colonnes, daté du XIV^e s. Il est entré dans le fonds de Saint-Germain-des-Prés (n° 809 puis 502) “ e dono Antonii Wionis Herovallii publicarum rationum auditoris ”).

Se fondant sur le sanctoral du légendier et sur l'usure toute particulière des feuillets consacrés à *Aigulphus* (Ayoul) et Frodobert, et après avoir hésité entre Saint-Ayoul et Montier-la-Celle, J. Godefroy²³⁹ avait jugé que le manuscrit était originaire de l'abbaye fondée par Frodobert. Mais F. Dolbeau²⁴⁰ a montré depuis qu'il s'agissait là du légendier que Bollandistes et Mauristes désignent sous le nom de *Legendarium Pruvinese*, et que son origine était donc Saint-Ayoul de Provins.

La *Vita Frodoberti* se trouve aux folios 161^v-166^v, précédé d'un sermon “ legendus in translatione sancti Frodoberti, quem fecit [s. Bernardus] de sancto Victore²⁴¹, sed mutatis nominibus et miraculis ” : il s'agit d'un sermon de Bernard adapté à la liturgie de Frodobert, usage fréquent au Moyen Âge²⁴². Les moines de Montieramey possédaient des reliques de saint Victor, anachorète du temps de Chilpéric. L'abbé Gui (*Guido*) envoya sa Vie à saint Bernard, en lui demandant de rédiger pour lui un office propre et des hymnes²⁴³. Saint Bernard écrivit cet office, qui comprend deux sermons²⁴⁴ qui ont ensuite tous deux été adaptés à la liturgie de Frodobert ; le premier figure dans Paris, BNF 11759, avec l'incipit “ Beati Frodoberti vita et gloria specialis non tam ad gloriam provocat omnes... ”. Ce légendier contient aussi deux autres œuvres hagiographiques d'Adson : la *Vita s. Basoli* aux fol. 157-160, et la *Vita s. Bercharii* aux fol. 166-170.

BIBLIOGRAPHIE

²³⁹ - “ L'histoire du prieuré Saint-Ayoul de Provins ”, *Revue Mabillon*, t. 27, 1937, p. 95-97.

²⁴⁰ - “ Anciens possesseurs des manuscrits hagiographiques latins conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris ”, *Revue d'Histoire des Textes* 9 (1979), p. 182-228, spéc. p. 222.

²⁴¹ - Et non *de sancto doctore*, comme imprimé dans le *Cat. hag. Paris.*, t. III, p. 104.

²⁴² - Le même cas s'est produit pour Mansuy : voir *infra*, et M. Goulet, “ Les Vies de saint Mansuy ”, p. 75. D'autres exemples dans F. Dolbeau, “ A propos d'un sermon sur s. Possesseur évêque de Verdun ”, *Analecta Bollandiana*, 98 (1980), p. 396 et Id., “ Les sources d'un sermon en l'honneur de s. Malo ”, *Analecta Bollandiana*, 101 (1983), p. 417-419.

²⁴³ - Voir “ Catalogus codicum hagiographicorum scholae medicinae Montepessulanensis ”, *Analecta Bollandiana*, 34-35, p. 276-277. Ed. de la lettre par J. Leclercq et H. Rochais, *Sancti Bernardi opera* (Études cisterciennes VIII), Rome, 1977, p. 377-379, lettre CCCLXXXVIII.

²⁴⁴ - Ed. Leclercq-Rochais, *S. Bernardi opera*, vol. VI, 1, p. 33-37. Inc. “ Victoris vita et gloria specialis non tam ad gloriam... ” et “ Gaudete in domino, dilectissimi, qui inter continua.... ”. Voir *infra*, n. 38.

- Description détaillée dans le ms BNF lat. 11777, fol. 203-205, mais sans indication de provenance.

- Cat. hag. Paris. III, 99-108, spéc. 104.

- W. Levison, *Conspectus ...*, p. 647.

- F. Dolbeau, " Anciens possesseurs des manuscrits hagiographiques latins conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris ", *Revue d'Histoire des Textes* 9 (1979) p. 182-228, spéc. p. 222.

*Deperdita

Une *Vita s. Frodoberti* est mentionnée dans un catalogue de Rebais du XI^e siècle²⁴⁵. Par ailleurs deux manuscrits vus par les éditeurs anciens ont disparu : celui qu'a utilisé N. Camuzat, originaire de Montier-la-Celle et apparemment dépourvu de prologue²⁴⁶ ; le manuscrit de Vauluisant (Yonne), qui a fourni son prologue à J. Mabillon, et qui outre la *vita* comportait le *Carmen de Elevatione corporis [s. Frodoberti] an. 872* (BHL 3179) et deux sermons en l'honneur de Frodobert. On trouve une copie de BHL 3179 et des deux sermons dans BNF lat. 11764, respectivement fol. 195-198, 198r-v, et 198v-199v²⁴⁷.

J. Mabillon n'a utilisé le manuscrit de Vauluisant que pour l'édition du prologue, laquelle présente un bon nombre de divergences avec *T*, mais il est difficile de savoir s'il faut les attribuer à l'éditeur ou au manuscrit ; en tout cas elles sont de peu d'importance et peuvent être le fait d'erreurs de copie. Pour le reste du texte il a suivi Camuzat. Le manuscrit utilisé par ce dernier éditeur ne présente que des différences minimales avec les témoins que nous avons conservés, toutes attribuables à des mélectures. A la l. 615, *temporis uel torporis* au lieu du simple *torporis* peut s'expliquer par l'introduction dans le texte d'une glose marginale, qui en tout état de cause ne se trouve dans aucun des trois témoins médiévaux conservés.

Excerpta

Dans le manuscrit **Orléans, BM 17 (14)**, daté du VIII/IX^e siècle²⁴⁸, originaire de Saint-Benoît-sur-Loire (Fleury) et qui contient les textes des grands et des petits prophètes, à la p. 6 restée vide en partie²⁴⁹, une main du XI^e s. a copié 6 demi-lignes ½ (le ms est à 2 colonnes), empruntés au chap. 14 de la *Vita s. Frodoberti* (inc. *Florebat in sancto viro Frodoberto.... Des. quanta fuerit perfectio...*), que plus tard quelqu'un a essayé de gratter. Ce très mince extrait n'offre aucune variante significative.

²⁴⁵ - B. Munk Olsen, *L'étude des auteurs classiques latins*, t. 3/1, 1987, p. 200.

²⁴⁶ - Voir AASS, Ian., I, p. 506, n.4.

²⁴⁷ - Le premier sermon a pour incipit " Sanctorum mortem semper in conspectu domini pretiosam " ; le second (" Gaudete in domino, dilectissimi fratres, qui ad sanctissimi patris et protectoris nostri scilicet Frodoberti.. ") est un sermon d'Alcuin en l'honneur de saint Vaast (BHL 8509, PL 101, c. 678-682), qui fut adapté ensuite à plusieurs autres saints : voir F. Dolbeau, " A propos d'un sermon sur s. Possesseur évêque de Verdun ", *Analecta Bollandiana*, 98 (1980), p. 386, n. 8, et R. Brown et D. Yerkes, " A Sermon on the birthday of St. Machutus ", *Analecta Bollandiana*, 99 (1981), p. 160-164.

²⁴⁸ - Catal. gén. des mss des bibl. de France, départ. , t. 12, par Ch. Cuissard, 1889, p. 13.

²⁴⁹ - La première moitié de la page comporte le titre du Livre du prophète Esdras, en belles grosses majuscules. La 2^e moitié était originellement vide, et au XI^e s. on y a transcrit ces quelques lignes de la Vie de Frodobert, qu'on a tenté d'effacer à nouveau plus tard.

BIBLIOGRAPHIE

- B. Krusch, “Reise nach Frankreich im Frühjahr und Sommer 1892”, *Neues Archiv*, XVIII (1893), p. 581.

Classement des manuscrits

- Le manuscrit *T* contient des lacunes que ne commettent ni *V* ni *P*²⁵⁰ : ces deux manuscrits ne dépendent donc pas de lui.

- *T* ne dépend pas de *V*, car *V* comporte un certain nombre d’erreurs²⁵¹, d’omissions de mots-outils ou d’inversions de mots qu’on ne retrouve pas dans les deux autres témoins.

- Les deux témoins *T* et *V* ont en commun trois coquilles qui ne figurent pas dans *P* : l. 516, *et* au lieu de *ut* ; l. 693-694, *inspirationibus* (corrigé ensuite par *V* en *inspirationis*, qui est la bonne leçon) ; l. 818, *angustus* au lieu de *augustus*. *T* et *V* découlent donc d’un modèle commun (*x*) qui contenait ces fautes, tandis que *P* remonte à un exemplar *α*, qui en était dépourvu.

- Cet exemplar (*α*) devait contenir la seule erreur commune à *P* et *T* contre *V* : la forme *emula*, à la l. 94, qu’il faut, comme l’a fait le scribe de *V*, corriger en *emulanda* (il est plus difficile de supposer que les scribes de *T* et *P* ont fait isolément la même faute en écrivant *emula* au lieu de *emulanda*). On peut donc proposer le stemme suivant :

(voir l’édition)

Editions

- Nicolas Camuzat, *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinae diocesis*, Augustae Treocarum, 1610, fol. 1-18 (sans le prologue en vers, d’après un manuscrit de Montier-la-Celle que nous ne possédons plus).

- Godefroid Henskens, AASS, Ian. I, Anvers, 1643, p. 506-513, reprend Camuzat à quelques infimes corrections près.

²⁵⁰ - l. 63, *ortum* ; l. 80, *extitisse* ; l. 135, *etiam* ; l. 138 *eum* ; l. 144, *ei* ; l. 225, *adeo* ; l. 433, *humane* ; l. 438, *profusis lacrimis* ; l. 450, *Christus* ; l. 479, *sermone* ; l. 499, *pontifex* ; l. 565-566, *Walbertus* ; l. 610, *impense... iuuarentur* ; l. 613, *ille* ; l. 639, *ignorantie* ; l. 680, *illud* ; l. 780, *aliud*.

²⁵¹ - l. 91, *siue patrum quiddam* au lieu de *si uel quiddam parum* ; l. 147, *congregatione* (appelé par *in*) au lieu de *congregationis* ; l. 166, *maneret* au lieu de *manaret* ; l. 184, *citissimi* au lieu de *citissime* ; l. 186, *quantum* au lieu de *quanquam* ; l. 193 *impetrat* au lieu de *imperat* ; l. 221 *secretione* au lieu de *secretiore* ; l. 227, *circulo* au lieu de *curriculo* ; l. 294-295, *contemplatione* au lieu de *contemplationi* ; l. 325, *nomini* au lieu de *nomine* ; l. 360, *eum* au lieu de *cum* ; l. 364, *abbatis saroccula* au lieu de *abbatissa roccula* ; l. 447, *redderet* au lieu de *reddere* ; l. 461, *cesset* au lieu de *coesset*, *corpore* au lieu de *corporee* ; l. 480, *conspicit* au lieu de *compescit* ; l. 503, *cumulatus* au lieu de *cumulatius* ; l. 528, *impetrauit* au lieu de *imperauit* ; l. 546, *tanta* au lieu de *tanti* ; l. 656, *collatus* au lieu de *collocatus* ; l. 678, *condignus* au lieu de *condignius* ; l. 684, *suggerebat* au lieu de *suggerebant* ; l. 684, *cleri* au lieu de *celeri* et *affectu* au lieu de *effectu* ; l. 745, *sacerdoti* au lieu de *sacerdote* ; l. 756, *sancti* au lieu de *beati* ; l. 775, *aperingenti* au lieu de *preingenti* ; l. 791, *preceperat* au lieu de *perceperat* ; l. 798-799, *ianuarium* au lieu de *ianuararium* ; l. 812, *consultus* au lieu de *consultius* ; l. 813, *accendente* au lieu de *accedente* ; l. 840, *sabbatis* au lieu de *sublatis*.

- Jean Mabillon, AASS OSB, II, Paris, 1669, p. 627-639, reprend le texte de Camuzat avec certaines des interventions d'Henskens, en l'augmentant d'un prologue métrique tiré d'un manuscrit de Vauluisant. Cette version est reproduite au t. 137 de la Patrologie Latine de J.-P. Migne (c. 601-620).

- W. Levison, MGH SRM V, 1910, p. 72-88, fournit une édition critique²⁵² basée sur la collation des trois témoins médiévaux que nous avons présentés plus haut : Troyes, BM 7 ; Vat. Reg. lat. 542 ; Paris, BN 11759, et de l'édition de Camuzat. Elle est malheureusement fort sélective : seuls le prologue et les chap. 1, 5, 6, 11-13, 21-24, 26-32, 35-36 sont complets ; les chap. 4, 9, 10, 14-20 ont été écartés dans leur totalité. Les passages rejetés sont ceux qui, au regard de l'éditeur, ne comportent aucun intérêt historique²⁵³. Ils suffisent à justifier une nouvelle édition²⁵⁴.

La présente édition

La présente édition est à la fois tributaire et complémentaire de celle de Levison : elle s'appuie sur les trois mêmes manuscrits, les seuls qui aient été repérés à ce jour, et les classe dans le même ordre, le manuscrit principal étant le seul témoin complet du texte : le manuscrit *T* ; elle comble évidemment les omissions déjà signalées, portant sur des passages jugés inintéressants pour l'historien.

Selon le principe général que nous nous sommes fixé, nous avons respecté l'orthographe du manuscrit de base, y compris dans ses inconséquences : le prologue métrique donne ainsi la graphie *Frodebertus*, et la *vita Frodobertus*, la diphongue classique *-ae* est notée tantôt *-e* tantôt *-e*. Le scribe use des abréviations courantes, mais il écrit presque toujours *pre* et *pro* en toutes lettres. Nous avons repris, à deux ou trois exceptions près, la ponctuation forte du manuscrit et aligné la ponctuation faible sur l'usage français. Le texte médiéval étant dépourvu de capitulation, pour faciliter la lecture et les renvois, nous avons reproduit celle qu'ont adoptée tous les éditeurs depuis Henskens.

Interventions pratiquées sur le texte de T

Le scribe de *T* a des distractions évidentes, que nous nous sommes refusée à sacraliser. Aussi avons-nous jugé bon d'intervenir à chaque fois qu'il se trompait de manière certaine ; ces interventions portent d'ailleurs très souvent sur un seul phonème, et nous ne les avons risquées que quand les deux autres témoins s'opposaient à *T* :

	<i>T</i>	<i>V, P, éd.</i>	<i>T</i>	<i>V, P, éd.</i>
l. 76	sui	cui	l. 408	semper sepe

²⁵² - Voir aussi les corrigenda dans MGH, SRM, VII, p. 845.

²⁵³ - “ Miracula Frodoberti et laudes virtutum, quae integra denuo ederentur, indigna visa sunt. ” (p. 71, l. 36-37).

²⁵⁴ Pierre Pithou, dans *Les coutumes du bailliage de Troyes en Champagne*, Troyes, 1609, reproduit, dans un appendice composé en 1572 sous le titre : *Bref recueil des évêques de Troyes*, p. 507-512, des extraits de la *Vita Frodoberti* illustrant la Vie des premiers évêques. Nous n'avons pas retenu ce témoin indirect, car outre qu'il n'apporte rien de nouveau à la tradition manuscrite, Pithou ne prétendait pas reproduire littéralement le texte : les extraits qu'il cite, en les abrégant souvent, ne sont que des illustrations de ce qu'il dit des différents évêques, présentés par ordre chronologique.

l. 91	si uel parum	quidam quiddam	si uel quiddam	parum ²⁵⁵	l. 434	uaca	uaga
l. 99	quo	quod	quod		l. 435	an	hanc
l. 106- 107	circumspectus	circumspectus	circumspectus		l. 450	periculo	periculoso
l. 126	in merore	merore	merore		l. 514 , 529	et	ut
l. 173	simplicitatem	itaque simplicitatem	itaque simplicitatem		l. 540 -541	exemplo	extemplo
l. 186- 187	alterius	alternis	alternis		l. 587	meritis tamen uiuacibus	uiuacibus tamen meritis
l. 203	profati	pro facti	pro facti		l. 600	speciosus	copiosus
l. 204	ceteris	ceteri	ceteri		l. 620 -621	intrueretur	extrueretur
l. 225	ut	adeo ut	adeo ut		l. 643	excellentissimi	precellentissimi
l. 245	humilitates	humilitatis	humilitatis		l. 648	seculi	sancti
l. 249	recepti	receptis	receptis		l. 667	continentium	concontinentium
l. 261	et ut	ut et	ut et		l. 684 -685	inexplebitur	inexplebiliter
l. 288	hospitium	hominum	hominum		l. 689	Obtulfum	Otulfum
l. 299	contrahens	contradens	contradens		l. 702	prouidentie	euidentie
l. 329	constitucioni	eruditioni ²⁵⁶	eruditioni ²⁵⁶		l. 703	accedentem patribus	accedente fratribus
l. 352	quicque	quique	quique		l. 719	maturus	maturius
l. 362	aduenienti	adueniente ²⁵⁷	adueniente ²⁵⁷		l. 720	cum	tum ²⁵⁸
l. 373	recedente	redeunte	redeunte		l. 754	portentu	portento ²⁵⁹
l. 394	penetraret	perintraret	perintraret		l. 758	pago	pagum
l. 395	rapida	rabida	rabida		l. 818	angustius	augustius

Synopsis de la Vita s. Frodoberti

- prologue (28 distiques élégiaques).

²⁵⁵ Leçon sur laquelle s'accordent le manuscrit *P* et tous les éditeurs, *V* donnant la leçon aberrante *siue patrum quiddam*, qui confirme néanmoins l'ordre des mots originels.

²⁵⁶ - A la l. 625, *T* donne d'abord *constitutus*, qu'il corrige ensuite en *eruditus*.

²⁵⁷ - Ailleurs l'ablatif du participe présent est toujours en *-e*.

²⁵⁸ - On aura constaté la baisse particulière d'attention du scribe dans le chap. 30 (l. 700-725).

²⁵⁹ - Le substantif *portentu, us* n'est pas attesté à notre connaissance. C'est pourtant la leçon de tous les manuscrits, que conserve Levison. Peut-être l'adjectif *mirabili* a-t-il induit l'attente d'un supin en *-u* ?

- chap. 1 : Frodobert est né à Troyes de parents de condition médiocre, portant sa sainteté en germe dès sa naissance. Il vécut sous Clovis [II] [639-657], fils de Dagobert, puis sous Clothaire III [657-673], fils du précédent ; il devint prêtre et abbé tandis que Ragnegisel était évêque de Troyes. Ce dernier est le 17^e évêque du diocèse ; on lui attribue la construction de l'église Sainte-Savine, à l'ouest de la ville, où il est enseveli. Frodobert connut cinq évêques de Troyes, Abbon compris.

- chap. 2 : Ses parents le confient à l'école de l'évêque Ragnegisel. Son instruction spirituelle.

- chap. 3 : Sur le chemin de l'école, il affronte les tentations du diable, qu'il chasse d'un signe de croix.

- chap. 4 : Encore enfant, il guérit la cécité de sa mère d'un signe de croix.

- chap. 5 : Il devient clerc de Ragnegisel, qui l'envoie ensuite dans le prestigieux monastère de Luxeuil, alors dirigé par Walbert [629-670].

- chap. 6 : Arrive à Luxeuil un abbé de Saint-Seine nommé Teudolenus, envoyé là par l'évêque de Langres. Frodobert recherche sa compagnie, et il étonne Teudolenus par son innocence, dont ce dernier se demande si elle est feinte ou réelle. Sa naïveté le soumet d'ailleurs aux quolibets de ses camarades.

- chap. 7 : Pour l'éprouver, Teudolenus l'envoie emprunter un compas à un camarade, qui lui attache la moitié d'une meule autour du cou. L'abbé Walbert met fin à l'humiliation, et s'aperçoit avec surprise que l'enfant ignore ce qu'est un compas.

- chap. 8 : Il revient à Troyes, à la demande de Ragnegisel et rend visite à ses parents. L'évêque refuse de le laisser repartir. Frodobert s'enferme alors dans une cellule et s'inflige un jeûne quasi total durant deux ou trois carêmes de suite. Certains le soupçonnent de tricher, ou de vouloir mettre fin à ses jours. Mais l'évêque a confirmation de sa sainteté.

- chap. 9 : Il chasse les démons miraculeusement.

- chap. 10 : Il fait profiter autrui de ses pieux exemples, tout en conservant l'humilité.

- chap. 11 : Il veut fonder une communauté monastique sans se mettre sous la dépendance de la noblesse locale. Il obtient du roi Clovis [II] une terre marécageuse dans les faubourgs de Troyes, nommée *Insula Germanica*. A la mort de Clovis, Frodobert s'adresse à son fils Clothaire [III], duquel il obtient, avec le concours de la reine-mère Bathilde, une confirmation de la donation.

- chap. 12 : Frodobert transforme ce lieu inhospitalier en un endroit propre à la vie monastique.

- chap. 13 : Il fait don de tous ses biens propres à sa communauté, et ses proches font de même. Le monastère s'accroît et prospère. Plusieurs de ses abbés deviendront évêques de Troyes ; parmi eux Aldobertus, 24^e évêque, et Bobinus, 29^e.

- chap. 14 : Dans le monastère féminin de Saint-Quentin, où il avait fait déposer deux récipients de vin à distribuer aux visiteurs, se produit un miracle : une

flaque de vin répandue sur le sol lui révèle que les récipients se remplissent à mesure qu'on y puise.

- chap. 15 : Il vénère particulièrement les fêtes des saints.

- chap. 16 : L'abbesse Roccula l'invite à une célébration solennelle en l'honneur du martyr saint Quentin, dans le monastère du même nom, dont il assure la direction spirituelle. Après l'office, il s'attarde à prier seul dans l'église. L'abbesse et les sœurs l'admirent en cachette. Le diable renverse le candélabre, mais ce geste est sans effet sur Frodobert, en qui brille la lumière intérieure.

- chap. 17 : Dans la basilique de Saint-Aventin le diable s'adresse à lui à travers un possédé, qui lui reproche de l'avoir privé de lumière tandis qu'il disait les vigiles.

- chap. 18 : Teudecharius, abbé d'un monastère suburbain, a témoigné de ce que Frodobert avait un jour perçu la voix des anges.

- chap. 19 : Il guérit une folle de la région d'un signe de croix.

- 20 : Il tombe malade, reçoit la révélation du jour de sa mort, s'y prépare et console les siens.

- 21 : A Noël, Léon et Lupelmus (ou Lupellus), deux disciples de Frodobert, envoient quérir en hâte l'évêque Abbon pour la consécration d'un oratoire dédié à saint Pierre, destiné à remplacer l'église primitive, devenue trop petite. L'évêque refuse, en disant que les consécrations ne se font pas à Noël, et qu'il est occupé chez lui. Frodobert reconnaît le bien-fondé de sa réponse, mais craint de ne pas vivre assez longtemps pour voir consacrer l'église. Dieu lui accorde alors une semaine de sursis.

- chap. 22 : Au seuil de la mort, Frodobert fait venir Lupelmus pour qu'il lui lise l'Évangile. Le violent mal de tête dont souffrait ce dernier disparaît miraculeusement. Frodobert meurt, et sa sainte âme monte au ciel en présence de tous.

- chap. 23 : Son neveu Waldinus lui succède. Il fait prévenir Gibitrude, l'abbesse de Saint-Quentin, qui se précipite aux funérailles du saint. Elle s'inquiète de sa sépulture, et apprend qu'un notable nommé Walbert a fait préparer un tombeau de pierre. Malheureusement, il ne pourra contenir le corps, qui s'avère d'une taille exceptionnelle. Un miracle substitue à la tombe prévue une sépulture plus grande.

- chap. 24 : Le 1^{er} janvier, le saint est enterré dans la nouvelle basilique, consacrée par l'évêque le même jour.

- chap. 25 : Des miracles se produisent aussitôt sur sa sépulture, et les donations abondent.

- chap. 26 : Au fil des ans son culte tombe en déshérence, et l'église où il repose s'effondre. L'évêque de Troyes Prudence est appelé à en consacrer une nouvelle, construite sur la précédente. Il fait enlever préalablement toutes les sépultures, et on trouve celle de Frodobert, totalement inconnu à l'évêque.

- 27 : Après la dédicace, Prudence retourne chez lui et se renseigne. Il organise la translation du corps de Frodobert, mais meurt avant d'avoir pu la célébrer.

- chap. 28 : La translation solennelle ne se fit donc pas avant 872, sous l'évêque Otulfus. Jusque-là ses reliques étaient simplement entretenues par les frères du lieu, dans l'église. Mais des miracles survenus sur sa tombe les décident à le tirer de cette obscurité.

- chap. 29 : L'abbé et les moines vont trouver Otulfus pour lui demander une translation.

- chap. 30 : Celle-ci a lieu le premier jour du Carême, accompagnée par deux miracles : la dalle s'ouvre sans qu'on ait besoin de la forcer ; on trouve des gouttes d'or dans un os du saint.

- chap. 31 : Miracle de la guérison de Ratbert. Originaire du pagus de Melun, celui-ci bat sa mère dans un mouvement de colère. En punition il perd son œil gauche et le bras qui a frappé est pris de mouvements incontrôlables ; en outre il perd la raison, et sa mère meurt trois jours plus tard. Il est conduit devant l'archevêque de Sens Eigil et emprisonné durant trois ans. Comme la famine fait rage, on le relâche pour lui épargner de mourir de faim.

- chap. 32 : Ratbert se rend alors à l'église Saint-Michel, au lieu dit Les deux tombes, puis à Rome, où le pape Adrien [II], intrigué par son infirmité, le fait appeler. Il lui ordonne de retourner à l'église Saint-Michel et de revenir ensuite auprès de lui. Sa route le mène dans le pagus de Troyes, et il fait un songe qui lui prescrit de se rendre dans l'église Sainte-Marie de Fouchères, et d'y porter un cierge aussi grand que lui. Empêché de le faire en raison de son infirmité, il délègue quelqu'un, et poursuit sa route jusqu'au monastère Saint-Pierre, où sont vénérées les reliques de Frodobert. C'est le dimanche après l'Ascension, et le prêtre dit la messe. Tandis qu'il prie devant la porte de l'église, Ratbert voit venir un clerc, qui se jette sur lui et le terrasse. Il tombe à demi-mort, mais l'instant d'après il est guéri de son infirmité. Durant son sommeil, le même clerc lui apparaît pour lui ordonner d'aller suspendre son habit de pénitent au seuil de Frodobert. Il demande où se trouve l'église du saint, et il apprend que c'est celle-là même où il a recouvré la santé : il comprend que son crime lui a été pardonné. Il retourne alors au sanctuaire de saint Michel, selon l'ordre du pape.

D'autres guérisons ont lieu durant la préparation de la translation.

- chap. 33 : La fête de Frodobert, qui tombe le 1^{er} janvier, souffre de la concurrence de la Circoncision. Aussi l'évêque, l'abbé et les moines de la Celle la déplacent-ils d'un commun accord le 8 janvier. Afin de donner plus d'éclat à la translation, ils conduisent d'abord le corps dans l'église voisine dédiée à saint Michel.

- chap. 34 : L'hiver est pluvieux et rend difficile l'accès à cet endroit marécageux. On prie donc pour qu'il gèle et qu'il neige, ce qui ne manque pas de se produire durant la nuit.

- chap. 35 : L'évêque procède à l'enlèvement du corps et le conduit solennellement de Saint-Michel à Saint-Pierre ; près du chef de Frodobert on consacre

un autel en l'honneur des Saints Innocents. L'évêque inscrit le jour de sa translation au nombre des obligations du calendrier.

- chap. 36 : L'auteur remercie Frodobert pour tous les bienfaits qu'il vient de mentionner.

Notes de la *Vita Frodoberti*

Prologue

Le poème liminaire en distiques élégiaques à rimes léonines (ou internes) présente avec celui de la *Vita Mansueti* des analogies non seulement formelles (par exemple la richesse des moyens rhétoriques et prosodiques mis en œuvre), mais aussi fonctionnelles et structurelles, les vers offrant une sorte de *compendium* de la Vie en prose préalable à la demande de protection traditionnelle. D'une adresse au lecteur (v. 1-4) on passe à une invocation à Frodobert (v. 5-24) et à l'évêque Bobin (v. 25-32), puis à une évocation du monastère et des miracles qui s'y produisent, avant de revenir à la traditionnelle prière propitiatoire adressée au saint patron (v. 53-56). Pour les problèmes posés par la fonction de ces distiques, voir notre annotation de la *V. Mansueti* (« metrum »).

1/9 L'antithèse entre l'élévation du sujet (*grandia, magna*) et la pauvreté du discours (*paucis verbis, parvo libro*) appartient à la topique de l'exorde. On en trouve une expression voisine dans le prologue de la *Vita Basoli*, liée comme ici à l'opposition entre l'Antiquité profane (*antiquos fastos*) et la nouveauté chrétienne (*hoc novitatis opus*). Dans les deux cas le contraste se double d'une antinomie profonde entre les saints et les héros antiques : contrairement au héros gréco-latin, loué soit pour sa ruse et son savoir-faire, soit pour sa force physique, Frodobert, qui est « totalement dépourvu d'astuce » (chap. 7, l. 197-198), est célébré, de façon récurrente, pour son innocence, voire sa naïveté (*astutia* est traditionnellement la vertu du démon, opposée à l'innocence de la colombe) ; d'autre part ce n'est qu'à sa mort que sa dépouille s'avérera trop grande pour le cercueil prévu. On peut comparer avec Basle, saint de si petite taille qu'un noble se moque de lui.

12 Sur la présentation qu'Adson fait du monastère de Luxeuil à l'époque mérovingienne, voir *infra*, chap. 5, ainsi que *Vita Waldeberti*, chap. 1, et *Vita Bercharii*, chap. 6.

14 Trecassinam urbem] Troyes, dép. Aube.

18 cella] la celle de Frodobert donnera naissance à Montier-la-Celle.

20/25 Nouvel usage systématique de l'antithèse (cf. l. 1-10), opposant cette fois symboliquement l'exiguïté, la fixité et la clôture de la cellule à l'immensité du séjour céleste, la mortification terrestre à la gloire éternelle. Sur l'évêque Bobin, qui restaura la fondation de Frodobert et lui laissa son nom, voir *infra*, chap. 13.

l. 26 Sur les extrapolations chronologiques auxquelles a donné lieu ce vers, voir notre Introduction générale.

32 stables - stant] la figure étymologique, soulignée par le rejet du verbe, en même temps qu'elle évoque les qualités de résistance requises par la *militia* monastique, souligne également le devoir de stabilité du moine.

36/45 Evocation, sous forme d'un « sommaire », des miracles qui s'accomplissent sur le tombeau de Frodobert : guérisons physiques et morales, délivrance de possédés, effacement des péchés.

46/53 L'incapacité du livre à tout dire, et la nécessité de faire fond sur quelques témoignages seulement (*pauca fidem faciant*) ressortissent à la topique traditionnelle des prologues ou des épilogues : la foi n'est pas affaire de nombre, et ce n'est pas l'accumulation des témoignages qui convaincra l'incrédule.

Vita

1, 63 L'expression *parentibus quidem mediocribus ortum* inspire confiance, car elle est rare en comparaison des mentions de saints aux origines nobles, ou tout au moins à la médiocrité masquée derrière une litote, comme dans la Vie de Saint Martin (*non infimis* : éd. J. Fontaine, t. II, p. 434-436). Mais elle s'inscrit aussi dans la volonté de faire de Frodobert un anti-héros, ou plus exactement le héros des gens simples.

69/70 Sur la charte de donation [perdue] de Clovis II (639-657), fils de Dagobert, et sa confirmation octroyée par Clothaire III (657-673) en 658/659, qui attestent le *floruit* de Frodobert, voir *infra*, chap. 11, Levison, MGH, SRM V, p. 77, n. 1, et en dernier lieu Th. Kölzer, *Die Urkunden der Merowinger*, p. 237-239 (n° 92), et t. 2, p. 595 (Dep. 226). Levison fait remarquer que le surnom *iunior* est donné à Clothaire III dans la *Vita Eligii*, II, l. 32.

73/75 La liste épiscopale de Troyes, dont nous avons un exemplaire du XII^e s., fournit la succession suivante à partir de Ragnegisel, le 17 évêque : Leuconius, Berthoaldus, Wanmirus, Abbo Felix, Vulfredus, Ragembertus, Aldebertus, Fredebertus, Gaucherius, Arduinus, Censardus, Bobinus, Amingus, Adalgarius, Osulfus vocatus, Beltulfus, Elyas, Adalbertus, Prudentius, Fulcherius, Otulfus, Bodo, Rih-tueus, Othbetus, Anseius, Gualo, Milo, Manasses (L. Duchesne, *Fastes*, II, p. 448).

72 L'évêque Ragnegisel, qui a co-signé en 637/638 un privilège pour Rebais, est mort avant 643 (Levison, p. 74, n. 5).

74 natione aquitanus] comme l'évêque Nivard dans la *Vita Bercharii*, et comme saint Basle, Frodobert est supposé être l'un de ces nombreux Aquitains qui gagnent le Nord de la Gaule aux VI^e-VIII^e siècles. Voir E. Ewig, « L'Aquitaine et les pays rhénans au haut Moyen Age », CCM, 1 (1958), p. 37-62.

75/76 Sur l'église Sainte-Savine, dont on n'a pas d'autre mention pour l'époque qui nous intéresse, voir *Topologie chrétienne*, t. V, p. 80 (le culte de la sainte n'étant pas attesté avant le IX^e siècle, il est possible que ce ne soit pas là la dédicace originelle de l'église, mais celle du temps d'Adson).

79 Abbon-Felix est attesté par une signature en 667 (Levison, p. 75, n. 2).

2, 81/94 Le thème de la protection du futur moine par l'évêque, qui pourvoit directement ou indirectement à son éducation, se retrouve dans les Vies de Basle, protégé-

gé de l'évêque de Reims Egidius, et de Berchaire, confié à Remacle par l'évêque de Reims Nivard. Sur le rôle moteur de l'évêque dans l'organisation de l'éducation dans la cité, voir M. Heinzlmann, « *Studia sanctorum*. Education, milieux d'instruction et valeurs éducatives en Gaule jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne », dans *Haut Moyen Age : culture, éducation et société*, Etudes offertes à Pierre Riché, coord. M. Sot, Paris X-Nanterre, 1990, p. 105-138, p. spéc. p. 124-128.

L'éducation est une partie de la biographie antique : après le *genos* la *paideia* (M. Heinzlmann, « *Studia sanctorum* », p. 108), au même titre que les catalogues de vertus, dont on a l'équivalent dans les inscriptions romaines (M. Heinzlmann, *Bischofsherrschaft in Gallien*, Munich, 1976 (Beihefte der Francia, 5), p. 33-59. Voir aussi L. E. von Padberg, *Heilige und Familie. Studien zur Bedeutung familiengebundener Aspekte in den Viten des Verwandten- und Schülerkreis um Willibrord, Bonifatius und Liudger*, 2^e éd. revue et augmentée, Mayence, 1997 (Quellen und Abhandlungen zur mittelhessischen Kirchengeschichte, 83).

94/107 Le cœur de la formation spirituelle de Frodobert est l'imitation des modèles bibliques et patristiques. L'accent est mis d'une part sur l'action (sur la devise *res, non verba*, voir M. Heinzlmann, « *Studia sanctorum* », p. 109, qui renvoie à G. Strunk, *Kunst und Glaube in der latienischen Heiligenlegende*, Munich, 1970, p. 16-19) et d'autre part sur les prières et les jeûnes, armure contre le mal. Ce thème fait la transition avec le chap. 3, consacré aux tentations qui assaillent Frodobert dès son plus jeune âge : la *vita* est le récit d'une série de mises à l'épreuve.

4, 119/135. Bien que les guérisons de cécités soient un type de miracle courant en hagiographie, il est plus rare qu'un enfant l'exerce sur sa mère (voir néanmoins la Vie de Sainte Geneviève, chap. 5, AASS, Janv. I, p. 138, où le miracle s'accomplit dans des circonstances fort différentes). La mère est la bénéficiaire privilégiée des miracles de la période prénatale (annonciations, prophéties...) et infantile. Ici la précocité du pouvoir de Frodobert tient lieu de certificat de sainteté. En outre le triomphe remporté sur l'obscurité signifie nettement la « pureté » et la « candeur » de Frodobert, développées au chap. 5, et reprises tout au long du texte, dès le chap. 6 (l. 144-146). Toute la *vita* illustre la parole biblique (I Cor. 1, 20-27) auxquelles font allusion les l. 149-153 : ce qui semble stupidité dans le monde est sagesse au regard de Dieu.

5, 137 et 148 Les qualités dominantes de Frodobert ici désignées (*animi puritatem, animi candor et praeclara simplicitas*), fondent la suite du récit, entièrement structuré par l'innocence du saint. Hormis ce court passage, n'y a pas à proprement parler de catalogue de vertus dans cette *vita*.

144 Walbert fut abbé de Luxeuil de 629 à 670 (voir notre introduction à la *Vita Walberti*). Nombreux sont les fondateurs de monastères de la Gaule du Nord censés avoir été éduqués à Luxeuil (par exemple Amé, fondateur de Remiremont, selon la *Vita Amati*, BHL 358). A supposer que ce ne soit pas un *topos* justifié par la notoriété exceptionnelle de l'établissement, ou un « coup de chapeau » d'Adson au lieu de son enfance, l'affirmation peut se justifier par la position dominante de Luxeuil en Gaule du Nord durant l'époque mérovingienne (voir G. Moyses, « *Les*

origines du monachisme dans le diocèse de Besançon, Ve-Xe siècle », *BEC*, 131, 1973, 21-204, 369-485).

6, 159 L'évêque de Langres Bertoald a souscrit avec Ragnegisel le privilège pour Rebaix daté de 637/638 et les décrets d'un concile tenu à Chalon en 650 ; il est encore mentionné dans une charte de Clotaire III de 664/665 (Levison, p. 76, n.1).

160 coenobio - Sequani] Saint-Seine-l'Abbaye, dépt. Côte-d'Or, arr. Dijon.

7, 176/213 Theudolenus, déjà abbé de Saint-Seine apparemment, à moins qu'il ne faille comprendre « futur abbé », vient à Luxeuil pour parfaire son instruction (*erudicionis gratia*), envoyé là par l'évêque de Langres. Dans cet épisode il a l'ambiguïté des personnages qui ne sont que les instruments de la main divine, médiatisée par celle de l'évêque : il est celui qui met le saint à l'épreuve, et qui lui permettra de triompher une fois vérifiée la sincérité de son innocence. F. Brunhölzl, *Histoire de la littérature latine du Moyen Age*, t. 2, « De la fin de l'époque carolingienne au milieu du XI^e siècle », Turnhout, 1996, p. 137 commente ainsi l'épisode : « [L'évêque de Langres] le fait provoquer par un moine, mais Frodobert soutient brillamment cette épreuve. »

L'épreuve du compas est conçue comme un martyre (dérisoire !). Frodobert présente les vertus christiques de la patience et de l'indulgence face aux quolibets : l'assimilation de la meule à la Croix est simplement suggérée aux l. 205-206, mais le rapprochement avec la Passion du Christ devient explicite aux l. 210-213, jusqu'au moment de la mort, où le saint se fait lire ce passage des évangiles. D'autre part la meule étant généralement mue par un âne (*mola asinaria*), l'épisode renvoie à l'« ânerie » apparente de Frodobert. *Mutatis mutandis*, Adson a pu aussi être influencé par le poème VII du *Peristephanon* de Prudence, dans lequel le martyr Quirinus meurt noyé, une meule autour du coup (« In praeceps fluvio datur./ Suspensum laqueo gerens/ Ingentis lapidem molae. »). Jeûne et calomnie, soufferts au chapitre 8, sont également des thématiques christiques.

11, 274/284 Nous ne possédons plus la charte de fondation délivrée par Clovis II, et apparemment Adson lui-même ne connaissait que la confirmation de Clotaire III, conservée dans les archives du monastère (« quod quia in archivis coenobii nostri usque hodie continetur »). Le texte de la confirmation est le suivant : « Igitur Frodobertus monachus ad nostram accessit presentiam, clementiae regni nostri suggestit, eo quod bonae memoriae domnus et genitor noster Chlodoveus quondam rex per suam auctoritatem sua manu subscriptam locello nuncupato Insula Germano, qui paludis esse videtur in suburbano Trecassium civitatis, ipsi Frodoberto monacho, ubi monachi sub sancta regula [deservire videntur], ad cellulam, quam suo opere inibi construxit, bonocrea decem de ipsa insula, quod pars fisci esse videtur, eidem concessisset. » (Kölzer, p. 238-239, n.92). *Bonocrium* est employé pour *bunuarium*, un « bonnier », ou ¼ d'acre. Le document, qui n'est pas daté, contient le *signum* de la reine Bathilde. L'expression *annuente uenerabili Bathilde regina*, employée par Adson à la l. 279 n'est pas mérovingienne ; de deux choses l'une : ou bien Adson a devant les yeux un faux carolingien qu'il reprend littéralement, soit il paraphrase librement un document authentique.

282 C'est une habitude littéraire d'Adson de parler au nom de la communauté pour laquelle il écrit (cf. *V. Basoli*, chap. 4, *V. Mansueti*, I, chap. 13, II, chap. 19. Voir l'introduction générale, p. XXIV) : ici *cenobii nostri*.

12, 285/295 Voir *supra* la charte de Clotaire : *de ipsa insula, quod pars fisci esse videtur*.

13, 312 Aldebertus/Aldobertus figure en 24^e position sur la liste épiscopale de Troyes, et Bobinus en 29^e place (Duchesne, *Fastes*, II, p. 448).

14, 325 Sur le monastère féminin de Saint-Quentin, qui n'est attesté que dans la *Vita Frodoberti*, et qui devint ensuite un prieuré masculin dépendant de Molesme, voir *Topographie chrétienne*, t. V, p. 75-76. On notera l'importance, dans la *Vita Frodoberti*, de ce monastère dont Frodobert assurait apparemment une direction plus que spirituelle (l. 330 : « eiusque constitutioni ac regimini peculiariter mancipatus »). Il coiffait ainsi de son autorité l'abbesse Roccula (chap. 16, l. 363-368).

325/353 Destiné à illustrer deux des vertus du saint (*largitas* et *affluentia karitatis*, l. 324), le miracle du tonneau est explicitement symbolique, comme l'indique la phrase « quanto hauriebat propensius karitas, tanto benigna creatoris largitas hausta profusius reformabat » : la générosité de Frodobert, motivée par les relations de *karitas* qu'il entretient avec les moniales, appelle de façon intarissable la générosité divine. Le mot *karitas* est un leitmotiv dans tout le paragraphe (l. 323, 328, 336, 343), et la mention de la *largitas* humaine du début du récit (l. 323) se transforme, à la fin, en une évocation de la *largitas* divine (l. 344 et 350) : par le miracle, le geste humain s'est transformé en opération divine.

15, 359-361 Topos hagiographique du « martyr virtuel » : tout se passe comme si Frodobert était déjà avec les martyrs au premier rang des bienheureux ; le mode potentiel n'aura plus qu'à s'actualiser dans la suite du récit.

16, 363 Saint Quentin, martyrisé dans le Vermandois sous Maximien, et fêté le 31 octobre, fait l'objet de plusieurs Passions, Inventions, Miracles et Sermons (BHL 6999 à 7021).

383/390 La ruse employée par le démon pour distraire le saint de sa prière se trouve dans plusieurs récits de miracles ; destinée à illustrer l'impuissance de la noirceur du diable devant le rayonnement de la piété du saint, qui puise à la source de toute lumière, elle a un sens symbolique explicité par l'hagiographe.

17, 392 La basilique Saint-Aventin, dans le *suburbium* oriental de Troyes. Aventin, disciple de l'évêque de Troyes Loup, fut inhumé au début du VI^e s. dans une basilique construite par Vincent, le 2^e successeur de Loup (*Topographie chrétienne*, t. V, p. 77).

18, 406/430 Le don de perception des voix célestes est un miracle récurrent des Vies de saints ; comme ici il se produit généralement en présence de témoins.

chap. 19, 431/449 Autre miracle topique : la guérison d'une démente, par la prière et par l'imposition du signe de la croix.

436 L'expression *uisceribus pietatis* est très répandue dans les textes patristiques (Paulin de Nole, Augustin, Jérôme, Grégoire le Grand, etc. Voir la *V. Mansueti*, I, 328.

20, 464/466 Le motif – topique lui aussi – de la révélation faite au saint du jour de sa mort n'est pas développé ici, alors qu'il fait souvent l'objet d'un récit assez long.

21, 489 L'abbé Léon a succédé à Romain (devenu évêque de Reims) au début du VI^e siècle, à la tête du monastère de Mantenay-sur-Seine (*Mantiniacensis*) [aujourd'hui Saint-Lyé (arr. et canton de Troyes)] : voir BHL 4843, et AASS Maii VI, 73 sqq.

Pour Lupelmus/Lupellus, auteur présumé des *vite et conversationis [Frodoberti] insignia*, voir *supra*, notre introduction à la *Vita Frodoberti*.

l. 492 : Adson cite certainement le topos de la *brevitas* présent dans son modèle ; il y a une autre allusion à l'hypotexte à la l. 529-530 (*ut ipse postmodum retulit*).

22/25, 518/610 Ces chapitres forment un *obitus* ou un *transitus*. On a d'abord la scène de mort traditionnelle, en présence des disciples du saint (d'abord deux, puis tous), accompagnée par la lecture de l'évangile ; les miracles attendus se manifestent : guérison de la migraine de Lupelmus, montée de l'âme au ciel, à la vue de tous. Les miracles *post mortem* sont attendus également, qu'il s'agisse des guérisons multiples autour de la tombe, rapidement évoquées, ou, développé davantage, de l'épisode de l'inversion des tombeaux, variante du motif de l'ajustement miraculeux de la sépulture aux dimensions de la dépouille, fréquent dans les récits hagiographiques. Le don de la sépulture par un noble est à rapprocher du geste de Joseph d'Arimathie, qui donne son tombeau au Christ. Aux lignes 591/593, la structure de la phrase (*Quis enim... ?*) évoque Sulp. Sev., *V. Martini, epist.* 2, 12/13 (éd. J. Fontaine, t. 1, p. 330, et commentaire t. 3, p. 1235 sqq.), qui a servi de modèle rhétorique à tant d'hagiographes du haut Moyen Âge.

26, 623 : Avant de devenir évêque de Troyes vers 843, Prudence, né en Espagne comme le dit Adson, devint chapelain de Louis le Pieux. Il prit plusieurs fois parti dans la querelle sur la prédestination allumée par Gotteschalk d'Orbais, et rédigea plusieurs traités sur le sujet, ce qui lui vaut ici le qualificatif *in divinis rebus undecumque non mediocriter eruditus*. Il rédigea, entre autres, les Annales de Saint-Bertin pour la période 835-861, œuvre que poursuivit Hincmar (éd. G. Waitz, MGH, SRGerm. in usum schol., 5, 1883, p. 55-154), et une *Laudatio* de sainte Maure de Troyes (BHL 5725, AASS, Sept. VI, p. 275-278). Il mourut en 861.

628/631 Prudence se conforme là à une disposition du 1^{er} concile de Braga : *ut corpora defunctorum nullo modo intra basilicam sanctorum sepeliantur*. Mais Théodulf, évêque d'Orléans, ne voulait pas que l'on sorte les corps *quae antiquitus in ecclesiis sepulta sunt* (PL 105, c.194), et le concile de Meaux de 845 interdisait *ossa cuiuslibet mortui de sepulcro suo eicere* (MGH, Capitularia, II, 415, chap. 72). Sur cette question, voir M. Lauwers, « Le cimetière dans le Moyen Âge

latin. Lieu sacré, saint et religieux », *Annales HSS*, septembre-octobre 1999, n. 5, p. 1047-1072.

631/635 et 27, 636/650 Sur les problèmes posés par la mention d'une source hagiographique ancienne relative à Frodobert, voir notre introduction. A la l. 638, le substantif *revolutio* semble prendre le sens de « lecture (par déroulement d'un parchemin) » ; si cette valeur est fréquente pour le verbe *revolvere*, elle est rare pour le substantif. Cette interprétation est confirmée par 29, 689/690 : *prae manibus gesta ferentes*.

27, 636 Sur la dédicace on a le témoignage de deux manuscrits interpolés du martyrologe d'Adon (texte dans Levison, p. 82, n. 2). Ils situent la dédicace le 17^e jour des calendes de novembre (16 octobre) 850. Levison fait remarquer que ce jour est un jeudi (*quinta feria*) et non un dimanche, jour habituel pour ce genre de cérémonie.

28, 651/655 Plutôt que la 13^e année, comme le dit le texte, 872 est la 32^e année après la mort de Louis le Pieux, mort le 20 janvier 840. Prudence est mort en 861, son 1^{er} successeur Fulcherius en 869-870, et le 2^e, Otulfus, est encore attesté en 878.

665/670 L'audition de voix suaves, la présence d'une lumière étincelante et la présence d'une colombe sur la tombe d'un saint au moment des funérailles sont des *topoi* hagiographiques. Voir, par exemple, la *V. Waldeberti*, chap. 8, et la *V. Bercharii*, chap. 10.

29, 694/695 *abbatem*] d'après le *Carmen de Elevatione s. Frodoberti*, p. 61, v. 6, il s'agit de l'abbé Bodon, attesté dans plusieurs sources entre 880 et 890.

30, 700/701 Le premier jour du Carême est aussi la date que donne, de façon contournée, le *Carmen de Elevatione*, v. 24-29.

711/716 L'idée de la présence de gouttes d'or pur dans les ossements de Frodobert a pu naître de l'étymologie symbolique du mot *thesaurus* : d'après Isidore, il serait formé de *theca* et *aurum* : *theca* est employé aux l. 710-711, *auri* à la l. 713, et *thesaurum* à la l. 715.

31, 730 Le *pagus Miledunensis* est le *pagus* de Melun (dépt Seine-et-Marne).

745 : Ygil, Egil ou Egilon fut archevêque de Sens de 865 à 871.

747/748 Une grave famine, qui ravagea la France et l'Allemagne, est attestée en 868. Pour la région de Sens, voir les *Annales de Sainte-Colombe*, a. 868.

32, 750 *Ad Duas Tombas* est le nom du sanctuaire primitif du Mont-Saint-Michel. Ratbert fait donc le voyage de Rome et du sanctuaire de la Manche, mais c'est à Troyes qu'il est guéri : le prestigieux Mont-Saint-Michel devient ainsi un faire-valoir de la modeste église troyenne, Frodobert un émule de l'archange. On peut

néanmoins se demander si ce récit ne porte pas la trace d'une confusion entre deux titres homonymes : l'église Saint-Michel où sera enterré Radbert (dans la région de Troyes) et le prestigieux sanctuaire de la Manche.

751 Le pape Hadrien II a siégé de 867 à 872.

760/761 *Felcarias*, Fouchères, dépt. Aube, arr. et canton Bar-sur-Seine, est attesté dans une charte de la comtesse Willa, en 967/986 ; Sainte-Marie est attestée en 1237 (Levison, p. 86, n. 3).

766 L'Ascension tombe un 8 mai en 872.

33, 798-806 Dans le calendrier de Montier-la-Celle édité par Camuzat, *Promptuarium*, fol. 38v, au 1^{er} janvier figure la mention : *transitus sancti Frodoberti*, et au 8 janvier la mention : *festivitas gloriosi confessoris Christi Frodoberti*.

815 Entre Montier-la-Celle et l'église Saint-André se trouvait une église Saint-Michel, détruite au XVI^e siècle (Levison, p. 87, n. 2).

35, 846/847 La fête des saints Innocents a lieu le 28 décembre.

Vita Walberti

Introduction à la *Vita Walberti* (BHL 8775)

Walbert ou Waldebert (*Walbertus, Waldebertus*), fêté le 2 mai, fut le 3^e abbé de Luxeuil après Colomban et Eustase, au milieu du VII^e siècle. Le texte que lui consacre Adson porte le titre de *vita* dans les manuscrits conservés, mais c'est en réalité un recueil de miracles, comme le dit le prologue²⁶⁰, ce qui explique que ce soit sous le titre *Miracula* que les éditeurs anciens le désignent souvent. Une partie importante du texte est consacrée à l'histoire de Luxeuil et à la succession des abbés jusqu'à Mélinus, dernier sur la liste qu'utilise Adson. D'une certaine manière l'hagiographe continue l'histoire des abbés de Luxeuil écrite par Jonas de Bobbio²⁶¹, et il y puise un certain nombre d'informations relatives aux débuts du monastère. Pour la période ultérieure, ses affirmations coïncident en général avec les autres sources narratives, comme la *Chronique des abbés de Fontenelle* pour l'abbatiate d'Anségise ; il a d'ailleurs pu s'en inspirer. En revanche Adson commet des confusions importantes dans le domaine de la chronologie des Carolingiens²⁶².

Assez proche du genre des *gesta abbatum*, cette œuvre hagiographique est donc la seule d'Adson qui prenne la forme biographique dans quatre chapitres seulement : Walbert meurt dès le chap. 8, et l'essentiel du texte relate les interventions miraculeuses du saint dans des circonstances diverses : guérisons (les trois derniers chapitres), mais aussi restitutions de terres (chap. 14 à 18). On y constate que les moines luxoviens ont fort à faire face aux pouvoirs séculiers, en particulier pour défendre leurs possessions lointaines du Nord de la France ou de Bourgogne. La dispersion extrême des lieux où se déroulent les miracles cartographie en quelque sorte la zone d'influence du monastère. A n'en pas douter Adson a pour but de rédiger un de ces recueils qui faisaient effet sur l'auditoire populaire et aristocratique, et qui venaient souvent accompagner la mise au net des archives et les campagnes de rédaction de textes diplomatiques. Malheureusement, pour le Luxeuil du X^e siècle - qui commençait à subir une éclipse tant de l'aura de sa vie religieuse que de sa prospérité temporelle, et qui se heurtait à la concurrence du modèle de Cluny et à ses ambitions en Bourgogne - nous ne possédons pas de dossier diplomatique qui puisse clarifier les intentions d'Adson sur ce plan. L'histoire du monastère est très obscure à partir de cette époque²⁶³.

Malgré la différence littéraire qui vient d'être signalée, la *Vita s. Walberti* est néanmoins tout à fait caractéristique de la manière d'Adson. Fidèle à une tradition populaire de l'hagiographie, il exploite les filons qui ont fait leurs preuves : reliques agissant au cours de leur translation, bras armé arrêté par une paralysie soudaine, barque apparaissant miraculeusement pour faire traverser le fleuve... Il ne prétend pas être original, bien au contraire : il écrit ce qu'attend son public. Les

²⁶⁰ - " Ut [...] ea que per egregios Christi domini confessores [...] Eustasium uidelicet atque Waldebertum etiam nostra aetate gesta esse diuina gratia noscuntur, stilo commendarem. [...] Ea itaque que idem prefati patres uel in uita uel certe que paulo post decessione sue tempore operati sunt, nequaquam tangimus, sed quod post longe succedentis aetatis excursus, nobis scilicet intuentibus, diuina clementia per eos declarare uoluit, ex pluribus que memoriae mandari potuerunt. " (l. 11-15 et 31-36.)

²⁶¹ - *Ionae Vitae sanctorum Columbani, Vedasti, Iohannis*, éd. B. Krusch, MGH, SRGerm. in usum schol., 37, 1905.

²⁶² - Voir la n. au chap. 11.

²⁶³ - D'après la *Gallia christiana*, XV, c. 147, l'établissement aurait été donné au diocèse de Metz en 941, puis son histoire reste quasi vide jusqu'au début du XIII^e siècle.

récits du même genre fleurissent tout au long du X^e et du XI^e siècle, comme l'avait montré jadis B. De Gaiffier pour la Belgique²⁶⁴, mais comme on le voit aussi partout ailleurs.

Manuscrits et éditions

Manuscripts

De ce texte il subsiste trois manuscrits médiévaux, datant des X/XI^e-XII^e siècles.

London, BL Add. 21917 (= *L*) a été copié à la fin du X^e s. selon le *Catalogue of Additions to the Manuscripts in the British Museum (1854-1860)*, Londres, 1875, réimp. 1965, p. 557²⁶⁵, mais Levison, *SRM*, VII, p. 608, le date du XI^e. Une mention, portée par une main du XV^e siècle au dos du dernier folio²⁶⁶, fait apparaître que le codex a appartenu à Saint-Pierre de Luxeuil²⁶⁷.

Le manuscrit est mutilé au début et à la fin. D'après la table qu'en donne Levison²⁶⁸, il comprend deux grandes parties. La première (fol. 6-71^v) constitue un bloc luxovien, avec la Vie de Colomban et de ses compagnons (fol. 6-26), écrite par Jonas, suivie par la Vie de Walbert par Adson, (fol. 26^r-34^{r269}), puis par des textes hagiographiques liés d'une façon ou d'une autre à Luxeuil et au mouvement colombanien : Philibert (fol. 34-41), Taurin (fol. 41-51) et (fol. 51-71^v) Desle (*Deicolus*), fondateur de Lure (Haute-Saône, diocèse de Besançon), monastère proche de Luxeuil. Le colophon du dernier folio marque la fin de ce premier bloc : *Haec Stephanus scripsit per precepta Archimberti magistri*²⁷⁰. La table de Levison marque ensuite une lacune entre les fol. 72^r et 95^r, vraisemblablement parce qu'ils ne contiennent pas de textes hagiographiques. Le deuxième bloc de *vitae* est constitué ainsi : Vie de Grégoire le Grand par Paul Diacre (fol. 95^v-104), Gestes du pape Silvestre (fol. 104-131), Vie de Martial de Limoges par le Pseudo-Aurélien (fol. 202-229^v), Passion des martyrs d'Agaune (fol. 262-265) et Vie de Brice (*Briccius*) par Grégoire de Tours (*Hist.*, II, 1). Il y a donc tout lieu de croire que le manuscrit rassemble artificiellement deux unités primitivement indépendantes. Le début de la

²⁶⁴ - B. De Gaiffier, "Les revendications de biens dans quelques documents hagiographiques du XI^e siècle", *Analecta Bollandiana*, 50 (1932), p. 123-138.

²⁶⁵ - La notice du catalogue du British Museum est très lapidaire : "Vitae sanctorum, auctore Adsoni Abbate Luxoviensi. A short history of the Abbey of Lune to the year 990 occurs after the life of s. Deicolus, f. 57. Imperfect, and some of the leaves torn. Vellum. Small Folio". Elle est également inexacte en ce sens que le seul texte d'Adson que contienne le manuscrit est la *Vita s. Walberti* ; en outre on aura compris que "Lune" est une coquille pour Lure. Ces approximations font peser la suspicion sur la datation proposée.

²⁶⁶ - Levison, *Conspectus...*, n° 314, p. 608.

²⁶⁷ - On ne sait pas grand chose de la bibliothèque de Luxeuil, le monastère ayant été victime de plusieurs incendies. P. Salmon, *Le lectionnaire de Luxeuil*, Rome, 1944, p. XLIV-XLIX publie le catalogue moderne de dom Vautherot, sur lequel notre codex porte le n° 11 (p. XLVII) et s'intitule "Vies des saints par Adso, abbé de Luxeuil, v. 990".

²⁶⁸ - *Ibid.* ; Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, I, Nancy 1728, preuves, c. 83-84, affirme qu'un manuscrit de la Vie de Walbert se trouvait encore à Luxeuil à son époque ; ce peut être celui-ci.

²⁶⁹ - Il y a une double foliotation, en chiffres arabes et en chiffres romains ; nous avons reporté les deux systèmes dans notre édition.

²⁷⁰ - Levison, *Conspectus...*, p. 608 ; le colophon est "codé" : la lettre *a* est remplacé par *b*, *e* par *f*, etc....

Vie de Walbert est divisée en leçons (n° VIII en marge, en face de “ Monstratur adhuc ”, l. 150).

Le manuscrit ‘s- **Gravenhage, Koninklijke Bibliotheek X 73** (= *H*) est décrit par les Bollandistes comme un codex de très petit format (20,5 cm / 14 cm) comportant 143 folios, à longues lignes tracées à la pointe, écrit par plusieurs mains, au XI^e siècle apparemment. Titres et majuscules sont rubriqués. Au fol. 84v se trouve un anathème (XIV^e s.) avec indication de l’origine : Saint-Bertin. La table ancienne du fol. 1, très endommagée, a été recopiée par une main moderne sur un folio additionnel.

La composition de ce légendier se rapproche de celle du manuscrit de Londres, car il est formé d’un premier bloc luxovien, suivi de Passions de martyrs et de Vies de confesseurs. La Vie de Walbert, qui se trouve aux fol. 1^v-12^v, est suivie par des Vies d’abbés de la mouvance colombanienne : extraits de la Vie d’Eustase par Jonas, centrés sur la querelle d’Agrestius (fol. 13v-16^v) ; Vies de Columban et d’Attale abbé de Bobbio par Jonas (fol. 17^v-52^v et 53^r-58^v), de Fare abbesse d’Evreux (fol. 58^v-71^r), et de Bertulf abbé de Bobbio (71^r-79^r). La seconde partie du légendier est un passionnaire, contenant les Passions d’Eugène de Tolède (79^r-84^v), de Gerulf (fol. 85^r-92^r), de Julien, Basilissa, Antoine et leurs compagnons (fol. 97^v-118^r), de Pantaléon (fol. 118^r-126^v), de Georges, Aurélien, Félix et leurs compagnons (fol. 126^v-142^v).

Aux fol. 92^v-97^r et 97^r-^v, immédiatement après Gérulf vénéré en Flandre, se trouvent des textes relatifs à deux confesseurs du pays flamand : Bertuin et Bertulf²⁷¹.

BIBLIOGRAPHIE.

- B. Krusch, *Ionae Vitae sanctorum*..., p. 85 et 106-107.
- O. Holder-Egger, MGH SS XV, 1887, p. 1171.
- Levison, *Conspectus*..., n° 245, p. 593-594.
- “ Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae regiae Hagensis ”, *Analecta Bollandiana* 6 (1887), p. 161-208, spéc. p. 204.

²⁷¹ - La présence d’un ensemble de textes liés à Luxeuil dans une abbaye aussi importante que Saint-Bertin n’a rien d’extraordinaire, et ne nécessite aucune explication particulière. On peut suggérer toutefois que l’intérêt des moines de Saint-Bertin pour la Vie de Walbert a pu être accru par la place qu’y tient le diocèse de Thérouanne : Walbert est possessionné dans la région, et un miracle s’y déroule (chap. 7) ; qui plus est ce miracle met en scène des oies, qui depuis Pline passent pour originaires du pays des Morins (le Pas-de-Calais actuel). Enfin il n’est pas totalement à exclure qu’une confusion se soit produite à Saint-Bertin entre l’abbé de Luxeuil et un comte Walbert dont le fils devint le filleul de saint Bertin (*Vita s. Bertini*, BHL 1292).

Le troisième témoin, **München, Bayerische Staatsbibliothek Clm 2546** (= *M*), tout comme le Clm 2552, est une section du légendier de l'abbaye cistercienne bavaroise d'Alderspach²⁷², datant de la première moitié du XII^e s. ; les deux manuscrits étaient autrefois cotés respectivement Ald. 16 et 22, le Clm 2546 contenant le sanctoral du 1^{er} mai à la fin d'août. La *Vita s. Walberti* se trouve aux fol. 14^r-21^r du Clm 2546.

BIBLIOGRAPHIE.

O. Holder-Egger, "Aus Münchener Handschriften", *Neues Archiv*, 13 (1888), p. 574-582²⁷³.

D. Frioli, *Lo scriptorium e la biblioteca del monasterio cisterciense di Aldersbach*, Spolète, 1990, p. 52.

On possède enfin une copie moderne partielle, **Paris, BNF lat. 11774** (fonds de Saint-Germain-des-Prés)²⁷⁴, fol. 148-152^v (= *P*). L'origine du modèle est donnée au fol. 152^v, par la mention : "Haec de archivii luxoviensis abbatiae delecta". Comme l'indique le participe *delecta*, il s'agit d'une sélection et non de l'œuvre complète : le prologue manque, et les chap. 11, 12 et partiellement 13 (juqu'à la ligne 303) ont été excisés ; ils couvrent le début de la partie carolingienne de l'histoire du monastère.

Deperdita

*Münster, Univ. Monasteriensis 22

Ce tome de mai du grand légendier de Böddecken (XV^e siècle)²⁷⁵ a été détruit en 1945. Les fol. 9-12 contenaient la Vie de Walbert, avec quelques variantes par rapport aux copies que nous avons conservées²⁷⁶.

*Saint-Bertin (?)

Henskens dit avoir vu un manuscrit de Saint-Bertin qui contenait également la Vie de saint Germain de Grandval par Bobolenus (BHL 3467)²⁷⁷. Nous ne possédons plus de manuscrit correspondant à cette description. Or, comme le fait remarquer Holder-Egger²⁷⁸, il n'y a, dans l'édition d'Henskens, aucune trace d'une quelconque utilisation d'un manuscrit supplémentaire par rapport à celle de Mabillon. Etant donné la quasi absence de variantes entre *H* et *L*, on peut alors être tenté d'identifier ce manuscrit de Saint-Bertin avec notre manuscrit *H*. Le problème est

²⁷² - Au fol. 180v, une main du XIII^e siècle (?) a écrit : "Iste liber sancte marie in alders[p]ach" (D. Frioli, *Lo scriptorium...*, p. 52)

²⁷³ - Holder Egger, p. 575, notait la pauvreté de la tradition manuscrite de la *V. Walberti*, en soulignant que ce manuscrit était le seul témoin connu de lui.

²⁷⁴ - Les manuscrits BNF latins 11760-11774 forment un recueil de 15 tomes de Vies de saints classées par ordre alphabétique. Il s'agit de collations et de transcriptions modernes utilisées par les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés pour leurs travaux hagiographiques : voir F. Dolbeau, "Fragments métriques consacrés à saint Melaine de Rennes", *Analecta Bollandiana*, 93 (1975), p. 115-125.

²⁷⁵ - H. Moretus, "De magno legendario Bodecensi", *Analecta Bollandiana* 27 (1908) p. 301, n° 6 ; Staender, Catal. 1889, n°214, III.

²⁷⁶ - "Verba aliquando mutata sunt. Inc. prol. Luxoviensium coenobitarum - Henricus nomine - Des. et usque ad ultimum vitae suae tempus in eodem loco peregit. "

²⁷⁷ - AASS, Feb. III, p. 263-266.

²⁷⁸ - MGH, SS, XV, p. 1171.

que ce dernier ne comporte pas la Vie de Germain de Grandval, qui est pourtant un saint de la mouvance colombanienne, et qui ne détonnerait pas dans ce sanctoral. On peut émettre deux hypothèses : soit le texte dont disposait Mabillon provenait d'un légendier copié d'après le nôtre et complété ; soit la Vie de Germain de Grandval a été détachée de *H* à une date inconnue.

Classement des manuscrits

Il y a extrêmement peu de lieux variants dans la tradition manuscrite de la *Vita Walberti*. *H* ne présente que neuf divergences avec *L* ; cinq fois *H* et *M* concordent contre *L*, quatre fois *L* et *M* concordent contre *H* :

l. 19 obsorbuit <i>HM</i>	absorbuit <i>L</i>
l. 58 dagoberto <i>H</i>	sigeberto <i>LM</i>
l. 103 letiora <i>HM</i>	letiorum <i>L</i>
l. 109 frequenti irruptione <i>HM</i>	frequenti ruptione <i>L</i>
l. 144 indeptus <i>HM</i>	adeptus <i>L</i>
l. 183 unico <i>H</i>	uno <i>LM</i>
l. 191 utriusque <i>H</i>	utrisque <i>LM</i>
l. 193 competentius <i>H</i>	competentis <i>LM</i>
l. 377 iniqua <i>HM</i>	inique <i>L</i>

- Parmi ces variantes, *ruptione* est une erreur, car le scribe ayant d'abord écrit *frequentiir ruptione*, *-ir* a été gratté par le réviseur, qui ne l'a pas ajouté en préfixe²⁷⁹. *Utriusque*²⁸⁰, *dagoberto*²⁸¹ et *letiorum*²⁸² ont de très fortes chances de ne pas représenter le texte original ; ces fautes étant partagées entre *H* et *L*, cela exclut que l'un de ces manuscrits dépende de l'autre. Dans les trois cas le manuscrit *M* a la bonne leçon, ce qui implique qu'il remonte au modèle de *H* et *L*, lequel avait donc les bonnes leçons *obsorbuit*, *sigeberto*, *letiora*, *irruptione*, *indeptus*, *uno*, *utrisque*, *competentis* et *iniqua*.

- Les variantes propres de *M* sont totalement insignifiantes, affectant en grande partie la seule orthographe des noms propres. A la l. 179, il y a cependant une addition dans une énumération de domaines : *et uuandanam uillam*, qui n'est ni dans *H* ni dans *L*. Peut-être s'agit-il de l'introduction, dans le corps même du texte, d'une glose marginale ou interlinéaire émanant d'un rédacteur qui connaissait la région ou qui avait accès à des textes diplomatiques.

- *P* transcrit des additions portées sur *L* par une main moderne : l. 176, *ecclesiae luxoviensi* ; l. 177-178 *tarnensi* (aut *morinensi*) ; il reproduit les fautes de *L* et l'hésitation, à la l. 313, de *L* entre *peruasorum* et *peruersorum*. Il a donc été copié

²⁷⁹ - *Ruptio* est attesté chez le seul Ulpian (*Dig.* 9, 2, 27), jurisconsulte actif sous Septime Sévère, avec le sens qui convient ici ("effraction").

²⁸⁰ - Le mot ne peut sémantiquement se rapporter à *pacti*. Il s'agit vraisemblablement d'une malencontreuse correction normalisante de *utrisque*, employé au pluriel au lieu du singulier, ce qui est courant dès l'antiquité (Hofmann-Szantyr, *Lateinische Grammatik*, II, p. 200).

²⁸¹ - Le texte *Sigiberto* est celui de la source d'Adson : Jonas, *Vie de Colomban* (MGH, SRM, IV, p. 72, l. 9).

²⁸² - *letiora ... lucra* est une hyperbate qui ménage une assonance supplémentaire à côté de la rime *popularis/ incolumitatis*, tandis que si l'on construit *turba popularis letiorum*, on détruit du même coup les deux homophonies.

directement sur *L*, duquel il a excisé la préface et un passage narratif²⁸³. On peut donc proposer le stemme suivant :

(voir l'édition)

Editions

Comme on l'a dit plus haut, l'édition princeps du texte fut publiée en 1672 par **J. Mabillon**, AASS OSB, III, 2, p. 452-460²⁸⁴. Elle repose sur un manuscrit désigné par l'expression "ex veteri manuscripto S. Petri Luxoviensis". Or dans le manuscrit de Londres originaire de Luxeuil, la Vie de saint Walbert par Adson porte d'abondantes annotations marginales d'une main moderne. On est en droit de se demander si elles ne sont pas le fait de Constant Gravelle (*Constantius Gravellius*), prieur de Luxeuil, qui avait copié pour Mabillon un manuscrit de son monastère²⁸⁵.

Lorsqu'on connaît les pratiques éditoriales de l'époque, et si l'on pense que Mabillon a travaillé d'après une copie, l'examen des variantes, assez nombreuses, entre le manuscrit *L* et l'édition du Mauriste ne devrait pas infirmer cette hypothèse. Il s'agit en effet :

- de variantes orthographiques ou graphiques, du type *uotis/uocis* (-c et -t se confondent dans le manuscrit *L*), *et/ac*²⁸⁶ ;
- de légères différences dans l'ordre des mots²⁸⁷ ;
- d'omissions sans conséquence²⁸⁸ ;
- de divergences concernant un ou deux phonèmes seulement²⁸⁹ ;
- de corrections d'éditeur²⁹⁰.

²⁸³ - Les variantes de *P* par rapport à *L* sont les suivantes : **55** abbat[is] luxouiensis *add. P* **56-57** igitur] *om. P* ut liber... indicat] *om. P* **63** multitudinem] *multitudine P* **108** uocant] *uocitant P* **118** quam] *qua P* **136** deliberans] *deliberat P* beat[us] *om. P* **204** cripta] *scripta P* **296-297** hinc... defuncto] *itaque decentibus usque ad haec nostra tempora pastoribus, defuncto P* **301** peruaduntur] *peruadunt P* **313** peruasorum] *peruersorum P sed -a super -er scr.* **331** facultate] *facilitate P* **335** iuuenis] *iuuenis P* **340** quoddam] *quod clam (?) P* **396** eruitor] *exuitor P* **431-432** tremente] *tremere P* **444** quoque alii duo] *alii duorum P* **459** lacrimis] *cum lacrimis P* **489** solatio] *om. P*.

²⁸⁴ - Elle est reproduite dans PL 137, c. 687-700.

²⁸⁵ - AASS OSB, III, t. 2, p. 451.

²⁸⁶ - A cette catégorie appartiennent les variantes suivantes : *quo tenus/ quatenus* (l. 22), *idem/iidem* (l. 31), normalisations de l'éditeur.

²⁸⁷ - Voir notre appareil. On remarquera que l'omission de *immunis* par Mabillon a entraîné le rétablissement d'un synonyme - *intacta* - par Henskens, apparemment plus vigilant.

²⁸⁸ - Ainsi *et prediis* (l. 106-107), *terrarum* (l. 140), *sibi* (l. 401), *et* (l. 410, 443 et 476).

²⁸⁹ - Ainsi, l. 311, *diuine* (Mabillon) contre *diuina* (*L*) ; l. 377, *iniqua* (Mabillon) contre *inique* (*L*) ; l. 406, *prorumpente* (Mabillon) contre *prorumpenti*. *Destinauerit* (l. 25) est une correction de *destinauerat*, peut-être pour la rime avec *potuit* ; *discessionis*, leçon de *L* avant correction médiévale en *decessionis*, a été préféré par Mabillon à ce dernier lemme (l. 32) ; l. 64, *exigua* peut être une mélecture de *tigua* ; à la l. 112, dans *L*, *intimare* rime avec *abigere*, mais le lemme de l'édition de Mabillon, *intimari*, s'explique aisément par une distraction du transcritteur et/ou par la rime *intimari/domi* (phrase suivante) ; *iacenti* (Mabillon) au lieu de *iacentis* (l. 213) s'explique par la proximité de *debito honore*, avec lequel le participe est malencontreusement accordé ; *quum* (l. 253) est abrégé en *qm* (avec tilde) dans *L* et a pu être lu *qui* ; l. 329, *impulsu* - leçon de *L* avant correction médiévale -, appelé par l'adjectif *diuino* qui se rapporte en réalité à *remige*, a été préféré à tort à *impulsa* par Mabillon.

La graphie aberrante de l'édition de Mabillon, *mantne* au lieu de *materne* pour désigner la Marne, accompagnée d'une glose marginale : *l<ege> Materna*, va dans le même sens, quand on considère que le mot est abrégé sous la forme *ma ne* dans *L* : le transcripateur a mal résolu l'abréviation. Restent des cas un peu plus difficiles, mais qui ne mettent pas en cause l'idée que le manuscrit *L* serait le modèle de Mabillon :

- le texte *compleuit opere* (l. 94-95) donne un équivalent plus courant de la leçon *impleuit in opere*, et évite la répétition *-im/in* ;

- *desiderat* au lieu de *deliberans* (l. 136) peut résulter d'une double confusion, encouragé par l'appel de la rime avec *erat*, d'autant que dans *L* la finale *-ns* est constituée d'un *-s* suscrit dans le jambage du *n* (insatisfait par l'asyndète, Henskens corrige d'ailleurs *desiderat* en *desiderans*, ce qui était la remarque d'Holder-Egger selon laquelle il n'aurait même pas regardé le manuscrit de Saint-Bertin dont il dit posséder une copie ; *H* donne en effet le lemme *deliberans*) ;

- l. 270, *reparabat* est un synonyme de *reformabat* que l'on peut attribuer à un défaut de mémorisation du transcripateur ;

- *membra* pour *uiscera* (l. 393) est-il la trace d'une édulcoration par souci de la "bienséance" propre au XVII^e siècle ? En tout cas il s'agit là encore d'un synonyme qui ne figure dans aucun autre témoin manuscrit survivant, et qui peut donc s'interpréter comme une correction d'éditeur ;

- à la l. 472 le remplacement de *sufficiens et contentus* par *esse contentus* après *uidebatur* permet d'éliminer un doublon de *contentus*, souvent appliqué à une chose, mais pas exclusivement.

La seule divergence inexplicable a priori est l'omission, dans la dédicace, du nom *Adso*, écrit en petites capitales bien lisibles, entourées de deux points, dans le manuscrit *L*. Dans l'édition de Mabillon, ce nom est remplacé par des points de suspension, sans que l'origine de la lacune soit indiquée (omission ou incompréhension de la part du collationneur ?). Une note de l'éditeur dit ceci : "Supple *Ad-so*. Is enim decessorum suorum seriem et breve chronicon descripsisse memoratur, aequalis Adsonis abbatis dervensis". Pour Mabillon, l'auteur de la *Vita Walberti* est donc un homonyme et contemporain d'Adson de Montier-en-Der, qui en tant qu'abbé de Luxeuil donna à son monastère une chronique et des *Gesta abbatum*. Nous avons donné dans notre introduction générale les raisons pour lesquelles nous pensons qu'il n'y a pas eu deux hagiographes du nom d'Adson²⁹¹.

L'édition de **G. Henskens**, AASS Mai. I, 1680, p. 277-282, ne diffère quasiment pas de la précédente. Celle d'**O. Holder-Egger**, MGH, SS XV, 1887, p. 1171-76, serait une excellente édition critique si elle n'était pas tronquée : il manque les deux miracles relatés aux chapitres 5 et 21 de notre édition, ce qui est davantage une profession de foi positiviste qu'un gain de place. Holder-Egger a tra-

²⁹⁰ - Ainsi l. 123, le remplacement de *intelligit* par *intelligens* peut se justifier par un refus de la parataxe ; l. 143 la correction de *addicitur* en *adiit* peut s'expliquer par une inattention du transcripateur à l'abréviation de la désinence *-ur* dans le manuscrit, *addicit* ayant ensuite été corrigé en *addit* ; l. 200 *ac ianiam* est devenu *et ad ianiam*.

²⁹¹ - Voir *supra*.

vaille d'après les manuscrits *H* et *M*, et les éditions de Mabillon et Henskens. Il n'a pas utilisé le manuscrit *L*.

La présente édition

Nous avons choisi *L* comme manuscrit principal, en le corrigeant quand *H* et *M* convergeaient contre lui²⁹², ainsi qu'au chap. 19, l. 453, où il convient de rétablir *ad<eo>* à partir de la graphie *ad*, comme l'a fait le scribe de *H* (celui de *M* omet *ad*). La seule graphie inattendue est *ptyrocinii* pour *tirocinii* à la l. 7, mais le phénomène phonétique est connu : le groupe *pt* s'étant peu à peu assimilé en *t(t)*, par hypercorrection on a forgé la fausse dissimilation inverse, et ramené *t(t)* à *pt*²⁹³ ; *H* donnant *tyrocinii* et *M* *tirocinii*, nous avons conservé la graphie du manuscrit *L*.

Dans ce manuscrit le texte présente trois grandes parties : le prologue et la *vita*, tous deux annoncés par un titre, et les *miracula*, qui ne sont pas à proprement parler détachés de la *vita*, mais qui contrairement à elle sont divisés en chapitres marqués par de grandes capitales, aux chap. 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20 (au début et à la l. 475), 21. Pour faciliter la lecture, nous avons conservé la capitulation des AASS.

Synopsis de la *Vita Walberti*

- chap. 1. 2. : dans une dédicace de forme épistolaire, l'abbé Adson, *alias* Hermericus, se propose de relater les miracles récents opérés par les deux abbés de Luxeuil, Eustase et Walbert. Il ne dira rien de leur vie, car des *actus* des deux saints existent déjà.

- chap. 3 : rappel des démêlés de Colomban avec Brunehaut après la fondation de Luxeuil, et de son exil à Bobbio. La succession revient à Eustase, issu de l'aristocratie langroise.

- chap. 4 : Walbert succède à Eustase. Originaire du Ponthieu et d'extraction noble, il est promis à la carrière des armes, mais il manifeste les prémices de la sainteté. Catalogue de ses vertus.

- chap. 5 : sa vocation pastorale avait été affirmée par un miracle opéré du temps où Walbert était encore dans le siècle : sur l'une des terres de son pays natal, située à Nant[euil], il avait maîtrisé un troupeau d'oies sauvages, qui dévastait les semailles.

- chap. 6 : il entre à Luxeuil en faisant don de tous ses biens.

- chap. 7 : à la mort d'Eustase – enseveli dans l'église principale –, Walbert poursuit l'œuvre de ses deux prédécesseurs et fait prospérer le monastère.

- chap. 8 : il meurt le 6^e jour avant les nones de mai. Selon un pacte conclu entre eux, l'évêque Nicétius (*alias* Migétius) le fait enterrer dans la nouvelle église Saint-Martin, dans une crypte richement ornée.

- chap. 9 : des miracles s'accomplissent aussitôt sur sa tombe. Ses reliques sont ensuite transférées dans une autre église, soit par dévotion, soit en raison des inva-

²⁹² - Voir *supra*, le tableau des variantes.

²⁹³ - Voir P. Stotz, *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, t. III, "Lautlehre", Munich, 1996, p. 233, par. 192.

sions. En dépit de la mort de plusieurs moines, le monastère est miraculeusement préservé des incursions.

- chap. 10 : le successeur de Walbert fut Ingofredus, et dans la liste des abbés de Luxeuil certains furent promus à l'épiscopat. Le dernier est Mélinus, et l'hagiographe en vient à présent aux miracles de Walbert.

- chap. 11 : Drogon, fils de Charlemagne, est placé sur le siège épiscopal de Metz et reçoit la charge de Luxeuil, qu'il fait prospérer. Au cours d'une partie de pêche, il est englouti par les eaux de l'Ognon, et on l'enterre à Saint-Arnoul de Metz. Sous Louis le Pieux, une vague de sécularisation touche les monastères, contre laquelle l'empereur lutte comme il peut.

- chap. 12 : pour protéger Luxeuil, Louis nomme Anségise, qui fait d'importants travaux.

- chap. 13 : à sa mort, Fulbert puis Gibardus lui succèdent, et après la disparition de Richard, duc de Bourgogne, commence une période difficile pour le monastère, livré aux usurpateurs. Mais Walbert veille.

- chap. 14 : pour récupérer leur possession d'Herlin, sise en bord de mer [Pas-de-Calais], les moines y transportent les reliques du saint. Une barque miraculeuse leur fait traverser la Marne, et les conduit d'abord à Nant, où une foule nombreuse les accueille avec des offrandes. Un jeune homme qui veut détourner une coupe de bois réservée au saint est puni par le ciel. Les moines parviennent à Herlin, récupèrent leurs biens, et rentrent chez eux.

- chap. 15 : à Provençères, le saint contraint de même un chevalier à la restitution d'une terre.

- chap. 16-17 : en l'an 960, au moment où le roi Lothaire reprend Dijon, récupération miraculeuse de deux terres dans les *pagi* de Dijon et de Beaune.

- chap. 18 : récupérations dans le *pagus Alsgodiensium* aux dépens du chevalier Hubald, grâce aux reliques d'Eustase et Walbert. Celles-ci sont exposées sur le tronc d'un chêne et déclenchent signes miraculeux et guérisons.

- chap. 19 : guérison d'un "contracté"²⁹⁴ dans la région de Montbéliard.

- chap. 20 : autre guérison d'un "contracté" dans le *pagus Warascum*.

- chap. 21 : guérison d'une "contractée", qui rechute néanmoins tant qu'elle ne s'attache pas au monastère où elle été guérie.

²⁹⁴ - Sur cette maladie neurologique, proche de la paralysie, voir P.-A. Sigal, *L'homme et le miracle dans la France médiévale*, Paris, 1985, p. 240.

Notes de la *Vita Walberti*

Prologue, 1/54

Sont mis en œuvre ici un certain nombre des *topoi* d'ouverture des textes hagiographiques : le devoir dû à la mémoire des saints patrons, dont la louange se reporte sur Dieu ; l'interdiction de la paresse et l'obligation d'obéissance ; la récompense divine attendue pour le devoir rempli ; l'utilité de l'œuvre hagiographique, l'écrit seul perpétuant vraiment la mémoire ; l'humilité affectée, avec ses composantes : le manque d'éloquence de l'auteur, l'appel à l'émulation, le souhait qu'un écrivain meilleur refasse l'ouvrage, la dévotion comme compensation du manque de talent.

L'Y pythagoricien, évoqué l. 8 et suivantes, est un thème important de l'hagiographie médiévale, qui a fait l'objet de plusieurs études ; entre autres M. A. Dimier, « La lettre de Pythagore et les hagiographes du Moyen Age », *Le Moyen Age*, 60 (1954), p. 403-418, et W. Harms, *'Homo viator in bivio'*. *Studien zur Bildlichkeit des Weges*, Munich, 1970, avec des compléments dans H. Silvestre, « Pour le dossier de l'Y pythagoricien. Nouveaux témoignages », *Le Moyen Age*, 84 (1978), p. 201-210. Rappelons que la voie de droite, malaisée, mène à la contemplation, tandis que celle de gauche, qui est facile, mène à la perte. L'image symbolise le choix qui s'offre au moment de la puberté. Le modèle est l'apologue de Prodicus sur Hercule (Xénophon, *Mémorables*, II, 1, 21-33), repris par Cicéron (*De officiis*, I, 32) et Virgile (*Enéide*, VI, 540-543), puis par les Pères de l'Eglise et quantité d'auteurs jusqu'à Isidore, *Etym.*, I, III, 7. Il semble que la comparaison de ce *bivium* avec la lettre Y remonte à Pythagore lui-même. Le seul apparemment à employer, comme Adson, l'adjectif *bicornis* pour qualifier l'Y est le poète Maximin (IX^e s.), qui n'est connu que par un poème de 12 vers, attribué d'abord à Virgile puis à Ausone (éd. Riese, *Anthologia latina*, fasc. 2, n° 632, p. 98) : « Littera Pythagorae discrimine secta bicorni/ Humanae vitae speciem praeferre videtur ».

38 Le pluriel *voluminibus propriis* suggère qu'à côté de la Vie d'Eustase, Adson connaissait une Vie de saint Walbert que nous n'avons plus. En effet même si, dans la dédicace qu'il fait à Bobolenus de Bobbio et à Walbert de la *Vie de saint Colomban et de ses disciples*, Jonas explique qu'il a divisé son livre en deux parties pour ne pas lasser le lecteur, l'expression *voluminibus propriis* ne peut pas concerner cette bipartition : seul Eustase fait l'objet d'une *vita*, Walbert, encore vivant au moment de la rédaction, étant simplement mentionné.

Vita

3, 56/57 Le *liber historie de uita et uirtutibus eius* désigne la *Vita s. Columbani* par Jonas (BHL 1898). Adson suit ici Jonas et se trompe avec lui. Car Sigebert, roi d'Austrasie seulement, mourut en 575, laissant le royaume à son fils Childebert. Quand Colomban débarque en Gaule en 590, le roi de Bourgogne n'était pas Sigebert mais Gontran, mort le 28 mars 592, à qui succédèrent Childebert, mort en 596, puis, sous la tutelle de Brunehaut, les fils de Childebert, Thierry en Bourgogne et Theutbert en Austrasie. Sur les problèmes posés par la date d'arrivée de Colomban dans les Vosges, voir G. Moysse, « *Les origines du monachisme dans le diocèse de Besançon, V^e-X^e siècle* », Paris, 1973 (extrait de la *BEC*, 131, 1973), p. 63-64 : le nom du roi Sigebert, mort en 575, est en outre incompatible avec la date de l'exil de Colomban, située par Jonas vingt ans après son arrivée, et qu'il faut placer éga-

lement trois ans avant la réunion des royaumes de Neustrie et d'Austrasie sous le sceptre de Clotaire en 613.

60 Sur Luxeuil, fondé par Colomban après Annegray, et sur les autres monastères du diocèse de Besançon, voir G. Moyses, *op. cit.* I. 56-57. Voir également la *Vita Frodoberti*, chap. 5, la *Vita Bercharii*, chap. 6, et la *Vita Romarici secunda* (BHL 7323), éd. M.A. Guinot, *Etude historique sur l'abbaye de Remiremont*, Paris, 1859, p. 378.

69 Sur les démêlés entre Brunehaut et Colomban, voir la *Vita Columbani*, MGH, SRM, 4, p. 86-90, et notre annotation au chap. 6 de la *Vita Bercharii*. On trouve la même vision hostile à Brunehaut dans les deux *Vitae s. Romarici*. Sur l'amitié entre Luxeuil et la royauté mérovingienne, et, partant, son hostilité au parti burgonde, voir G. Moyses, *op. cit.*, p. 183-189.

72/73 Sur l'abbatit d'Eustase, voir la *Vita Columbani*, MGH, SRM, 5, p. 119-130. Eustase accède à l'abbatit de Luxeuil en 614 et meurt le 29 mars 625.

4, 79-80 Le besoin de préciser qu'un saint récent n'est pas inférieur à un saint antique découle de l'idée que les naissances de ces saints hommes ont été programmées par la providence divine avant même la création du monde ; la postériorité pourrait être alors interprétée comme un signe d'infériorité. Voir à ce sujet l'exposé contenu dans le prologue de la Vie de Léon IX : « Nec praejudicium incurrit ex posteritate qui ante saecula divinitus praefixo destinatus est tempore » (*La Vie du pape Léon IX*, éd. M. Parisse, Paris, 1997, p. 3).

83 in pago - dicitur] le Ponthieu, en Picardie occidentale.

5, 98 *Nant* serait Nanteuil-lès-Meaux, d'après une conjecture très vraisemblable de Mabillon. En effet à la l. 333 on voit les moines arriver à *Nant* après une traversée miraculeuse de la Marne. On n'a pas d'autre attestation du lieu de naissance de Walbert. Jonas raconte le passage de Colomban à Meaux (*V. Columbani*, I, 26, MGH, SRM, 2, p. 99-100), et le nom de Walbert figure à côté de celui de l'évêque de Meaux Burgondofare dans un récit de miracle (*ibid.*, II, chap. 21^a, p. 142, l. 2) : cela s'arrête là.

107/134 Dans la *Vita prima Pharaildis* (BHL 6791, AASS, Ian. I, p. 172, chap. 13), la sainte rassemble les os et les plumes d'une oie déjà cuisinée et consommée, et la ressuscite, mais peut-être n'est-ce là qu'un parallèle.

Au chap. 10 de la Vie de Wereburge (BHL 8855, écrite par Goscelin au XI^e s. d'après les Bollandistes [AASS, Feb. 1, p. 389]) on lit : *agros depopulabatur infinita aucarum, quas gantas vocant, multitudo* : tout comme Walbert, Wereburge les attire à elle et rend au troupeau une oie isolée qui avait été volée. Un miracle mettant en scène des oies sauvages figure aussi dans la Vie (difficile à dater) de saint Lumier (*Leodemirus*), évêque de Châlons du VI^e siècle (G. Philippart, « Manuscrits hagiographiques de Châlons », *AnalBoll* 89 (1971), p. 89), ainsi que dans les Miracles de Gengoul (XI^e s., AASS, Ian. II, p. 106).

Le commentaire étymologique d'Adson (« anseres agrestes, quas a candore uel sonitu uocis more rustico gantas uocant ») est pris en compte par le Glossaire de Du Cange (t. IV, p. 25), qui renvoie à Pline pour *candor*, mais s'avoue battu pour *sonitu uocis*. Adson semble amalgamer deux sources : 1) Selon Pline l'Ancien (*Hist. Nat.* X, 27, 53, éd. E. de Saint-Denis, Paris, Belles Lettres, 1961, p. 46), les oies que l'on fait venir de Germanie sont les plus blanches et les plus réputées pour la qualité de leur duvet : « Mirum in hac alite a Morinis [voir *supra*, note à la l. 180] usque ad Romam pedibus venire ; fessi proferuntur ad primos ; ita ceteri stipatione naturali propellunt eos. (...) ; [pluma] e Germania laudatissima. Candidi ibi, verum minores ; gantae uocantur. » ; 2) Isidore de Séville (*Etym.*, XII, éd. J. André, Paris, Belles Lettres, 1986, p. 265) fait dériver le mot *anser* d'*anas* (le canard), parce qu'il y a ressemblance entre les deux animaux, dit-il, ou bien parce que, comme le canard, l'oie nage (*natat*) beaucoup. Le cri des oies n'entre pas pour lui dans l'explication étymologique ; il signale néanmoins l'épisode du Capitole, qui illustre l'idée selon laquelle l'oie serait un animal qui veille la nuit : « Iste [= anser] uigilias noctis assiduitate clangoris testatur. Nullum autem animal ita odorem hominis sentit ut anser ; unde et clangore eius Gallorum ascensus in Capitolio deprehensus est. » Isidore s'inspire là de Varron (*Ling.* 5, 75), selon qui l'oie domestique (*anser domesticus*) devait son nom à ses cris, qui en faisaient la gardienne de la maison. Adson transpose cette étymologie de l'oie domestique à l'oie sauvage (*anser agrestis*). L'indo-européen *ghans- a donné le grec χην (thème χανσ-), le latin *anser* et son doublet d'origine germanique *ganta*, l'allemand *gans*, etc....

6, 137 Sur les difficultés qu'il y a à mesurer les changements introduits à Luxeuil par le départ de Colomban, en particulier dans l'usage de la règle monastique, voir G. Moyse, *op. cit.*, p. 110-113. Quant à l'importance de la communauté monastique de Luxeuil, le nombre de six cents est devenu un lieu commun.

7, 153 *In descriptione actuum ipsius* désigne la Vie d'Eustase par Jonas (cf. n. l. 36).

155 *celestis capitolum ingreditur*] dans la littérature hagiographique, le Capitole désigne généralement le siège des dieux païens par opposition à l'*ecclesia* chrétienne. Contre cette connotation traditionnellement péjorative, Adson christianise le mot *capitolium*, peut-être sur le modèle de la *celestis curia*.

178 Herleius - Tarnensi] Herlin-le-Sec, dépt. Pas de Calais, ar. Arras, c. Saint-Pol-sur-Ternoise. Dans le manuscrit de Londres, une addition moderne supralinéaire, que la copie moderne *P* intègre dans le texte, glose *tarnensi* en *morinensi*, terme qui désigne la population de la région côtière des Flandres (*Morini* est attesté dans César, *G.*, 2, 4, 9).

8, 190/205 Selon Adson, la 2^e église de Luxeuil, dédiée à saint Martin, aurait donc été construite par l'évêque de Besançon Nicétius sur la sépulture de Walbert, après un accord d'amitié passé entre eux deux. L'hagiographe suit une fois de plus Jonas, qui fait de Nicétius le prédécesseur de Protadius (BHL 6974), et il se trompe avec lui. Car il semble bien qu'il faille rétablir, au lieu de Nicetius (sur le « vrai » Nicetius, qui a vécu au début du VII^e s., voir la *Vita Nicetii* BHL 6093), le nom de Mi-

gétius, successeur de Donat, après 670 : c'est d'ailleurs ce qu'a fait, avant G. Moysse (*op. cit.*, p. 108, n. 5), un annotateur de notre manuscrit *L* : le fol. 29r porte en marge, en face de *sancto Nicetio episcopo*, « aliter migetio ». L'écriture est différente de celle des gloses suivies, que nous avons pensé pouvoir attribuer à Constant Gravelle. La tradition fait d'Eustase l'*avunculus* ou le *patruus* de Migétius (ou Métius), devenu évêque de Langres en 595 et mort vers 618. L'existence de cette église n'est attestée que vers 820, par la *Chronique des abbés de Fontenelle*, qui affirment qu'Anségise, devenu abbé de Luxeuil, « fit refaire à neuf le passage qui va de l'église Saint-Pierre à Saint-Martin, et, l'ayant recouverte, y fixa des bardeaux avec des clous de fer. » (éd. et trad. P. Pradié, Paris, Belles Lettres, 1999, p. 160-161 [Classiques de l'histoire de France au Moyen Age, 40]). Pour Anségise, voir *infra*, n. à la l. 273.

10, 226 On ignore la date de la mort de Walbert. Au chap. 3 de la *Vita s. Adelphii* (BHL 73), Ingofredus est mentionné comme abbé de Luxeuil, sans qu'on sache s'il fut le successeur immédiat de Walbert (629-670). La *Gallia christiana* (XV, c. 150) cite deux abbés entre Walbert et Ingofredus : Vindologus (« e veteri catalogo, quem Sammerthanis P. F. Chiffletius notum fecit ») et Bertoaldus (« ex eodem ») ; elle souligne le fait qu'Adson les omet. Ingofredus est le co-dédicataire de la *Vita Germani Grandivallensis* (BHL 3467)

231 in catalogo] les listes abbatiales de Luxeuil que nous possédons sont toutes de l'époque moderne. La *Gallia christiana* (XV, p. 150) classe Mellinus en 17^e position sur la liste abbatiale, et affirme qu'un catalogue luxovien note à son propos : « Tempore istius venerunt Wandali, id est Comani et Hungari, et interfecerunt tres conventus et abbatem ; nec abbas fuit intus per quindecim annos ». L'invasion eut lieu en 731 d'après *Gallia Christiana*, XV, c. 146.

11, 239/264 Adson met sur le même plan les deux premières générations de carolingiens en confondant Louis le Germanique et Charles le Chauve, petits-fils de Charlemagne et frères de Lothaire, avec Louis (le Pieux) et Charles, fils de Charlemagne et frères de Pépin. Il fait de la bataille de Fontenoy (25 juillet 841) et du traité de Verdun un épisode de la succession de Charlemagne, au terme duquel le royaume franc aurait été partagé en quatre. Warinus (Guarin ou Guérin) est présenté comme un fidèle de Charles le Chauve par Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux* (éd. Ph. Lauer, Paris, 1926, p. 23, 51, 57, 133). Selon Adson, Drogon, cinquième fils de Charlemagne (et en réalité déjà évêque depuis 823 !), aurait alors revendiqué le pouvoir, et en représailles aurait été tonsuré et placé sur le siège épiscopal de Metz. Adson fournit ici un témoignage unique sur la mort de Drogon, qui se serait noyé au cours d'une partie de pêche au bord de l'Ognon (*Ligno*).

264/270 Louis le Pieux fut couronné à Reims en septembre 813 par Charlemagne, et en octobre 816 par le pape Etienne IV.

12, 273 Anségise, issu du palais impérial, fut mis en place par Louis le Pieux à la tête de Luxeuil, dont il fut l'abbé dès 817-818 (*Chronique des abbés de Fontenelle*, XIII, 2, éd. Pradié, p. 152). Il dirigea Fontenelle à partir de 823. A Luxeuil il joua un rôle considérable dans la reconstruction du temporel et dans

l'agrandissement et la décoration de l'église Saint-Pierre ; il laissa un legs important en objets précieux : le témoignage d'Adson concorde sur ce point avec la *Chronique des abbés de Fontenelle* (éd. Pradier, p. 159-161, et Moyse, *op. cit.*, p. 143). C'est aussi Anségise qui réunit la collection des *Capitula regum Francorum*, achevée en 827, et comportant pour l'essentiel les capitulaires de Charlemagne et Louis le Pieux (éd. Boretius, *Capit. regum Franc.*, MGH, 1883).

13, 288/290 Holder-Egger voit dans la mention de ces invasions l'attaque normande de 888, qui dispersa également les moines de Bèze (MGH, SS XV, 1887, p. 1174, n. 9).

293 Martini villa] Martinville (Haute Saône).

297 Richard, duc de Bourgogne, dit Le Justicier, est le père de Raoul, roi de France. Il mourut en 921 d'après Flodoard, *Ann.*, MGH, SS III, p. 369 et les *Annales de Sainte-Colombe*, MGH, SS I, p. 104.

14, 320 : Herleium] voir supra, l. 178.

325 Materna] la Marne

333 Nant] voir supra, l. 98.

15, 359/360 Provincherias] Provenchères, dép. Vosges, arr. Mirecourt (Holder-Egger, p. 1175, n. 1).

16, 375 Caciacum - uiniferam] d'après l'*Orbis Latinus* de Graesse, il y a plusieurs *Chaciacum (villa)* ; ce pourrait être Chassey en Côte d'Or, arr. Montbard, ou Cesse-sur-Tille, Côte d'Or, cant. Genlis.

376 et 400 Molisiacus villa] Meloisey, aujourd'hui dans le canton de Beaune en Côte d'Or.

377/383 Lothaire avait repris Dijon à la Bourgogne en 960. Letoldus comte de Bourgogne est attesté aux côtés de Louis IV d'Outre mer, malade en 951 (Flodoard, *Ann.*, MGH, SS III, p. 405).

18, 405/406 in pago Alsgodiensium] l'Ajoie, en Franche-Comté (dans la région de Montbéliard).

409/410 D'après Henskens, une partie des reliques d'Eustase étaient encore conservées à Luxeuil à son époque, le corps ayant été transféré à l'abbaye Saint-Eustase de Vergaville en Moselle, fondée en 986 (près de Vic-sur-Seille, ar. Château-Salins, cant. Dieuze).

412 apud villam - dicitur] Holder-Egger propose Sainte-Marie-en-Chaux, cant. Luxeuil (p. 1175, n. 5).

413 locus - dicitur] peut-être l'actuel Champagny (Haute-Saône, à 30 km environ de Luxeuil).

417 abbas - Aaloncus] voir la charte de l'année 984, dans A. Bruel, Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, II, p. 725 sqq. (Holder-Egger, p. 1175).

19, 452 Montem Biliarde] Montbéliard.

20, l. 466 in pago - nuncupato] les *Warasci*, peuplade alémanique établie dans le diocèse de Besançon, ont été évangélisés par Eustase en 614-615, dès que ce dernier fut revenu de Bobbio (*V. Columbani*, II, 8). C'est à cette occasion que fut fondé le monastère de Cusance : voir G. Moyses, *op. cit.*, p. 74-75.

Vita Mansueti

*Vie et Miracles de saint Mansuy (BHL 5208-5209)*²⁹⁵

Saint Mansuy (*Mansuetus*) est vénéré le 3 septembre comme évangelisateur et premier évêque de Toul. Cette œuvre d'Adson fait partie d'une campagne d'écriture et de réécriture hagiographiques, qui accompagne le mouvement de reprise de la vie monastique dans le diocèse de Toul sous l'épiscopat de Gérard (963-994), auquel est dédié le texte, et que la préface désigne comme son commanditaire (*uestra iussione*). Ancien chanoine de Cologne, proche de l'archevêque et duc Brunon, qui fut chargé de l'administration de la Lotharingie par son frère Otton I^{er}, Gérard fit beaucoup pour l'abbaye Saint-Mansuy : en 965, en particulier, il fit confirmer ses droits par un privilège impérial répondant à celui de 947 qui établissait l'autorité de Saint-Evre sur plusieurs établissements, en particulier sur Saint-Mansuy²⁹⁶. Il développa aussi le culte du saint éponyme : le nom de *Mansuetus* est très mal attesté dans les martyrologes anciens, et son culte ne prend vraiment son essor qu'au X^e siècle, grâce à l'action de Gérard²⁹⁷.

Dans les textes hagiographiques, Gérard passe pour avoir porté une dévotion particulière aux saints Mansuy (*Mansuetus*) et Evre (*Aper*), lesquels sont les patrons éponymes des deux principales abbayes toulaises du X^e siècle, toutes deux restaurées et agrandies successivement par Gauzelin (922-962) puis par lui. Cette dévotion est attestée surtout dans la *Vita s. Gerardi* écrite par Widric au début du XI^e siècle²⁹⁸, qui rapporte qu'à l'article de la mort, l'évêque fut guéri par les reliques de Mansuy et Evre, mais aussi dans une charte datée de 974²⁹⁹. Mansuy et Evre forment une paire littéraire : Adson les associe dans ses distiques liminaires, et c'est de cette même façon harmonieuse que Widric présentera plus tard les relations unissant les deux saints. Au contraire un Miracle (BHL 5216) écrit en 1049 par Pierre, diacre romain, en fait des concurrents acharnés qui se disputent une pieuse femme, la « mansuétude » de l'un finissant par vaincre la férocité de celui dont le nom signifie « sanglier ». L'ambiguïté de ces relations est certainement en grande partie explicable par l'histoire des deux abbayes voisines, l'une - Saint-Mansuy - située au nord-est de Toul, l'autre au sud-ouest : si, comme on le verra plus loin, une église mérovingienne dédiée à saint Pierre est bien attestée sur le site de la future abbaye Saint-Mansuy, celle-ci a dû rester longtemps un simple oratoire (*oratorium* est le terme d'Adson) et ne voir le jour comme communauté monastique qu'à une date assez récente. Un certain flou dans la terminologie d'Adson à cet

²⁹⁵ - Voir aussi M. Goulet, « Les Vies de saint Mansuetus, premier évêque de Toul », *Analecta Bollandiana*, 116 (1998), p. 57-105, spéc. p. 57-74 ; Ead., « Les dossiers hagiographiques du diocèse de Toul » (Sources Hagiographiques de la Gaule), dans M. Heinzelmänn dir., *L'hagiographie du haut moyen âge en Gaule du Nord : manuscrits, textes et centres de production*, Sigmaringen, 2001 (Beihefte der Francia 52), p. 11-89, spéc. p. 16-25.

²⁹⁶ - D.D.OI, n° 289, p. 404-405. Voir aussi N. Bulst, *Untersuchungen zu den Klosterreformen Wilhelms von Dijon (962-1031)*, Bonn 1973, (Pariser Historische Studien, 11), p. 90-106 ; M. Schaeffer, « Les abbayes de Saint-Evre et Saint-Mansuy à Toul aux X^e et XI^e siècles », *Etudes Toulouses*, 27 (1982), p. 55-63.

²⁹⁷ - Voir J. Choux, « Aux origines de l'Eglise de Toul », dans *La Lorraine chrétienne au Moyen Age*. Recueil d'études, Metz, 1981, p. 7-33, spéc. p. 26-27.

²⁹⁸ - BHL 3431, éd. MGH SS IV, p. 500-501, chap. 18.

²⁹⁹ - Voir l'annotation du chap. 34.

égard peut s'expliquer par son désir de vieillir l'établissement, tout comme il vieillit le diocèse de Toul en faisant de Mansuy un envoyé de saint Pierre.

Les débuts de l'Église de Toul, fondée au mieux au IV^e siècle, sont très obscurs, dans les deux sens du terme³⁰⁰ et on ne sait absolument rien de son premier évêque, dont le nom est attesté sur les listes épiscopales, mais dont la biographie relève de la plus pure légende. Sur le plan de ses origines, d'abord, les origines apostolique et irlandaise³⁰¹ sont deux lieux communs théoriquement incompatibles, étant donné la date d'arrivée des premiers *Scotti* sur le continent, mais Adson ne résiste pas au plaisir de parer son héros du prestige définitivement attaché à ce nom depuis Colomban³⁰².

Pourtant il n'est pas certain du tout qu'il faille faire porter à Adson la paternité de la légende de la conversion des Toulousains, consécutive à la noyade et à la résurrection du fils du « roi » Léon. Adson met en effet en avant une source dont l'existence n'a pas lieu d'être soupçonnée³⁰³ : des anciens Gestes des évêques de Toul, que nous ne connaissons plus aujourd'hui que sous la forme de la réécriture que l'on en fit dans les toutes premières années du XII^e siècle, et auxquels il renvoie dans l'expression : *sicut in gestis precedentium Leucorum urbis antistitum inuenitur*³⁰⁴. Ce qu'il est difficile de déterminer, en revanche, pour la notice de Mansuy, c'est la part qu'occupent respectivement, dans la version conservée des Gestes des évêques de Toul, la version ancienne de ces mêmes *gesta* et les emprunts faits à l'œuvre d'Adson par le rédacteur du XII^e siècle. Quoi qu'il en soit et à supposer même qu'il n'en soit pas l'inventeur, Adson reprend du moins à son compte des éléments légendaires qui n'ont guère dû convaincre ses amis lettrés, à commencer par son commanditaire. Aussi F. Brunhölzl a-t-il remarqué qu'il lui dédie son œuvre du bout des lèvres, en terminant son prologue par une boutade et une pirouette qui en dit long sur son état d'esprit³⁰⁵.

A côté de cette analyse très pertinente et novatrice, F. Brunhölzl exprime des positions qu'on peut estimer hypercritiques à l'égard de l'existence de ces *Gesta* anciens - qu'il estime une pure fiction - et du nom du premier évêque de Toul³⁰⁶ : pour lui Gérard aurait trouvé une vieille chapelle en ruines consacrée à un certain Mansuy, dont les ossements reposaient là, et dont il aurait décidé de faire le premier évêque de Toul, jusque-là anonyme³⁰⁷. Cette vision des choses semble

³⁰⁰ - Voir N. Gauthier, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, Paris, 1980, p. 102-106.

³⁰¹ - La quasi totalité des saints du diocèse de Toul antérieurs au VIII^e siècle sont réputés irlandais : sur ce *topos*, voir M. Koch, *Sankt Fridolin und sein Biograph Balthar. Irische Heilige in der literarischen Darstellung des Mittelalters*, Zurich, 1959 (Geist und Werk der Zeiten, 3).

³⁰² - Peut-être ne faut-il pas totalement exclure l'hypothèse de N. Gauthier, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, p. 104, selon laquelle l'origine irlandaise prêtée à Mansuy est peut-être issue de la confusion entre le Mansuy toulousain et l'évêque des Bretons qui assistait au concile de Tours en 461. Sur la présence de *Scotti* à Toul au X^e siècle, voir J. Choux, « Aux origines de l'Église de Toul », p. 26-27, n. 51.

³⁰³ - Je ne partage pas sur ce point le scepticisme de F. Brunhölzl, et j'ai essayé de documenter l'hypothèse de la véracité de cette source dans « Les Vies de saint Mansuy... », p. 60-74.

³⁰⁴ - Chap. 14, l. 526-527.

³⁰⁵ - Voir notre annotation, p. ***.

³⁰⁶ - F. Brunhölzl, *Histoire de la littérature latine du Moyen Âge*, II, 1992, p. 139-142.

³⁰⁷ - F. Brunhölzl, « Adsonis *columbinus*, oder Von der Wahrheit, vom Schwindel und von der Literatur », dans *Fälschungen im Mittelalter* (Internationaler Kongress der Monumenta Germaniae Historica, Munich, 16-19 Septembre 1986), Hanovre 1988, p. 153-163.

curieuse si l'on pense que l'évêque de Toul Frothaire, au IX^e siècle, nommait déjà Mansuetus le premier pasteur de son église³⁰⁸. Si l'on veut garder le point de vue général de Brunhölzl, il convient d'inverser la perspective, pour mettre en doute la réalité des reliques de Mansuy plutôt que l'attestation, au X^e siècle, et tout légendaire qu'il fût, du nom du fondateur supposé du diocèse de Toul³⁰⁹.

Le livre I d'Adson, autrement dit la Vie de saint Mansuy, est celle de ses œuvres hagiographiques pour laquelle les données fournies par ses sources sont le plus ténues. Il réécrit donc la trame étique que lui offrent les anciens *Gesta* de la ville de Toul, en enrichissant le récit de quantité de détails, et en insérant de très larges parties en discours direct : les dialogues entre le couple royal et Mansuy sont très développés, et impriment à ce texte une marque stylistique particulière ; on note aussi

³⁰⁸ - Benoît-Picart (le P. Benoît de Toul), *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, Toul 1707, p. 187-188, n. 93, cité par N. Gauthier, *L'évangélisation...*, p. 106-107, n. 95. Le document sur lequel s'appuie Benoît-Picart (sans autre précision) est aujourd'hui disparu ; il ne nous reste plus que deux chartes de Frothaire, dont aucune ne mentionne le nom de Mansuy.

³⁰⁹ - L. Duchesne exprimait déjà des doutes sur la fiabilité des noms des premiers évêques de Toul : « ... nous n'avons que les noms, à supposer même qu'ils soient conservés sans altération » (*Fastes épiscopaux*, III, p. 62, cité par J. Choux, *art. cit.*, p. 26, n. 51).

l'emploi du discours indirect libre. Le livre II, ou Miracles, qui ne commémore plus la fondation nébuleuse du diocèse de Toul mais celle de la toute récente abbaye Saint-Mansuy, est en revanche fortement ancré dans l'histoire monastique locale (le toulinois du X^e siècle), et de nombreux protagonistes sont attestés dans des sources extérieures³¹⁰. Le chapitre 34, en particulier, relate une guérison « miraculeuse » de l'évêque Gérard que l'on peut dater de 974, par recoupement avec les *Gesta episcoporum Tullensium* : c'est là le *terminus post quem* du texte. Adson n'innove guère dans ce livre II, où il reprend la typologie traditionnelle, avec une forte dominante de miracles de guérison, mais l'innovation n'est pas, loin s'en faut, ce qu'on attend d'un hagiographe de cette époque, d'autant qu'à en croire la l. 730 (*ut nota replicem*), il travaille d'après des sources écrites, peut-être une liste de miracles conservée dans le sanctuaire. Il livre ainsi une œuvre promise à un succès certain, ainsi que le prouve le nombre des témoins manuscrits parvenus jusqu'à nous.

Manuscrits et éditions

Manuscrits

La tradition du texte d'Adson, bien qu'elle soit représentée par un nombre relativement élevé de manuscrits, est restée stable durant cinq siècles ; mais la longueur de l'œuvre a entraîné souvent l'excision de chapitres entiers, comme le montre le tableau ci-contre, dans lequel les parties grisées indiquent les lacunes.

Exception faite des acrostiches, qui ne sont plus conservés dans les manuscrits subsistants, les seuls témoins complets sont Paris, BNF lat. 5294 et Wolfenbüttel, Herz. Bibl. Aug. 2738 (76.14 Aug. fol.).

U Paris, BN lat. 5294

Ce manuscrit du XI^e siècle a appartenu à l'abbaye messine de Saint-Symphorien³¹¹. Ainsi que l'indique le colophon³¹², il a été confectionné pour l'abbé Constantin, qui fut à la tête de Saint-Symphorien de 1005 à 1047/1048 environ³¹³, et qui rédigea la Vie d'Adalbéron II (BHL 29) contenue dans ce manuscrit : on ne voit pas pourquoi seuls Jean Vezin³¹⁴ et François Dolbeau³¹⁵ le datent correctement du XI^e siècle, alors que les catalogues et Waitz le datent du XII^e, Levison des

³¹⁰ - Le culte de saint Mansuy n'a pas excédé les limites de la Lotharingie (voir T. Bauer, *Lotharingien als historischer Raum*, Cologne 1997 (Rheinisches Archiv, 136), carte n° 46, et p. 270, n. 935).

³¹¹ - Ex libris en écriture cryptographique du XI^e s. au fol. 177^v : Lkbfr sck Skmphprkbnk mftfinks cfnpbkk : « Liber sci Simphoriani mettensis cenobii ».

³¹² - Fol. 176^v : « Pontificale decus qui gestit noscere cautus/ Perlegat hunc librum, Bettonis harundine scriptum./ Quem Constantini statuerunt iussa patrari, / Ad decus augendum uel honorem multiplicandum / Martyris eximii uictoris Symphoriani. » (les mots *victoris Symphoriani* ont été réécrits sur grattage par une autre main).

³¹³ - Il est probable qu'il faille identifier avec lui deux homonymes, le moine de Gorze qui fut *prepositus* sous l'abbé Immo, et l'abbé de Saint-Clément de Metz. Voir A. Wagner, *Gorze au XI^e siècle*, Artem-Brepols, 1996, p. 213-214.

³¹⁴ - J. Vezin, « Un manuscrit messin de la première moitié du XI^e siècle », dans *Miscellanea codicologica F. Masai dicata*, Gand, 1979, p. 157-164 ; Id., « Les manuscrits en Lotharingie autour de l'an Mil », dans *Religion et culture...*, p. 309-314, spéc. p. 313.

³¹⁵ - F. Dolbeau, « Anciens possesseurs des manuscrits hagiographiques latins conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris », *Revue d'Histoire des Textes*, 9 (1979), p. 182-228, spéc. p. 198.

XI/XII³¹⁶. Ce codex, ainsi que l'a montré J. Vezin dans les deux études citées en note, fait partie d'un ensemble de manuscrits copiés à Metz durant la première moitié du XI^e siècle, aujourd'hui conservés entre autres à Paris, Metz et Reims. Il passa ensuite en la possession du sénateur Claude Hardy, avant d'être acquis par Colbert, en 1675, et de passer dans le fonds du Roi de la Bibliothèque nationale de Paris³¹⁷. Comme il a été décrit en tant que propriété de Cl. Hardy par Ph. Labbe en 1657, Delisle³¹⁸ s'est trompé en l'identifiant avec l'un des deux volumes de *vitae sanctorum* envoyés à Colbert par le chapitre cathédral de Metz : c'est ce qu'a montré F. Dolbeau dans l'article cité.

La teneur du manuscrit est à dominante hagiographique. Il contient des *vitae* messines, toulouses et tréviroises, réparties en trois sections s'enchaînant dans cet ordre ; la Vie du pape Clément figure à côté de celle de son homonyme, fondateur supposé de l'Eglise de Metz, avec qui une légende tardive lui prêtait des relations de parenté. Le sommaire s'établit ainsi³¹⁹ :

I. 1) Vies de Clément évêque de Metz (fol. 1^v-6^r). **2)** Ordination du pape Clément (fol. 17^v-19^v). **3)** Passion du pape Clément (19^v-25^v). **4)** Vie de saint Arnoul, évêque de Metz (fol. 25^v-35^v). **5)** Généalogies des carolingiens (fol. 35^v-38). **6)** Invention de reliques par Thierry évêque de Metz (fol. 38^v-43^r). **7)** Vie de Goery, évêque de Metz et successeur d'Arnoul (fol. 44^r-58^v). **8)** Vie de Cloud, évêque de Metz (fol. 59^v-67^v). **9)** Vie d'Adalbéron II, évêque de Metz, par Constantin, abbé de Saint (fol. 68^v-88^v). **10)** Lettre d'Hildwardus, évêque d'Halberstadt, à Adalbéron évêque de Metz, à propos des reliques transmises par Thierry.

II. 1) Vie des saints de Remiremont : Romaric (fol. 90^r-95^v), Amé (fol. 95^v-104^v) et Adelphe (fol. 104^v-107^v). **2)** Vie de Mansuy par Adson (fol. 107^v-133^v).

III. Vies d'Euchaire, Valérius et Maternus (fol. 133^v-144^r), de Willibrord (fol. 144^r-158^r), de Maximin (fol. 158^r-167^r), de Goar (fol. 167^r-175^r).

Le manuscrit *U* donne donc les textes hagiographiques relatifs aux saints des trois diocèses lorrains qui, à un titre ou à un autre, exercèrent une activité de fondateurs.

G Wolfenbüttel, Herz. Bibl. Aug. 2738 (76.14 Aug. fol.)

Le manuscrit est composite. Les 63 premiers folios sont du XII^e siècle, à deux colonnes d'écritures d'encre et de mains différentes, toutes de petit module ; les omissions de certains folios (indiquées dans le texte par des signes de renvoi) ont été comblées, apparemment par le réviseur, par de petites bandes de parchemin cousues en bas de page. La seconde partie (fol. 65-186, le fol. 64 étant resté blanc), qui est du XIV^e siècle, contient des lettres et divers traités théologiques. Les trois premiers quaternions (fol. 1^r-24^v) font un ensemble messin et toulousain, qui comprend, comme l'avait déjà remarqué Pertz³²⁰, un certain nombre de textes communs à Paris, BNF 5294 : les *vitae* des évêques de Metz Thierry (par Sigebert de Gembloux), Goery, Cloud, Adalbéron (avec la lettre d'Hildwardus à Adalbéron, comme

³¹⁶ *Conspectus*..., p. 167.

³¹⁷ - Il a porté les cotes Colbertinus 2509, puis Regius C. 4187.5.5.

³¹⁸ - Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. 1, p. 450-451.

³¹⁹ - Voir Cat. hag. Paris., t. 1, p. 566-567.

³²⁰ - MGH, SS, IV, p. 253 ; voir aussi Levison, *Conspectus*, p. 637.

dans *U*), et des saints toulois Romaric, Amé et Adelphe ; le cahier s'achève avec le seul témoin subsistant de la Vie de Chrodegang évêque de Metz (BHL 1781) ; la colonne droite du fol. 24^v a été laissée blanche³²¹ ; les fol. 25-30 sont manquants. Pertz³²² suggère que Sigebert de Gembloux a utilisé le manuscrit, et qu'il pourrait en être le réviseur ; il appelle néanmoins, pour s'en assurer, à une comparaison avec le manuscrit autographe de sa Chronique. La *Vita s. Mansueti* se trouve aux folios 15^r-18^v.

Quatre autres manuscrits sont presque complets :

K Kynzvar, Bibl. Cast. 41 (20. D. 22/II) est dépourvu des seuls distiques³²³.

Daté de la seconde moitié du XII^e siècle³²⁴, ce manuscrit fut écrit à Saint-Blaise pour Ochsenhausen, où il se trouvait encore en 1760. Il se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque du Château national de Kynzvar. Les folios 137 et 138 d'une part et 140 et 141 de l'autre ont été intervertis ; une main moderne l'a noté en bas de page. L'addition, à la l. 136, du nom d'Exupère, apôtre de Bayeux, parmi les envoyés de saint Pierre est commun à ce manuscrit et à Zürich 372. La *Vita s. Mansueti* se trouve aux fol. 129^v-142^r.

N Nancy, BM 1258 est dépourvu de la préface (lettre de dédicace).

A. Calmet et G. Waitz l'ont utilisé comme manuscrit principal pour les deux éditions qui seront décrites un peu plus loin ; il a également été collationné par les Bollandistes³²⁵. Écrit au XII^e siècle d'après tous les catalogues³²⁶, il a été conservé jusqu'à la Révolution dans l'abbaye Saint-Mansuy de Toul, puis à Nancy, où il appartient à la Bibliothèque Noël (n° 1694 du catalogue) avant de passer dans la collection Thiéry-Solet, à la Bibliothèque municipale. Le fol. 1^v porte le titre : *Incipit catalogus pontificum Tullensium a beato Mansueto et deinceps*. C'est une somme d'hagiographie épiscopale touloise, comprenant les Vies des évêques, de Mansuy à Brunon (devenu pape sous le nom de Léon IX en 1049). L'ouvrage est constitué des notices des *Gesta pontificum Tullensium*, entre lesquelles ont été intercalés les Vies « longues » et les Miracles des quatre évêques Mansuy (BHL 5209-5210 et 5216), Evre (BHL 616 et 618), Gérard (BHL 3431-3432 et Brunon

³²¹ - L'analyse détaillée du manuscrit est donnée par O. von Heinemann, *Die Handschriften der Herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel*, t. III, 1898, p. 396-399. Après avoir vu le manuscrit, je constate un décalage de 1 à 2 entre sa foliotation et celle que donne ce catalogue ; on trouvera ici la foliotation actuelle du manuscrit.

³²² - *Ibid.*

³²³ - Le catalogue de Houben laisse entendre que le manuscrit ne donne que la première partie du texte d'Adson (BHL 5209) ; en réalité il contient BHL 5209-5210.

³²⁴ - H. Houben, *St. Blasianer Handschriften des 11. und 12. Jahrhunderts. Unter besonderer Berücksichtigung der Ochsenhauser Klosterbibliothek*, Munich 1979 (Münchener Beiträge zur Mediävistik und Renaissance-Forschung, 30), p. 92-93 et 96 ; F. Cada, *Codices manuscripti bibliothecae Castellii Kynzvar in Bohemia occidentali*, Prague, 1965, p. 64-69, spéc. p. 63. D'après Houben ce manuscrit fait partie d'un légendier en plusieurs volumes, auquel appartient aussi Kynzvar 40 ; d'après H. Rochais, les n°40 et 41 forment un légendier en deux volumes.

³²⁵ - Voir AASS, Sept. I, p. 617-618, n°7 et p. 637, note b.

³²⁶ - Il n'est pas de mon ressort de faire une expertise paléographique, mais rien ne s'opposerait à une rédaction durant la 2^e moitié du XI^e siècle. Le manuscrit, qui est écrit par différentes mains, s'interrompt accidentellement au milieu de la Vie du pape Léon IX, rédigée entre 1040 et 1050 : voir M. Parisse, *Vie du Pape Léon IX*, avec une traduction de M. Goulet, Paris, Belles Lettres, 1996 (Classiques de l'Histoire de France), p. XXVII.

(4818)³²⁷. Le texte de la *Vita s. Mansueti* se trouve aux fol. 4^r-35^v. Le codex est en très mauvais état, les bas de pages sont rognés, certains folios sont troués, si bien que les lacunes sont assez nombreuses, comme en témoigne l'édition de Calmet.

Q Paris, BN lat. 5308 est dépourvu des distiques et de la préface.

Ce grand manuscrit du XII^e siècle, de 413 folios, a appartenu à André Duchesne, puis à Colbert (Colbertinus 18) avant de porter la cote Regius C. 3593.2³²⁸. C'est la partie septembre-décembre d'un légendier *per circulum anni*, apparemment composé dans le diocèse de Metz, peut-être même à Metz même. Levison fait valoir en effet l'apparement de cette collection avec Paris, BNF 5294 (à l'usage de Saint-Symphorien de Metz) et 5278 (d'origine mosellane, voir *infra*), tous trois contenant des textes manifestement copiés sur des modèles messins³²⁹. La localisation de Levison est confirmée par une addition dans le texte : au chap. 27, l. 864, où il est question de l'abbé de Saint-Evre Humbert, cette version est la seule avec *B* à ajouter une mention indiquant qu'Humbert vient de Gorze, monastère tout proche de Metz. La *Vita s. Mansueti* se trouve aux fol. 13^r-20^v.

B Bern, Burgerbibliothek, A7 est dépourvu des distiques, de la préface et des chap. 17-18 et 24-26.

Une partie de la série hagiographique de ce manuscrit, daté du X^e siècle, est commune avec celle du manuscrit *Q*, à savoir celle du 3 au 9 sept. : Remacle, s. Marcel de Chalon, Evurce, Nativité de la Vierge (sermon de s. Augustin : *Adtendite fratres carissimi ineffabilem*), Hadrien, Gorgon et Dorothee, Prote et Hyacinthe (fin mutilée). La *Vita s. Mansueti* se trouve aux fol. 3^r-10^r.

Nous avons collationné également deux manuscrits incomplets mais qui ont conservé les distiques et la préface :

E Epinal, BM 67, auquel manquent les chap. 17-34. Il s'agit d'un recueil composite, formé par la réunion de différents cahiers (le premier est un lectionnaire du XV^e siècle) et divers fragments ; il provient de l'abbaye de Senones. Les fol. 113^r-118^v, qui contiennent la *Vita s. Mansueti*, sont du XI^e siècle³³⁰.

T Paris, BN lat. 9740, recueil de Vies de saints lotharingiens (Trèves, Toul, Liège), originaire d'Echternach, qui date du XII^e siècle. Le texte d'Adson, amputé de 12 chapitres de miracles, se trouve aux fol. 128^r-140^r.

On peut signaler encore les manuscrits suivants, que nous avons vus mais dont les variantes, qui ne permettent pas d'améliorer le texte, n'ont pas été reportées dans l'apparat critique³³¹ :

(L) London, British Library Add. 36737

³²⁷ - Fol. 1^v-4^r = BHL 5211 (Gest. Pontif. Tull.) ; fol. 4^r-33^r = BHL 5209-5210 ; fol. 33^r35^v = BHL 5215 ; 35^v-37^r = Gest. Pontif. Tull. ; fol. 37^r-44^r = BHL 616 ; fol. 44^r-67^v = BHL 618 ; fol. 54^v-57^r = *M. s. Mansueti* BHL 5216 ; fol. 67^v-77^r = Gest. Pontif. Tull. ; fol. 77^r- 113^r = BHL 3431-3432 ; fol. 119^r-121^v = Gest. Pontif. Tull. ; fol. 121^v-135^v = BHL 4818 (*Des. I*, 12).

³²⁸ - Voir : Cat. hag. Paris., t. 2, p. 65, n° 8 ; Levison, *Conspectus*, p. 638-639.

³²⁹ - Levison, *Conspectus*, p. 535-536.

³³⁰ - Cat. dépt. t. III, 1861 (in-4°), p. 425-427.

³³¹ - Ces témoins sont généralement plus récents que ceux que nous venons de présenter, et ils sont aussi sélectifs ou mutilés.

Manuscrit de l'abbaye cistercienne Sainte-Marie d'Himmerode (diocèse de Trèves), fin XII^e/ début XIII^e s. Le texte, aux fol. 164-172, contient la *vita*, y compris distiques et préface ; les *miracula*, en revanche, se terminent au milieu du chap. 24 (l. 792), avec omission des chap. 22-23.

(P) Paris, BN lat. 5278 (Colbertinus 11, Regius C.3594.7)

Selon F. Dolbeau, ce légendier du XIII^e siècle est certainement avec BNF lat. 5274 celui que donnèrent à Colbert les chanoines de la cathédrale de Metz en 1676 (voir le catalogue des manuscrits de Saint-Etienne de Metz, dans BN lat. 10396, fol. 2^v-3^v)³³². L'origine est mosellane, et peut-être messine, d'après le sanctoral. Ce témoin ne donne que la *vita*, sans la préface ni les distiques, aux fol. 190^v-195^v.

(S) Paris, BN lat. 5283 (Colbertinus 296, Regius C. 4174.4), fol. 145-158, XI^e s.³³³, est un recueil factice peut-être acheté par Seignelay aux Carmes de Clermont-Ferrand, hypothèse avancée par C. Couderc³³⁴. Le manuscrit mérite l'attention en raison de son âge et de la présence des distiques ; il est malheureusement mutilé : deux folios ont été excisés et le texte s'interrompt au milieu d'un mot (*poten/[ius]*, chap. 13, l. 500). La présence de belles initiales historiées (il en reste cinq, en tête des cinq premiers chapitres du texte), représentant des figures humaines, animales et végétales, a soumis le codex à la déprédation : la découpe d'une miniature a entraîné la perte d'une partie des distiques.

(R) Schaffhausen, Ministerialbibliothek 89, du début du XII^e siècle (origine Schaffhausen) donne BHL 5210 (acéphale) aux fol. 72-73³³⁵.

(V) Trier, Stadt. 1160/462 (1410), écrit par différentes mains du XII^e (fol. 1-114) et du XV^e s. (fol. 115-131), porte au fol. A (XV^e s.) la mention : *Codex monasterii Sancti Mathie apostoli extra muros Treuerenses*³³⁶. En 1827 il est passé dans la bibliothèque municipale par un don de D. Hermes. Le fol. A donne également un index des *vitae*. Aux fol. 78^r-88^v se trouvent des extraits de BHL 5209, du chap. 2 (avec un incipit original : *Temporibus Claudii imperatoris quidam sanctae indolis fuerat adolescens*), jusqu'au chap. 13, l. 587).

(W) Trier, Sem. 35 (R. I. 11)

Ce manuscrit a été écrit après 1231, car il est presque entièrement de la même écriture que Trier, Sem., 36, qui au fol. 99 contient une Vie de s. Elisabeth de Hongrie, morte à cette date³³⁷. Après avoir appartenu au professeur d'histoire ecclésiastique J. Marx, il est passé en 1840 dans la bibliothèque du séminaire. C'est le tome VI du grand légendier de Trèves, comprenant les saints de septembre. Aux fol. 15^r-20^v se trouve BHL 5209, sans la préface ni les distiques.

³³² - F. Dolbeau, « Anciens possesseurs... », p. 196-197, et surtout « Deux légendiers de Metz et de Châlons », *Analecta Bollandiana*, 108 (1990), p. 348, n. 5.

³³³ - Cat. hag. Paris. t. 1, p. 495, n° 17 ;

³³⁴ - Cat. dépt. t. XIV, XXII ; voir DOLBEAU 1979, p. 197

³³⁵ - Voir R. Gamper, *Katalog der mittelalterlichen Handschriften der Ministerialbibliothek Schaffhausen*, Zürich, 1994, p. 198-200.

³³⁶ - Coens, *Analecta Bollandiana*, 52 (1934), p. 218-220.

³³⁷ - Levison, *Conspectus*, p. 689 ; Coens, *art. cit.*, p. 249.

(Z) **Zürich, Zentralbibl. 372 (Rh 5)** est un légendier d'août à janvier³³⁸, du XII/XIII^e s, originaire de Rheinau. Le texte (BHL 5209-5210, sans la préface ni les distiques), se trouve aux fol. 49-56.

Le texte d'Adson figure également dans deux lectionnaires hagiographiques :

Saint-Dié, BM 4, provenant du chapitre de Saint-Dié (origine ?)³³⁹, recueil composite formé de feuillets du XII^e et du XIV^e siècle, donne aux fol. 49-72 la totalité du texte d'Adson, copié par une main du XII^e siècle.

Paris, BNF nouv. acq. lat. 2289

Ce manuscrit peut être daté de 1425, d'après la mention du fol. 269^v : « L'an 1425 environ la Nativité de Notre-Dame fut écrit ce présent livre et un autre parallèle, lesquels fit faire dame Alix de Ville Soirellon, doyenne de Remiremont ». C'est le second tome d'un lectionnaire de Remiremont, dont le premier tome est BN nouv. acq. lat. 2288. Le texte, aux fol. 145^v-153^r, (BHL 5209, sans la préface ni les distiques) est préparé en 12 leçons³⁴⁰.

Signalons enfin pour mémoire 4 copies du XVII^e siècle : Carpentras, BM 1819, fol. 215-241³⁴¹ ; Paris, BNF lat. 12862, fol. 1^r-24^v (BHL 5209 : Inc. chap 2 : *Ea tempestate ut scripturae documento percepimus*. Expl. chap. 10 : ... *sed tanquam pastorem proprium. Apostolicae praefulum priuilegio dignitatis in sedem statuerunt pontificalis honoris.*), apparemment copie de Nancy, BM 1732 ; Paris, BNF Baluze 57, f. 186 sqq. (extraits de BHL 5210 copiés sur le manuscrit perdu de Saint-Mansuy de Toul présenté plu bas) ; Berlin, Staatsbibliothek Phill. 1757, fol. 215-241 (BHL 5209-5210, sans la préface ni les vers)³⁴².

Manuscrits perdus et mutilés

*Saint-Mansuy de Toul

Le commentarius praeuius de J. Limpen, dans AASS, Sept., I, p. 617-618, mentionne un manuscrit originaire de Saint-Mansuy de Toul, comprenant, dans l'ordre, les pièces suivantes : 1) un sermon patristique adapté à la liturgie de saint Mansuy³⁴³ ; 2) des antiennes, répons et hymnes appartenant au Propre du saint ; 3) les deux livres d'Adson³⁴⁴ ; 4) la Vie métrique BHL 5213 ; 5) un *sermo in festiuitate s. Mansueti*, adaptation du *Sermo s. Maximi* d'Eusèbe de Verceil³⁴⁵ à la fête de saint

³³⁸ - *Katalog der Handschriften der Zentralbibliothek Zürich*, t. I, C. Mohlberg, *Mittelalterliche Handschriften*, Zürich, 1936, p. 160.

³³⁹ - M.-J. Gasse-Grandjean, *Livres manuscrits et librairies dans les abbayes et chapitres vosgiens des origines au XVI^e siècle*, Thèse dactylographiée, Nancy 1988, p. 188-189.

³⁴⁰ - Voir Cat. hag. Paris., III, p. 518, n° 18.

³⁴¹ - Voir J. Dahlhaus, *Zu den Gesta episcoporum Tullensium*, dans *Papstgeschichte und Landesgeschichte, Festschrift für H. Jakobs zum 65. Geburtstag*, Cologne / Weimar / Vienne 1995, p. 177-194 (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte, 39), spéc. p. 187, repris par M. Gouillet, « Les Vies de saint Mansuy... », p. 76.

³⁴² - J. Dahlhaus, *ibid.*, p. 185-186.

³⁴³ - « Primo itaque loco est sermo quidam de s. Mansueto, foliis prioribus e codice reuulsis obrunctus, totus exhortatorius, nihil fere ex sancti vita proferens, et ex quodam patre, vel Beda vel Gregorio translatus et applicatus pro Mansueto » (AASS, Sept. I, p. 617).

³⁴⁴ - Un miracle « de quodam energumeno » a vraisemblablement été copié par erreur à la suite du texte d'Adson (AASS, Sept. I, p. 618).

³⁴⁵ - AASS, Sept. I, p. 618, n° 10 : ce sermon comprend environ 54 folios (*finitque post LIV fere folia*), Inc. *Sanctorum patrum memorias... Des. quatenus... cum eo felices regnamus in patria*. J. Limpen

Mansuy moyennant quelques additions et modifications ; 6) les *Gesta Pontificum Tullensium* jusqu'à Pibon (1107) inclus ; 7) une *Passio ss. Bertarii et Athaleni martyrum* ; 8) une *Historia Amonis* distribuée en leçons ; 9) la Translation des saints Mansuy et Amon effectuée par Pibon en 1107 ; 10) les Miracles accomplis du temps de l'abbé de Saint-Mansuy Théobald (1125-1136). Des copies partielles de ce manuscrit sont conservées dans la Bibliothèque des Bollandistes de Bruxelles³⁴⁶ ; les textes relatifs à Mansuy dans le manuscrit Paris, BN Baluze 57 (voir *supra*) en sont certainement aussi des copies.

***Münster, Univ. Monasteriensis 23**

Ce tome de septembre du grand légendier de Böddeken (XV^e siècle)³⁴⁷ a été détruit en 1945. Les fol. 20^v-27^r contenaient tout le texte d'Adson, sans la préface ni les vers.

A ces deux manuscrits il faut ajouter les manuscrits de Dillingen et d'Ochsenhausen dont les Bollandistes possédaient des copies (voir *infra*, les éditions).

***Nancy, BM 1732 (1052)**

Ce manuscrit du XIV^e siècle, à l'usage de la cathédrale de Toul et conservé primitivement au grand séminaire de Nancy, est un fragment du « grand Légendier de la cathédrale de Toul », plusieurs fois cité par Benoît-Picart en 1707³⁴⁸. Le fragment de table du fol. 27 mentionne les noms des saints toulousains suivants : Apronie, Evre, Dié, Gauzelin, Goeric, Gérard, Léon IX, Mansuy. Seuls subsistent les textes relatifs à Gérard, Dié et Apronie.

Classement des manuscrits

Le classement ne portera que sur les manuscrits utilisés pour l'établissement de cette édition, à savoir les huit témoins *BEGKNQTU*.

- Il y a accord de *BGQU* contre les autres manuscrits en plusieurs lieux variants, dont nous ne retenons ici que les plus significatifs :

BGQU	KN (ET)³⁴⁹
l. 145 exequiis	executus
l. 187-188 penitus ignotum et.... eis	penitus
l. 264 a uoragine	hac uoragine
l. 308 tantam frugem	tanta fruge
l. 485 predicationis	predicandi
l. 750 deducitur	perducitur
uiribus totius	totius uiribus
l. 756 refugium	perflugium

note qu'il a vu de même adapter à saint Gall un sermon primitivement écrit par Bède en l'honneur de saint Benoît.

³⁴⁶ - Pour une présentation plus complète du dossier de Mansuetus, incluant l'édition et l'analyse de documents tardifs, nous nous permettons de renvoyer à M. Goullet, « Les Vies de s. Mansuy (Mansuetus)... », *Analecta Bollandiana*, 116 (1998), p. 57-105.

³⁴⁷ - H. Moretus, « De magno legendario Bodecensi », *Analecta Bollandiana* 27 (1908) p. 319, n° 11 ; B. Krusch, MGH, SRM, VII, *Appendix*, p. 834 ; Staender, Catal. 1889, n°214, IV.

³⁴⁸ - Benoît-Picart (le P. Benoît de Toul), *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, Toul 1707 ; voir Dahlhaus, *art. cit.*, p. 189.

³⁴⁹ - Nous rappelons que les manuscrits *E* et *T* sont lacunaires.

l. 881 deperiebat	deperibat
l. 911 de ipso	deposito
l. 919 dedicauit	dedicant
l. 934 equidem ego	ego equidem
l. 940-941 curantibus	procurantibus
l. 943 manu inreperere sancti glebam	manu sancti glebam inreperere
l. 946 gaudium	gaudia
l. 947 usque in presens	usque in presens tempus
l. 971 proueniet	prouenit
l. 983 incanduit	incanduerat
l. 990 percutitur	corripitur
l. 991 spaciis	partibus
l. 1003 scopulis solet	scropulis (///pulis N) sepius solet
l. 1012-1013 reditum	dum reditum
l. 1028 potuisset	plene potuisset
l. 1065 continuas	continue

Certaines leçons du premier et du deuxième groupe sont de qualité sensiblement équivalente³⁵⁰. Dans tous les autres cas *BGQU* sont fautifs :

- l. 146 *exequius* est impossible, car *imperium* n'aurait aucune fonction dans la proposition.

- l. 187-188 *ignotum* figure déjà huit mots plus haut : cette répétition serait contraire aux habitudes d'Adson.

- l. 264, après *absortum* le complément de moyen à l'ablatif seul est meilleur que le complément d'agent.

- l. 308 *tantam frugem* ne peut être le sujet de *adesse* ; *tanta fruge* est un ablatif de moyen.

- l. 881 *deperiebat* n'est pas attesté comme imparfait de *deperire*, et s'oppose à la morphologie toujours très « classique » d'Adson.

- l. 911 *de ipso* n'a pas de sens, et correspond à une mauvaise résolution d'une abréviation de *deposito*.

- l. 919 *dedicauit basilicam quam ipse presul... construxerat* est improbable : *presul*, qui serait sujet des deux verbes, se trouverait dans la principale et non dans la relative.

- l. 971 *prouenit* est supérieur à *proueniet* parce que conforme à la source (« non enim dormientibus prouenit regnum celorum... »).

- l. 983 *incanduerat* est meilleur qu'*incanduit* à cause de la concordance avec *perstrinxerat* deux lignes plus haut.

- l. 1003 le miracle de la guérison des scrofules a lieu à Ecrouves (*Scrofulae*), dont c'est l'étymologie. La leçon *scopulis* résulte d'une méconnaissance de la toponymie locale.

³⁵⁰ - l. 485, 750, 756, 934, 941-942, 943, 946, 947, 990, 1003, 1028, 1065.

- Il est plus logique de supposer que l'absence des mots *tempus*, *sepius*, *dum* et *plene* dans *BGQU* proviennent d'omissions dans ce groupe que d'additions dans le groupe *EKNT*, car aucun de ces mots n'a de véritable utilité sur le plan sémantique.

- Au sein du groupe *BGQU* on observe les phénomènes suivants :

- La présence, dans les deux seuls manuscrits *B* et *Q*, d'une lacune de cinq mots (l. 241-242) et d'une addition indiquant qu'Humbert est passé par Gorze (l. 864), prouve qu'ils sont apparentés. *B* et *Q* partagent également un saut du même au même aux l. 892-893. *B* (X^e s.) ne peut dépendre de *Q* (XII^e s.), et comme *B* n'est qu'un témoin partiel, ni *Q* ni aucun autre des manuscrits conservés n'ont pu être copiés directement sur lui. Il faut supposer un ancêtre commun à *B* et *Q* (*y*)³⁵¹.

- *G* et *U* sont seuls à présenter les quatre erreurs suivantes : *annis* (l. 29), *praeterire* (l. 582), omission de *uirtute* (l. 963), répétition de *gloriosa* à trois mots d'intervalle (l. 387-388). A la l. 211, où tous les témoins donnent la bonne leçon *ostensus*³⁵², *GU* donnent *apparuit*, et à la l. 246, où la tradition donne unanimement *uirtus*, *GU* donnent *pietas*³⁵³ ; à la l. 370, seuls *GU* ont *simul* contre *communiter* dans les autres témoins. A la l. 818 la présence de *extiterat*, qui est manifestement une addition inutile figurant dans les seuls témoins *G* et *U*, achève de montrer leur étroite dépendance. *G* intègre par ailleurs directement dans le texte des titres figurant en marge de *U* : étant donné la similitude de la séquence hagiographique messine de *G* avec *U*, telle qu'elle a été décrite ci-dessus, on peut conclure que *U* est le modèle de *G*, ce qui s'accorde accessoirement avec la suggestion de Pertz énoncée plus haut, suivant laquelle *G* aurait été révisé à Metz par Sigebert de Gembloux. Néanmoins *G* s'écartant 22 fois de *U*, il n'est pas absolument sûr qu'il en soit une copie directe.

- *U* ne pouvant dépendre de *y* (qui n'aurait pas pu éliminer ses variantes propres et retrouver le texte exact), il faut lui supposer un ancêtre commun avec lui, ancêtre que nous nommerons *x*.

- Les manuscrits *EKNT* sont des témoins sélectifs, qui n'ont pas transmis exactement les mêmes parties du texte : *E* (XI^e s.), qui a les distiques et la préface, n'a pas les Miracles ; *K* et *N* (XII^e s.) donnent le texte complet à l'exception des distiques pour le premier, de la préface pour le second ; *T* (XII^e s.) a le texte complet de la *vita*, mais il est amputé de 12 chapitres des *miracula* : il ne peut donc y avoir de filiation directe entre ces quatre manuscrits.

Au sein de ce groupe, l'examen des lieux variants donne les résultats suivants. Il y a accord

³⁵¹ - Aux l. 892-893, le scribe de *N* a commis un saut du même au même identique à celui de *B* et *Q*, qui ne sont pas de la même famille que lui. Il faut donc supposer que le scribe de *N* a commis la même erreur que celui de *y*, ce qui n'a rien d'impossible, d'autant que l'omission suit le nom de Mansuetus, dont la graphie spécifique, en « petites capitales », a pu encourager la confusion.

³⁵² - La structure de la phrase est la suivante : « (...) per quem uenit remedium, postquam deus... absoluït ».

³⁵³ - Ce substantif, qui n'est pas impossible, se justifie pourtant assez mal dans ce contexte, où il est dit que Dieu a réservé le saint à de longues peines terrestres. Il a pu être appelé par une homophonie avec *potestas*, 2 lignes au-dessus, et sur le plan sémantique par *conseruabat illesum*, 3 lignes plus bas.

- entre *E*, *K* et *T* **1**) sur l'omission de *pueri* à la l. 314, contre *N* qui ne présente pas cette lacune, mais le copiste de *N* a pu réintégrer le mot spontanément³⁵⁴, ou bien encore *pueri* était écrit dans la marge du modèle, si bien que les scribes de *E*, *K* et *T* l'ont omis, tandis que celui de *N* (ou de son modèle) l'a intégré ; **2**) sur *quid* à la l. 306, contre *N* qui donne *quod*, mais il peut s'agir simplement d'une mauvaise résolution de l'abréviation.

- entre *E*, *N* et *T* sur *langoribus* contre *K* qui donne *angoribus* (l. 548), et sur *contuberniale* contre *contubernale* (l. 617-618), mais la quasi identité des graphies et des sens laisse ouverte l'hypothèse que les scribes aient divergé séparément.

Il y a en outre accord entre *ET* contre *KN* à la l. 299, où *ET* donnent malencontreusement *promus* au lieu de *protinus* ; à la l. 529 où ils écrivent par erreur *ordinatus* au lieu de *ordinatur*, et à la l. 350 où ils écrivent *mancipatos* au lieu de *mancipatas* (*multitudines*). Les deux seuls cas de divergence entre *E* et *T* s'expliquent facilement sur le plan paléographique : aux l. 325-326, où *E* et *N* omettent *post mortem* contre *K* et *T* qui l'ont conservé, mais comme ce groupe de mots est déplacé dans *T* (*ad superos post mortem* au lieu de *post mortem ad superos* dans les deux autres témoins), l'hypothèse d'une graphie dans la marge du modèle, avec oubli consécutif de certains des témoins, offre là encore une solution commode ; à la l. 540, où *EK* donnent *superius* au lieu de *supra* : cette divergence s'explique très facilement par la présence d'une forme abrégée dans le modèle.

Etant donné leur nature et leur répartition, toutes ces variantes peuvent être considérées comme accidentelles ; les quatre témoins de ce groupe remontent, directement ou non, à un même exemplar.

Le stemme se présente alors de la façon suivante :

(voir l'édition)

Editions

F. Bosquet, *Historiarum ecclesiae Gallicanae Liber 2^{us}*, Paris, 1636, p. 23-28 a donné une première édition du texte dépourvu de la dédicace et des vers, ainsi que d'une grande partie du livre II. Près d'un siècle plus tard, les Mauristes Edmond Martène et Ursin Durand d'une part, le Vanniste Augustin Calmet de l'autre, ont édité le texte d'Adson au sein des *Gesta episcoporum Tullensium*.

Les premiers, dans leur *Thesaurus novorum anecdotorum*, t. 3, Paris, 1717, éditent les *Gesta* d'après un manuscrit originaire de l'abbaye de Cambron, 's-Gravenhage, Koninklijke Bibliotheek 70.H.45³⁵⁵. Ils omettent le livre I d'Adson (BHL 5209), jugeant qu'il n'apporte rien de plus historiquement que la *vita bre-*

³⁵⁴ - Il n'y avait guère de substantifs possibles pour compléter le participe présent *iacentis*, qui doit se rapporter grammaticalement au fils du « roi » de Toul, dont le corps est retrouvé mort dans la Moselle.

³⁵⁵ - Aux col. 990-1083. Sur ce manuscrit et les *Gesta episcoporum Tullensium*, voir J. Dahlhaus, « Zu den *Gesta episcoporum Tullensium* », dans *Papstgeschichte und Landesgeschichte, Festschrift für H. Jakobs zum 65. Geburtstag*, Cologne / Weimar / Vienne 1995, p. 177-194 (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte, 39), spéc. p. 181 ; M. Goullet, « Les Vies de s. Mansuy... », *Analecta Bollandiana* 116 (1998), p. 62, et Ead., « Les saints du diocèse de Toul », dans M. Heinzelmänn ed., *L'hagiographie du haut Moyen Age en Gaule du Nord*, p. 25.

vior, laquelle constitue la première notice des *Gesta*³⁵⁶. En revanche ils éditent les distiques et l'intégralité du livre II (BHL 5210), aux c. 1013-1024, « d'après un manuscrit de Saint-Mansuy de Toul ».

Douze ans après, Calmet édite la totalité de l'œuvre d'Adson dans son *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, t. 1, preuves, Nancy, 1728, c. 86-104, d'après un codex qui porte au fol. 1^v le titre : *Incipit catalogus pontificum Tullensium a beato Mansueto et deinceps*, et qui omet la lettre de dédicace : Calmet ne l'ajoutera qu'à la c. 192 du même ouvrage, comme complément aux *Cedulae cuiuslibet episcopi Tullensium seu Epitaphia episcoporum Tullensium*³⁵⁷, qui sont un abrégé des Vies des évêques de Toul à partir de Léon IX jusqu'à Hector d'Ailly mort en 1532³⁵⁸. Son nouvel exemplar lui offre en même temps de quoi combler les micro-lacunes de son édition du manuscrit toulouais, ainsi qu'un poème acrostiche de 8 vers dont les lettres initiales produisent verticalement le nom MANSUETE³⁵⁹.

Peut-on identifier les manuscrits utilisés par les Mauristes et par Calmet ? Pour ce dernier, les choses sont simples en raison des micro-lacunes, qui coïncident avec celles de Nancy, BM 1258, lequel est, nous l'avons dit, dans un très mauvais état général, les bas de pages étant rognés et certaines pages trouées, et dont le titre correspond tout à fait à celui que donne Calmet. Pour Martène et Durand c'est plus difficile : étant donné l'origine toulouaise de ce codex, il doit s'agir du manuscrit de Saint-Mansuy aujourd'hui perdu et décrit par les Bollandistes (voir *supra*, p. 112).

Moins de dix ans plus tard, en 1746, le Bollandiste J. Limpen donna une édition complète du texte d'Adson, y compris les vers acrostiches³⁶⁰. Il dit avoir utilisé, outre les éditions de ses prédécesseurs, trois transcriptions de manuscrits médiévaux³⁶¹ : l'une d'après un manuscrit de Saint-Maximin de Trèves ; une copie de plusieurs manuscrits³⁶² de Dillingen [collège jésuite de Souabe] ; une copie d'un manuscrit de l'abbaye d'Ochsenhausen (en Souabe, [près de Memmingen, dans le diocèse de Constance]), passé ensuite à Moyenmoutier, seul témoin complet, dit-il, mais de loin le plus mauvais : aussi a-t-il édité un texte « mixte », utilisant tous les manuscrits et toutes les éditions disponibles, en indiquant certaines variantes en marge. Il ajoute enfin qu'à son sens tous les témoins médiévaux et toutes les copies qu'il a utilisées remontent à deux manuscrits qui à son époque se trouvaient à l'abbaye Saint-Mansuy de Toul³⁶³ : il faut certainement comprendre Nancy, BM 1258, et le manuscrit perdu souvent mentionné.

L'exemplar trévirois est le grand légendier de la cathédrale de Trèves (Trier, Sem. 35), qui a fourni de nombreux textes aux AASS. L'identification s'impose quand on considère : 1) l'addition, dans ce seul témoin parmi tous les manuscrits conservés, de *autumnant*, à la l. 390, entre *iustum esse* et *ut*, comme dans la copie de Limpen (AASS, p. 642, c. 18) ; 2) la concordance des autres variantes de *W*

³⁵⁶ - Col. 991-992.

³⁵⁷ - Ed. Calmet, col. 166-192.

³⁵⁸ - Je n'ai pas pu retrouver le manuscrit moderne qui a servi de modèle à Calmet.

³⁵⁹ - PL 137, col. 619-634, reproduit la lettre de dédicace à Gérard, et les distiques d'après Martène et Durand, ainsi que les deux livres de la *vita* et les acrostiches d'après Calmet.

³⁶⁰ - AASS, Sept., I, p. 637-45.

³⁶¹ - AASS, p. 616-617 et p. 637-638, note b.

³⁶² « Ex Mss », p. 616, n.°5.

³⁶³ - AASS, t. cit. p. 617, n.° 7.

avec celles qu'a indiquées en marge J. Limpen dans son édition ; 3) le fait que dans les deux cas le texte ne comprenne que BHL 5209.

La mention de l'inversion des folios, signalée par une main moderne en bas d'une page de Kynzvar 41 (par ailleurs originaire de Ochsenhausen), porterait évidemment à y voir le manuscrit utilisé par les Bollandistes. Mais non seulement d'après Limpen ce manuscrit comportait la totalité du texte, y compris les acrostiches³⁶⁴, alors que le manuscrit de Kynzvar commence par la lettre de dédicace et se poursuit par la *vita*, omettant à la fois les distiques et les acrostiches, en outre pratiquement aucune des leçons de *Ochsenhausen* indiquées par Limpen ne coïncident avec celles de Kynzvar 41³⁶⁵ ; enfin ce dernier manuscrit n'est pas passé par Moyenmoutier. Il faut donc renoncer à y voir l'exemplar des Bollandistes. La seule chose que l'on puisse dire, à la lecture des variantes indiquées en marge de l'édition des Bollandistes, c'est que les versions des manuscrits d'Ochsenhausen (*O*) et de Dillingen (*D*) qu'ils ont utilisés sont de la même famille que Nancy, BM 1258 (*N*) et Kynzvar 41 (*K*), avec lequel ils concordent plusieurs fois contre la totalité des autres témoins. Ainsi l. 628-629, *DKNO* donnent *renouandam* contre *reuocandam* ; l. 750 *totius uiribus* contre *uiribus totius* ; l. 934 *ego equidem* contre *equidem ego* ; l. 946 *gaudia* contre *gaudium* ; l. 950 *uirtutum experta* contre *experta uirtutum* ; l. 1036 *in mentibus* contre *mentes QU* et *mentibus B*.

Enfin Waitz a édité (de façon lacunaire) les *Miracula* (BHL 5210), dans les MGH SS IV, p. 509-514, d'après les manuscrits Paris, BNF 5294 et 5308, Nancy, BM 1258, et Wolfenbüttel 2738 (c'est-à-dire *UQNG*).

La présente édition

K a été pris comme manuscrit principal. Il appartient à la meilleure des deux familles, dont il est aussi le témoin le plus fiable, car il donne un texte bien lisible et pratiquement complet : seuls les distiques ont dû être édités d'après les cinq autres témoins ; au contraire *N* est en très mauvais état, et donc souvent lacunaire. La ponctuation de *K*, qui est toujours compatible avec l'usage moderne, a été conservée, à une exception près (l. 379), qui est discutée plus loin. Pour faciliter la lecture et la correspondance avec l'édition de Mabillon qui les a reproduits, nous avons indiqué entre parenthèses les titres des chapitres, absents de *K*. Dans *K* les chapitres sont seulement marqués par de grandes capitales ; ils correspondent à ceux de Mabillon, à cette exception près que *K* ne fait pas de coupure entre les chap. 29 et 30 de Mabillon ; pour faciliter la concordance, nous avons rétabli artificiellement cette coupure.

Nous avons corrigé *K* lorsqu'il s'oppose à tous les autres témoins sans donner un texte meilleur que le leur :

texte de K	texte adopté
l. 9 <i>permotus</i>	<i>promotus</i> (<i>cett.</i>)
l. 136 et <i>exuperium</i>	<i>l</i> (<i>cett.</i>)
l. 219 <i>concederant</i>	<i>concoiderant</i> (<i>cett.</i> [<i>considerant E</i>])
l. 314 <i>iacentis</i> (<i>om. EKT</i>)	<i>iacentis pueri</i>

³⁶⁴ - AASS, Sept. I, p. 617

³⁶⁵ - En particulier dans la liste des envoyés de saint Pierre le manuscrit des Bollandistes omet le nom de Félix, qu'il remplace par Exupère (selon AASS, p. 640, note f), alors que Kynzvar 41 juxtapose les deux.

l. 331-332 Tum... repente	cum ... repente (<i>cett.</i>)
l. 352 iterum incendia	incendia iterum (<i>cett.</i>)
l. 548 angoribus	langoribus (<i>cett.</i>)
l. 617-618 contubernale	contuberniale (<i>cett.</i>)
l. 806 uirtute (<i>KQ</i>)	uir uite

Si l'on excepte l'omission de *pueri*, qui a déjà été discutée plus haut, *K* s'oppose ici à tous les autres témoins des deux groupes ; il y a donc très peu de chances paléographiquement parlant pour qu'il ait transmis le texte original. Sur le plan sémantique, les leçons des autres témoins sont meilleures : *promotus* est le terme répandu pour évoquer l'influence d'un commanditaire sur la rédaction d'une *vita* ; *coniderant* donne un sens satisfaisant (« échoir »), tandis que *concederant* est un barbarisme ; *langor*, qui désigne une maladie physique, contrairement à *angor*, proche d'*anxietas*, est mieux venu dans le contexte de guérisons miraculeuses (*languentes* figure d'ailleurs deux lignes plus haut) ; *uir uite uenerablis*, également employé à la l. 60 de la *V. Frod.*, est une expression des *Dialogues* de Grégoire le Grand, tandis que *uirtute uenerabilis* est incongru ; à la l. 136, on ne voit pas pourquoi tous les autres témoins auraient supprimé la mention d'Exupère si elle figurait dans le texte original.

Aux l. 331-332, le manuscrit *K* est le seul qui emploie une ponctuation forte après *premonuit*, avec la leçon subséquente *Tum... repente* au lieu de *cum ... repente* : nous avons restitué la subordination, d'usage plus fréquent et meilleure pour l'effet de dramatisation du miracle. Enfin à la l. 617-618, il est quasiment certain que la forme originelle était *contuberniale*, variante médiévale et plus rare de *contubernale*³⁶⁶, et l'hypothèse d'une normalisation de *K* est plus rationnelle que celle d'erreurs parallèles commises par les autres scribes.

Synopsis de la Vie de saint Mansuy

Prologue

- Lettre de dédicace adressée par Adson à l'évêque de Toul Gérard.
- Poème en distiques élégiaques en l'honneur de Mansuy, qui anticipe les premières données narratives de la *vita*.

Livre I (= *vita*)

chap. 1 : passage de saint Pierre de Jérusalem à Antioche, puis à Rome. Son œuvre d'évangélisation.

chap. 2 : naissance de Mansuy en Irlande. Catalogue de ses vertus. Sa venue à Rome par dévotion envers saint Pierre, qui l'instruit.

chap. 3 : Pierre l'envoie en Gaule, en même temps qu'il envoie Materne à Trèves, Sinicius à Reims, Clément, Félix et Céleste à Metz, et Memmius à Châlons.

chap. 4 : Mansuy arrive à Toul, qui est aux mains des païens.

chap. 5 : il s'installe sous les remparts de la ville, et sa renommée parvient jusqu'au « roi » Léon et son épouse. Il convertit la reine.

³⁶⁶ - Bien attestée néanmoins dans le *Mittellateinisches Wörterbuch*.

chap. 6 : Le couple royal a un enfant, élevé dans le rite païen. Catalogue des vertus de Mansuy. Son abri devient le refuge du gibier traqué par le roi. Il enseigne à la reine les rudiments de la foi chrétienne.

chap. 7 : en jouant sur les remparts, le fils du roi tombe dans la Moselle. Mansuy apparaît en songe à la reine, et lui fait valoir que la foi chrétienne procure la vie éternelle. Le roi promet de se convertir pourvu que son fils puisse recevoir une sépulture.

chap. 8 : après trois jours de recherches, on trouve le saint et on le conduit au lieu de l'accident. En échange de la restitution du corps, le roi lui promet de se convertir avec tout son peuple, et de détruire les idoles.

chap. 9 : le saint se met à prier, et le cadavre fait surface. Mansuy promet davantage encore, si le roi tient son engagement. Le roi et son peuple promettent, et l'enfant ressuscite ; il raconte qu'il a vu les tourments de l'enfer.

chap. 10 : l'enfant demande le baptême, la conversion de ses parents et des Toulois, et la nomination de Mansuy à l'épiscopat de Toul. Tous renient leurs idoles et veulent se faire baptiser. Les baptêmes et l'élection de Mansuy par le peuple toulois. Catalogue de ses vertus. Il accomplit des miracles.

chap. 11 : Il fait construire une église à Toul et d'autres dans le diocèse ; il ordonne des prêtres et des diacres.

chap. 12 : Mansuy fut donc pour les Toulois un véritable apôtre du Christ. Durant ce temps, Pierre achève sa mission et subit le martyre à Rome.

chap. 13 : *Obitus*. En l'honneur de Pierre Mansuy fonde une église d'un prestige particulier, où il est lui-même enterré. Il meurt un 3 septembre, et ses obsèques attirent des foules innombrables ; son tombeau devient le lieu de miracles.

chap. 14 : Amon lui succède sur le siège de Toul, et il est inhumé dans la même église Saint-Pierre. Des miracles s'accomplissent, qui malheureusement n'ont pas été consignés par écrit.

chap. 15 : des témoins en ont néanmoins relaté deux oralement : de passage à Toul à l'occasion d'un voyage à Rome effectué en compagnie de Maximin de Trèves, Martin de Tours était venu prier devant le tombeau de Mansuy ; l'esprit tourmenté d'une moniale, morte récemment, l'avait imploré d'intercéder en sa faveur auprès du saint ; à son retour, Martin avait pu constater sa délivrance.

chap. 16 : un immigré irlandais avait vu sa truie ressusciter et lui être miraculeusement restituée.

Livre II (= miracles du X^e siècle)

chap. 17 : après les invasions, l'abbaye Saint-Mansuy tombe aux mains des séculiers et périclite. Elle est ensuite restaurée par l'évêque Gauzelin [922-962], qui la confie à l'abbé de Saint-Evre Archambaud.

Miracles du temps de la sécularisation et de la restauration par Gauzelin.

chap. 18 : guérison d'une aveugle sur une possession du comte Widon, proche de Toul.

chap. 19 : guérison d'une possédée, fille du chevalier Etienne, propriétaire d'une terre proche de Toul.

chap. 20 : guérison d'un lépreux dans l'église Saint-Pierre de Toul.

chap. 21 : guérison d'un clerc atteint de fièvres.

chap. 22 : un chevalier nommé Drogon, originaire du Dormois [diocèse de Reims], est lui aussi guéri de fièvres mortelles.

chap. 23 : il y aurait encore quantité de guérisons du même type à rapporter, si on le pouvait.

chap. 24 : une vague de folie s'abat sur les troupeaux de paysans du Barrois, qui n'ont pas voulu honorer la fête du saint.

chap. 25 : restitution miraculeuse d'une vache volée à Grimaldus, moine de Saint-Evre exerçant les fonctions de *rector ac prepositus* de l'abbaye Saint-Mansuy.

chap. 26 : mort de l'évêque Gauzelin.

Miracles du temps de l'évêque Gérard (963-994).

chap. 27 : Gérard est originaire de Cologne et protégé de l'archevêque Brunon, frère de l'empereur Otton I^{er}. Il nomme Adam à la tête de Saint-Mansuy sur le conseil d'Humbert, qui fut le successeur d'Archambaud à Saint-Evre.

chap. 28 : l'exposition du corps de saint Mansuy sauve le pays d'une terrible sécheresse.

chap. 29 : le comte Sindebaldus s'offre à porter la dépouille avec Immo, un homme de l'évêque. Il retrouve alors l'usage d'une main.

chap. 30 : en l'honneur de Mansuy on consacre une basilique que Gérard avait fait construire, et on la dédie à la Vierge Marie.

chap. 31 : sur le chemin du retour, la dépouille guérit un enfant dont les talons adhèrent à la colonne vertébrale, et dont le père suscite les quolibets d'un Juif.

chap. 32 : Mansuy réveille l'évêque Gérard, resté au lit au lieu de dire les laudes.

chap. 33 : ses reliques enraient une épidémie de peste à Ecrouves et à Bouxières [dans le diocèse de Toul].

chap. 39 : elles guérissent également l'évêque Gérard d'une maladie très grave.

Notes de la *Vita Mansueti*

Prologus

L'évêque de Toul Gérard, ancien chanoine de Cologne, fut mis en place à par Brunon, archevêque de Cologne (voir la note au chap. 27). Il fut évêque de Toul de 963 à 994. Voir la *Vita s. Gerardi*, écrite par Widric à l'extrême du début du XI^e siècle (éd. G. Waitz, MGH, SS IV, p. 485-509 ; trad. A.-M. Gardoni, La Vie de saint Gérard, évêque de Toul (963-994), Nancy, 1983 ; voir en dernier lieu J. Nighthingale, « Bishop Gerard of Toul (963-94) and Attitudes to Episcopal Office », dans *Warriors and Churchmen in the High Middle Ages. Essays presented to Karl Leyser*, London / Rio Grande, 1992, p.41-62.

Les prologues de forme épistolaire sont fréquents en hagiographie : voir G. Simon, *Untersuchungen zur Topik der Widmungsbriefe mittelalterlicher Geschichtsschreiber bis zum Ende des 12. Jahrhunderts*. Dans la dédicace d'Adson on retrouve certes le topos traditionnel de l'obéissance due aux supérieurs (l. 6-11), mais celui-ci se voit développer d'une manière extrêmement originale. Tout d'abord là où l'hagiographe se déclare en général incompetent et mauvais écrivain, Adson nuance fortement le topos attendu de l'auto-dénigrement, en affirmant - avec une litote - que son œuvre ne devrait pas déplaire au lecteur (l. 10), même si la commande en est redoutable en raison de l'éloignement chronologique du sujet et du manque de sources (l. 11-13). Surtout il déclare qu'il appellera son livre *columbinus* parce que celui-ci est comparable au Saint Esprit descendu du ciel sur le Christ : il suggère ainsi que par manque d'information sur Mansuy il doit à « l'inspiration du Saint Esprit » tout ce qu'il écrit ; en même temps il joue sur l'étymologie de *columba*, qui selon Isidore de Séville est un *avis mansuetudinis* (*Etym.* 12, 7, 61). Ce trait d'esprit a été étudié en détail par F. Brunhölzl, « Adsonis *columbinus*, oder von der Wahrheit, vom Schwindel und von der Literatur », dans *Fälschungen im Mittelalter* (Internationaler Kongress der Monumenta Germaniae Historica, Munich, 16-19 Septembre 1986), Hanovre 1988, p. 153-163. Le lien entre la colombe et la « mansuétude » a été fait dans quantité de textes patristiques : *De eccl. cathol. unitate*, Cl. 0041, cap. 9, l. 224 ; Augustin, *Civ. dei*, SL 48, 20, 30, l. 129 ; Grégoire le Grand (8 occurrences dans le CLCLT4), etc... On est proche ici de la topique poétique du « congé à son livre » (voir M. Citroni, « La raccomandazioni del poeta : apostrofe al libro e contatto col destinatario », *Maia*, 38, 1986, p. 111-146 ; les modèles sont Horace, *epist.* I, 20, et Ovide, *Tristes*, 1, 1).

Metrum

22 In laude - concinendum] ce titre, présent dans tous les manuscrits qui possèdent les distiques, atteste qu'ils ont été chantés, ou tout au moins cantillés. Par *ubilibet* il faut certainement comprendre qu'ils n'étaient pas limités à un lieu précis ni à une occasion particulière. Ceci est à rapprocher du témoignage du chap. 11 du *De diversis casibus* selon lequel Adson aurait composé des poèmes et des hymnes (« Opuscula praeterea plura versifice composuit, hymnorum etiam aliquanta cantica, ambrosianos hymnos elucidans glossulis. »). On doit s'interroger alors sur la fonction de ces vers dans l'architecture générale de la *vita* : Adson les avait-il conçus comme prélude au texte en prose, ou bien comme texte séparé, qui n'aurait été inséré là que plus tard ? Le parallèle qu'ils offrent avec les distiques de la *V.*

Frodoberiti, dépourvus de toute rubrique attestant une utilisation liturgique ou paraliturgique, fait pencher plutôt pour l'hypothèse de l'unité de l'œuvre, avec utilisation particulière et ultérieure des distiques. Sur l'*opus geminum*, voir E. Walter, « *Opus geminum* ». *Untersuchungen zu einem Formtyp in der mittellateinischen Literatur*, Diss. phil., Erlangen-Nuremberg, 1973.

Vita

1, 73/83 Le récit du passage de saint Pierre de Jérusalem à Antioche puis à Rome se réfère explicitement à une Histoire ecclésiastique (*ut in ecclesiasticis historiis legimus*), qui est peut-être la chronique d'Eusèbe-Jérôme, où on lit : « *Petrus apostolus cum primus Antiochenam ecclesiam fundasset, Romam mittitur, ubi evangelium praedicans XXV annis eiusdem urbis episcopus perseverat.* » (R. Helm, *Die Werke des Eusebius*, Berlin, 1956, p. 179).

2, 89/119 Ce chapitre accumule audacieusement les *topoi* : origine pseudo-irlandaise de Mansuy (l. 91-92 ; voir l'introduction, p. ***) ; noblesse de sa naissance, surpassée par celle de son âme (l. 90-93) ; caractère symbolique et prémonitoire de son nom ; prémices de sa sainteté (l.93-96) ; catalogue de ses vertus (l. 96-104) ; arrivée à Rome et rencontre de saint Pierre (l. 99-115).

Par l'incise de la l. 89, *ut scripture documento percepimus*, il faut comprendre « comme nous l'avons appris par un témoignage écrit », et je propose de voir là une allusion aux anciens Gestes des évêques de Toul dont Adson dit s'être servi au chap. 14, l. 525-526 (voir l'introduction, p. ***, et M. Gouillet, « Les Vies de saint Mansuy... », p. 70, et n. 48).

3, 120/140 La plupart des diocèses de la Gaule ont prétendu, à une époque ou à une autre, avoir des origines apostoliques. Ce fut le cas en particulier des quatre diocèses de la Province ecclésiastique de Trèves, alors que le christianisme ne pénétra pas dans ces régions avant le III^e siècle. Sur ce mythe des origines, voir les livres de N. Gauthier, *L'évangélisation des pays de la Moselle...*, et Thomas Bauer, *Lotharingien als historischer Raum*, Cologne 1997 (Rheinisches Archiv, 136).

133/134 La tradition selon laquelle Materne aurait succédé à Euchaïre et Valérius sur le siège de Trèves n'est attestée qu'à une date récente, dans la *Vita prima s. Maximini* du VIII^e siècle (BHL 5822), une *Vita s. Eucharîi, Valerii et Materni* du milieu du X^e siècle (BHL 2655), et par les fastes épiscopaux de Trèves, du X^e siècle. Elle est très discutée par les historiens, car des sources très fiables attestent un Maternus évêque de Cologne à peu près à la même date ; la thèse de la « récupération » tardive de Materne par Trèves, qui se prévaut de ses reliques, paraît fort vraisemblable. Voir N. Gauthier, *L'évangélisation des pays de la Moselle...*, p. 11-16.

134/136 Selon les Actes des saints Sixte et Sinice (BHL 7815), que les Bollandistes datent du VI^e siècle, Sixte aurait été envoyé à Reims par saint Pierre avec deux compagnons, Sinice et Memmie, lesquels devinrent ses suffragants respectivement à Soissons et Châlons. Après la mort de Sixte, Sinice serait monté sur le siège de Reims. Cette tradition est perpétuée par Flodoard. Voir M. Sot, *Un historien et son église...*, p. 364-366.

Selon Paul Diacre (*Liber de episcopis Mettensibus*, MGH, SS, II, p. 261-262), le premier évêque de Metz, envoyé par saint Pierre, fut Clément, suivi par Céleste et

par Félix, qui selon cette tradition, reprise au X^e siècle par l'auteur anonyme de la Vie de saint Chrodegang (BHL 1781, MGH, SS, X, p. 553-572) n'est donc que le 3^e évêque. On peut s'étonner qu'Adson inverse l'ordre chronologique, d'autant que la tradition hagiographique de Clément de Metz est très proluxe.

4, 149/150 *Leuchi* (Leuques) est le nom de la peuplade qui occupait le territoire de Toul.

158/164 Adson prête ici à son héros le discours sur les faux dieux que l'on trouve dans les Actes des martyrs ou dans les Passions des premières victimes des persécutions : autre façon de lui donner un vernis d'apostolicité.

5, 171 Le *rex Leo* semble sortir de l'imagination d'Adson, pour former avec saint *Mansuetus* un couple antinomique et symbolique. Dans les *Gesta episcopum Tullensium*, qui résument en deux lignes la teneur des chap. 5-10 d'Adson, le personnage n'a pas de nom, et son titre est *princeps* (MGH, SS, VIII, p. 633, l. 9). On peut y voir un argument supplémentaire en faveur de l'existence d'une source ancienne commune aux deux textes.

179/182 Ces lignes sont une autre façon de rapprocher Mansuy des martyrs antiques, annonçant l'assimilation explicite des l. 245-253.

202/215 Le passage est une paraphrase du Credo.

6, 222/244 Le thème du saint protégeant les animaux sauvages est un topos hagiographique : voir P. Bognioni., « Il santo e gli animali nell' alto medioevo », dans *L'uomo di fronte al mondo animale nell' alto medioevo*, Settimane di studio del Centro italiano di studi sull' alto medioevo, 31, Spolète, p. 935-993. I. B. Bagatta, *Admiranda orbis christiani*, Venise, 1680, t. 1 ; p. 445, cite plusieurs exemples de saints devant lesquels des chiens de meute se font tout doux : Patrice, Guignerus, Hubert. A ces références il convient d'ajouter les *Gesta Dagoberti regis*, chap. 4 (BHL 2081, MGH, SRM, II, p. 402. On a aussi un parallèle au chap. 38 de la Vie de s. Basle, où Adson reprend un miracle relaté par Flodoard (voir *infra*, p. ****). Mansuy, dont le nom connote la vertu pacificatrice, est présenté comme un saint civilisateur, face à la barbarie du roi. On retrouve là un leitmotiv des récits de fondation : la nature sauvage civilisée par le christianisme (voir l. 151-154, où le site de la ville de Toul est présenté comme doté de toutes les vertus naturelles, mais gâché par le paganisme).

245/253 On a ici une variante du topos hagiographique du « martyr virtuel » : la Providence divine se réserve Mansuy pour une tâche plus utile (*fructum afferre copiosorem*), l'évangélisation de la région de Toul, mais non moins éprouvante que le martyr (*prolixis temporum sudoribus immorantem*).

7, 259/265 Les murs de la ville de Toul ont été édifiés sur la rive gauche de la Moselle, à l'endroit où elle change de direction. Le fleuve est alors constitué de plusieurs bras, et il reçoit en outre un affluent, l'Ingressin ; l'un des bras forme un méandre qui s'avance jusqu'au mur, et à cet endroit, à l'extérieur du méandre, le courant creuse la rivière, d'où le terme *vorago*. On a un bon aperçu de la configuration des lieux dans N. Gauthier et J.-Ch. Picard, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, I. Province ecclésiastique de Trèves, Paris, 1986, p. 57. La même ex-

pression (*paululum reducto sinu*) est employée à propos de la Marne dans la *Vita s. Bercharii*, chap. 9, l. 287. Il est vraisemblable qu'elle soit empruntée à la *Vie de s. Martin* par Sulpice Sévère (10, 4, éd. J. Fontaine, p. 274) : « reliquam planitiam Liger fluvius reducto paululum sinu clauserat ».

289/290 Le mot *gurgustium*, qui étymologiquement remonte à *gorges* (« gouffre », « tourbillon d'eau »), désigne un « bouge », une mauvaise demeure en latin classique, et il est employé métaphoriquement dans ce sens péjoratif par Ambroise (*Epist.* 34, 4) pour désigner la prison du corps. Mais dans Job 40, 26, *gurgustium piscium* désigne la réserve aux poissons, le vivier, où il faudrait jeter la tête du Leviathan. Enfin le glossaire d'Aynard (p. 69, l. 4) propose le sens de *confectio*, le verbe *conficio* étant lui-même glosé par *crucio*. Il n'est pas exclu qu'Adson superpose ici le sens de « torture » à l'allusion au Léviathan, l'enfant païen dont il s'agit étant précisément tombé dans une rivière.

8, 290/334 Les miracles de résurrection, qui portent à son point de perfection le transfert du modèle christique sur le saint, sont évidemment plus rares que les miracles de simple guérison. P.-A. Sigal, *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XI^e-XII^e siècle)*, Paris, 1985, note, pour une période un peu plus tardive que la nôtre, que sur les 60 cas qu'il a recensés, 7 seulement sont des miracles *in vita*. Près de la moitié des cas concernent des morts par noyade, de jeunes enfants surtout (22 cas sur 25). On rappellera que le même miracle est opéré par saint Martial de Limoges, qui ressuscite le fils du gouverneur de Toulx, dans la Creuse ; par saint Memmie de Châlons, qui ressuscite le fils du gouverneur tombé dans la Marne ; saint Rombaut, apôtre de Malines et Irlandais lui aussi ressuscite le fils du comte Adon tombé dans la Dyle en jouant ; saint Clément, premier évêque de Metz, ressuscite la fille du roi de la ville (d'après une tradition peut-être postérieure à Adson).

9, 344/354 Ce récit de la description des lieux infernaux par l'enfant ressuscité, dont la finalité édifiante est évidente, a des antécédents littéraires : plutôt que par Sulpice Sévère, *Vita s. Martini*, 7, 5 (éd. J. Fontaine, t. 1, p. 269), où il n'est question que du tribunal divin, Adson semble avoir été influencé - directement ou non - par un épisode des *Virtutes Iohannis*, collection compilée à l'époque de Grégoire de Tours, où l'on voit Stacteus, ressuscité par l'apôtre, évoquer d'abord ce qu'il a vu au Paradis des justes, puis les supplices de l'Enfer (éd. E. Junod-D. Kaestli, *Acta Iohannis* [=CC, Ser. Apocr., 2], Turnhout, 1983, p. 821). Adson pouvait connaître aussi le récit de Drythelm dans l'*Histoire ecclésiastique du peuple anglais* de Bède, V, XII. D'une façon plus générale, le 4^e livre des *Dialogues* de Grégoire, à partir du chap. 37, enchaîne les visions de tourments et récompenses dans l'au-delà.

10, 370/377 La conversion soudaine du couple royal et de la population qui brise ses idoles est un équivalent « moderne » de la destruction des idoles par les premiers chrétiens des Passions des martyrs.

382/383 L'expression *militaris ordo* désigne l'ensemble des chevaliers, à une époque où ils deviennent des soldats professionnels, peu avant la naissance des trois

ordres (*oratores, pugnatores et laboratores*). Voir G. Duby, *Les trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, 1978.

385 L'expression *celestes cohortes*, qui désigne généralement les anges ou les bienheureux, éventuellement les martyrs, sublime cette scène de baptême, en suggérant que tout chrétien est susceptible de rejoindre les bienheureux ; dans une lecture littérale, *cohors* n'est qu'un équivalent des *multitudo* et *turba* qui précèdent, et *celestis* doit s'entendre comme « promises au ciel » ou « chrétiennes » (voir la Vie d'Ysarne [XI^e s.], AASS, Sept. VI, p. 737, où « caelestis in terris choros » désigne les moines de Saint-Victor de Marseille).

388/396 Pour un lecteur du X^e siècle, ce pastiche d'élection épiscopale renvoie évidemment aux exigences canoniques de l'élection *clero ac populo*. En l'absence de clergé, que l'on verra instituer seulement au chapitre suivant, Mansuy peut se prévaloir de l'autorité de saint Pierre lui-même (chap. 4, l. 141-142 : *pontificalis auctoritatis privilegio premunivit*) ; il est en outre élu dans une belle unanimité populaire (*pari voto parique consensu*, l. 388 ; *generali populorum acclamatione*, l. 404). L'expression *hunc esse dignum, hunc esse gloriosum* est un pastiche de la Préface de la messe (*dignum et iustum est...*).

411 L'antithèse *misereri / irasci* est très répandue chez les Pères, en particulier chez Augustin.

11, 417/419 sicut - inueniri] il n'y a pas lieu de soupçonner ici la réalité de ces anciens Gestes des évêques de Toul, qu'Adson dit avoir utilisés, et dont nous lisons aujourd'hui une réécriture de l'extrême début du XII^e siècle. Il la mentionne en effet à propos d'une phrase que l'on retrouve littéralement dans la version actuelle des *Gesta* : « emundata (...) eadem Leuchorum urbe omni idolorum superstitiosa spurcitia, edificauit intra menia ciuitatis templum domino, in honore uidelicet genitricis dei et domini nostri Iesu Christi ac perpetuae virginis Marie, necnon et sancti prothomartyris Stephani » (MGH, SS, VIII, p. 633, l. 12-14). La question du rapport entre Adson et les *Gesta episcoporum Tullensium* est complexe : tous deux travaillent à partir de cette source ancienne, les anciens Gestes des évêques de Toul ; mais le remanieur du XII^e siècle fait en outre des emprunts à Adson. Voir M. Gouillet, « Les Vies de s. Mansuy... », p. 69-71.

Pour la disposition des anciens lieux de culte à Toul, voir dans N. Gauthier et J.-Ch. Picard, *Topographie chrétienne...*, I, p. 58-59. L'église dédiée à sainte Marie Mère de Dieu et au protomartyr Etienne forme avec le baptistère dédié à saint Jean Baptiste (*Ad Fontes*, Les Fonts) un groupe épiscopal caractéristique de la Gaule mérovingienne. Voir aussi Y. Dollinger-Léonard, « De la cité romaine à la villa médiévale dans la région de la Moselle et de la Haute-Meuse », *Studien zu den Anfängen des europäischen Städtewesens*, Constance-Lindau, 1958 (Vorträge und Forschungen, 4), p. 195-226.

12, 457 Claude I^{er} (41-54), par opposition à Claude II le Gothique (Marcus Aurelius Claudius Gothicus), successeur de Gallien, vainqueur des Goths et empereur de 268 à 270.

466 L'expression *ut ystoriae referunt* est assez vague ; l'histoire de Simon le Magicien est rapportée par de nombreux auteurs de l'Antiquité et du Moyen Age, avec plus ou moins de détails (voir, par exemple, la Chronique de Sulpice Sévère, II, 28, 5, éd. C. Halm, Vienne, 1866, p. 83 [CSEL, 1]). La source directe d'Adson, pour

tout ce passage, est selon toute vraisemblance Isidore, *De ortu et obitu patrum*, 67, 3-5 (éd. Chaparro Gomez, p. 195-197).

467 Cfr Adson, *De ortu et tempore Antichristo* (éd. Verhelst, CC CM 45, p. 24, l. 51-52 : « Habebit autem Antichristus magos, maleficos, diuinos et incantatores, qui eum, diabolo inspirante, nutriunt et docebunt in omni iniquitate, falsitate et nefaria arte et maligni spiritus erunt duces eius, socii semper et comites indivisi ».

468 Agrippa II, fils d'Agrippa I^{er}, fut roi de Chalcis de 48 à 53. En 53, Claude lui donna, en échange de Calchis, les tétrarchies de Philippe et de Lysinias. Néron, devenu empereur en 54, y ajouta, en 55, une partie de la Galilée et de la Pérée. La date de la passion de Pierre, 36 ans après celle du Christ, est traditionnelle (par ex. Isid., *De ortu et obitu patrum*, 116-117).

13, 481 L'ancien oratoire Saint-Mansuy est encore mentionné dans une charte par laquelle l'évêque de Toul Gérard donne une église à Moyen-Vic à l'abbaye Saint-Mansuy en 982, (Calmet, *Histoire ecclésiastique...*, preuves, c. 387-389).

483/484 sacri - consecrauit] il y a de fortes chances pour qu'Adson fasse ici allusion au bâton de saint Pierre, que se sont disputé successivement les diocèses lotharingiens (voir Bauer, *Lotharingien als historischer Raum*, p. 405-465). Cette légende apparaît au chap. 32 des *Gesta episcoporum Tullensium* (MGH, SS, VIII, p. 640, sous l'évêque Gauzelin : ce dernier, pour obtenir de l'évêque de Metz les terres nécessaires à la fondation de Bouxières-aux-dames, les aurait échangées contre le bâton de saint Pierre rapporté de Rome par Mansuy (chap. 32 : « conferens illi sancti Petri apostoli baculum venerabile, quam beatus Mansuetus secum detulerat a Romana urbe »).

485/521 Mansuy meurt muni de tous les titres de sainteté : il a achevé sa mission de prédication (l. 485), se comportant en cela comme un « athlète du Christ » (l. 488-489) qui s'est acquitté de la *militia Christi* dans les souffrances et les épreuves (l. 489-491), qui a accompli des miracles (l. 491-492), s'est conformé au modèle évangélique du bon intendant du Christ (les l. 492-493 sont une paraphrase de Lc, 12, 42). Adson reprend aussi les topoï des récits de funérailles : foule innombrable en pleurs (l. 505-507) et miracles sur la tombe (l. 517-518).

519 En employant la forme *sumus*, Adson s'inclut comme à son habitude dans la communauté à laquelle il destine son œuvre hagiographique (voir l'introduction générale, p. ***).

14, 522/560 L'insertion d'un chapitre sur le successeur immédiat de Mansuy, l'évêque Amon, est à mettre au compte de l'hypotexte d'Adson, comme ce dernier le dit explicitement aux l. 526/527, où il mentionne des *gesta precedentium Leucorum urbis antistitum*. Le terme *praecedens* a le sens absolu de « premiers », ou « anciens ».

554/560 Il est toujours difficile de faire la part du factuel et de la topique quand les hagiographes expliquent le silence des sources par les invasions et les destructions qu'elles ont entraînées. Les *Gesta episcoporum Tullensium* mentionnent un très grave incendie en 895, sous l'évêque Ludelm (MGH, SS, VIII, p. 638, l. 23 : *tota civitas concrematione incendii funditus visa est desolari*). Pour les invasions, il est

difficile de savoir si Adson avait connaissance du franchissement du Rhin par les Vandales en 406, où bien si sous ce terme il désigne des envahisseurs plus tardifs, les « Danois et Hongrois » mentionnés par les *Gesta episcoporum Tullensium* sous Drogon (906-922) (MGH, *ibid.*, p. 639, l. 15-16). Les *Gesta* employant l'expression *Danorum pestis, Hungrorum rabiei iuncta... Galliam Belgicam incendit*, il a pu trouver là la mention des invasions en même temps que celle de l'incendie.

15, 561/587 La tradition du voyage romain des saints Martin de Tours et Maximin de Trèves a donné lieu à un débat historiographique durant le Moyen Âge. Dans les deux Vies de saint Maximin de Trèves, la *vita* anonyme du VIII^e siècle et sa réécriture par Loup de Ferrières au IX^e, figure le récit d'un voyage à Rome effectué par le saint Trévirois en compagnie d'un *opinatissimus confessor Martinus*, qui n'est pas expressément qualifié de *Turonensis*, et sans mention d'un arrêt auprès du tombeau des saints Mansuy et Amon au retour. Or on a conservé le dossier de travail d'un anonyme du XII^e siècle, qui tente de démontrer que Maximin de Trèves était contemporain de Martin de Tours. Ce dossier a fait l'objet de deux éditions et études complémentaires, successivement par L. Mortensen, « Twelfth-century Studies in Trier's Roman Past (Chronological Discussion in Ms. British Library, Addit. 19967) », *Cahiers de l'Institut du Moyen Âge grec et latin*, 59 (1989), p. 297-322, et par F. Dolbeau, « Les hagiographes au travail », dans M. Heinzelmänn éd., *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Sigmaringen, 1992, p. 57-76. Bien que les deux versions publiées par Dolbeau et Mortensen relatent l'épisode d'une manière un peu différente de celle d'Adson, il est permis de penser que la *vita s. Mansueti* à laquelle ils renvoient est celle d'Adson plutôt qu'une *vita deperdita* (argumentation dans M. Goulet, « Les Vies de saint Mansuy... », p. 72-74).

chap. 16, 588/626 Le miracle de la résurrection de la truie fait un pendant dérisoire à celui de la résurrection de l'enfant, ce que souligne Adson lui-même en écrivant que Mansuy intervient pour ses fidèles *non tantum in maximis quam etiam in rebus vilibus* (l. 622). La dernière phrase du chapitre, qui clôt aussi le livre I, a le même caractère désinvolte que le mot d'esprit final du prologue : « Si on se montre incrédule à cet égard, nous n'en avons cure, puisque de nombreux témoignages le confirmeront, pourvu qu'on veuille bien se renseigner. » (l. 623-625)

604/605 *effervis- animis*] ce jugement remonte-t-il à Claudien, qui dans la Guerre des Gètes (*Carmen* 26 [*Bellum Geticum*], 417) écrit : « Scotto dat frena truci » ? Ou l'expression est-elle un aphorisme populaire explicable en partie par la présence d'Irlandais à Toul, attestée par la Vie de Gérard par Widric (chap. 19, MGH, SS IV, p. 501 : « Coetum quoque Grecorum ac Scottorum agglomerans non modicum... »).

17, 636/640 L'ancienneté de Saint-Mansuy est affirmée dans une charte de confirmation donnée par Otton I^{er} en 965 : voir MGH, *Diplomata regum et imp. Germaniae t. I, Die Urkunden Konrad I, Heinrich I und Otton I, 1879-1884* [désormais D.D.O. I], p. 404, n°289, l. 27 : « ... Gerardus venerabilis Tullensis ecclesiae praesul nostrae imperialis clementiae praesentiam adiens humiliter suggestit quemdam

locum in suburbio eiusdem suae civitatis ab antiquo fuisse fundatum, sed praecedentium incuria temporum rebus destitutum, religione depravatum, aedificiis corrudentibus male esse collapsum, qui videlicet locus in honore beati Petri apostolorum principis consecratus et corporali sancti confessoris Christi Mansueti primi eiusdem civitatis episcopi praesentia insignitus, simulque beati Ammonis praefatae urbis antistitis corpore decoratus, a bonae memoriae Gauzolino praecedessore suo reparari fuerat coeptus, sed imperfecto relictus. »

Les invasions furent bien réelles dans la région ; mais avant l'intervention de Gauzelin, Saint-Mansuy n'était qu'une église desservie par les moines de Saint-Evre, ainsi que le montre un autre diplôme octroyé à Gauzelin en 947, par lequel Otton I^{er} confirme l'établissement de la réforme dans l'abbaye de Saint-Evre de Toul, et les possessions de cette abbaye. Il protège en particulier les moines contre les évêques à venir, et énumère leurs biens. Il ajoute : « Nec minus huic nostrae autoritatis praecepto confirmandum decrevimus ut ecclesia sancti Mansueti, quae est sita in suburbio eiusdem civitatis, a praefato venerabili episcopo, ea ratione eidem loco collata ut ex eisdem monachis aliqui deo et sancto Mansueto deserviant, cum omnibus quae ibi contulit perpetuo jure cedat, et decreto confirmamus, ut nullus deinceps de ipsis rebus auferendi potestatem habeat. » (D.D.O I, p. 175, n° 92).

642 Drogon est mort le 28 janvier 921. Voir *Gesta ep. Tullensium*, chap. 30 et *Miracula s. Apri* (BHL 618), chap. 24-28 (AASS, Sept.V, p. 74-75) ; R. Parisot, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, p. 570, n. 1). Voir aussi E. Martin, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, Nancy, 1900, t. 1, p. 131-135. Gauzelin fut mis en place par Charles le Simple et consacré le 17 mars 922 (Parisot, *ibid.*, p. 647, n. 4 ; Martin, *ibid.*, p. 135-138).

649/657 Pour refonder Saint-Mansuy, Gauzelin établit des moines et charge Archambaud, premier abbé de Saint-Evre réformée, d'y nommer un prévôt (*prepositus*, ou, plus loin, à propos de Grimaud, *rector et prepositus*) choisi parmi les moines de Saint-Evre : Saint-Mansuy est encore une dépendance de Saint-Evre, dépendance qui lui ménage néanmoins un certain prestige monastique, car l'abbaye-mère vient d'être réformée.

18, 658 Le comte de Toul *Wido* (Guy) a souscrit comme premier témoin une charte de Gauzelin, datée de 936, dans laquelle l'évêque rétablit la régularité dans l'abbaye de Saint Evre et reconstitue son patrimoine (Calmet, *Histoire civile et ecclésiastique et civile de la Lorraine*, t. 1, Nancy, 1738, preuves, c. 342).

19, 685 Par *miles* il faut entendre un vassal de l'évêque, comme au chap. 22, l. 745.

22, 746 Le *pagus Dulmensis* (ou *Dulcomensis*), ou Dormois, se trouve très au Nord de Verdun, dans le diocèse de Reims. Son nom est formé sur celui de la localité de Doulon (*Dulco*). On y trouve l'abbaye-chapitre de Montfaucon, relevant de l'évêque de Verdun.

758/759 sancto - dedicat] Drogon se fait « sainteure », ou « tributaire d'église », c'est-à-dire serf du sanctuaire de saint Mansuy. Dans un geste symbolique il se présente devant lui *inposito cervici vinculo*, et promet de lui payer régulièrement un cens (*votum censuale die certo*). Cette coutume, inspirée par l'esprit de péni-

tence, est bien attestée à partir du X^e siècle (voir le *Mediae latinitatis lexicon minus* de Niermeyer à « censualis », p. 166).

24, 772/804 Ce miracle a trait au rayonnement du culte de saint Mansuy. Des paysans venus du Barrois (l. 776 *barrinsium partium* désigne la région de Bar-le-Duc) sont allés vendre leurs produits dans la région du Saulnois, (située près de l'actuel Château-Salins) effectuant donc un voyage d'ouest en est, du diocèse de Verdun jusqu'à la limite des diocèses de Toul et de Metz. Ils rentrent, leurs chariots remplis de sel, et après avoir accompli la plus grande partie du retour, ils traversent Gondreville (l. 781 *Gundulfi villa*), palais royal carolingien bien connu, et ils arrivent devant la Moselle, qui sépare Gondreville de Toul. Au moment de traverser la rivière, les Tulois leur reprochent de ne pas respecter le repos imposé le jour de la fête du saint (3 septembre). Les paysans se moquent d'eux, en disant que cette obligation ne les concerne pas, puisqu'ils sont étrangers au diocèse. Ils sont aussitôt frappés de folie, eux-mêmes et leurs bêtes, et ne guérissent qu'après être allés se repentir au sanctuaire de saint Mansuy. *Vici salinarum* (l. 778), qui est un pluriel, peut désigner l'ensemble du Saulnois, ou bien Vic-sur-Seille, plutôt que Moyenvic, qui dans les chartes tuloises est appelé *Medianus vicus*.

25, 805 Grimaud, prévôt de Saint-Mansuy et moine de Saint-Evre, est cité comme moine de Saint-Evre dans l'acte par lequel Gauzelin reconstitue Saint-Evre en 958 (voir note au chap. 17). D'après le témoignage des chartes, un *Grimaldus* semble avoir été chanoine du chapitre cathédral, puis archidiaque et enfin pricier (c'est sa situation en 969 dans l'acte qui mentionne l'abbé Adson de Montier-en-Der : voir l'introduction générale, p. XI). Il est difficile de fusionner les deux carrières, et il s'agit vraisemblablement de deux personnages différents.

812/813 *condiendis - oleribus*] le lait de la vache, peut-être transformé en crème ou en beurre (?) permettait de relever le goût des légumes ; pour une utilisation un peu différente de la graisse animale, voir la Continuation des Gestes des év. de Saint-Trond (MGH, SS, X, p. 313, l. 39 : « Quando vaccine caro comedebatur, pinguedine carnis olera abunde condiebantur. »)

818/821 Ce genre de menace avec chantage est fréquente dans les récits de miracles, et traduit la familiarité des rapports entre le saint et ses fidèles ; au chap. 16 l'Irlandais s'adressait déjà à Mansuy avec une certaine rudesse.

26, 829 Adson se trompe, car d'après la datation des *Gesta episcoporum Tullensium* (chap. 31, p. 639, l. 26), la 44^e année de l'ordination de Gauzelin commence le 17 mars 966 ; or celui-ci est mort en septembre 962, soit la 40^e année de son ordination.

830 *in Buxeriansi cenobio*] d'après les chap. 31-32 des *Gesta episcoporum Tullensium*, Bouxières-aux-dames, abbaye féminine située au nord-est de Nancy, placée sous le patronage de la Vierge Marie, a été fondée par Gauzelin la 14^e année de son ordination, (MGH, SS, VIII, p. 639, l. 31-34 : « a fundamentis construxit ». Voir P.-H. Bautier, *Les origines de l'abbaye de Bouxières au diocèse de Toul*, Nancy, 1987, spéc. p. 11-18 et, pour l'acte de fondation daté l'année 937, p. 72, n°6 (acte

donné comme falsifié). Pour les deux chartes de confirmation accordées par Otton I^{er} à Gauzelin et Gérard, voir D.D.O I, p. 291-292, n° 211, et D.D.O I, p. 402-403, n° 288.

27, 847 Brunon, archevêque de Cologne, frère d'Otton I^{er}, mort en octobre 965, était chargé de l'administration de la Lotharingie dans le cadre du *Reichskirchen-system* ottonien, ce qui explique son intervention dans la mise en place de Gérard. Ce grand prélat a fait l'objet de deux *vitae* (BHL 1468 et 1469), et de nombreuses études modernes (voir le Lexikon des Mittelalters, t. 2, c. 753-755).

864/879 L'abbé de Saint-Evre Humbert, ancien reclus de Verdun, a souscrit en 957 une charte de donation à Saint-Evre du prieuré de Bainville-aux-Miroirs par un noble nommé Arnulfe (Calmet, *Hist. Lorraine*, preuves, c. 365). Il devint ensuite le 1^{er} abbé de Saint-Vanne de Verdun, et mourut le 12 décembre 973. D'après Adson, ce serait après l'avoir consulté que Gérard aurait mis un abbé à la tête de Saint-Mansuy, en en faisant ainsi une abbaye à part entière, et non plus une obédience de Saint-Evre. Le premier abbé, Adam, est attesté dans l'acte de confirmation des biens de Saint-Mansuy déjà cité *supra* (D.D.O I, p. 404, n° 289, voir la note aux l. 721-726) : « ... [Gauzlinus] abbatem nomine Adam regularibus disciplinis eruditum cum consilio Brunonis archiepiscopi ac principum regni fratribus ibidem consistentibus praefecit. » Gérard fit confirmer les biens de Saint-Mansuy par Otton en 965 (Calmet, *Hist. Lorraine*, preuves, c. 373-374).

28/31, 877/948 Autre miracle fréquent : l'exposition des reliques du saint met fin à une sécheresse catastrophique pour les récoltes. L'ensemble des chapitres 28-31 constitue un récit de translation avec miracles.

893 condume - procedentibus] *conduma*, ou *condamina* (var. *condomina*), formé sur le mot *dominus*, désigne généralement une terre seigneuriale, par extension un domaine quel qu'il soit. Il faut entendre que les porteurs du reliquaire, qui l'ont pris dans l'église Saint-Mansuy et qui se dirigent vers Saint-Evre (l. 899), arrivent au milieu des terres de Saint-Mansuy quand l'orage éclate.

905 huius - Sendebaldus] un comte de Toul Sindebaud est cité plusieurs fois à l'époque de Gérard, entre autres deux fois dans des actes datés de 971 : le 9 octobre, à l'occasion de la fondation de l'église Saint-Michel du Mont-Bar (Calmet, *Hist. Lorraine*, t. 1, preuves, c. 383) ; le 10 octobre, dans une charte de Gérard pour le chapitre cathédral de Toul (*Gallia christiana*, XIII, intr., c. 457-459).

919-921 La reconstruction de la cathédrale de Toul par Gérard est attestée dans la *Vita s. Gerardi*, chap. 27 : « Basilicam suae sedis a fundamentis reparavit ».

32, 949/976 Ce miracle n'est flatteur pour Gérard que par le privilège que lui fait Mansuy de le réveiller alors qu'il s'est assoupi durant les vigiles (attestation de la « mansuétude du saint » ?).

958 *daret albentes pallens aurora recursus* est un hexamètre, vraisemblablement inspiré de Virgile, *En.*, IV, 584-587 : « Et iam prima novo spargebat lumine terras/ Tithoni croceum linquens Aurora cubile./ Regina e speculis ut primam albescere lucem/ uidit... ». Pour l'inspiration virgilienne et l'inclusion d'hexamètres dans la prose, voir aussi la *V. Bercharii*, l. 307-308 et 491-495.

33, 983/985 Seconde exposition des reliques de Mansuy, cette fois-ci pour guérir une épidémie de peste bubonique, analogue à celle qui a frappé jadis l'Italie (Paul Diaque, *Hist. Lomb.* III, 24).

1003 L'église où l'on transporte le reliquaire se trouve à Ecrouves (*Scropulis*), toponyme qui signifie précisément « scrofules » ou « écrouelles » (*scrofulae*), autre nom de la peste bubonique.

1017 ad - fluminis] sur le rivage de la Meurthe.

34, 1045/1086 La maladie de Gérard est rapportée au chap. 18 de sa *vita* écrite par Widric (MGH, SS, IV, p. 500-501), mais surtout, de manière plus précise, dans une charte datée de mai 974, indiction II, 12^e année de l'ordination de Gérard (Mabilon, *Annales OSB*, III, 1706, p. 631). Dans cet acte, Gérard interprète sa maladie comme une punition qui lui a été infligée pour avoir soustrait les villas d'Aingeray et Molzay (près de Toul) aux moines de Saint-Mansuy, et il les leur restitue. Dans la *Vita s. Gerardi*, il voit lui apparaître Mansuy et Evre, qui lui ordonnent de les suivre jusqu'à l'église où sont conservées leurs reliques. Adson donne de ce dernier élément une présentation plus réaliste, en suggérant que Gérard faillit quitter son siège épiscopal pour entrer à Saint-Evre, à la consternation de ses proches (l. 1067-1070).

1083 sodalem sibi libellum] l'expression, peut-être empruntée à Horace, fait pendant à la dédicace liminaire, et s'inscrit dans la thématique du congé au livre : il sera désormais le compagnon de l'évêque Gérard.

Vita Basoli

Introduction à la *Vita Basoli* (BHL 1034-1035)

Basle (*Basolus*) est le seul des saints célébrés par Adson qui figure au Martyrologe d'Usuard, à la date du 15 octobre (*In territorio Remensi, sancti Basoli confessoris*), jour de sa translation par Hincmar³⁶⁷. Son culte s'est répandu hors du diocèse de Reims, vers Châlons, Limoges, et dans les Vosges³⁶⁸. Le dossier hagiographique de ce saint, qui fut ermite dans les parages du futur Saint-Basle de Verzy près de Reims après avoir été moine de cette petite communauté, et qui mourut aux alentours de 620, est complexe pour deux raisons. D'une part certains³⁶⁹ doutent qu'Adson soit l'auteur de la totalité du texte ; or les causes de ce scepticisme apparaissent mal, du point de vue externe comme du point de vue interne. Du point de vue externe, la paternité d'Adson est garantie par le témoignage de l'auteur du *De casibus*, qui au chap. 11 affirme qu'à la demande présentée par Gerbert et l'abbé de Saint-Basle de Verzy l'hagiographe rédigea des *gesta Basoli [...] cum subsequenti miraculorum*. Du point de vue interne, la cohésion de BHL 1034 (chap. 1-27) et BHL 1035 (chap. 28-38) est soulignée par un rappel, au chap. 38 (l. 1019, *cuius superius mentionem fecimus*), d'une source miraculeuse dont il a été question au chap. 20. D'ailleurs le texte est transmis comme un tout par l'ensemble de la tradition manuscrite, et sur le plan lexical et stylistique il n'y a aucune raison de douter qu'Adson en ait écrit la totalité.

Une fois levé ce scepticisme, la complexité du dossier vient surtout des réécritures successives dont a fait l'objet la Vie de saint Basle. Il existe en effet plusieurs *vitae s. Basoli*, fort proches, dont la chronologie relative n'est pas facile à démêler. Il le faut cependant, si l'on veut comprendre comment Adson a travaillé.

³⁶⁷ - BHL 1030 : "Decessit autem beatus patronus noster Basolus ab hac luce VI. kal. decem. supernis aggregatus coetibus angelorum. Eius autem celebrior festivitas, quia propter confluentia populi famosior, celebratur idus octobis, quo etiam die sanctissimum eius corpus translatum est ab Hincmaro venerabili Remorum archiepiscopo."

³⁶⁸ - *Bibliotheca sanctorum*, II, c. 958. Plusieurs sources ou fontaines lui sont dédiées en Meuse (Willeroncourt, près de Commercy), Buriville (près de Blâmont en Meurthe-et-Moselle), Lignéville (près de Vittel dans les Vosges) ; des toponymes témoignent de son culte dans cette région : Dombasle, Saint-Baslemont (E. Martin, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, Nancy 1901, t. I, p. 70).

³⁶⁹ - Le texte de la translation transmis par le manuscrit Paris, BNF lat. 13764 est attribué à Hincmar dans le Cat. hag. Paris. III, p. 201. L'attribution à Adson est accompagnée d'un point d'interrogation dans la BHL (p. 155, n°1035), et de fortes réserves dans la *Clavis scriptorum latinorum mediæ ævi auctores Galliae*, p.49.

Tableau synoptique des réécritures de la *Vita s. Basoli* (Adson exclu)

	Vie anonyme BHL 1030	Flodoard BHL 1032	Anonyme BHL 1033	Pseudo-Séulf BHL 1033a-b	Adson	Anonyme Sermon	Anonyme Vie
Manuscrits	Ms de Hautvillers perdu	Voir M. Stratmann, MGH, SS 36, 1998, p. 31-35.	Bruxelles, BR 7460, XIII ^e s., fol. 88v-90r.	- Vatican, Reg. lat. 561, XI ^e s., fol. 79v-85v (BHL 1033a) - Paris, BNF nouv. acq. lat. 2289, XV ^e s, fol. 225r-229r (BHL 1033b)		- Paris, BNF lat. 5605, XI ^e s., fol. 52v-62r. - Paris, BNF lat. 13784, XV ^e s.	- Reims, BM 1403, XI ^e s., fol. 277r-290r. - Châlons, BM 70, XI ^e s., fol. 174-196.
Editions	J. Mabillon, AASS OSB, II, p. 65-67	M. Stratmann, MGH, SS 36, 1998, p. 137-140.	Inédit. Cf. Catal. lat. Brux. II, 6 ³⁸	Inédit. Cf. Catal. lat. Paris. III, 519 ²⁹ Catal. Vat., p. 372-73*		Inédit	Inédit
Incipit	Temporibus Sigiberti Childerici regum Francie...	Huius Egidii tempore sanctus domini Basolus ex territorio Lemovicino, regione Armoricana	Temporibus Sigiberti Childerici regum Francie	Inc. Prologus Beatissimorum vita virorum Inc. Vita Temporibus Sigiberti Childerici regum Francie		Postquam pudicitiae virginalis...	Inc. Prologus Quoniam describenda sanctissimi confessoris Christi Basoli (= Adson) Inc. Vita Postquam pudicitiae virginalis...(= Sermon)
Desinit	In quo loco ex die sui obitus plurime virtutes patrate sunt que per negligentiam non sunt scripte. Est ibi pax dei et laus domini....	Des. Vita ... non sunt litteris comprehensa. Des. Miracula Qui etiam, ut captivi, qui reversi sunt, referunt, usque ad terram suam arente iam brachio hunc lapidem ferens et Basoli virtute	Des. Vita ... non sunt litteris comprehensa (= Des. BHL 1032). Eius autem celebrior festivitas... Basoli nostri per secula patroni specialis. Des. Miracula Sunt etiam et alia nonnulla ... diu loqui non licuit. (= Des. BHL 1032). Meritis namque eius intervenientibus	Des. Vita Nos vero de quanto nostro tempore... silere nequivimus Des. Miracula BHL 1033a Sunt etiam et alia nonnulla ... diu loqui non licuit. BHL 1033b in Cathalonico territorio ibique eum sepelierunt = BHL 1033a, 1 ^{er} miracle		cum eo scilicet qui a peregrinationis exordio se benignissimum ei comitem dedit angelo ducente peruenit.	et incessantibus adiuuat patrociniis, fauente domino nostro Iesu Christo. Amen. (= BHL 1035, Adson)

		factum proclamans regressus est.	... multimoda pie querentibus conceduntur vota... in omnia secula seculorum. Amen.	post mortem.		
Structure		abréviation de BHL 1030, avec ajout, <i>in fine</i> , de 4 miracles survenus à l'époque de Flodoard.	Réécriture de BHL 1032 (Flodoard) avec quelques transitions originales.	BHL 1030 suivi des quatre miracles de Flodoard.	Amplification du Pseudo-Séulf, avec emprunts à Adson et adjonction de passages originaux.	Montage du Sermon anonyme et d'Adson, entrelardé de passages originaux.

D'après la description de Cat. lat. hag. Bruxelles, II, 6³⁸, le manuscrit Bruxelles, BR 7460 (Van den Gheyn 3176), in-XIII^e s., originaire de Vaucelles, donne une version de Flodoard avec quelques emprunts au Pseudo-Séulf et deux passages originaux : après *comprehensa*, juste avant les Miracles, figure une phrase que le Pseudo-Séulf a empruntée à la Vie ancienne (“ Eius autem celebrior festivitas... archiepiscopo ”) ; ensuite on lit : “ In eadem vero die ipsa etiam dedicatur ecclesia in honore Martini, Christi domini confessoris, ac sanctissimi Basoli nostri per secula patroni specialis ”. Les Miracles présentent les mêmes modifications que dans le Pseudo-Séulf (*quidam* au lieu de *avunculus meus*, etc...), et la même phrase de conclusion (“ Sunt autem nonnulla... non licuit ”), après laquelle on lit encore : “ Meritis namque eius intervenientibus multa usque hodie clarescunt miracula ubi sacratissimum ipsius veneratur corpus. Et non tantum ibi, verum ubicumque in illius veneratione sanctae habentur ecclesiae, multimoda pie quaerentibus conceduntur vota, largiente domini ac salvatoris nostri potentia, cui est cum aeterno patre et sancto ac vivifico spiritu honor et gloria et virtus et imperium ante omnia et in omnia secula seculorum. Amen. ”

Place d'Adson dans les réécritures de la Vie de s. Basle

Présentation des textes³⁷⁰

BHL 1030 est un texte anonyme, édité par Jean Mabillon dans ses *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, d'après un manuscrit de Hautvillers (entre Reims et Châlons, dans le département de la Marne)³⁷¹. Il comporte 13 chapitres. Son incipit est : *Temporibus Sigiberti Childerici regum Franciae fuit vir Dei Basolus nomine utroque parente Aquitanicus, spectabili prosapia exortus*, et son desinit : *Eius autem celebrior festivitas, quia propter confluentiam populi famosior, celebratur idus octobris, quo etiam die sanctissimum eius corpus translatum est ab Hincmaro venerabili Remorum archiepiscopo, in quo loco ex die sui obitus plurimae virtutes patratae sunt quae per negligentiam non sunt scriptae. Est ibi pax Dei et laus Domini...*

BHL 1032 n'est pas un texte autonome : il s'agit du chapitre 3 du 2^e livre de l'Histoire de l'Eglise de Reims par Flodoard³⁷², dont l'incipit est : *Huius Egidii tempore sanctus domini Basolus ex territorio Lemovicino, regione Armoricana, nobili prosapia oriundus*, et le desinit : *Qui etiam, ut captivi, qui reversi sunt, referunt, usque ad terram suam arente iam brachio hunc lapidem ferens et Basoli virtute factum proclamans regressus est*. L'œuvre de Flodoard a été rédigée entre 948 et 954³⁷³.

BHL 1033 a-b représente une *vita* inédite³⁷⁴, dont il existe deux versions qui ne diffèrent que par leur desinit³⁷⁵. La *vita* proprement dite est précédée du prologue "passe-partout" emprunté à la Vie de saint Ouen et remployé en l'état³⁷⁶, qui dans la première édition avait été indexé à tort sous le n° 1031, dans la rubrique "1-Vita b", à la suite de BHL 1030 lui-même indexé "1- Vita a"; le n° 1031 fait donc l'objet d'un *deletur* dans le *Novum supplementum*, et il retrouve sa place normale en tête du texte qui avait été indexé à tort sous le n°1033, dans la rubrique "2- Vita b" à la suite du texte de Flodoard. La Vie BHL 1033a-b est ainsi formée

³⁷⁰ - Les catalogues de manuscrits ne donnent pas une description très exacte des choses. Le Père Poncelet, dans son catalogue des manuscrits hagiographiques latins de la Bibliothèque du Vatican (Bruxelles, 1910, p. 373, n° 2) indique à tort que la version du Vatican est amputée de la fin : son *desinit* est : *et non tantum...*, et il s'agit bien de la version 1033a ; quant au catalogue des manuscrits hagiographiques latins de la Bibliothèque royale de Bruxelles (II, Bruxelles, 1889, p. 6, n° 38), il décrit en réalité la version 1033a, qu'il fait dépendre à tort directement de Flodoard. Il convient donc de se fier au seul *novum supplementum* de la BHL., qui corrige le classement partiellement erroné de la première livraison. 1033a est représenté par les manuscrits Vat. lat. Reg. 561 et Brux. BR 7460, 1033b par Paris, BN nouv. acq. lat. 2289 (voir Cat. lat. Paris. III, p. 519, n°29).

³⁷¹ - AASS OSB, II, p. 65-67 : "ex Ms. codice monasterii Altivillarensis a R. P. Martino Thys communicato". Pour Hautvillers, censé avoir été fondé par Nivard et Berchaire, voir *infra*, p. 260-261 et 308.

³⁷² - *Historia Remensis Ecclesiae*, II, 3, éd. M. Stratmann, MGH, SS, 36, Hanovre, 1998, p. 137-140.

³⁷³ - Voir Michel Sot, *Un historien et son Eglise*, p. 101-103.

³⁷⁴ - Voir Catal. lat. Brux. II, 6³⁸ et Catal. lat. Paris. III, 519²⁹.

³⁷⁵ - 1033b est une version amputée de la fin (Des. in *Cathalonico territorio ibique eum sepelierunt* = 1^{er} miracle *post mortem*) ; elle est transmise par le manuscrit Paris, BNF nouv. acq. lat. 2289, fol. 225r-229r) ; 1033a est transmise par le manuscrit Vatican, Reg. lat. 561, fol. 79v-85v.

³⁷⁶ - Ed. F. Dolbeau, "Un nouveau prologue 'passe-partout'", dans *Analecta Bollandiana* 97 (1979), p. 353-354. Ce prologue est transmis par les manuscrits Vat. Reg. Lat. 561, fol. 79v, XIe s. et Paris, BNF n. acq. Lat. 2289, fol. 225, XVe s., avec quelques variantes : *nitet/viret* ; *virgulis/virgultis* ; *angelorum/angelico*.

de la réunion des deux textes anciennement indexés BHL 1031 et BHL 1033. Elle a été attribuée à Seulfus (Séulf), archevêque de Reims (922-925)³⁷⁷, sur la foi d'une mention figurant au fol. 85v du manuscrit Vat. Reg. lat. 561, écrit à Saint-Remi de Reims³⁷⁸ durant la première moitié du X^e siècle³⁷⁹. On lit en effet au milieu de la deuxième colonne du fol. 85v : *EXPLICITA EST VITA SANCTI BASOLI CONFESSORIS CHRISTI. Haec composita est a venerabili Seulfo Remensis ecclesiae archiepiscopo.* L'attribution à Séulf (922-925) est inconciliable avec la mention, en haut du fol. 85r, du sac de Reims par les Hongrois, censé avoir eu lieu en 938 alors qu'il eut lieu en réalité en 937, comme on le verra plus loin. On parlera donc de la Vie du Pseudo-Séulf.

Comparaison des textes

BHL 1030 (anonyme du IX^e/X^e s.) et *BHL 1032* (Flodoard)

Le texte de Flodoard est sensiblement plus court que BHL 1030, mais il inverse totalement les rapports entre la partie biographique et les Miracles, ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

	BHL 1030	BHL 1032 (Flodoard)
Texte entier	9530 caractères	7976 caractères
Partie biographique (Vie)	5795 caractères	1499 caractères
Partie thaumaturgique (Miracles)	3735 caractères	6477 caractères

Les deux textes présentent des similitudes frappantes, comme on peut en juger d'après notre édition synoptique³⁸⁰.

Parmi les trois possibles, quel cas de figure est le bon : 1) Flodoard résume-t-il BHL 1030 en ajoutant des Miracles ? 2) BHL 1030 amplifie-t-il Flodoard ? 3) les deux textes remanient-ils chacun différemment une source commune³⁸¹ ? On peut tout d'abord remarquer que Flodoard emploie à plusieurs reprises les verbes *traditur* et *fertur*, ce qui est l'indice d'une source ; la référence à un texte écrit, qu'il juge utile de compléter parce qu'il ne relate pas les Miracles *post mortem*, est tout à fait explicite dans les deux dernières lignes de l'édition : *non sunt litteris compre-*

³⁷⁷ - Pour l'épiscopat de Séulf, voir M. Sot, *Un historien et son Eglise : Flodoard de Reims*, Paris, 1993, p. 245-260.

³⁷⁸ - Au fol. 100v, une main du XV^e s. a écrit : *Iste liber est de sancto R[emigio]*, le corps du nom étant effacé ; la *Vita s. Basoli* y est précédée d'un corpus de textes consacrés à s. Remi : BHL 7152-7162 (Cat. lat. Vat. p. 372) ; elle est suivie de la *Vita s. Gengulfi*, BHL 3328, qui clôt le manuscrit.

³⁷⁹ - Le Cat. lat. Vat. le date, à tort semble-t-il, du XI^e s. : voir M. Stratmann, *Historia Remensis*, p. 11, n. 103, qui adopte la datation de F. M. Carey, "The scriptorium of Reims during the Archbishopric of Hincmar (845-882)", dans *Classical and Mediaeval Studies in honor of Edward Kennard Rand*, éd. L. W. Jones, 1938, p. 41-60 : entre 950 et 1000 (attention : p. 9 un double lapsus fait écrire à M. Stratmann que Carey date ce même manuscrit "entre 900 et 950", et le ms Paris, BN lat. 13764 "entre 950 et 1000", alors qu'on le trouve daté, à la p. 59 de Carey, "entre 1000 et 1100").

³⁸⁰ - Voir les annexes de notre synthèse sur les réécritures hagiographiques. Notre édition ne reproduit pas les quatre Miracles *post mortem*, qui ne sont que chez Flodoard.

³⁸¹ - C'est la position de Waitz, MGH, SS 13, p. 449-451.

hensa. L'anonyme ne fait nullement référence à une quelconque source. Par ailleurs les Miracles n'étant que chez Flodoard, il peut en être l'auteur, ou bien les avoir empruntés à une source commune à lui et à l'anonyme. Or l'un de ces Miracles concerne son oncle :

“ Avunculus matris mee, Flavardus nomine, duos filios in huius sancti viri cenobio deo servientes habuit, quorum iuniorum nomine Tetbertum caritate supra vires etiam exuberantes vidimus, qui presbiter dudum apud nos obiit... ”

Le caractère autobiographique de ce miracle ne laisse aucun doute sur son origine : c'est Flodoard qui en est l'auteur, ce qui infirme à la fois l'hypothèse d'une source commune et l'idée que l'anonyme aurait amplifié Flodoard. Car étant donné le caractère prolixe de son récit, on ne voit pas pourquoi il aurait sans explication occulté les miracles s'il les avait eus devant les yeux.

D'autre part le texte BHL 1030 dépend de la *Vita Remigii* composée par Hincmar, à laquelle il emprunte un large passage dont il se contente de bouleverser l'ordre³⁸². Or Flodoard élimine précisément ce passage, qui plaque sur Basle des traits qui conviennent à Remi. Il faut donc considérer que Flodoard a travaillé directement sur BHL 1030, qu'il a débarrassé de ses citations bibliques, de ses plagiats, de son caractère souvent homilétique et parénétique (voir par exemple l'insistance sur le caractère angélique de la vie monastique), et, surtout, qu'il a fortement résumé, en gardant les mots de sa source, ou en les démarquant par des calques synonymiques. Son style est celui d'un historien qui relate des faits et qui s'interdit les discours. Cette vision des choses se verra conforter dans ce qui suit.

BHL 1030 et 1033a-b (Pseudo-Séulf)

La dépendance directe de BHL 1033a-b par rapport à BHL 1030 ne fait aucun doute : pour la *vita s. Basoli*, l'hypotexte du Pseudo-Séulf est BHL 1030, que l'hagiographe s'est contenté d'amplifier en lui ajoutant d'abord le “ prologue passe-partout ” emprunté à la *Vita Audoeni* BHL 750, qui convient à merveille, puisqu'il évoque le saint entendant au plus haut des cieux les anges chanter le *Sanctus (trisagium carmen)* : au moins le plagiat est-il en accord avec la thématique de la *vita*, à dominante “ angélique ” dans cette version. Il ajoute ensuite trois lieux communs édifiants à dominante typologique et angélique : au milieu du chap. 1, il développe l'idée que le saint suit le modèle christique, et à la fin du même chapitre, développant le sens allégorique de la Terre promise (*terra viventium*) il écrit : *Typum etiam prophetarum beatus Basolus* ; puis il le dit *sectator apostolorum* et lui prête l'*excellencia martyrum* ; à la fin du chap. 2, il prolonge le commentaire sur les anges.

La seconde partie, qui relate les miracles *post mortem*, tous orchestrés autour de diverses tentatives de pillage du monastère, démarque Flodoard de façon quasi littérale³⁸³, en opérant des modifications dans les noms de personnes et de lieux.

³⁸² On peut établir ainsi ces correspondances (BHL 1030 est cité dans l'édition de Mabillon, AASS OSB, II, p. 65-67), et la *Vita Remigii* dans l'éd. de Krusch, MGH, SRM, 3) : 5-6. Praeter vitam nil esurieba... ad victoriam veniret = V. Remig., p. 265, l. 19-29 ; 6. Internorum autem bonorum... fama volitabat = V. Remig., p. 264, l. 28-33.

³⁸³ - Les trois derniers reproduisent Flodoard quasiment au mot près. Le premier s'écarte un peu plus de l'hypotexte, comme si l'hagiographe avait eu d'abord l'intention de réécrire Flodoard, pour se ranger finalement à la solution la plus économique.

Ainsi le premier miracle est situé à Sept-Saulx (arr. de Reims, c. Verzy), toponyme absent du modèle ; le second miracle est situé chronologiquement au temps de Charlemagne, du temps de l'abbé Benoît, successeur de Teutgarius³⁸⁴ et prédécesseur de Spervus/Spernus : la formulation est légèrement différente de celle de l'hypotexte qui le situait également sous les abbatiats de Benoît et Spernus, mais " au temps de l'archevêque Ebbon ", prédécesseur d'Hincmar ; dans le troisième miracle, si le récit en est entièrement conservé, l'oncle maternel de Flodoard, Flavardus, devient un *quidam* sous la plume du Pseudo-Séulf, qui dit avoir travaillé très tôt après (*nuper*) un raid hongrois qu'il date de 938. *Nuper* est aussi le mot que l'on trouve dans le récit du même raid par Flodoard, qui le date correctement de 937³⁸⁵ ; dans le manuscrit Vatican, lat. Reg. 561, la date est notée en chiffres romains : une erreur de VII à VIII n'aurait rien d'étonnant. La version du Pseudo-Séulf a donc été réalisée essentiellement par collage ; elle amplifie la partie biographique par des développements extra-diégétiques, et actualise la partie thaumaturgique, en situant le deuxième miracle dans un passé plus proche.

BHL 1030 et BHL 1034-1035 (Adson)

Où Adson se situe-t-il dans cette chaîne de réécritures ? Son texte présente des analogies frappantes avec la *vita* BHL 1030, et en l'absence des autres pièces du dossier on serait fondé à penser qu'il puise directement à cette source ; il est en effet plus proche de BHL 1030 que de Flodoard. Néanmoins il reprend les quatre miracles *post mortem* relatés par l'historiographe et repris par le Pseudo-Séulf, le premier (l'homme qui se moque de la taille du bâton du saint) au chap. 29 (= Ps. Séulf, chap. 14), le deuxième (la punition de Speruus) au chap. 33 (=Ps. Séulf, chap. 15), le troisième (le couple sauvé des pillards) au chap. 37 (=Ps. Séulf, chap. 16, et le dernier (le monastère protégé des barbares) au chap. 35-36 (=Ps. Séulf, chap. 17-18) : Adson se contente donc de changer légèrement leur enchaînement, et d'en faire une paraphrase où domine la technique de la substitution synonymique. Il ajoute par ailleurs les miracles des chap. 30-32, 34 et 38-40.

L'œuvre d'Adson présente ainsi un schéma globalement identique à celui du Pseudo-Séulf : une partie biographique très proche de BHL 1030 et une partie thaumaturgique démarquée de Flodoard, de laquelle la mention de *l'auunculus meus* a disparu comme chez le Pseudo-Séulf, dont on retrouve d'ailleurs des reprises littérales. On est donc fondé à penser que l'hypotexte d'Adson est le Pseudo-Séulf, ce qui se voit confirmer par la coïncidence de citations bibliques, présentes dans ces deux textes seulement, et dans des contextes similaires : Matt. 11, 29 se trouve dans la première extension du chap. 1 du Pseudo-Séulf et au chap. 8 d'Adson ; Ex. 23, 20 et Matt. 18, 10 dans l'extension du chap. 2 du Pseudo-Séulf, et au chap. 10 d'Adson. Il est donc certain que ces deux versions dépendent directement l'une de l'autre, et dans un ordre qui ne fait aucun doute, car un remanieur travaillant à partir du texte d'Adson n'aurait eu aucune chance d'écrire une version

³⁸⁴ - Dont le nom ne figure pas dans la *Gallia Christiana*, t. IX, c. 195-198, qui concerne Saint-Basle de Verzy). La liste abbatiale de la *Gallia Christiana*, fondée sur Flodoard, donne : 1) Diomerus (ca 573) ; 2) Perro (contemporain de l'évêque Nivard) ; 3) Hilduin (contemporain de l'évêque Rieul) ; 4) Benoît (ca 825) ; 5) Spernus, frère de Benoît ; 6) Artaldus (entré en charge en 940, restaurateur du monastère en 952) ; 7) Odoleus ou Odolricus (954) ; 8) Adson, mort après 972 et avant 992.

³⁸⁵ - Pour le bien-fondé de la datation de 937, voir Gina Fasoli, *Le incursione ungare in Europa nel secolo X* (Biblioteca storica Sansoni, n. s. 11), Florence, 1945, p. 163-174.

aussi littéralement proche de BHL 1030 et de Flodoard. Le Pseudo-Séulf est donc bien l'hypotexte d'Adson³⁸⁶.

Dans son prologue Adson affirme qu'il s'est avant tout inspiré d'une tradition orale, qu'il a aussi exploité des témoignages consignés par les fidèles du saint, et raconté des scènes vécues par lui-même ou rapportées par des témoins oculaires³⁸⁷, mais que, s'il a eu vent par ailleurs de l'existence d'une Vie ancienne, il n'en a pas trouvé trace, si bien qu'il est tenté d'attribuer l'information à une rumeur³⁸⁸. Il est assez difficile d'interpréter cette remarque, soulignée d'ailleurs de façon un peu désinvolte par une réminiscence virgilienne : *audieras, sed fama fuit* ("Tu l'as ouï dire, mais c'était une rumeur").

Une expression fait néanmoins problème : *quaedam ... tradita ex antiquorum memoria* désigne-t-il une tradition orale ou une source écrite ? Un rapprochement avec d'autres occurrences voisines, chez d'autres auteurs, semble conduire vers la première interprétation³⁸⁹. Quoi qu'il en soit, Adson entretient au moins une certaine ambiguïté, en niant ensuite explicitement connaître une Vie de saint Basle transmise par la *sollers antiquitas*. Non seulement on vient de voir la dette d'Adson à l'égard du Pseudo-Séulf, mais en outre la Vie de Flodoard était de toute évidence connue dans son milieu³⁹⁰. Peut-être Adson constate-t-il simplement l'absence

³⁸⁶ - J. Hourlier ["Les origines du monastère Saint-Basle de Verzy", *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 80 (1965), p. 13-15 et 31-33], ignorant la version 1033a-b, avait avancé l'idée de l'existence de deux familles : d'un côté Flodoard et BHL 1030, de l'autre Adson et l'exemplar d'un bréviaire imprimé (XVI^e s.) de Saint-Remi de Reims, démarquant tous deux une source plus ancienne. Cette suggestion a été réfutée par J. Howe [*op. cit.*, p. 498, n. 108 et 109]. C'est l'occasion pour moi de redire ma dette envers J. Howe, qui dans sa thèse plaidait déjà avec les mêmes arguments que moi pour une dépendance directe d'Adson envers le Pseudo-Séulf, et qui a eu l'amabilité de me faire parvenir du Texas une copie du Vat. Reg. lat. 561. Qu'il trouve ici l'expression de toute ma gratitude.

³⁸⁷ - *V. s. Basoli*, chap. 4 : "Quaedam igitur tradita ex antiquorum memoria copiosius retulimus, quaedam vero ab ore fidelium relata stilo proprio commendavimus. Nonnulla quoque addere libuit, quibus et ipse interfuimus sed et illa breviter exequi sumus quae rebus testimonio praesentium astipulante didicimus." Les deux dernières sources, si elles ne relèvent pas seulement de la topique, ne peuvent évidemment concerner que les miracles *post mortem* ; mais on ne voit guère desquels l'auteur aurait pu être le témoin direct.

³⁸⁸ - *Ibid.*, chap. 4 : "Quamvis quoque a pluribus affirmari soleat, quod sollers antiquas ex beati viri actibus posterorum memoriae non modice quantitatis librum reliquerit, qui tamen nostris adhuc conspectibus usque in presens deprehendi non potuit. Sed sive illud est, sive, ut poeta canit, "audieras, sed fama fuit" (Verg., *Ecl.* 9, 11).

³⁸⁹ - *Vita beati Iustiniani pueri* (Paris, BN lat. 5240 [Cat. hag. lat. Paris., t. 1, p. 393, l. 25-28]) : "Conabor referre non visa sed audita, scilicet sicut relatio antiquorum solita est inferre gesta priscurum in auribus posterorum ; Anselme de Liège, *Gesta ep. Tungrensium* (MGH, Script. VII, p. 192) : "Cui deinceps annectere studuimus quae de posterioribus sparsim aut legimus aut certa antiquorum relatione didicimus (où *aut* a un sens manifestement disjonctif) ; Pierre de Chelles, *Tract. de Tabernaculo*, I, 1b, c. 23 : "Uno pede utitur memoria ad illa quae quidem transierunt sed adhuc in ianuis stant et non longe excesserunt, alio ad remota quae longius a praesenti cognitione secesserunt, tertio ad remotiora quae non nisi cum magno studio recogitari possunt, quarto ad remotissima quae non nisi librorum lectione et antiquorum relatione reperiri possunt (où l'on pourrait néanmoins hésiter sur la valeur disjonctive ou cumulative de et). Ces extraits m'ont été très aimablement signalés par M. Tri-galet, que je remercie vivement.

³⁹⁰ - M. Stratmann, dans Flodoard, *Historia Remensis Ecclesiae*, p. 41, donne Flodoard comme source directe de certains passages du récit de la translation de saint Basle par Adson ; elle établit ainsi les correspondances entre les deux textes : Adson, chap. 29 = Flodoard, II, chap. 3, *Processu – sepulcrum* ; Adson, chap. 33 = Flod. II, 3, Inc. *Non longe quoque – defensa supplicii* ; Adson, chap. 34 = Flod., II, 3, Inc. *Quando nuper – confractis interiit* ; Adson, chap. 36 = Flod., *Alius horum. reversus*

d'une Vie antique assez vénérable pour garantir son récit, le terme *antiquitas* ne pouvant en effet convenir à première vue ni au Pseudo-Séulf, ni à Flodoard, ni même à la Vie anonyme. Les hagiographes se vantent généralement d'avoir utilisé des monuments anciens, et lui-même le fait à l'occasion ; mais il lui serait peu glorieux d'avouer qu'il démarque Flodoard ou un remanieur³⁹¹. Toutefois dans les textes médiévaux, *antiquitas* désigne souvent une période très peu reculée³⁹².

La Vie de s. Basle par Adson : question de datation

Quand et comment Adson fut-il amené à écrire une Vie de saint Basle ? L'auteur du *De casibus* affirme que le texte lui fut demandé par Gerbert, " alors archevêque de Reims ", et par Adson, " alors abbé de Saint-Basle de Verzy "³⁹³, ce qui n'a pu avoir lieu qu'entre juin 991, date à laquelle Gerbert accéda à l'archiépiscopat de Reims, et 992, date de la mort de l'hagiographe. Les circonstances dans lesquelles eurent lieu la promotion de Gerbert permettent peut-être d'y voir plus clair. Ce dernier en effet, brillant écolâtre à Reims à partir de 972³⁹⁴, soutien de l'archevêque de Reims Adalbéron, par ailleurs habile politique, partisan des ottoniens (qui lui avaient confié la réforme de Bobbio) et d'Hugues Capet (qu'il avait soutenu en 987 contre les Carolingiens), était en droit d'espérer se voir récompenser de ses services et succéder à Adalbéron, mort le 23 janvier 989 ; au lieu de quoi Hugues Capet nomma Arnoul, neveu du carolingien Charles de Lorraine, qui lui avait promis allégeance. Mais Arnoul trahit le roi et livra Reims à Charles, duc de Basse-Lotharingie et frère du roi Lothaire mort en 986. Après des péripéties fort compliquées, Hugues convoqua à Saint-Basle de Verzy, le 17 juin 991, un concile³⁹⁵ qui déposa Arnoul et mit en place Gerbert, que Rome refusa de reconnaître, ce qui entraîna un conflit de six ans avec la papauté. A la mort d'Hugues Capet, Gerbert dut se réfugier auprès d'Otton III, qui lui donna Ravenne en compensation, puis le nomma à la succession du pape Grégoire V.

est ; Adson, chap. 37 = Flod., II, 3, Inc. *Avunculus matris – ceperant, peragunt*. En réalité, comme le montre notre tableau des emprunts d'Adson au Pseudo-Séulf, *infra*, p. *****, c'est ce dernier que reprend Adson, et non pas directement Flodoard.

³⁹¹ - C'est là une situation que l'on retrouve dans plusieurs réécritures, par exemple celle de la *Vita s. Gengulfi* (éd. Levison, MGH, SRM, 7, p. 142-172) : dans le prologue de la *vita prima* (fin IX^e ou première moitié du X^e siècle), regrettant l'absence de modèle antique, l'hagiographe écrit : *quia, quod non sine magno cordis dolore dicimus, nusquam eam scriptam reperire valeamus*, phrase que reprend, bien que les circonstances ne s'y prêtent plus, l'hagiographe de la *vita secunda* (fin X^e ou première moitié du XI^e siècle) : *quoniam vero huius beati viri omnia gesta non possumus, scripta enim licet olim credantur, uspiam non invenimus* : si on lui prête un esprit critique, on pensera qu'il refuse de considérer la *vita prima* qu'il amplifie comme une source ancienne ; dans le cas contraire, on mettra cette inconséquence au compte de la topique du prologue et de la technique de réécriture adoptée, l'hagiographe de la *vita secunda* reprenant à son compte sans distinction toutes les assertions de son prédécesseur.

³⁹² Par exemple, dans la deuxième Vie de sainte Glossinde, le remanieur qui écrit au X^e siècle appelle *antiquitas* le IX^e (chap. 16, AASS OSB, t. II, p. 1087).

³⁹³ - Voir l'introduction générale, p. XXI-XXII.

³⁹⁴ - Sur Gerbert d'Aurillac, futur pape Sylvestre II, au sein d'une riche bibliographie, voir P. Riché, *Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an Mil*, Paris, 1987.

³⁹⁵ - Sur ce concile, dont les actes furent rédigés par Gerbert (éd. MGH, SS, III, p. 658-686), voir C. Carozzi, " Gerbert et le concile de Saint-Basle ", dans *Gerberto, scienza, storia e mito. Atti del " Gerberti Symposium "*, Bobbio, 25-27 luglio 1983, Bobbio, 1985 (Archivum Bobiense, Studia, 2), p. 661-676, et P. Riché, *op. cit.* n. précédente, p. 126-140.

John Howe avance la suggestion suivante³⁹⁶ : la *vita* aurait pu être demandée personnellement à Adson à l'occasion de ce concile, par son homonyme l'abbé de Saint-Basle³⁹⁷, hôte des lieux, et par Gerbert, bénéficiaire de l'opération. Cette hypothèse ne peut malheureusement pas être vérifiée, mais elle est très vraisemblable : on comprendrait fort bien que Gerbert ait pensé marquer son accession à l'épiscopat en immortalisant le théâtre, et on notera que Basle, aquitain de naissance comme lui, devenu à Reims le protégé de l'archevêque Egidius, lui fournissait, malgré les vives différences de leurs carrières successives, un "double" tout trouvé. D'autre part le monastère Saint-Basle de Verzy avait été réformé en 952³⁹⁸, et au premier abbé Odoleus/Odolricus, appelé à Saint-Médard de Soissons, avait succédé Adson (homonyme de l'hagiographe) en 970³⁹⁹ ; lui aussi avait des raisons de marquer d'une pierre blanche la réforme de son établissement (que Flodoard avait déjà exaltée à sa façon), sa propre carrière, et le choix de son monastère pour un concile de cette importance.

Cette hypothèse séduisante doit toutefois être envisagée avec prudence. D'une part le *De diversis casibus* a été commencé deux générations après la mort d'Adson, et on a déjà dit que le chroniqueur n'était pas forcément mieux informé que nous sur certains points⁴⁰⁰. Il est possible qu'il se trompe, ou qu'il extrapole, sur une partie des faits au moins : s'il est assez logique que l'abbé de Saint-Basle ait demandé une Vie du fondateur de son monastère, il se peut que le nom de Gerbert lui ait été adjoint précisément en raison du rôle qu'il a joué dans le célèbre concile ; ou tout au moins, si Gerbert est bien l'un des deux commanditaires, la précision "alors archevêque de Reims" est peut-être une anticipation de la fonction qu'il exercera plus tard. Car la seule chose qui paraisse irréfutable dans la chronologie des œuvres d'Adson donnée par le *De diversis casibus*, c'est que son départ à Jérusalem l'empêcha d'écrire le livre de Miracles qui devait suivre la Vie de Berchaire. L'affirmation du chroniqueur sur le rôle joué par Gerbert dans la commande de la Vie de saint Basle oblige à supposer que l'hagiographe rédigea cette œuvre en quelques mois, alors qu'il était déjà en train d'écrire la Vie de Berchaire, ce qui n'est pas impossible, évidemment, mais crée une petite difficulté. On pourrait aussi imaginer que ce texte ait été demandé par Adson de Verzy au moment de son entrée en fonction, en 970, Gerbert étant déjà à Reims mais pas encore archevêque. Il se peut enfin que la rédaction de ce texte ne soit directement lié à aucun des deux grands événements que sont la réforme et le concile de Saint-Basle.

Pour répondre aux vœux de ses commanditaires, quels qu'ils soient, Adson procède à sa manière habituelle : il intègre les données des sources écrites dont il dispose, en l'occurrence l'œuvre du Pseudo-Séulf, composée à Reims, dont il démarque même plusieurs passages de façon littérale, et il complète par d'autres miracles, l'ensemble des miracles *in vita et post mortem* finissant par représenter deux tiers du texte environ. Le prologue, qui s'étend sur six chapitres, est plus développé que dans les autres œuvres : il occupe deux chapitres dans la Vie de Walbert, un

³⁹⁶ - *Greek Influence on the Eleventh-century Western Revival of Hermitism*, University of California, Los Angeles, 1979 (dactylographié), p. 231-234 et n. 94.

³⁹⁷ - Dont le *De diversis casibus* affirme qu'Adson de Montier-en-Der rédigea aussi l'építaphe : voir l'introduction générale, p. XXII, et *Clavis scriptorum latinorum medii aevi*, p. 49.

³⁹⁸ - Voir M. Bur, "Saint-Thierry et le renouveau monastique...", p. 39.

³⁹⁹ - Voir *supra*, p. XXII.

⁴⁰⁰ - Voir nos remarques sur la chronologie de la carrière d'Adson, dans l'introduction générale.

seul chapitre dans celles de Berchaire, Frodobert et Mansuy, même si dans ces deux derniers cas on peut considérer que la quantité est compensée par le niveau stylistique des distiques. Cette prolixité du paratexte est peut-être à mettre en relation avec la culture des destinataires, de même que l'allusion à l'Antiquité gréco-latine, fournie par le prologue de la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère⁴⁰¹ ; on pourrait voir là un argument en faveur de la véracité de la dédicace à Gerbert archevêque de Reims.

Techniques de réécriture mises en œuvre par Adson dans la *Vita Basoli*.

Les pratiques de réécriture mise en œuvre par Adson s'avèrent très variées.

Globalement Adson augmente son hypotexte, en usant de deux techniques : l'extension, c'est-à-dire l'ajout de parties totalement originales ; l'expansion, ou augmentation par micro-additions, sorte de "dilatation stylistique"⁴⁰². Relèvent de l'extension les 6 chapitres du prologue et de la préface, ainsi que le "sommaire" de miracles du chap. 22 et les miracles des chap. 24, 30-32, 38-40. L'augmentation de la matière est donc entièrement constituée de discours paratextuels et de miracles. Sont à mettre au compte de l'expansion, pour ne prendre que deux exemples, les chap. 7-14 (le voyage de Basle vers Reims, correspondant aux chap. 2-4 du Pseudo-Séulf) et, à l'intérieur du chap. 7, le catalogue de vertus, qui est une "dilatation stylistique" de celui que propose le premier chapitre du Pseudo-Séulf ; c'est ce que montre le tableau suivant, où l'ordre du texte d'Adson a été aligné sur celui de l'hypotexte, donc très légèrement modifié) :

Pseudo-Séulf, chap. 1	Adson, chap. 7
... totum se disciplinis mancipavit celestibus,	... disciplinis tamen celestibus animum inserebat, euangelicam perfectionem in illa etiam infirmitate sibi pre oculis inferens, patrem matremque minus dilexerat, ut deo se approbante fieri dignior potuisset.
castitate preditus,	castitatis autem in se candore supereminente, non fixit pedem in lubrico, ne maculam / traheret ab occulto
caritate profusus,	caritas atque dilectio apud eum perpetui fomitis perurgebat incendium,
in vigiliis sedulus, in oratione devotus,	Vigilias ac sacras orationes sibi perpetuans, quantum intelligere poterat, non segniter agebat.
in fide perfectus,	Fides in eius pectore amplum regebat imperium,
abstinentie deditus,	Abstinentie autem districtioribus deditus, cibo potuque temperans,
humanitate refertus,	iuventutis insolentiam duris nexibus infrenauerat.
sapientia redimitus,	

⁴⁰¹ - Voir les notes, *infra*.

⁴⁰² La terminologie utilisée ici pour décrire les procédés de réécriture est empruntée à Gérard Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, 1982.

iustitia insignitus,

in sermone veracissimus.

iustitia insignis,

sermone ueracissimus,

A côté de ces transformations quantitatives, Adson remploie sans retouches des phrases du Pseudo-Séulf, que ce soit par blocs entiers de texte, ou par “saupoudrage”⁴⁰³. Mais l’un de ses procédés favoris est la paraphrase synonymique, comme le montre le tableau ci-dessous, dans lequel les synonymes sont en italiques, les expressions rejetées entre crochets, les expressions ajoutées :

Pseudo-Séulf

14. *Processu denique temporis post obitum beatissimi viri advenit quidam homo natione nobilis sed ferox nimis ad sancti sepulchrum causa orationis.*

Qui cum ab oratione a tumulo surrexisset, et baculum sancti [iuxta sepulchrum intuitus fuisset], accepit illum. Quem supponens mento suo et super pedem innixus eo se sustentans, [quia procere stature erat] sub-

sannando dixit :
“ En manifestat iste baculus quam parve stature fuerit Basolus. Hanc blasphemiam in sanctum dei dicens *ilico* pes eius cui baculus *heserat* emarcuit, sicque putrefactus *divina ultione* turpissima multatus est morte.

Quem cum ad tumulandum ferre dispo-
nerent, [de Septem Salicibus] ad sanctum Basolum nullo modo moveri potuit. Proposuerunt iterum, ut ferretur ad sancti Remigii cimiterium, et nec sic moveri potuit. Videntes ergo hi qui eum tumulare debebant quod indignus esset in ista diocesi iacere, detulerunt illum in catalaunico territorio, necessitate cogente, ibique eum sepelierunt.*

* Septem Salices (Sept-Saulx) est un toponyme qu’Adson a transposé dans le récit d’un autre miracle, au chap. 14.

Manuscrits et éditions

Manuscrits

Si la Vie de saint Basle a fait l’objet de nombreuses réécritures comme nous venons de le voir, la tradition manuscrite du texte d’Adson est en revanche demeurée très stable.

1) Trois manuscrits seulement ont transmis le texte complet (BHL 1034-1035) :

⁴⁰³ Voir l’annexe p. *****

Paris, BNF lat. 5605 (C), XI^e siècle, a appartenu au chapitre cathédral Saint-Etienne de Châlons⁴⁰⁴. Il passa ensuite dans la famille De Noailles⁴⁰⁵. C'est un livre entièrement consacré à saint Basle : le texte d'Adson, BHL 1034 (fol. 2^v-33^v) et 1035 (fol. 33^v-53^v)⁴⁰⁶ est suivi du sermon *Postquam pudicitiae virginalis*, puis d'hymnes et d'oraisons en l'honneur du même saint⁴⁰⁷. Les chap. 7-26 ont été découpés en 9 leçons, et les chap. 10 à 13 en 8 autres leçons.

Le manuscrit *R*, **Reims, BM 1405**, est du X^e s. selon le catalogue général par départements⁴⁰⁸ et du XI^e selon Levison⁴⁰⁹. Les fol. 50-51 ont été ajoutés au XIII^e siècle, et les fol. 57-58, ainsi que l'extrême fin du volume, sont palimpsestes : selon le catalogue des départements, le texte du X^e a été gratté et recouvert au XI^e. Une mention du XII^e siècle authentifie l'origine de Saint-Thierry de Reims⁴¹⁰. Le format est de 31,9 sur 23,7 cm. Les 200 feuillets sont à longues lignes. Des initiales à dessins géométriques et formes animales ont été dessinées au trait et colorées en vert et rouge, notamment aux fol. 66, 98, 108, 123, 163, 184. Ce légendier s'ouvre, aux fol. 1-38, par un dossier martinien (Vie et Dialogues par Sulpice Sévère ; inscriptions et pièces diverses), et se poursuit par divers dossiers de martyrs et confesseurs, ermites en particulier. La *Vita s. Basoli*, copiée par une main du X^e siècle aux fol. 183-194, suit un dossier consacré à saint Vaast.

BIBLIOGRAPHIE.

- Catal. dép. 39, t. 1, p. 599-605, spéc. p. 599.

- Levison, *Conspectus*..., p. 659.

- M.-P. Laffite, "Esquisse d'une bibliothèque médiévale. Le fonds des manuscrits de l'abbaye Saint-Thierry", dans M. Bur dir., *Saint-Thierry. Une abbaye du VI^e au XX^e s.*, Saint-Thierry, 1979, p. 73-100.

Paris, BNF lat. 13784 (G), XV^e siècle⁴¹¹, du fonds de Saint-Germain-des-Prés, est un livret entièrement consacré à saint Basle. Il se compose de la manière suivante :

fol. 1^r-35^v BHL 1034-1035.

fol. 36^r-40^v Sermo *Postquam pudicitiae virginalis*.

fol. 41^r-50^v Miracles écrits sous Albéric (*Albricus*), qui dirigea Saint-Basle entre 1124 et 1143⁴¹².

⁴⁰⁴ - fol. 29v et 30r, dans la marge du bas, d'une écriture médiévale : "Liber sancti Stephani Catalaunensis".

⁴⁰⁵ - fol. 2r : "Ioan. Bapt. Lud. Gasto de Noailles ab. B.M. de Altofonte hoc manuscriptum 700. aut 800. annorum ex bibliotheca capituli Catalaunensis ruinis pecunia eripui anno 1686)". Voir Cat. hag. Paris., II, p. 516.

⁴⁰⁶ - Il y a un changement de plume au fol. 34v, l'écriture devenant plus ronde.

⁴⁰⁷ - Trois hymnes : 1) *Conditor lucis dominator*, 2) *Sanctorum niveis turba*, 3) *Festive nunc preconia* ; les oraisons sont aux fol. 63v-64v.

⁴⁰⁸ - Catal. dép. 39, t. 1, p. 599-605, spéc. p. 599. M.-P. Laffite, "Esquisse d'une bibliothèque médiévale. Le fonds des manuscrits de l'abbaye Saint-Thierry", dans M. Bur dir., *Saint-Thierry. Une abbaye du VI^e au XX^e s.*, Saint-Thierry, 1979, p. 73-100, le date du XI^e s.

⁴⁰⁹ *Conspectus*..., p. 659.

⁴¹⁰ - Ex-libris aux fol. 36-37 et 55-56.

⁴¹¹ - Cat. Boll. BN Paris, III, 213-221 ; F. Dolbeau, "Anciens possesseurs...", p. 229.

fol. 52^r-55^v Vita b. Balsemii⁴¹³ martyris. Inc. *Audiens autem quod beatus Basolus avunculus suus...*⁴¹⁴; un fragment avait été édité dans AASS, 16 aug., t. III, p. 293-294 ; la part inédite est donnée dans le catalogue, III, p. 220-221.

2) Deux autres manuscrits ont transmis BHL 1034-1035 sans le prologue ni la préface (chap. 1-6) :

Paris, BNF lat. 13764 (D), X^e siècle, originaire de Saint-Remi de Reims, est passé ensuite dans le fonds de Saint-Germain des Prés, où il porta le n° 725, puis 1040⁴¹⁵. Le texte de la Vie de saint Basle, qui figure aux fol. 1^v-46^r, est acéphale (manquent les chap. 1-6). Il est suivi par des hymnes en l'honneur du même saint, de quelques vers en son honneur aussi, puis d'une Passion de saint Gorgon et de ses compagnons, d'une Vie et Passion de saint Eugène de Tolède, de trois lettres d'Hincmar⁴¹⁶, d'un Ordo pour l'administration de la pénitence et de l'extrême onction⁴¹⁷, d'une Passion des ss. Chrysanthe et Daria avec des vers du Pseudo-Damase pour les mêmes saints, d'une Vie de saint Goar et de l'histoire de la fondation de Prüm.

L'ensemble du texte a été découpé en douze leçons, la mention LECCIO DUODECIMA figurant en tête du chap. 35 ; jusqu'au chap. 20, d'anciens numéros ont été grattés, et d'autres ajoutés, avec une erreur : il y a deux leçons VI ; les chiffres sont écrits à l'encre orangée. Une main plus récente a découpé les onze premiers chapitres (des. l. 290) en huit leçons plus courtes, numérotées en rouge.

LE TEXTE PORTE DES CORRECTIONS MODERNES, QUI RESULTENT D'UNE COLLATION AVEC UN AUTRE TEMOIN, JUMEAU DE PARIS, BNF LAT. 5605⁴¹⁸. DES ANNOTATIONS ONT ETE PORTEES PAR DEUX MAINS MODERNES : A LA L. 683-684, UNE PREMIERE MAIN A AJOUTE *SEPULTUS* AU-DESSUS DE *MONACHORUM*, ET UNE AUTRE A ECRIT DANS LA MARGE " IN ALIIS MSS NON HABETUR *SEPULTUS* ; A LA L. 694, CETTE SECONDE MAIN A ENCORE ECRIT : " HEC AB IMPERITO SCIOLO SUNT ADDITE ". LA PLUPART DES CHAPITRES, A PARTIR DU N° 21, COMPORTENT DES TITRES MARGINAUX EN ECRITURE MODERNE, APPAREMMENT EMPRUNTES AU MANUSCRIT PARIS, BNF, LAT. 13784.

BIBLIOGRAPHIE.

- CAT. HAG. PARIS., III, P. 201.

⁴¹² - *Gallia Christiana*, t. IX, p. 199.

⁴¹³ - Balsemius ou Bausange, neveu de saint Basle.

⁴¹⁴ - Ed. partielle dans AASS, Aug. III, p. 293-294, avec compléments dans Cat.Paris. III, p. 220-221.

⁴¹⁵ - Cat. hag. Paris., III, p. 201 ; E. Palazzo, " Les deux rituels d'un *libellus* de Saint-Amand (Paris, BNF lat. 13764), dans *Rituels. Mélanges offerts au Père P.-M. Gy*, Paris, 1990, p. 423-436, spéc. p. 424-425.

⁴¹⁶ - Voir Th. Gross, " Das unbekanntes Fragment eines Briefes Hinkmars von Reims aus dem Jahr 859 ", *Deutsches Archiv*, 32 (1976), p. 187-192.

⁴¹⁷ - Voir E. Palazzo, *art. cit. supra*, n. 45.

⁴¹⁸ - Toutes les corrections adoptées par l'annotateur moderne figurent dans C, sauf, au chap. 32, l. 786, *ecclesiae culmen*, (qu'il substitue à *ecclesiam*), qui ne figure dans aucun des manuscrits conservés.

- F. DOLBEAU, UN CATALOGUE FRAGMENTAIRE DE MANUSCRITS DE SAINT-REMI DE REIMS AU XIII^E S. ", *RECHERCHES AUGUSTINIENNES*, 23 (1988), P. 213-243 (PLANCHE DU BNF LAT. 13764, FOL. 60, A LA P. 226)

Paris, BNF lat. 3801 (E), XII^e siècle, ayant appartenu à Philibert de la Mare (n°445 du catalogue), puis au fonds du Roi de la Bibliothèque nationale (Regius C.3864.7), est originaire de Saint-Bénigne de Dijon. Le texte, dépouvu des chap. 1-6, se trouve aux fol. 98^r-105^r⁴¹⁹. Par rapport à C il présente cinq omissions ponctuelles (l. 178, 225, 237, 244, 678), deux modifications dans l'ordre de deux mots consécutifs (l. 200, 575), une addition (*cepit*, l. 348, par incompréhension (?) de l'infinitif de narration), sept modifications affectant un ou deux phonèmes (l. 285, 316, 318, 324, 369, 494, 515). La seule différence importante est la date de la mort du saint : *die sexto kalendarum decembrium* (26 novembre) dans tous les manuscrits, sauf E, F, K et M, qui la placent *quinto decimo mensis octobris* (15 octobre), confondant ainsi le *dies natalis* avec la translation, date de fête plus répandue et figurant au martyrologe d'Usuard.

BIBLIOGRAPHIE.

- Cat. hag. Paris., t. I, p. 330.

- Levison, *Conspectus*..., p. 634.

- F. Dolbeau, " Anciens possesseurs des manuscrits hagiographiques latins conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris ", *Revue d'Histoire des Textes*, 9 (1979) p. 182-228, spéc. p. 193.

- M.-L. Auger, La bibliothèque de Saint-Bénigne de Dijon au XVII^e s. : le témoignage de dom Hugues Lanthenas ", *Scriptorium*, 39 (1985), p. 234-264, spéc. p. 253-256.

3) Quatre légendiers donnent BHL 1034 sans les chap. 1-6 (= prologue et préface) :

Montpellier, BU Méd. 1, t. 2 (H.1) (M), ca 1170, est un témoin du deuxième légendier de Clairvaux (une première version, perdue, se trouvait à Clairvaux durant le 2^e quart du XII^e s.). BHL 1034 figure aux fol. 141^v-145^v (inc. chap. 7).

Paris, BNF lat. 17006 (K), XII/XIII^e siècle, provenant des Feuillants " et peut-être originaire du Val-Notre-Dame (O. Cist.) selon une proposition de F. Dolbeau, est un témoin du *Liber de natalitiis*⁴²⁰. La *Vita Basoli* se trouve aux fol. 134^v-138^v (inc. chap. 7).

Lisboa, BN, Alcobaça CCLXXXVII (421) (A), 3^e tiers du XII^e s., est apparenté au légendier de Montieramey⁴²¹. BHL 1034 figure aux fol. 187-194 (inc. chap. 7 ; om. 24-25).

⁴¹⁹ - Voir Cat. hag. Paris., t. I, p. 330.

⁴²⁰ - Rochais, *ibid.*, p. 80-81 ; Dolbeau, " Notes sur la genèse... ", p. 163 ; Id., " Anciens possesseurs... ", p. 230, n. 1 ; Levison, *ibid.*, p. 653-654 (déb. XIII^e s.) ; Poncet, *Cat. Paris.*, t. III, p. 386-398.

⁴²¹ - Voir l'introduction à la Vie de Frodobert (ms. Troyes, BM, 7) ; F. Dolbeau, " Le légendier d'Alcobaça ", *Analecta Bollandiana*, 102 (1984), p. 263-296., spéc. p. 291 et 293, n. 26.

Paris, BNF lat. 11759 (H)⁴²², XIV^e siècle, du fonds de Saint-Germain-des-Prés, est originaire de Saint-Ayoul de Provins. Le texte de la *Vita Basoli* se trouve aux fol. 157^v-160^v, réduit aux chap. 7-23 et 26-27 comme dans le légendier d'Alcobaça.

BIBLIOGRAPHIE.

Pour les rapports entre les grands légendiers cisterciens, voir Voir F. Dolbeau, "Le légendier d'Alcobaça", *Analecta Bollandiana*, 102 (1984), p. 263-296.

4) Un témoin a transmis un texte mutilé de BHL 1034 :

Paris, BNF lat. 5353 (F), XIV^e siècle⁴²³, est un autre témoin du *Liber de natalitiis*, originaire de Bonport (O. Cist.). La *Vita Basoli* commence accidentellement au milieu d'un mot au fol. 145^r (inc. <opi>nio cepisset, chap. 19) et se termine au fol. 146^r, à la fin de la *vita*.

- Charleville-Mézières, BM 59, XV^e s., recueil factice originaire de la chartreuse du Mont-Dieu, contient la *Vita Basoli* aux fol. 1^r-17^v⁴²⁴. Nous n'avons pas collationné ce manuscrit.

La tradition indirecte (réécritures)⁴²⁵ n'apportant pas de variantes significatives, elle n'a pas été prise en compte pour l'édition du texte d'Adson.

Deperdita

Un inventaire moderne des textes hagiographiques possédés par le monastère Saint-Corneille de Compiègne, contenu dans le manuscrit Paris, BNF lat. 11777, signale (fol. 96^r) à la date du 15 octobre une Vie de saint Basle. Le manuscrit Bruxelles, BR 8955-56 conserve, aux fol. 325-326^v et 330^v-336^v une copie du manuscrit perdu de Bonnefontaine⁴²⁶.

Classement des manuscrits

Les manuscrits *ACDGHR* (a) ont transmis, aux l. 676-677, la date exacte⁴²⁷ de la mort du saint, le 26 novembre, tandis que *EF⁴²⁸KM* la placent au 15 octobre, par confusion avec le jour de la translation effectuée par Hincmar, devenue ultérieurement la fête la plus répandue. Le groupe *EFKM* (x) présente en outre trois omissions discriminatoires : *sibi* (l. 178) ; *cum Christo* (l. 237) ; *singulare* (l. 678), ainsi que l'explicit : "Explicit uita sancti Basoli confessoris" à la fin du chap. 27.

1) Dans le groupe a, A et H s'opposent très souvent à la totalité des témoins des deux groupes. A ayant des lacunes que n'a pas H, et étant donné la postériorité de H par rapport à A, il faut supposer qu'ils remontent à un même exemplar (b). Malgré le caractère lacunaire de H, qui n'a que 19 chapitres sur 40 au total, on y relève une centaine de variantes propres : bouleversement de l'ordre des mots, omissions, modifications de temps ou de modes, interventions lexicales comme le remplace-

⁴²² - Voir Cat. hag. Paris., t. III, p. 104 et *supra*, l'introduction à la Vie de Frodobert.

⁴²³ - Voir Cat. hag. Paris., t. II, p. 309 ; Levison, "Conspectus", p. 642 ; Rochais I, p. 82 ; Dolbeau, "Notes sur la genèse..." , p. 164-165 et "Anciens possesseurs..." , p. 204-205.

⁴²⁴ - Voir J. Van der Straeten, "Les manuscrits de Charleville, Verdun et Saint-Mihiel", p. 19-20).

⁴²⁵ - Voir les éditions dans notre essai de synthèse ("Ecriture et réécriture hagiographiques").

⁴²⁶ - Voir F. Dolbeau, "Notes sur la genèse..." , p. 175, n. 3 (= BHL 1034, sans le prologue).

⁴²⁷ - C'est-à-dire conforme à la tradition (BHL 1030, 1032 et 1033).

⁴²⁸ - Ce témoin, très incomplet, n'a transmis que les chap. 19-27.

ment de *iuuentus* par *iuuenta* ; il s'agit certainement d'un mélange d'erreurs et de réécriture intentionnelle.

CDGR présentent l'intégralité de BHL 1034-1035, à l'exception de *D* qui omet le paratexte, c'est-à-dire le prologue et la préface (chap. 1-6). Aux l. 701-702, *CG* donnent le texte : *atque maxime multitudinis populi*, contre *DR* qui donnent : *omni maxime multitudinis*. Dans le premier rameau, *G* dérive de *C* ou d'un jumeau, mais d'une part il présente de nombreuses leçons propres, d'autre part il partage plusieurs variantes avec *D* et *R* : il est donc issu d'une contamination entre ces trois témoins ou leurs modèles. On retrouve en outre dans *D* les titres de *G*, ajoutés par une main moderne. On peut donc émettre l'hypothèse que *G* a été collationné avec *D* par un éditeur moderne, ce que vient étayer l'addition marginale dans *G*, à la l. 683 : " in aliis mss. non habetur 'sepultus' "

Dans le second rameau, *R* qui est complet ne peut dériver directement de *D*, qui n'est pas acéphale par accident mais par choix éditorial : le seul chapitre 6 tient lieu de paratexte ; en outre une série d'erreurs propres à *D* rend cette filiation impossible. *D* ne peut pas non plus dériver de *R*, dont la dizaine de variantes propres se retrouveraient chez lui si tel était le cas. On leur supposera donc un ancêtre commun.

2) Au sein du groupe *x*, à la l. 559 *E* donne la bonne leçon *beatum uirum*, qui est aussi celle de tous les autres témoins, contre *FK* (*earum murum*) et *M* (*carum in uirum*), qui pour avoir mal déchiffré les jambages de *uirum* fournissent un texte absurde ; aux l. 534-535 *E* s'accorde avec les témoins de l'autre famille pour donner la leçon exacte *omni circa regione per plures*⁴²⁹, contre *FKM*, qui donne *regiones per plures* : *E* est donc plus près de l'original que *FKM*.

A la l. 275, *M* est seul contre *E* et *K* à avoir conservé ce qui devait être le texte original (*in carne* contre *in terra*), transmis par tous les autres témoins, et à la l. 244, il est le seul à ne pas omettre *peregre*. Toutefois *FK* ne dépendent pas de lui, car *M* commet quelques erreurs propres où *FK* n'auraient pas pu retrouver le texte original : outre les fautes des l. 231, 254-255, 284, 297, 334, *M* commet une omission (*solo*, l. 455) et une faute distincte de *FK* à la l. 559. *M* d'une part et *FK* de l'autre ont donc un modèle commun (*y*). Enfin *F* ne peut pas dépendre directement de *K*, qui a trop de fautes propres.

On proposera donc le stemme suivant :

(voir l'édition)

Editions

La seule édition existante est celle de Mabillon (AASS OSB, t. II, p. 64-67, *vita*, et t. IV, 2, p. 137-142, *translatio* et *miracula*), qui dit avoir travaillé sur un ou plusieurs manuscrits originaux de Saint-Basle⁴³⁰ ; cette édition est reproduite dans la PL, t. 137, c. 643-668.

⁴²⁹ - L'adjectif *plures* est un masculin pluriel substantivé désignant les hommes qui font la réputation de Basle (voir l. 536-537 : *ad multorum quoque notitiam...*).

⁴³⁰ - *Ex membranis monasterii s. Basoli* pour la *vita*, découverte par Philippe Romagny (*a nostro Philippo Romagny eruta*) ; *ex ms. codice coenobii s. Basoli* pour la translation et les miracles.

A la fin de la translation, Mabillon écrit : “ Sequebatur in ms. codice Historiola de relatione corporis s. Basoli in ipsius coenobium anno primo sacerdotii Rodulfi archiepiscopi facta de more. *Moris quippe est, ut huius beati viri corpus...* ”, et Mabillon cite ensuite un passage des Miracles BHL 1036-1039, édités dans le Cat ; hag. Paris. III, et contenus dans le manuscrit *G*. Le passage cité se trouve dans le troisième miracle (“ De curatione cuiusdam arreptiti ”), p. 218, l. 29-36, où on lit : “ *Moris est ut huius beati viri corpus per singulos annos ab abbate monasterii et fratribus, circumfluentibus populorum millibus, ad indictum Remense cum sollemni iucunditate transferatur et procedente obviam civitate in loco celebri deponatur, et habito sermone*⁴³¹ a pontifice, rursum cum ingenti devotione et festiva alacritate ad locum sibi destinatum reducitur. Anno igitur primo sacerdotii felicis memoriae Rodulfi archiepiscopi⁴³², cum ab eo data benedictione urbem egressi...” Mabillon a donc utilisé le manuscrit *G*, ou un manuscrit de la même famille.

D’autre part, nous l’avons vu, tout se passe comme si *D* avait été collationné avec *C* et *G* (ou son jumeau) par un éditeur moderne, qui y a reporté les variantes qu’il désirait retenir. Or l’édition de Mabillon intègre tous les titres portés dans *D* par la main moderne et présents dans *G*, et toutes les corrections portées dans *D*, à deux exceptions près : à la l. 393, au lieu de la correction moderne de *D*, *corporalibus*, portée au-dessus de *corporibus*, l’édition de Mabillon donne *corporis*, leçon du manuscrit *G* ; à la l. 786, *ecclesiae culmen*, texte adopté par Mabillon contre *ecclesia* attesté dans le reste de la tradition, provient lui aussi du seul manuscrit *G*. L’omission, vers la fin du chap. 22, d’une phrase qui figure dans tous les manuscrits résulte d’un accident survenu au moment de l’édition.

Les titres de Mabillon sont plus nombreux et parfois plus développés que ceux que nous a conservés la tradition manuscrite : il les a manifestement systématisés, alors que nos manuscrits ne donnent de titres qu’à partir du chapitre 17, et encore est-ce de manière irrégulière. Nous n’avons pas reporté dans notre édition critique ces titres spécifiques à l’édition de Mabillon.

Peut-on mettre au compte de Mabillon lui-même les annotations du manuscrit *D* et les trois pièces versifiées qu’il a transmises ? Du point de vue paléographique, après une comparaison avec des textes autographes, il m’est difficile de répondre par l’affirmative, et il faudrait pousser l’expertise plus loin que je ne puis le faire. Il reste une autre hypothèse : si le Mauriste n’a pas annoté le texte de sa main, peut-être a-t-il repris le travail d’un prédécesseur, Nicolas de Beaufort, chanoine de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, qui vers 1590 entreprit de donner un Supplément au *De probatis sanctorum historiis de Surius*⁴³³. L’édition, prévue dès

⁴³¹ - Cette procession festive a de grandes chances d’être à l’origine du sermon *Postquam pudicitiae* mentionné dans notre tableau synoptique des réécritures de la *Vita s. Basoli*, et transmis par les manuscrits *C* et *G*.

⁴³² - Rodulfus ou Radulfus fut archevêque de Reims de 1108 à 1124 ; il est dit ici *felicis memoriae*, ce qui situe la composition du texte peu après 1124, car l’hagiographe se présente comme un témoin visuel de la série de miracles qui commence ici.

⁴³³ - Voir A. Bondéelle, “ D’un fonds monastique aux grandes collections actuelles. L’itinéraire d’un légendier de Braine ”, *Analecta Bollandiana*, 117 (1999), p. 151-162, spéc. p. 151. Sur Nicolas de Beaufort et l’utilisation qu’il a faite du manuscrit BNF lat. 13764, spécialement du poème en l’honneur de Chrysanthe et Daria attribué au pape Damase (AASS Sept. XI, p. 488-489), on attend l’article de F. Dolbeau, “ Documents du XVI^e siècle relatifs aux manuscrits de Saint-Remi de Reims ”, à paraître dans les *Mélanges en l’honneur de L. Holtz*.

1598⁴³⁴, ne vit jamais le jour, mais nous en avons conservé la table dans le manuscrit Paris, BNF lat. nouv. acq. lat. 950, fol. 24^r-26^v. Au fol. 26^r, au 26 novembre, figure la mention : “ 26. Basoli conf. ex Ms. Sancti Remigii rhemensis. Item ex eodem epistolae tres. ”⁴³⁵ Cela ne permet ni de dire si, outre la *Vita Basoli*, Nicolas de Beaufort avait l’intention d’éditer aussi les pièces de vers, antienne et *tituli* de reliquaire, ni si celles-ci figuraient déjà dans le manuscrit rémois quand il s’en est servi ou bien si elles ont été copiées de sa main ou de celle de l’un de ses successeurs, par exemple Jean Mabillon. Une comparaison avec l’écriture de l’annotation⁴³⁶ portée par une main moderne au fol. 153^v du manuscrit BNF lat. 13764, avant les vers en l’honneur de Chrysanthe et Daria et après la translation à Reims et les miracles de ces saints, écriture dans laquelle F. Dolbeau reconnaît la main de Nicolas de Beaufort, me porte à penser que ce n’est pas lui l’annotateur de la *V. Basoli*, mais là encore une expertise paléographique plus poussée s’impose. En tout cas dans le manuscrit BNF nouv. acq. lat. 950 le sommaire de Nicolas de Beaufort prévoit la translation et les miracles, mais pas le poème⁴³⁷.

Dans le manuscrit *D*, dans une partie du fol. 48 restée vierge a été transcrite par la même main qui a préparé l’édition une antienne en l’honneur de Basle (Inc. “ Ave, confessor Christi Basole, inter eximios confessorum choros... ”), suivie de deux inscriptions en vers figurant sur les parties droite et gauche d’un reliquaire⁴³⁸. Aucune de ces pièces n’a été éditée par Mabillon.

La présente édition

Les deux seuls témoins complets sont *R* et *C*, qui donnent des textes de qualité sensiblement équivalente. Nous avons choisi *C* comme manuscrit principal, en le débarrassant de treize erreurs propres et de huit erreurs partagées avec d’autres témoins⁴³⁹ :

Erreurs propres de C	Notre édition
l. 232 <i>perfunctorio</i>	<i>perfunctorio exercitio cett. (ADEGHKMR)</i>
l. 320 <i>curunt (currunt ante corr.)</i>	<i>currunt cett. (ADEGHKMR)</i>
l. 333-334 <i>hac pro cognationis</i>	<i>ac pro cognationis cett. (ADEGHKMR)</i>

⁴³⁴ - Un contrat avait été signé avec un typographe d’Anvers à cette date, mais il resta sans suite. Je dois tous les renseignements qui suivent à F. Dolbeau, que je remercie une fois encore.

⁴³⁵ - La table contient aussi une mention d’une Vie de Berchaire, transcrite d’après un manuscrit de Longpont : voir *infra*, l’introduction à la Vita Bercharii.

⁴³⁶ - “ Horum uersuum author creditur esse Damasus pont. maximus. ”

⁴³⁷ - Fol. 26, 24 oct., “ Chrysanthi et Dariae passio cum translatione et miraculis, ex Ms. s. Remigii rhemensis. ”

⁴³⁸ - Ces trois pièces se trouvent également dans le manuscrit *G*, sous une forme un peu plus complète en ce qui concerne l’antienne : *G*, également conservé à Saint-Germain-des-Prés, peut avoir servi de modèle ; je n’ai pas trouvé trace de témoin plus récent de ces textes.

⁴³⁹ - Hormis la conjecture de la l. 292, les variantes adoptées figurent chaque fois dans les deux familles de manuscrits (a et x) ; comme il s’agit d’omissions d’un mot ou d’un phonème, il est plus logique de penser qu’il s’agit d’omissions que d’additions parallèles, ce que confirme le lieu variant de la l. 672, où l’omission est confirmée par la source. En revanche à la l. 369 il est difficile de savoir si le texte original était *institutum* (*CDG*) ou *constitutum* (*AEHKMR*) ; aussi avons-nous conservé *institutum*, leçon de notre manuscrit de base. A la l. 6, transmise par les trois seuls témoins *CGR*, nous avons conservé la *lectio difficilior* transmise par *C*, *os cor* (tandis que *GR* donnent *os et cor*), en nous fondant sur le commentaire sur les psaumes Haymon d’Auxerre (PL 116, c. 624) : “ Per os, cor intelligimus ”, et sur J. Marouzeau, *Traité de stylistique latine*, Paris, 1970, p. 277-278, qui mentionne l’abondance de groupes binaires asyndétiques dans les idiomes religieux, juridiques, etc... dès l’époque classique.

l. 449 decrepere fructus	decerpere fructus <i>cett.</i> (ADEGHKMR)
l. 461-462 salutis operibus cessans	a salutis operibus cessans <i>cett.</i> (ADEGHKMR)
l. 493 populo sua per deserta	populo suo per deserta <i>cett.</i> (ADEFHGKMR)
l. 606 labente aterram	labente ad terram <i>cett.</i> (DEFGKM)
l. 764-765 uoces sue muneribus	uoti sui muneribus <i>cett.</i> (DEGR)
l. 948-949 tonstrinarum muliercularum collocat	tonstrinas muliercularum collocat <i>cett.</i> (DEGR)
l. 980 ad arborem religatur ultimum	ad arborem religatur ulmum <i>cett.</i> (DEGR)
l. 985 neque assumeret	ne quid assumeret (EGR [ne // illic D])
l. 1001 excruciatibus doloribus	excruciatus doloribus <i>cett.</i> (DEGR)
l. 1022-1023 prouidendi uera dicere	prouidi uera dicere (ER)

Erreurs communes à plusieurs témoins

- l. 210-211 excubaret
- l. 292 quippe *CEGM* quique *ADHKR*
- l. 299 unde *CEGH*
- l. 351 populi frequentia *CEMR*
- l. 589-590 in circuitu regione *CDE*
- l. 672 locus *ACDM*
- l. 676 patronus *CGKM*
- l. 1023 effusi non obesse *CDER*

Notre édition

- aliquandiu excubaret *ADEHKMR*
- quamque *conieci*⁴⁴⁰
- unde et *ADKMR*
- populari frequentia *ADGHKR*
- in circuitu regionis *FGKM*
- locus eius *EFGHKR* (= Ps. 75, 3).
- sanctus patronus *ADEFHR*
- effusius non obesse (*corr. Mabillon*)

Synopsis de la Vita s. Basoli BHL 1034-1035

Prologue

- chap.1 : la gloire de saint Basile ne peut se circonscrire dans une œuvre humaine ; même Homère et Cicéron, s'ils revenaient, n'y suffiraient pas.

- chap.2 : toutefois l'auteur n'a pu désobéir à ses commanditaires, vénérables promoteurs de la réforme monastique : aussi faut-il lui pardonner son incompetence.

- chap.3 : il ne tirera pas pour autant gloire de son ouvrage, car le seul être digne d'éloge est le saint qu'il célèbre.

- chap.4 : l'auteur donne ses sources, et annonce qu'il n'hésitera pas à faire des digressions. Si quelqu'un fait mieux que lui, il s'en réjouit pour la gloire du saint.

- chap.5 : les saints exemples offerts dans les œuvres hagiographiques sont indispensables au salut des hommes.

- chap.6 : la gloire des héros de la littérature profane est éphémère, celle des saints hommes sera éternelle.

⁴⁴⁰ - *Quippe* pose un problème syntaxique tout autant que *quique*, car dans les deux cas il manque un subordonnant dont doit dépendre *defendebat*. Je propose donc de lire *quamque* (qui, abrégé, a pu être lu une première fois *quique* sous l'influence de l'antécédent masculin, puis *quippe*) ; cette correction minimise fournit un texte satisfaisant sur les plans syntaxique et sémantique. La règle classique veut en effet que, lorsque deux relatives sont coordonnées, on ne répète pas le relatif (ce qui a pu entraîner la correction de *quique* en *quippe*). La correction *quamque* structure la phrase ainsi : " Rex etiam Chilpericus, qui... potiebatur quamque administrationem [= et administrationem quam] uiribus obtinuerat armis defendebat. " Mabillon, apparemment embarrassé, a omis ce qui suit *obtinuerat* (voir l'apparat critique).

Vita

- chap.7 : Basle naît de parents nobles, en Aquitaine, sur le territoire de Limoges. Appelé à la carrière des armes, il préfère militer au service de Dieu. Catalogue de ses vertus.

- chap.8-9 : il renonce au monde et se met en route pour Reims, attiré par la renommée des miracles qui s'accomplissent sur le tombeau de saint Remi. Une voix intérieure lui prescrit de tout quitter pour rejoindre le Christ.

- chap.10 : Il s'empresse d'obéir et prend le départ. Dieu désigne sa sainteté en lui adressant un ange qui guidera ses pas. Il s'installe à Reims.

- chap.11 : La ville est alors la résidence de saints hommes, dont *Egidius* (Gilles), 4^e évêque, célébré par Fortunat qu'il avait fait venir d'Italie.

- chap.12 : *Egidius* avait été jadis accueilli à Limoges par les parents de Basle.

- chap.13 : aussi reçoit-il le saint avec enthousiasme. Il s'enquiert des motifs de sa venue et se réjouit de le voir s'établir dans son diocèse.

- chap.14 : Basle choisit de rejoindre les moines de Verzy, qui obéissent à la règle de Colomban.

- chap.15 : l'abbé Diomerus confie son instruction au moine Komarchus.

- chap.16 : second catalogue de vertus. Basle se distingue surtout par sa *pietas*.

- chap.17 : par son mérite il surpasse toute la communauté.

- chap.18 : il choisit de vivre en solitaire, au sommet d'une colline boisée, où il construit une celle et un oratoire. Il y vit quarante ans, dans la prière et la méditation.

- chap. 19 : les foules se pressent devant sa celle. Il prêche par les mots et par l'exemple.

- chap. 20 : d'un rocher jaillit une source miraculeuse aux vertus curatives, encore visible dans la crypte de l'église Sainte-Marie.

- chap. 21 : le saint guérit Aunegyselus, aveugle de naissance.

- chap. 22 : autres signes de sa sainteté : avant de construire sa celle, il avait érigé une croix de pierre au sommet de la colline ; elle est encore en place. Il s'était également confectionné un banc de bois, sur lequel il lisait les Ecritures, et dont les reliques ont des pouvoirs miraculeux, surtout contre les maux de dents.

- chap. 23 : un sanglier poursuivi par la meute du noble franc Attila se réfugie auprès du saint, qui immobilise miraculeusement les chasseurs. Attila lui fait plusieurs donations, et la forêt devient pour le gibier un espace protégé.

- chap. 24 : un duc arrogant décide de chasser le jour de la fête du saint. Son cheval fait une chute et l'homme est grièvement blessé.

- chap. 25 : un pendu nommé Ragenulfus implore l'aide du saint, qui fait casser la corde.

- chap. 26 : catalogue de ses vertus. Une prophétie lui annonce le jour de sa mort. Il convoque son neveu Balsémius, dont l'Esprit Saint lui a demandé de faire son successeur. Balsémius obtempère.

- chap. 27 : il meurt le 6^e jour avant les calendes de décembre. Son neveu occupe sa cellule jusqu'à sa mort et imite son exemple.

Translation et Miracles (BHL 1035)

- chap. 28 : l'archevêque de Reims Nivard restaure le monastère, et son successeur Hincmar transfère les reliques de s. Basle dans la nouvelle église Saint-Martin, le jour des ides d'octobre. Des miracles s'accomplissent.

Miracles accomplis au jour de la fête du saint, " longtemps après sa mort ".

- chap. 29 : dans l'église, un noble se saisit du bâton du saint et se le pose sur le pied en se gaussant de sa petite taille. Son pied pourrit sur-le-champ, et l'homme est interdit de sépulture dans le diocèse ; il est enterré à Châlons.

- chap. 30 : à Courmelois, non loin du monastère, guérison d'un homme difforme.

- chap. 31 : près de l'Aisne, guérison d'une aveugle-née.

- chap.32 : sur la Cosle (près de Châlons) guérison d'un aveugle.

Miracle accompli au temps de Louis le Pieux.

- chap. 33 : à la mort de l'abbé Benoît, son frère Spervus prend la direction du monastère. Il rançonne les habitants de la région, qui implorent le secours du saint. Le malfrat est puni de mort violente.

Miracles accomplis durant les invasions, au temps de Charles le Simple.

- chap. 34 : le clergé emporte les reliques dans la ville, afin de les mettre à l'abri. Parvenus à Puisieux, à deux milles du monastère, ils implorent l'aide du saint. La progression des envahisseurs est freinée à l'église Saint-Maurice, aux confins de la Champagne et de la forêt d'Argonne.

- chap. 35 : les moines ayant dû fuir à nouveau avec les reliques, le monastère tombe aux mains des barbares. L'un d'eux monte sur le toit de l'église pour voler son revêtement doré : il tombe dans le vide et se tue.

- chap. 36 : un autre païen met la main sur l'autel du saint : elle y adhère au point que ses compagnons doivent découper le marbre à la hache.

Miracle accompli au bénéfice d'un antiquus ciuis de la ville de Reims

- chap. 37 : un couple venu apporter des offrandes au monastère est dévalisé par des brigands. La femme menace le saint de le priver d'offrandes à l'avenir s'il n'intervient pas. Les brigands sont cloués au sol, se repentent et restituent leur larcin.

Miracles survenus durant la période de sécularisation du monastère

- chap. 38 : l'établissement tombe aux mains d'un laïc, qui laisse ses chiens profaner la source sacrée de saint Basle. Il devient aussi enragé que ses bêtes, puis vient à résipiscence.

- chap. 39 : l'échanson de l'abbé laïc s'adonne à la débauche dans l'enceinte du monastère. Il est frappé de folie furieuse et n'est délivré qu'après avoir imploré le secours du saint.

- chap. 40 : Miracle accompli vers l'année 934, à l'occasion de l'incendie de la forteresse de Châlons, fomenté par le comte Boson : l'un des coupables, frappé d'un mal affreux, a trois visions qui lui intiment l'ordre d'aller au monastère Saint-Basle. Il s'y fait conduire et il est guéri.

Epilogue.

Notes de la *Vita Basoli*

Prologue

Le paratexte de la *Vita Basoli* est d'une longueur exceptionnelle en comparaison des autres œuvres ; il est en outre orné d'allusions antiques qui en élèvent le niveau stylistique : la chose a frappé l'auteur du *De diversis casibus*, qui en mentionne les "élégantes préfaces" (*praefationibus facundis antepositis*, AASS OSB, II, p. 849). Le prologue et la préface développent les lieux communs suivants : 1) incompetence feinte (démésure de la tâche, qui dépasserait même un Homère ou un Cicéron) ; 2) appel au Saint Esprit qui donnera l'illumination intérieure ; 3) obéissance due aux commanditaires et au saint lui-même, et imposée par la règle monastique ; 4) utilité des œuvres hagiographiques, incomparablement plus grande que celle des fictions païennes, car elles procurent les suffrages des saints aux auteurs et au peuple, offrent des exemples salutaires, et donnent tout leur sens aux célébrations liturgiques ; 5) humilité : l'œuvre vise à la gloire du saint, non à celle de l'auteur ; 6) obligation de dire la vérité, en s'appuyant sur des sources et des témoignages fiables ; 7) le lecteur est libre de ne pas lire l'ouvrage, de le critiquer, et même de le refaire. Le prologue et l'ensemble de cette biographie érémitique sont fortement inspirés des prologues de la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère et de la Vie d'Hilarion par Jérôme, spécialement pour les motifs de l'invocation du Saint Esprit et de l'impuissance de l'éloquence païenne.

1, 10/16 Le topos de l'impuissance que ressentiraient, devant une telle matière à traiter, même les plus grands écrivains antiques remonte pour l'hagiographie à la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère (26, 3, éd. Fontaine, p. 313 ; commentaire t. 2, p. 404-410) : "Vere fatebor, non si ipse, ut aiunt, ab inferis Homerus emergeret, posset exponere ; adeo omnia maiora in Martino sunt, quam ut verbis concipi queant." A *ut aiunt* répond *ut gentilium figmenta conferunt*, les deux expressions faisant allusion aux récits fabuleux de voyages entre le monde des vivants et des morts, dont était férue l'Antiquité profane. Ce lieu commun traverse toute l'Antiquité et le Moyen Age (voir E.R. Curtius, *La littérature européenne...*, p. 265-269 de l'éd. de poche : "Les topoi de l'ineffable" ..

A titre de parallèles on peut citer :

1) le prologue de la *Vita s. Austrebertae* (BHL 832) : "cui nimirum, ut opinor, ipse Homerus, si ab inferis emergeret, seu mirae eloquentiae Tullius, tanta uirtutum copia deuictus succumberet." (AASS, Febr. II, p. 419). L'emploi du verbe *emergere* suggère une dépendance directe de la *Vita s. Austrebertae* par rapport à la *Vita s. Martini*, mais il est difficile de dire si Adson connaissait ce texte, qui d'ailleurs n'est pas daté.

2) la fin de la *Vita s. Willibrordi* en vers par Thiofrid d'Echternach [XI^es.] (BHL 8941, éd. Poncelet, AASS, Nov. III, 1910, 500 : tanta tamen restant et famosissima constant/ vatis Smyrnei que mens si nosset Homeri/ vix caneret, licet Yliaden et Odyssea tractet." (voir M. C. Ferrari, "Dum profluit est lutulentus : Thiofrido, Alcuino e la metrica della *Vita sancti Willibrordi*", *Gli umanesimi medievali*, Atti del II Congresso dell' "Internationale Mittellateinerkomitee", dir. Cl. Leonardi, Florence, 11-15 sept. 1993, 1998, p. 129-140, spéc. p. 132, n. 11, et p. 137.

Variante dans les Miracles de Gengoul par Gonzon de Florennes au XI^e siècle, BHL 3330, AASS, Mai, II, p. 647, c. 2 : “ quae [miracula] si adhuc viveret, ille velocissimus Thespis poeta adscribere non sufficeret per singula ”.

Si la fonction première des noms d’Homère et Cicéron est d’exprimer l’aveu traditionnel d’impuissance de l’auteur, ils préparent également le thème plus profond de l’affrontement entre les valeurs païennes et chrétiennes, qui sera développé l. 151 sqq. Sur ce sujet voir G. Strunk, *Kunst und Glaube*... p. 129-138.

21/22 Le même aphorisme de Grégoire le Grand est cité par Hériger de Lobbes, contemporain d’Adson, dans les Vie, Translation et Miracles de l’évêque Landoald (BHL 4700, éd. M. Gysseling, *Diplomata Belgica*, I, Bruxelles, 1950, p. 235-244).

2, 48/49 En ces *reparatores atque recreatores regularis militie* (restaurateurs de la discipline monastique) qui ont commandé la *Vita s. Basoli* à Adson l’auteur du *De diversis casibus* affirme qu’il faut voir l’abbé de Saint-Basle de Verzy, homonyme de l’hagiographe, et Gerbert. On a dit dans l’introduction générale les implications chronologiques de ces identifications. A Verzy, Adson succéda à Odoleus (vers 970), qui y avait rétabli des moines en 952 ; Gerbert réforma Bobbio, et à Reims soutint l’action de l’archevêque Adalbéron.

Préface

5, 110/115 La comparaison d’une œuvre littéraire à une traversée en haute mer est l’une des métaphores les plus fréquentes de l’Antiquité et du Moyen Age (voir E. R. Curtius, *La littérature et le Moyen Age latin*, trad. française Paris, 1956, éd. de Poche Agora, p. 219-224, et, pour le monde insulaire, M. Winterbottom, “ Variations on a Nautical Theme ”, *Hermathena*, 120 (1976), p. 55-58). Les monstres dévorants, Charybde et Scylla, symbolisent tantôt les “ écueils ” de l’écriture, tantôt les attaques des critiques, comme dans la dernière phrase du prologue de la Vie d’Hilarion par Jérôme : “ ... et les oreilles bouchées je passerai au milieu des chiens de Scylla ”. La liste la plus longue, à ma connaissance du moins, de ces écueils métaphoriques à éviter, se trouve dans le prologue de l’*In gloria martyrum* de Grégoire de Tours (éd. B. Krusch, MGH, SRM, I, 2, p. 37-38).

6, 147/161 En développant le thème de la supériorité des saints sur les héros païens, Adson paraphrase la *V. Martini*, I, 1-4 (éd. J. Fontaine, p. 251-252). Le topos se trouve aussi dans le prologue de la *V. Hilarionis*. On peut citer cette variante, dans la *vita prima* de saint Gengoul (fin IX^e/déb. X^e s., BHL 3328, SRM, 7, p. 171) : “ Magni pendant ergo, qui velint, fratrum Thebanorum cedem, progeniem Cadmi ab stirpe evulsam, Sinoniam astutiam, Hectoris fortitudinem, Achillis victoriam, Caesaris labores, Pompeii fugam et mortem ; nos vero, filii ecclesiae, pro posse veneremur Christi sublimissimae humilitatis mirabilem victoriam ”. Autres exemples dans Strunk (*op. cit. supra*), en particulier la *Vita s. Soli* par Ermenricus (IX^e s.), MGH, SS, 15, p. 157 : “ Et dum usque hodie Maronis ac Homeri inutiles fabulae a christianis viris lectitantur, cur non magis libet perscrutari dicta ac facta maiorum, ad quorum tumbas sedulo procumbimus.... ” ; l’auteur de la *Vita s. Conwoinis* (IX^e s., BHL 1946, éd. Mab. AASS OSB 6, p. 212) écrit : “ Mos enim antiquitus fuit, ut si quando imperatores vel milites eorum cum adversariis confligerent, statim litteris atque annalibus traderent, ne oblivioni traderentur. Quanto

magis nunc debemus certamina sanctorum virorum litteris tradere, qui incessanter die ac nocte dimicaverunt cum invisibili hoste.” Sur cette “surenchère”, voir E.R. Curtius, *La littérature européenne...*, p. 270-274. Pour la culpabilité engendrée par la lecture des textes païens, voir Grégoire de Tours, *In gloria martyrum*, prologue (éd. Krusch, MGH, SRM, I, 2, p. 37).

147 On peut s'étonner de l'adverbe *patientius* qui, même si la comparaison est à l'avantage des héros chrétiens, n'exprime guère l'enthousiasme attendu à la lecture des Vies de saints (*lectionem recito*). A prendre *cum grano salis* ?

150/151 Allusion à l'apothéose d'Hercule, racontée par Ovide dans *Mét.*, IX, 269-272 : “Parte sui meliore uiget maiorque uideri/ coepit et augusta fieri grauitate uerendus/ quem pater omnipotens inter caua nubila raptum/ quadriiugo cum radiantibus intulit astris.”

152 Est-ce à dessein que, pour dire “tant que le monde tournera”, Adson emploie une image solaire alors que le mythe d'Héraklès est précisément un mythe solaire, et que, selon Ovide, Hercule monté au ciel est introduit par Jupiter “au milieu des astres rayonnants” ?

167 *ixionea rota* Le supplice de la roue d'Ixion se trouve évoqué chez de nombreux auteurs classiques (Tibulle, I, 3, 73 ; Virgile, *Géorg.*, 3, 48 et 4, 484, etc...). *Cum grano salis* Adson place dans un enfer mythique et païen le supplice de l'être mythique qu'est Hercule ; du face à face entre Basle et Hercule il ressort que les héros chrétiens ont non seulement l'avantage de l'éternité, mais aussi celui de l'existence !

Vita

7, 165/166 Aquitania - Lemovicine] Limoges appartenait à l'Aquitaine première. L'ermite limousin Basle est l'un de ces nombreux Aquitains qui gagnent le Nord de la Gaule aux VI^e-VIII^e siècles : voir E. Ewig, “L'Aquitaine et les pays rhénans au haut Moyen Age”, *CCM* 1 (1958), p. 37-62, en part. p. 42 sqq.

193/200 On remarquera l'anacoluthie, soulignée par la rime en -o : dans la première moitié de la phrase, le sujet non exprimé du verbe *erat* est *Basolus*, tandis que dans la seconde moitié ce sont les substantifs, tous terminés en -o. Peut-être Adson veut-il souligner ainsi le caractère “mécanique” de ces catalogues de vertus ?

8, 207 (*regnum Francie penetraret*) et 310-311 (*egressus de terra sua his Francie nostre se intulerit partibus*), formulations normales pour un Aquitain se rendant à Reims, soutiennent la correction apportée à la tradition manuscrite de la *Vita s. Bercharii*, I, 114.

Sur la mémoire de saint Remi, et sur son tombeau en particulier, voir M. Sot, *Un historien et son Eglise*, p. 378-417 (spéc. p. 392).

10, 265/266 Cette formulation déconcertante de l'origine de Basle, *a regione Armoricana atque ex territorio Lemouicino prouocatus*, est déjà présente dans le modèle d'Adson (BHL 1030, chap. 2) ; peut-être *Armoricana* est-il un lapsus pour *Aquitanica*.

268/269 nobilis - dignitate] l'opposition *terrigenal celestis* (ou *spiritualis*) est une thématique fréquente chez les Pères.

11, 277/280 summus - quartus] à Remi succéda Romain, puis Flavius, Mapinius et Egidius, qui fut évêque de Reims de 573 environ, à 590 (M. Sot, *Un historien et son Eglise*, p. 418-420 et 754-755). Le décompte se fait à partir de Remi, de même qu'à Tours il se fait à partir de Martin.

278 Egidius] l'archevêque est généralement connu sous la forme latine de son nom, qu'on traduit rarement par Gilles.

Avant son accession à l'épiscopat, Venance Fortunat écrivit un éloge d'Egidius (*Carm.* III, 15), repris par Flodoard (M. Sot, *Un historien...*, p. 421-423), mais on ne voit pas où Adson a pu lire (*ut legitur*, l. 287) que c'est Egidius qui le fit venir d'Italie en Gaule. Les "ennuis" (*aduersa*) d'Egidius sont rapportés par Grégoire de Tours, *Hist.* X, 19, repris par Flodoard, *Hist. Rem.*, II, 2 (M. Sot, *Un historien...*, p. 422).

Il fut question d'Egidius au concile de Saint-Basle de Verzy de juin 991 dont, rappelons-le, Gerbert rédigea les actes : dans son réquisitoire contre son homonyme, accusé d'avoir usurpé le siège de Reims et livré la ville à Charles de Lorraine, l'évêque d'Orléans Arnoul cite deux précédents de traîtres rémois déposés : avant Ebbon, déposé à Thionville, il mentionne précisément Egidius, déposé à Metz et exilé à Strasbourg, "convaincu d'avoir fait usage de son amitié envers le roi Chilpéric pour se montrer infidèle au roi Childebert" (MGH, SS, III, p. 675, l. 20-23).

13, 320/340 Egidius forme avec Basle un couple voisin de celui que formait Remi avec Thierry, fondateur de Saint-Thierry de Reims. Etant donné ce qu'on vient d'en dire, il est le seul des grands évêques mérovingiens à ne pas être appelé "saint" par Flodoard : c'est Basle qui le sauve dans la mémoire de l'Eglise de Reims (M. Sot, *Un historien...*, p. 423-426).

14, 356 Sur les débuts du monastère de Verzy, voir F. Poirier-Coutançais, *Les abbayes bénédictines du diocèse de Reims*, Paris, 1974 (*Gallia monastica*, 1), p. 371. Tout ce qu'on sait de ce monastère, fondé au milieu du VI^e siècle par Suavegotte, épouse de Thierry I^{er}, et par sa fille Theudechilde, vient de Flodoard, *Hist.* II, 3.

358 Rigetium] le monastère est situé au pied de la montagne de Reims, dans une région boisée. La tradition traduit généralement *Rigetium* par "bois de la Route" ; J. Hourlier, "Les origines du monastère Saint-Basle de Verzy", dans *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 80 (1965), p. 21, propose "forêt de Retz". L'identification la plus vraisemblable est celle que proposent les Bollandistes dans *Cat. hag. Paris.*, III, p. 219, n. 1 : Rilly-la-Montagne, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Verzy.

364 Colomban est un contemporain exact de Basle, aussi est-il tout à fait impossible que le monastère primitif de Verzy ait connu sa règle. On notera également qu'on ne peut pas dire, à proprement parler, que Basle soit le fondateur du monastère de Verzy ; mais c'est à l'emplacement de son ermitage que, une fois l'ancien

établissement détruit par les barbares, Nivard fit reconstruire celui qui portera le nom de Saint-Basle, et qui fut d'importance capitale au X^e siècle (voir le chap. 28, l. 694 ; *V. Nivardi*,). D'après la *Vita s. Nivardi* par Almann d'Hautvillers (éd. Levison, MGH, SRM, 5, p. 164, l. 5-8), Nivard donne l'église Sainte-Marie dans le village de Verzy, avec toutes ses dépendances, près de la petite localité de *Wasciacus*, que l'on identifie tantôt à Vassy près de Dormans (arr. Epernay), tantôt à Wez, au sud de Verzy, hypothèse qui semble s'imposer mais que rejette curieusement Levison (p. 164, n. 8 : “ De Wez loco propinquo cum Mabillonio (Annales I, 317) cogitare vix licet. ”

18, 444/466 En s'installant dans une cellule isolée, à l'écart du monastère, tout en continuant son œuvre de prédication, Basle réalise l'idéal antique que l'on trouve dans nombre de *vitae* de saints mérovingiens.

20, 498 Legitossa] Adson propose une étymologie de toute évidence fantaisiste. Pour J. Hourlier (“ Les origines... ”, p. 22), le sème *alisos*, “ souce ”, est d'origine ligure et se retrouve dans plusieurs noms de cours d'eau comme Alzon, Auzon, Ouze (?).

23, 563 Un Attila qualifié de *regalis aulae domesticus vir illuster* est mentionné au chap 35 de la Vie de saint Germain de Paris par Venance Fortunat (AASS, Mai, VI, 3^e éd., p. 775).

580 Septem Salices] Sept-Saulx, ar.Reims, c. Verzy, à 4 km de Wez-Thuisy, groupement de communes dont fait partie aujourd'hui Courmelois (voir *infra*, 30, 742).

25, 610/635 Sur le miracle du pendu miraculeusement sauvé, voir B. de Gaiffier, *Etudes critiques d'hagiographie et d'iconologie*, Bruxelles, 1967, p. 194-232 (*Subsidia hagiographica*, 43).

26, 644 Balsème (Baussange, Baussant, Balzence) bénéficie d'un culte très récent (IX^e-X^e s.). On a une Passion, en réalité une homélie (XI^e), tirée d'un ms de la BN originaire de Saint-Corneille de Compiègne, qui prétendait avoir les reliques du saint. Mais cette légende situe Balsème à l'époque des Vandales envahissant la Gaule en 407, et passés par Arcis, dont Balsème passe pour avoir été l'apôtre. La plupart des hagiographes reprennent l'identification avec le Balsème de Verzy, qui n'a pas vécu à la même époque. L'abbé Morlot, *Les saints du diocèse de Troyes*, p. 77-81, suggère avec une certaine vraisemblance que les moines de Ramerupt, prieuré de Montier-la-Celle où on vénérât ses reliques, n'ayant pas de légende de leur saint patron, se seraient emparés de celle d'un homonyme. C'est Hersende, comtesse d'Arcis et dame de Ramerupt, mère d'Hilduin (qu'Adson accompagna à Jérusalem) et Manassès, qui fit transférer le corps d'Arcis à Ramerupt.

27, 676/677 Comme l'explique l'auteur de BHL 1030 (chap. 13), suivi par le Pseudo-Séulf, la date de fête du saint la plus répandue est celle de sa translation par Hincmar, le 15 octobre, et non celle de sa mort. Ce qui explique la place de la *vita* dans les légendiers *per circulum anni*.

30, 742 uicum Curmolensem] Courmelois, dépt Marne, aujourd'hui fusionné avec Thuizy et Wez sous le nom de Val-de-Vesle, ar. Reims, c. Verzy.

31, 759 Axonam fluvium] l'Aisne.

32, 771 Coslam fluuiolum] la Cole.

33, 791 non - etate] le Pseudo-Séulf précisant *tempore scilicet domni Ebbonis archiepiscopi*, on peut dater la chose de 816-835 (sur Ebbon, prédécesseur d'Hincmar, voir M. Sot, *Un historien...*, p. 471-485).

792/793 religiosus - constitutus] Benoît est dit *religiosus*, qu'il faut prendre au sens de "religieux", moine. Il ne fut pas élevé à l'abbatiate par élection mais par nomination de l'archevêque (Hourlier, "Les origines...", p. 25).

797 Speruus] Sperve participe au concile de Noyon de 814, au côté de l'archevêque Vulfaire et en qualité de chorévêque (Hourlier, "Les origines...", p. 25). De nombreux manuscrits, en particulier ceux qui ont transmis les versions autres que celles d'Adson, donnent la forme *Spernus*.

34, 817 regem - filius] sous Charles le Simple, fils de Louis le Bègue, eut lieu une invasion de Hongrois dans la région de Reims, d'après la Chronique de Flodoard, à l'année 919.

845 ad vicum - est] Pusieulx, au nord-ouest de Verzy, dépt Marne, arr. Reims, c. Verzy
fluvio Vidule] la Vesle.

860/861 ecclesiam - Mauricii] l'église Saint-Maurice de Vasloge, qui devint Beaulieu-en-Argonne au XI^e siècle.

36, 885/899 Hugues de Flavigny rapporte le même miracle dans sa Chronique, à l'année 937 : "In ecclesia s. Basoli, cum quidam Hungarorum ascendere super altare nitens arcum manu applicuisset manus eius inhaesit lapidi, nec omnino quivit evelli, donec caeteris saxum circa manum ipsam incidentibus partem ipsam lapidis in omnium admiratione perferre cogeretur ethnicus". La terrible incursion de 937 ravagea toute la Champagne et mit à sac Saint-Basle en même temps que Saint-Thierry de Reims (M. Sot, *Un historien...*, p. 424).

37, 900 Quidam - antiquus] Flodoard affirme qu'il s'agit de son oncle Flawardus. L'événement date de 952. Ce miracle montre que la branche maternelle de la famille de Flodoard a un lien précis avec le monastère de saint Basle vers la fin du IX^e s., puisque les deux cousins de la mère de l'historien y sont moines, et que leurs parents s'y rendent chaque année avec des dons.

40, 992 quodam Bosone produce] s'il s'agit bien du comte Boson mort en 935 d'après Flodoard, il faut voir là un des conflits qui opposèrent le roi de France Louis IV d'Outre-mer et le roi de Germanie Henri l'Oiseleur (mort en 936).

Vita Bercharii

Introduction à la *Vita Bercharii*

Berchaire est un saint « récent » et régional, absent des martyrologes du IX^e siècle (Adon, Usuard). Il ne figure, comme abbé et martyr, que dans les suppléments au martyrologe d'Usuard, dans le martyrologe romain de Baronius (XVI^e siècle) et dans le martyrologe bénédictin d'Hugues Ménard (XVII^e siècle) ; il n'est pas dans l'exemplar du martyrologe de Cîteaux, mais dans un bréviaire de Saint-Thierry de Reims (fin XII^e s.), au 16 octobre⁴⁴¹. Le plus ancien martyrologe de Montier-en-Der que l'on ait conservé date du temps d'Adson⁴⁴². Une mention de la *Vita s. Nivardi*, écrite par Altmann de Hautvillers au IX^e ou au début du X^e siècle (BHL 6243, éd. Levison, MGH, SRM, 5, p. 157-171)⁴⁴³, appelle Berchaire *tunc abbas, nunc etiam martyr* (p. 165, l. 1). Dans le *Liber de Natalitiis*⁴⁴⁴, alors que la rubrique indique le XVII des kalendes de novembre (16 octobre), la *Vita Bercharii* se trouve en réalité au 15 septembre⁴⁴⁵. Son culte, dont la date est mal fixée, ne dépasse pas les limites des diocèses de Châlons et de Troyes ; malgré ses liens supposés avec l'évêque de Reims Nivard, dont le gratifie la *vita*, on n'a aucune trace d'une diffusion de son culte dans le milieu rémois à quelque époque que ce soit⁴⁴⁶. Le *De diversis casibus* fait état d'une Vie ancienne de piètre qualité et d'une circulation quasi nulle⁴⁴⁷.

Adson se trouve donc, comme dans le cas de Frodobert, devant la mission de raviver la mémoire d'un saint obscur. Pour ce faire il déclare disposer de documents élaborés et conservés par la communauté des moines de Montier-en-Der, documents qu'il désigne par le mot *notata*⁴⁴⁸. Ce terme désigne peut-être la même

⁴⁴¹ - Rochais (voir *infra*, n. 4), t. 1, p. 131.

⁴⁴² - Une étude détaillée de ce martyrologe a été donnée par E. Overgaauw, « Les martyrologes de Montier-en-Der », dans *Les moines du Der...*, p. 310-328.

⁴⁴³ - Altmann, ou Almann, contemporain d'Hincmar, est par ailleurs l'auteur d'une Vie de Memmius de Châlons (BHL 5909), d'une Vie et d'une Translation (à Hautvillers) de l'impératrice Héléne (BHL 3772-3775) et de l'ermite Sindulfus (BHL 7792-93). Le Bollandiste Stillingh a montré de façon convaincante que la Vie de Nivard que lui prête Sigebert de Gembloux est celle que nous connaissons (BHL 6243) : voir Levison, *op. cit.*, p. 158-159. Sur Altmann, voir l'article de M. Heinzelmänn dans le *Lexikon des Mittelalters*, t. 1, 1980, col. 445 sqq. ; voir aussi A. Wilmart, « La lettre philosophique d'Almanne et son contexte littéraire », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire*, 3 (1928), p. 285-320.

⁴⁴⁴ - Sur cette collection, qui a servi à la lecture publique dans une vingtaine de monastères cisterciens français répartis principalement dans la région de Dijon, Troyes, et Senlis, voir H.-M. Rochais, *Un légendier cistercien de la fin du XI^e siècle, le Liber de natalitiis, et de quelques grands légendiers des XII^e et XIII^e siècles* [Rochefort (Belgique)], Abbaye Notre-Dame de Saint-Remy, 1975, 2 vol. [cité désormais *Le Liber de natalitiis...*], à compléter par F. Dolbeau, « Notes sur la genèse et sur la diffusion du *Liber de Natalitiis* », *Revue d'histoire des textes*, t. 6, 1976, p. 143-195.

⁴⁴⁵ - H. Rochais, *Le Liber de natalitiis...*, t. 1, p. 131. Voir aussi l'annotation, *infra*, au chap. 21 ; *Bibliotheca sanctorum*, t. 2, c. 1270-1272 : Berchaire est fêté le 13 mars à Reims. Ailleurs, le 17 mars on fête le jour de sa *depositio*, le 14 ou le 16 octobre celle de sa *translatio* (Martyrologe romain, propes de Langres, Châlons et Troyes).

⁴⁴⁶ - Voir AASS, Oct. VII, t. 2, p. 986 sqq., n°1-7. Cette translation se fit vers la Bourgogne, au moment des invasions du IX^e siècle. Le corps regagna Montier-en-Der en 927.

⁴⁴⁷ - Chap. 11 (éd. Mabillon, p. 849) : *Gesta... quae eatenus inculte exarata habebantur et abdita*.

⁴⁴⁸ - *Vita s. Bercharii*, chap. 1, l. 18. Le *De diversis casibus* (chap. 1) accentue encore le caractère informel de la source : *qualicumque modo notata* et, plus loin, *quae eatenus inculte exarata habebantur et abdita*, soit que le chroniqueur ait pu juger sur pièces, soit qu'il glose le texte d'Adson (voir l'introduction générale, p. XXI).

source que l'expression *prioris monimenta temporis*⁴⁴⁹, quelques lignes plus bas, et peut-être aussi la *vita* ancienne dont parle l'auteur du *De casibus*⁴⁵⁰ ; en tout cas les deux expressions sont très vagues. En tant qu'abbé du monastère Saint-Berchaire à Montier-en-Der, qui d'après le *De diversis casibus Dervensis coenobii* s'était vu restituer les privilèges de son abbaye par l'abbé de Montier-la-Celle⁴⁵¹, Adson pouvait disposer d'un certain nombre de sources diplomatiques. En particulier au chap. 16, les l. 592-599 paraissent démarquer un acte de confirmation et d'octroi d'immunité accordé par Childéric II, plutôt que l'acte de fondation de l'abbaye, que nous n'avons pas conservé⁴⁵². Nous dirons dans l'annotation de ce chapitre ce qu'il faut en penser ; signalons dès à présent que deux éléments au moins sont suspects dans le texte d'Adson : la mention du territoire de Wassy, censé avoir été concédé à Berchaire par Childéric II pour fonder son monastère⁴⁵³ ; une incohérence grave dans la narration hagiographique : Nivard a été donné pour mort au chap. 13, et Berchaire lui a succédé comme abbé de Hautvillers ; il est donc curieux de voir l'évêque réapparaître trois chapitres plus loin, sans qu'il s'agisse d'un récit rétrospectif.

Le dossier de la fondation quasi conjointe des monastères masculin de Montier-en-Der (Saint-Berchaire) et féminin de Puellémontier vient de faire l'objet d'une étude critique très détaillée, qui souligne, entre autres, le caractère lacunaire des sources diplomatiques utilisées par Adson : il a ignoré, volontairement ou non, le diplôme falsifié de Thierry relatif à l'immunité du monastère (682/683), et deux autres documents sincères : le privilège de l'évêque de Reims Rieul donnant à Berchaire la *villa Gaugiacus* en Perthois (685) ; le privilège de liberté que l'évêque de Châlons *Berthoendus* accorda à Montiérender et à Puellémontier à la demande du roi Clovis III et du maire du palais Pépin, le 15 février 692 ou 693⁴⁵⁴.

Le récit de fondation proprement dit (chap. 15-16) est par ailleurs si émaillé d'in vraisemblances et d'hésitations sur le choix du lieu qu'on peut se demander s'il souffre de la diversité des traditions locales, de la répercussion malheureuse de remaniements du chartier, ou si l'abbé de Montier-en-Der n'a pas eu pour arrière-pensée de faire rentrer dans la juridiction de son monastère des lieux qui à son époque pouvaient faire l'objet de contestations. Plus grave : Josiane Barbier donne de bonnes raisons de penser que le Berchaire d'Adson est un personnage fictif, issu d'un amalgame entre un *Beracharius* rémois - proche de Nivard et fondateur avec lui du monastère de Hautvillers - et un *Bercharius* dervois, fondateur de Puellémontier et Montier-en-Der, en 673⁴⁵⁵.

⁴⁴⁹ - « *Prioris monimenta temporis pagum Aquitanicum ortus eius tradidere ac generis fuisse exordium* » (*ibid.*, chap. 2, l. 21-22).

⁴⁵⁰ - Au chap. 11. Voir l'introduction générale, p. XVIII.

⁴⁵¹ - chap. 11 : « *privilegia eiusdem loci quae supra retulimus, a domno Benzone insidiose deportata ad locum Insulae Germanicae, cuncta recuperavit munificentia domni Odonis illius loci abbatis.* »

⁴⁵² - Voir notre annotation, aux l. 592-596. Un état des lieux critique de ces textes diplomatiques a été fait tout récemment dans P. Corbet éd., *Les moines du Der (673-1790)*, Actes du colloque international d'histoire, (Joinville-Montier-en-Der, 1^{er}-3 octobre 1998), Langres, 2000 ; J. Barbier, « « Rois et moines en Perthois pendant le haut Moyen Age », p. 45-81, et A. Dierkens, « La fondation et le premier siècle des monastères du Der », p. 27-44, spéc. p. 35-44.

⁴⁵³ - Voir l'annotation au chap. 16, l. 596.

⁴⁵⁴ - J. Barbier, « Rois et moines en Perthois... », p. 50-51.

⁴⁵⁵ - *Ibid.*, p. 57.

La source littéraire utilisée par Adson pour le récit de la fondation de Hautvillers est la *Vita Nivardi episcopi Remensis* par Altmann, qui a également été utilisée par Flodoard⁴⁵⁶. Alors que ce dernier en retranscrit des passages entiers⁴⁵⁷, Adson la réécrit sans faire pratiquement aucun emprunt littéral, et en se montrant maître dans l'art de la transposition synonymique ; néanmoins la teneur et la progression du récit sont conservées, et certains échos ne laissent guère de doute sur l'hypotexte d'Adson⁴⁵⁸. Les similitudes les plus frappantes entre les textes d'Altmann et d'Adson sont les suivantes :

V. Nivardi par Altmann (chap. 7)

ita divinitus sompno *irruente* cepit opprimi,
ut montem illum minime posset pretergredi.

caput in sinum reclinans sedentis Bercharii
obdormivit.

aperto celo angelum a Deo missum de superis
in specie *nivee* columbe descendisse atque
... *circumvolasse*... ac *sanctificasse*...,
post *girum* sui volatus...
celo patente recepta est
O beati presulis Nivardi preconia...
Invicemque sibi causam referentibus

**V. Bercharii par Adson (chap. 10-11,
l. 292-367)**

Ecce, inquit, *irruente* soporis immanitate
secus solito concutior, ita ut hinc gressum
promouere impotem me esse omnino considerem. »

Bercharii solo decumbentis festinans composito
uertice gremio recipi

aere per serenum conspicuo columbam e
sublimibus descendere *niueo* fulgore radi-
antem..., future spatium fabricae *circumuo-*
lans, ...*giro* designat, presentia *sanctificat*.
patenti celo reconditur
O beatum virum...
His igitur alternis ita conserentibus

On est ainsi devant un paradoxe apparent, qui n'est cependant pas rare en hagiographie : la source évidente du récit de la fondation de Hautvillers est le texte d'Altmann ou une réécriture de ce texte que nous ne connaissons plus ; or Adson n'en souffle mot⁴⁵⁹. On pourrait donc s'étonner que l'hagiographe cite des sources dont l'existence fait difficulté (par exemple les *notata* du chap. 2), et qu'il en occulte au contraire une autre, qui est avérée. Mais d'une part Adson ne fait pas là autre chose que dans la *Vita s. Basoli*, où il dissimule sa source la plus immédiate, une Vie de saint Basle écrite moins d'un siècle avant lui, et dont il s'inspire parfois littéralement. D'autre part ce comportement est loin d'être original : il est le fait de la plupart des historiographes et des hagiographes médiévaux, qui sont à la recherche d'une autorité dont ne peut pas tenir lieu une source peu ancienne ; par ailleurs

⁴⁵⁶ - Pour les manuscrits de la *V. Nivardi*, voir Levison, MGH, SRM, 5, p. 159 ; Flodoard semble avoir utilisé une version proche de celle du manuscrit Reims, BM 1403.

⁴⁵⁷ - Comme le montre l'éd. de M. Stratmann, Flodoard. *Historia Remensis ecclesiae*, chap. VII, MGH, SS, 36, p. 149-150.

⁴⁵⁸ - L'hypothèse de l'existence d'une *Vita Nivardi antiquior* comme source commune d'Altmann et d'Adson est quasiment annulée par le fait que Flodoard, qui fait œuvre d'historien et qui ne reprend chez Altmann que ce qui peut passer pour tel, est un contemporain d'Adson, qui a vécu dans la même région que lui : aurait-il négligé cette *vita antiquior* si elle avait existé ? Si au contraire Adson a eu devant les yeux une réécriture de la *V. Nivardi* rédigée au cours du X^e s., celle-ci n'a laissé aucune trace dans la tradition manuscrite.

⁴⁵⁹ - Sur cette question, voir M. Goulet, « Adson hagiographe », p. 122-124, et *infra*, l'annotation des chap. 10-12 de la *Vita s. Bercharii*.

la notion de propriété littéraire est absente de l'esprit médiéval ; enfin, comme le suggère F. Laurent, l'occultation des intermédiaires répond peut-être à un besoin de retrouver « le commencement absolu »⁴⁶⁰.

Toujours est-il que la *Vita s. Bercharii* apparaît au lecteur comme une « *vita ss. Nivardi et Bercharii* », l'évêque de Reims étant présent durant les deux tiers du texte et formant avec son protégé Berchaire un couple aussi indissociable que les Tityre et Mélibée des *Bucoliques*⁴⁶¹. Sur le plan spirituel et politique, Adson s'inscrit là dans une tradition rémoise qu'a étudiée M. Sot⁴⁶². Sur le plan littéraire, il semble que l'hagiographe, démuné d'informations biographiques sur le saint patron de son monastère, ait cédé à la tentation de fondre en un seul récit des sources rémoises et dervoises, et de réunir en un même personnage deux fondateurs quasi homonymes, à la faveur de leurs liens avec l'évêque Nivard ; il est possible aussi que cette confusion ait été involontaire.

L'œuvre est inachevée. La *vita* devait se poursuivre par une seconde partie, qui comme dans toutes les autres œuvres hagiographiques d'Adson aurait relaté les *miracula* accomplis par le saint après sa mort.⁴⁶³ Or l'hagiographe est mort à Jérusalem avant d'avoir pu le faire, et c'est l'auteur du *De casibus* qui prend la relève, en continuant l'œuvre de son lointain prédécesseur⁴⁶⁴.

⁴⁶⁰ - Voir B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, p. 116-117 et F. Laurent, *Plaire et édifier. Les récits hagiographiques composés en Angleterre aux XII^e et XIII^e siècles*, Paris, 1998, p. 144-150.

⁴⁶¹ - Ce rapprochement est souligné par la citation virgilienne des l. 307-308 et 311-312 (voir n. *ad loc.*).

⁴⁶² - M. Sot, « La fonction du couple saint évêque/saint moine dans la mémoire de l'Eglise de Reims », dans *Les fonctions de saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècles)*, Actes du colloque organisé par l'Ecole française de Rome les 27-29 oct. 1988, Coll. de l'EFR 149, p. 225-240.

⁴⁶³ - Voir les derniers mots du texte, *infra*, p. 301 : « Ex cuius sepultura longo post tempore oleum pullulans in uas ad hoc paratum uisum est defluxisse, cunctis morbo obsessis nimium salubre. Huius igitur, quia peccatorum pondere pregrauati summa operum assequi propriis uiribus nequaquam presumimus, eius qui dixit : *Sine me nihil potestis facere*, auxilium gratie imploremus, quatinus qui merito peccatorum deprimimur dextera sue uirtutis subleuemur, qui cum patre et spiritu sancto uiuit et regnat deus in secula seculorum. Amen.

⁴⁶⁴ - *De diversis casibus*, chap. 1 : Huius anterioris executionem operis [...] prudentia sollertissimi Adonis abbatis saepe denominatae ecclesiae Dervensis luculentissimo sermone nobilitavit ; [...] quae vero [...] minime explicuit, relinquens etiam intacta adnotatorum plurima. »

Manuscrits et éditions

Manuscrits

Nous avons repéré douze manuscrits de la *Vita Berchari*. Il s'agit presque toujours de légendiers *per circulum anni*, bénédictins ou cisterciens, déjà évoqués plus haut ou trop connus pour qu'il soit utile d'en donner ici des descriptions détaillées.

1) **Troyes, BM 7 (= T)**, XII^e s., témoin du légendier de Montiéramey (OSB), a déjà été présenté plus haut, dans l'introduction de la *Vita Frodoberti*. La *Vita Bercharii* se trouve aux fol. 178^v-182^r. La main qui l'a copiée est différente de celle qui a copié la *Vie de Frodobert*.

2) **Lisboa, BN, Alcobaça, CCLXXXVII (421) (= A)**, XII^e s. (O. Cist.), contient également la *Vita Basoli*⁴⁶⁵. La *Vita Bercharii* se trouve aux fol. 65-76.

3) **Montpellier, Méd. 30 (= B)**, XII^e s. (fol. 143-147), représente la partie d'août à septembre du légendier de Saint-Bénigne de Dijon (O.S.B.)⁴⁶⁶.

4) **Dijon, BM 641 (= D)**, XII^e s. (fol. 87-90), est le 1^{er} tome conservé du légendier primitif de Cîteaux⁴⁶⁷.

5) **Dijon, BM 643**, XII^e s. (fol. 2^r-3^v) donne une version jumelle de celle du manuscrit précédent⁴⁶⁸.

6) **Montpellier, BU, Méd. 1 (H.1), t. 2 (= M)**, fol. 46^r-51^r, est un témoin du deuxième légendier de Clairvaux⁴⁶⁹.

7) **Paris, BNF lat. 16733 (= Y)**, fol. 22^r-25^v, fin XII^e s., provenant de Saint-Martin des Champs⁴⁷⁰ et originaire de Chaâlis (O. Cist.), est un témoin *du Liber de natalitiis*, tout comme les deux suivants.

⁴⁶⁵ - Voir *supra*, l'introduction de la *Vita Basoli*.

⁴⁶⁶ - Pertz, *Archiv*, VII, p. 195-196 ; Levison, *Conspectus...*, p. 628 ; Rochais, *Le Liber de natalitiis*, t. 1, p. 25 ; H. Moretus, *AnalBoll.* 34-35, 1915-1916, paru en 1921, p. 243-247.

⁴⁶⁷ - Bibl. Cat. gén. Dép. 8^o, t. 5, Paris, 1889, p. 175-182 ; Levison, *Conspectus...*, p. 581 ; Rochais, *Le Liber de natalitiis*, t. 1, p. 21 sq. ; Dolbeau, « Notes sur la genèse... », p. 147-48. Dijon, BM 638-640 (XIII^e s.), qui contient la période du 25/12 au 10/7, est une refonte de la 1^{re} partie du légendier primitif (passage de trois colonnes à deux colonnes) ; Dijon, BM 641-643 (XII^e s.), qui contient la période du 8/8 au 24/12, représente les t. IV, V et le supplément du légendier primitif (trois colonnes).

⁴⁶⁸ - M. Coens, *Analecta Bollandiana*, 79 (1961), p. 386, n. 1, fait remarquer que ce double est commun aux légendiers de Cîteaux et Acey., qui tous deux placent le texte à la date du 16 octobre. Les premiers folios du manuscrit Dijon, BM 643 sont d'un scribe différent de celui des fol. 4-5 et 8-15 qui ont été copiés par le même scribe que le ms 641 (Y. Zaluska, *L'enluminure et le scriptorium de Cîteaux au XII^e siècle*, Cîteaux, 1990, p. 126-129), ce qui peut expliquer la répétition.

⁴⁶⁹ - Voir *supra*, l'introduction à la *Vita Basoli*.

⁴⁷⁰ - Anciennement Saint-Martin-des-Champs 1.2. La majeure partie de la bibliothèque de Chaâlis est passé à Saint-Martin-des-Champs : voir Dolbeau, « Notes sur la genèse... », p. 158 ; Id., « Le légendier de Chaâlis », *Analecta Bollandiana*, 117 (1989), p. 388-393 ; Levison, *Conspectus...*, p. 652 ; Rochais, *Le Liber de natalitiis*, t. 1, p. 49-58 ; Cat. mss datés, t. 3, Paris, 1974, p. 713 [la datation : « milieu XII^e s. » apparaît douteuse].

8) Paris, BNF 17006 (= K), XII/XIII^e s. (O. Cist.), fol. 36^v-41^r⁴⁷¹.

9) Paris, BNF lat 5353 (= Z), XIV^e s., fol. 39^v-44^v⁴⁷² ;

10) Paris, BNF lat. 5308 (= Q), XII^e s.⁴⁷³, fol. 189^v-194^v.

11) Paris, BNF lat. 11759 (= H), XIV^e siècle, f. 166^v-170^v⁴⁷⁴.

12) Châlons-en-Champagne, BM 217 (= C), fol. 114^v-125^v, date du XI^e siècle. Il appartient au fonds Garinet (Gar. 9689), composé de manuscrits et de papiers d'érudits légués en février 1882 par la veuve de Garinet à la ville de Châlons⁴⁷⁵. Il a été décrit par Guy Philippart⁴⁷⁶, qui note que si l'origine de la plupart des manuscrits hagiographiques de Châlons peut être localisée avec certitude de Saint-Pierre-aux-Monts, ce n'est pas le cas des n^o 217 et 490⁴⁷⁷, pour lesquels l'origine champenoise est difficile à préciser davantage. Le n^o 217 est un manuscrit de 136 fol. de formats (env. 21 cm x 14,5 cm) et d'époques légèrement différents : les 29 premiers folios sont du XII^e siècle, les fol. 30-136 du XI^e siècle. Dans ce passionnaire composite, G. Philippart propose de distinguer provisoirement six parties, l'ensemble qui nous intéresse, les fol. 107^r-129^v, constituant la cinquième d'entre elles. A côté des Passions de Gervais et Protais (BHL 3514) et de Cosme et Damien (BHL 1908), on trouve deux textes plus rares, tout au moins dans la recension qu'ils présentent ici : d'une part la Passion de Gorgon et de ses compagnons, dont l'*incipit* est celui de BHL 7538, et le *desinit* « donec persecutionis turbo transiret. Ita certantes... » ; d'autre part la *Vita Bercharii*, dans laquelle ont été opérées de nombreuses micro-excisions, qui font de cette version une véritable réécriture⁴⁷⁸.

*Deperdita

- La Vie de Berchaire, tout comme dans le légendier de Cîteaux, figurait en double dans le légendier d'Acéy (= Ac, O. Cist.), décrit par M. Coens⁴⁷⁹. Une transcription de l'une ou de l'autre de ces deux copies jumelles se trouve dans Bruxelles, Bibl. Boll. 168, f. 66^r-74^v. La copie bollandienne présente des variantes marginales venant de l'édition de Camuzat (voir plus bas) et d'un manuscrit de La-Charité-sur-Loire, lequel se révèle apparenté aux témoins *ABDT*⁴⁸⁰ ; ces variantes

⁴⁷¹ - Voir *supra*, l'introduction à la *Vita Basoli*.

⁴⁷² - Voir *supra*, l'introduction à la *Vita Basoli*.

⁴⁷³ - Voir Poncelet, *Cat. Paris.*, t. 2, p. 64-74, spéc. p. 69 ; Levison, *Conspectus*, p. 638-639 ; *supra*, l'introduction de la *V. Mansueti*.

⁴⁷⁴ - Voir *supra*, l'introduction à la *V. Basoli*.

⁴⁷⁵ - Voir *Catal. gal des mss des bibl. publ. de France*, dépt, t. 3, Paris, 1885, par A. Molinier, p. 1-2, et *Catal. de la BM de Châlons-sur-Marne, Fonds Garinet*, Paris, 1894, qui recense les manuscrits négligés par Molinier.

⁴⁷⁶ - « Manuscrits hagiographiques de Châlons-sur-Marne », *Analecta Bollandiana*, 89 (1971), p. 67-102, spéc. p. 97-99 pour le n^o 217.

⁴⁷⁷ - *Ibid.*, p. 68.

⁴⁷⁸ - Voir plus loin, le classement des manuscrits, et l'étude détaillée de cette micro-réécriture dans notre synthèse sur « Écriture et réécriture hagiographiques ».

⁴⁷⁹ - *Analecta Bollandiana*, 79 (1961), p. 361-388, spéc. p. 380, n^o 173 et p. 386, n. 246.

⁴⁸⁰ - Exemple de variantes discriminatoires : l. 37 : *Bereum* pour *Bererum*, l. 542 et 595 : *Wlfado* pour *Vulfado* ; l. 595 : *Telano* pour *Atelano*.

sont de la même main que la copie. Le Père Van Hecke a ensuite revu et corrigé cette collation de façon à préparer l'édition du texte. Il est intervenu sur le choix des variantes⁴⁸¹, mais également sur l'orthographe et la typographie. C'est lui qui a repéré les hexamètres des l. 491-495, et qui a demandé qu'on les détache du reste du texte⁴⁸². Les très nombreuses interventions de Van Hecke compromettent parfois la lisibilité de la copie primitive ; c'est néanmoins cette copie que désigne le sigle *Ac* dans notre appareil critique. Avey concorde presque toujours avec les témoins *KMYZ*.

- H. Rochais⁴⁸³ note que dans des légendiers cisterciens aujourd'hui disparus, il y avait quelques pièces très caractéristiques, au nombre desquelles les Passions d'Airy (*Agericus*, BHL 143 [Verdun]) et Berchaire. (1178) ; il s'agit des légendiers de Longpont⁴⁸⁴, Vauluisant⁴⁸⁵, La Charité⁴⁸⁶, Bonnefont⁴⁸⁷, etc... A.-M. Turcan a repéré un exemplaire de la Vie de Berchaire dans un catalogue de l'abbaye cistercienne de Haute-Fontaine (c. Ambières, diocèse de Châlons-en-Champagne)⁴⁸⁸. Camuzat s'était quant à lui servi d'un manuscrit de Compiègne⁴⁸⁹.

Classement des manuscrits

Les titres permettent de distinguer quatre groupes de manuscrits :

1) *Q* et *H* appartiennent à un même groupe (α), qui ne donne pas la date de la mort de Berchaire. A la l. 720, le texte de *Q* est : « tandem carne solutus, celestis uite gaudia exultanti spiritu felix petiuit. » *H* ajoute, dans la rubrique qui ouvre le prologue, la fête du saint au jour de sa translation, le 17^e jour des kalendes de novembre, c'est-à-dire le 16 octobre, date traditionnellement attestée.

2) Les manuscrits *ABDT* forment un deuxième groupe (β), qui à la l. 690 ajoute comme date de la mort de Berchaire le 17^e jour des kalendes d'octobre. Cette date, qui contredit le chap. 18, où Berchaire annonce sa mort imminente en

⁴⁸¹ - A la l. 254, à *in divina suspensus* il a substitué *in dubio suspensus*, qui ne se trouve dans aucun manuscrit.

⁴⁸² - Fol. 71v : « Hi quinque versus italico caractere et a capite disponandi sunt. »

⁴⁸³ - *Le Liber de natalitiis*, t. I, p. 43-45.

⁴⁸⁴ - Nicolas de Beaufort avait préparé une copie du texte pour son supplément à Surius (voir *supra*, l'introduction à la Vie de Berchaire) ; on peut lire ce texte dans Bruxelles, BR 8913-14, fol. 76-79v. Voir F. Dolbeau, « Notes sur la genèse... », p. 186 (t. VIII, n° 197) ; J. Van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. V, Bruxelles, 1905, p. 400, n. 10 (avec foliotation erronée).

⁴⁸⁵ - F. Dolbeau, *ibid.*, p. 164.

⁴⁸⁶ - F. Dolbeau, *ibid.*, p. 179, 181, n° 21.

⁴⁸⁷ Il faut corriger « Bonnefont », abbaye cistercienne de Gascogne, en « Bonnefontaine », abbaye cistercienne ardennaise (diocèse de Reims) : F. Dolbeau, « Notes sur la genèse... », p. 174-175.

⁴⁸⁸ - A.-M. Turcan, « La bibliothèque de l'abbaye de Haute-Fontaine aux XII^e et XIII^e siècles. Formation et dispersion d'un fonds cistercien », *Recherches augustiniennes*, 25 (1991), p. 223-261, spéc. p. 229, n° 81.

⁴⁸⁹ - Le légendier de Saint-Corneille de Compiègne, issu du *Legendarium Flandrense* contaminé avec le *Liber de natalitiis*, était une collection de 9 tomes, dont aucun fragment n'a été repéré jusqu'ici. Il est décrit dans trois inventaires sommaires des Mauristes : Paris, BNF lat. 11777, fol. 93-97^v et 164-165 ; lat. 13071, fol. 153-165^v : voir F. Dolbeau, « Nouvelles recherches sur le 'Legendarium Flandrense' », *Recherches augustiniennes*, 16 (1981), p. 399-455. La Vie de Berchaire figure au 15 septembre dans l'inventaire du ms. 11777, fol. 95v.

pleines fêtes pascales, résulte apparemment d'une double erreur : une première confusion a fait prendre pour fête de la mort du saint celle de sa translation, le 17^e jour des kalendes de novembre ; une seconde erreur a fait écrire le 17^e jour des kalendes d'octobre au lieu de novembre.

3) Le témoin du 2^e légendier de Claivaux (*M*), les trois exemplaires du *Liber de natalitiis* (*KYZ*) et le légendier d'Acey sont dépourvus de l'addition de cette date erronée à la l. 690. Ils placent néanmoins le texte au 15 septembre, après la *Vita Apri* (BHL 76), le 15 septembre étant aussi la fête d'Aper ou Evre. L'un des témoins (*K*) ajoute après le titre du prologue : « Item XVII. kal. octobris. » Ces manuscrits constituent ainsi un 3^e groupe (γ), dont les variantes relèvent parfois de la réécriture.

Ainsi, aux l. 71-72, l'enseignement « littéraire » est remplacé par l'enseignement « clérical », jugé plus adapté à la formation du futur saint abbé, mais surtout plus compatible avec *salutaribus disciplinis* :

groupes α et β

opportunitatem nacti, litteratorie professionis salutaribus disciplinis mox mancipandum esse decernunt

groupe γ

opportunitate subeunte, clericalis puerum professionis salutaribus disciplinis mox mancipandum esse decernunt

Aux l. 121-127, par modification de la structure grammaticale⁴⁹⁰, la réécriture introduit le topos de la répugnance de Berchaire vis-à-vis des activités séculières et de sa ferveur à accomplir son ministère sacré :

groupes α et β

beatus pontifex..., quoniam ipse exterioribus tractande reipublice fuerat negotiis implicatus, regie dispositionis consiliis et actibus frequenter interesse, pontificalis prouidentie pondus uolens nolensue celesti ordinatione perferre, ministerium sibi iniunctum ... exercere gaudio replebatur non modico...

(« comme le saint évêque s'était trouvé lui-même impliqué dans l'administration des affaires politiques, il éprouvait un assez grand plaisir à participer assidûment aux délibérations et aux agissements du pouvoir royal, à supporter bon gré mal gré le poids de l'administration pastorale dont le Ciel l'avait chargé, et à exercer le ministère qui lui avait été imposé... »)

groupe γ

quoniam ipse exterioribus tractande reipublice fuerat negotiis contra uoluntatem suam multotiens implicatus atque regie dispositionis consiliis actibusque interesse frequenter compulsus, uolens inde tota mente ministerium sibi iniunctum...exercere gaudio replebatur non modico...

(« comme le saint évêque s'était trouvé lui-même très souvent impliqué contre son gré dans l'administration des affaires politiques et qu'il avait été fréquemment contraint d'assister aux délibérations et aux agissements du roi, désirant ardemment désormais exercer le ministère qui lui avait été imposé... »)

⁴⁹⁰ - Dans l'hypotexte tous les infinitifs dépendent de *gaudio replebatur non modico* ; la réécriture introduit des verbes de contrainte devant les verbes exprimant une activité séculière.

Aux l. 561-566, on a manifestement tenté de simplifier un texte compliqué et mal transmis, en même temps que d'éliminer la mention triviale de la récompense versée aux bergers :

groupes α et β

groupe γ

Quos blande allocutus, aureique illos numismatis pretio donans poposcit ostendi sibi que habiliora aliquando siluas circumeundo deligendi status habitacula peruidissent, dicens sibi animi esse uti congruo habitandi loco exstirpando* siluas cenobitarum tabernacula designaret.

uoce ut erat supplici uenerabilis miles christi succensus igne spiritus sancti diligenter poposcit ut sibi locum ad cenobium faciendum aptum ostenderent, si quem forte lustrando siluas ad hoc idoneum alicubi inuenissent.

Aux l. 271-272, le rappel du baptême de Clovis par Remi a fait l'objet d'un remaniement dans le groupe γ , peut-être motivé par le fait qu'aucun ange n'intervient pour apporter le saint chrême dans la *Vita Remigii* (celle d'Hincmar ?) à laquelle il est explicitement fait allusion :

groupes α et β

groupe γ

angelico ministerio sacro crismate aque regenerantis inlinierat

aqua sacri baptismatis mundatum unctioe crismatis preciosi inlinierat

4) Le manuscrit *C* se caractérise par un titre tout à fait inhabituel⁴⁹¹, probablement inspiré par les l. 10-11 du texte⁴⁹². Il comporte un nombre très élevé d'omissions, ou plutôt d'excisions volontaires. Malgré son antériorité sur les autres témoins, il faut en effet exclure tout à fait l'idée que *C* représenterait une version primitive du texte, qui aurait ensuite été amplifiée, soit par Adson lui-même, soit par quelque autre hagiographe. De nombreuses variantes de *C* affectent en effet l'ordre des mots, sans que cela se justifie par la recherche du cursus ou de la rime : il est difficile d'admettre que ce soient là des interventions d'auteur. La quasi totalité des autres variantes sont des omissions de très faible étendue, ne dépassant pas trois mots la plupart du temps : or si la version *C* était la version primitive, un remanieur, quel qu'il soit, n'aurait pas seulement ajouté ici ou là deux ou trois mots à son hypotexte ; il aurait amplifié plus longuement certains passages, en aurait modifié d'autres.

La version *C* présente en outre un certain nombre d'incohérences ou d'erreurs qui trahissent la maladresse de l'abrégiateur : un saut du même au même

⁴⁹¹ - « Incipit liber uite, actuum ac certaminum beati Bercharii.... ». Aucun des titres des autres manuscrits ne comporte le terme *certaminum*.

⁴⁹² - « Actus igitur ac laborum certamina beati Bercharii abbatis et martyris gloriosi summatim perstringere cupientes... »

aux l. 363-364 ; l'omission d'*educendo* à la l. 221, qui détruit totalement l'explication étymologique de *duciculum*, qu'Adson fait précisément dériver de *ducere* ; la destruction du premier hexamètre de la l. 491 par bouleversement de l'ordre des mots ; la déformation vraisemblable, à la l. 162, de *.dc.* (« six cents », leçon de la tradition unanime) en *ac* : il est difficile de mettre toutes ces fautes au compte du seul scribe de *C*, et d'arguer de la possible correction de son modèle. Il est beaucoup plus logique de penser que la version *C* émane d'un projet de simplification, qui aboutit parfois à un élagage intempestif. On remarquera d'ailleurs que le légendier Châlons, BM 217 a transmis ses textes dans des recensions écourtées⁴⁹³.

Comment ces quatre groupes s'articulent-ils ?

- α est dépourvu des lacunes de β ⁴⁹⁴ d'une part, et de γ ⁴⁹⁵ d'autre part. β ne concorde jamais avec γ contre α . *C* est donc ce dernier qui est le plus proche de l'original, et les deux autres groupes dépendent séparément de lui.

- *C* ne partage aucune variante discriminatoire des familles β et γ ⁴⁹⁶ : il remonte directement à la famille α , avec laquelle il partage par exemple l'orthographe de *sempnistem* à la l. 296 ; par ailleurs *CHQ* concordent à la l. 290 pour accorder à tort le participe *constipata* avec *oblectamenta*.

Au sein de la première famille, étant donné que *Q* (XII^e s.) présente des omissions propres et des lieux variants où *H* (XIV^e s.) n'aurait pas pu retrouver par hasard le texte exact⁴⁹⁷, il faut en déduire que les deux témoins remontent à un ancêtre commun. *C* et *Q*, outre la lacune déjà évoquée aux l. 360-361, ont deux erreurs communes discriminatoires, aux l. 288 (*amenissimam*) et 84 (*concesserit*) : on peut en déduire que *CQ* d'un côté et *H* de l'autre remontent à un exemplar commun (*a*), et que les deux témoins *C* et *Q* dépendent d'une copie de cet exemplar (*a'*). La concordance fautive de *HQ* contre *C* aux l. 166 (*adulterio* contre *adulterino*) et 315 (*obtegisset*) s'explique aisément par une correction de *C*, par ailleurs très interventionniste comme on l'a vu : *adulterio* laisse le substantif *matrimonio* sans fonction grammaticale dans la phrase, et *obtegisset* est un barbarisme. On peut donc représenter ainsi la famille α : (voir l'édition)

La famille β (*ABDT*), représente respectivement les légendiers d'Alcobaça, Saint-Bénigne, Cîteaux et Montiéramey ; l'apparentement de ces collections est démontré⁴⁹⁸. Ils ont en commun de placer Berchaire sous Chilpéric, alors qu'il faudrait lire Childéric [II]⁴⁹⁹ : à la l. 106 ils sont seuls à commettre l'erreur, tandis que les témoins *HKYZ*, qui avaient la bonne leçon la première fois, les rejoignent à la l.

⁴⁹³ - Par exemple la Passion de s. Gorgon, classée sous le n° 7538d dans la BHL, omet le chap. 14 et présente quelques particularités *in fine* ; la Passion de Cosme et Damien est amputée de sa dernière partie.

⁴⁹⁴ - Voir l'apparat critique aux l. 69-75 ; 108-109 ; 169 ; 251-252 ; 458 ; 459 ; 621.

⁴⁹⁵ - Voir l'apparat critique aux l. 56 ; 78 ; 155 ; 237 ; 281-282 ; 310 ; 339 ; 371 ; 661-663.

⁴⁹⁶ - La seule exception, l'omission de *recipi*, commune à *A* et *C*, à la l. 311, ne peut que relever du hasard.

⁴⁹⁷ - En particulier *Q* n'a pas *mirum dictu*, l. 222, et il omet *compensare et pro labore breui* à la l. 458.

⁴⁹⁸ - Voir F. Dolbeau, « Le grand légendier d'Alcobaça », dans *Analecta Bollandiana*, 102, p. 263-296.

⁴⁹⁹ - Fils de Clovis II, règne à partir de 660.

40. Aux l. 491-495 ces témoins déforment les hexamètres par des omissions et des déplacements de mots. A la l. 458, cette famille présente la même lacune que le manuscrit *Q* (*compensare et pro labore breui*)⁵⁰⁰ et commet la même faute que lui sur *commercia* (au lieu de *commercio*) : elle doit remonter au même exemplar que *CQ*, exemplar qui comportait cette faute et cette omission, ou qui était mutilé (*ABDT* donnent en effet la leçon *cum palmam*, *cum* étant le début du verbe *compensare*, que n'a pas copié le scribe de *Q*).

A l'intérieur de cette famille, *B* est le seul témoin à ne pas avoir de variante propre : il apparaît (lui-même ou son modèle) comme l'ancêtre des trois autres. A la l. 115, *A* et *T* ont seuls *adiutor*⁵⁰¹, tandis que *B* et *D* conservent la leçon commune *ciuis*, ce qu'on peut représenter ainsi :

(voir l'édition)

Les témoins du groupe γ ne partagent aucune des variantes discriminatoires des manuscrits des deux familles précédentes : ils ont été copiés sur un exemplar situé en amont du stemme. Ils ont en commun des omissions⁵⁰², une addition⁵⁰³, et de nombreuses variantes propres comme *congressu* contre *scammate*, à la l. 196, *cauebat*, contre *relidebat*, à la l. 245, etc... A la l. 307 ils brisent un hexamètre de Virgile en déplaçant l'ordre des mots, et à la l. 296, le remplacement étrange du mot d'origine grecque *simmistem* (dont le sens est « initié aux mêmes mystères », d'où « compagnon », en particulier dans un ordre monastique) par *coactus socium* suggère que cette version a maladroitement intégré une glose marginale ou supralinéaire⁵⁰⁴. *K*, *M*, *Y* et *Z* sont des jumeaux presque parfaits, et leurs très rares variantes propres ne permettent pas de proposer un classement. Acey s'écarte de *KMYZ* une vingtaine de fois, en conservant quelquefois des leçons du texte original contre les autres témoins de la même famille⁵⁰⁵. Outre une variante commune dans l'ordre des mots (l. 553-554), *K* et *Z* ont deux fautes qui les opposent aux autres témoins de leur famille : l. 443 *spiritali* contre *spirit(u)alis*⁵⁰⁶ ; l. 447 *ualuit* contre *uoluit*⁵⁰⁷, et une faute commune qu'ils partagent avec le légendier d'Acey : l. 350, *ostendit* contre *ostensam*⁵⁰⁸. C'est trop peu pour opérer un classement.

Le stemme général peut se représenter de la façon suivante :

(voir l'édition)

Editions

⁵⁰⁰ - Le scribe de *C*, quant à lui, qui n'est pas un simple copiste puisqu'il réécrit le texte, a certainement été embarrassé, et il commet là une omission de cinq lignes.

⁵⁰¹ - Autres lieux variants : l. 40, 55, 115-116, 147-148.

⁵⁰² - Voir *supra*, n. 56.

⁵⁰³ - « ut superius diximus », l. 281.

⁵⁰⁴ - Dans ce contexte, *coactus socium* pourrait signifier « compagnon dans cette contrainte » (un sommeil miraculeux s'abat sur les deux saints, et les empêche d'aller plus loin) ; *coactus* serait alors un substantif.

⁵⁰⁵ - Par exemple à la l. 501 *sibi succedentibus* contre *succedentibus*, l. 525 *uulgo* contre *uillam*, etc...

⁵⁰⁶ - « In spiritalis exercitii sublimitate » : l'adjectif doit s'accorder avec *exercitii*.

⁵⁰⁷ - *Valuit* est un contresens : l'idée serait que le saint n'a pas pu (au lieu de voulu) céder à la gloire du siècle.

⁵⁰⁸ - La construction est la suivante : « presentias hic esse portam celi... mihi ostensam » ; *ostendit* est impossible syntaxiquement.

L'édition princeps est celle de **Camuzat**, *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinae diocesis*, Augustae Treucarum, 1610, fol. 1-18 (« apud Natalem Moreau qui dicitur Le Coq, in vico divae Mariae, sub signis Galli, 1610), fol. 63-79 établie d'après un manuscrit de Compiègne que nous n'avons pas identifié. **Mabillon**⁵⁰⁹ reprend littéralement l'édition de Camuzat. Le texte du Bollandiste **Van Hecke**⁵¹⁰ se fonde sur celui de Camuzat/ Mabillon, avec indications marginales des variantes du légendier d'Accey (= A).

La présente édition

Nous avons choisi *Q* comme manuscrit principal. C'est en effet le témoin le plus ancien de la famille α , qui une fois débarrassé d'une kyrielle de coquilles⁵¹¹ aisées à corriger à la lumière du reste de la tradition, donne le meilleur texte⁵¹². Outre ces coquilles, nous avons corrigé *Q* lorsqu'il donnait une leçon convenable, mais que les deux autres témoins de sa famille s'accordaient contre lui pour en donner une meilleure. *C* en particulier, qui est le témoin le plus ancien, quand il ne réécrit pas le texte comme nous l'avons indiqué ci-dessus, a des chances d'avoir conservé la bonne leçon.

	leçon de <i>Q</i>	correction adoptée
l. 6	per ignauia	pro ignauia <i>cett.</i>
l. 20	preferri	perferri <i>BCDHMTY</i>
l. 27-28	commodis temporibus	commodis temporalibus <i>cett.</i>
l. 31	niueas (palmas) ⁵¹³	niuea (multitudo) <i>KMYZAc</i>
l. 40	Chilperico	Childerico ⁵¹⁴ <i>C</i>
l. 84	prout natura concesserit ⁵¹⁵	prout natura concesserat <i>ABCDHKMTYZ</i>
l. 87	cum precedere ⁵¹⁶	cum precederet <i>AHBDT</i>
l. 90	terrenarum rerum contentu ⁵¹⁷	terrenarum rerum contemptu <i>ABTHMYZAc</i>
l. 115	patulo se ⁵¹⁸	patulo est <i>cett.</i>
l. 140	in aduersitate	in aduersis <i>cett.</i>
l. 166	adulterio ... matrimonio	adulterino matrimonio <i>ABCDKMTYZAc</i>
l. 169-173	qui.. recesserunt... prefecit	qui... recessurus... prefecit <i>cett.</i>
l. 178-	fama tanta nominis	fama tanti nominis <i>cett.</i>

⁵⁰⁹ - AASS OSB, t. 2, p. 832-843.

⁵¹⁰ - AASS Oct. 7, 1010-1018.

⁵¹¹ - Celles-ci proviennent pour l'essentiel d'abréviations mal résolues (confusion de *per*, *pro* et *pre* par ex.), ou d'un défaut de mémorisation, qui pousse à traiter deux mots consécutifs comme des homoptotes (*uirtutibus magnificis* au lieu de *uirtutibus magnificus*).

⁵¹² - Le second témoin de cette famille, *H*, outre un certain nombre d'erreurs propres, omet la première phrase du prologue.

⁵¹³ - Dans la représentation allégorique du martyr, la blancheur immaculée caractérise toujours les vêtements des élus (*candidati*), non la palme, même par métonymie ou transfert symbolique.

⁵¹⁴ - Childéric II, roi d'Austrasie de 662 à 675 ; cette chronologie est confirmée par la *V. Nivardi* (éd. Levison, p. 60, l. 3 : « Childericus fortis rex... ») ; Nivard meurt en 673.

⁵¹⁵ - Le parfait du subjonctif est impossible dans cette phrase au passé ; *concesserat* fait pendant à *addictus fuerat* trois lignes plus haut.

⁵¹⁶ - *Precedere decreuisset*, grammaticalement possible, est sémantiquement impossible parce que contraire au topos de la précocité du saint, qui n'est pas voulue par lui mais par Dieu

⁵¹⁷ - La forme *contentu* est conforme à la prononciation médiévale de *contem(p)tu*, avec nasalisation de la syllabe *-em*.

⁵¹⁸ - *Se* résulte vraisemblablement de la mélecture d'une abréviation.

179		
l. 182-183	adduci in congregationem	addici in congregationem ⁵¹⁹ <i>ABDHKMTYZ</i> (admitti <i>CAc</i>)
l. 215-216	officinam corporum <i>codd. edd.</i>	officinam copparum ⁵²⁰ <i>conieci</i>
l. 235-236	potuisset... non presumpsit	potuisse non presumpsit <i>cett.</i>
l. 270-271	uirtutibus magnificis	uirtutibus magnificus <i>cett.</i>
l. 284	causa extitit .. qua.. cogitare	causa extitit ... qua.. cogitaret <i>cett.</i>
l. 288	amenissimam <i>CQ</i> -ssimo <i>H</i> ⁵²¹	amenissimus
l. 290	constipata (oblectamenta) ⁵²² <i>CHQ</i>	constipatus (locus) <i>ABDKMTYZAc</i>
l. 296	sempnistem	simmistem <i>ADT</i> (simnistem <i>B</i>)
l. 299	perciperet ⁵²³	preciperet <i>cett.</i>
l. 302	arbus	artubus <i>cett.</i>
l. 315	obtegisset ⁵²⁴ <i>BDHQT</i>	obtexisset <i>ACKMYZAc</i>
l. 317	aere... conspicio	aere... conspicuo <i>cett.</i>
l. 353	specie... columbe ⁵²⁵	specie... columbam / speciem columbe <i>cett.</i>
l. 404	inspectu suo	in prospectu suo <i>cett.</i>
l. 441-442	piorum laborum maiorum certamina	piorum laborum maiora certamina <i>cett.</i> (priorum <i>KYZAc</i>)
l. 454	quam gloriosi	quam gloriose <i>cett.</i>
l. 455	quamquamuersum	quaquauersum <i>cett.</i>
l. 458	commertia	commertio ⁵²⁶ <i>CHKMYZAc</i>
l. 468	quietationis ⁵²⁷	exultationis <i>CHKMYZAc</i> beatitudinis <i>ABDT</i>

⁵¹⁹ - Cf. l. 82 : « quibus addictus fuerat » ; *V. Basoli*, l. 376 : « congregationi addictus » ; *V. Walberti*, l. 143 : « seruorum dei numero addicitur ».

⁵²⁰ - Tous les manuscrits et toutes les éditions donnent *corporum*, ce qui n'offre pas un sens très satisfaisant. Je propose de corriger en *copparum*. *Cop(p)a* ou *cup(p)a* désignant une sorte de cuve, Berchaire se voit confier « l'administration du local des cuves » (« officinam copparum dispensandam »). Le mot *cupa* est défini ainsi dans la Vie de Colomban (I, 27, MGH, t. IV, p. 102, l. 16 : « vasque magnum, quem vulgo cupam vocant, qui XX modia amplius minusque capiebat ». Or le miracle relaté ici par Adson doit beaucoup à Jonas (*V. Columb.*, I, 16 : voir notre annotation).

⁵²¹ - Fondée sur le principe de l'accumulation, la construction de la phrase est un peu confuse. Etant donné l'absence de substantif féminin, *amenissimam* est impossible ; *amenissimo*, rapporté à *latere*, est une leçon plausible mais moins bien soutenue qu'*amenissimus* par la tradition manuscrite (*amenissimus* est attesté par tous les témoins des deux familles β et γ).

⁵²² - Cette leçon des trois témoins de la famille α est difficile à sauver sémantiquement, *oblectamenta* (ici le « régal des yeux ») ne pouvant s'accommoder du participe *constipata* accompagné de ses compléments très concrets. Les leçons *amenissimus* et *constipatus* structurent la phrase phoniquement autour de la rime en *-us*.

⁵²³ - Le contexte impose le sens d'« ordonner » et non de « percevoir ».

⁵²⁴ - Cette forme de parfait n'est nulle part attestée ; il s'agit apparemment d'un barbarisme.

⁵²⁵ - Les manuscrits hésitent entre « niuei candoris specie (= specie) adesse columbam » et « niuei candoris speciem adesse columbe » (C simplifie en supprimant *specie*), autrement dit « il lui sembla que se trouvait là une colombe d'une apparence blanche comme neige », ou « il lui sembla que se trouvait là l'apparition d'une colombe blanche comme neige » ; les deux solutions sont possibles, *species* prenant des sens différents dans les deux cas, mais *columbam* est préférable parce que cette leçon fait écho à la rime en *-am* qui structure la phrase précédente, et parce que sémantiquement le relatif de liaison qui suit (*que... non incerta*) reprend *columba* plutôt que *species*. Seule la leçon de *Q* est impossible grammaticalement, car *adesse* n'a plus de sujet.

⁵²⁶ - Il faut comprendre « compensare commertio », et l'erreur de *Q* vient sans doute de l'omission des mots qui suivent.

l. 480-481	mausoleo condiendum ⁵²⁸	mausoleo condendum
l. 484	accepti operis	a cepti operis <i>cett.</i>
l. 489-490	cuius celestis patrie	ciuis celestis patrie <i>cett.</i>
l. 545	aecclesiam	basilicam <i>cett.</i>
l. 560	casu quodam locum ⁵²⁹	casu quemdam locum <i>cett.</i>
l. 562	aureisque illo numismatis pretio ⁵³⁰	aureique illos numismatis pretio <i>cett.</i> (aureo numismate C)
l. 565	exstirpandi ⁵³¹ HQ	exstirpando <i>cett.</i>
l. 626	huiusmodi stadio	huius mundi stadio <i>cett.</i>
l. 651	fonte polita	fronte polita <i>cett.</i>

Ont été également comblées les lacunes des l. 145 (*doctrine*), 222 (*mirum dictu*), 521 (*eum* <locum>), 607 (<supra> *memoratas* <puellas>), 618-619 (*tabulasque eburneas optimas secum deportavit*) et 628 (*dedit*). Aux l. 521, 607 et 628 il s'agit de mots indispensables à la bonne intelligence du texte ; les deux autres lacunes n'ont aucune incidence sur le sens, mais tous les témoins de toutes les familles ayant conservé ce texte, nous l'avons restitué.

A la l. 583, nous avons rétabli l'ordre des mots de l'ensemble de la tradition (*credidit factum esse*) contre *Q* (*credidit esse factum*) et *C* (*factum credidit esse*), ce dernier témoin se caractérisant par ses divergences dans l'ordre des mots. A la l. 666, *Q* est le seul manuscrit à donner la leçon *uelut occultandum*, par ailleurs convenable. Comme *uelut* est encore employé deux fois de suite dans le même sens dans les lignes qui suivent, nous avons supposé que *Q* était fautif en ce lieu variant.

A la l. 466, *licet et*, contre *licet* dans tous les autres manuscrits, est vraisemblablement un redoublement dû à une abréviation de *et* (&) dans *licet* ; nous l'avons supprimé.

En revanche, à la l. 94, *C* et *Q* sont les seuls à donner la bonne leçon *affectionum*. Les autres témoins, sans doute influencés par le groupe de mots précédent (*diuersis afflictionum generibus*) donnent *affectationum* ; or le sens du texte est que Berchaire bride par la mortification (*diuersis afflictionum generibus*) les assauts des passions terrestres (*affectionum carnalium molimina*).

⁵²⁷ - *Quietatio* a généralement pour sens « exonération, exemption, désistement ». Le mot n'est pas attesté au sens de « repos éternel ». En revanche il est possible que la leçon originale ait été *requietionis*.

⁵²⁸ - *Condire* (employé ici par toute la tradition manuscrite, mais déjà corrigé par les premiers éditeurs) est employé dans le sens d'« embaumer un corps », en latin classique et dans la Vulgate ; il n'est guère probable que le mot fasse référence à cette pratique, malgré son attestation chez les Mérovingiens et le caractère orientalisant du terme *mausoleum*. Il s'agit plutôt d'une confusion graphique entre *condio* et *condo* au sens d'« inhumer », répandue dans les textes médiévaux (Voir le *Mittelaltersches Wörterbuch*, art. « condo », col. 1262).

⁵²⁹ - La leçon de *Q* est convenable grammaticalement, mais elle a contre elle les deux autres témoins du même groupe, qui donnent un texte meilleur (*quemdam locum, ubi* contre *locum, ubi* ; l'emploi adverbial de *casu*, « par hasard », est des plus fréquents).

⁵³⁰ - *Aureis* vient d'une incompréhension du génitif singulier *numismatis*, et *illo* d'une erreur sur la construction de *donare*, confondue avec celle de *dare*.

⁵³¹ - Ce génitif ne pourrait compléter que *loco*, qui a déjà un complément (*habitandi*). Le gérondif de moyen (*exstirpando*) est donc meilleur.

A la l. 282, *Q* est le seul manuscrit à donner *aedificandi... cenobium*, contre *aedificandi... cenobii*. Or aux l. 515-516 le texte de tous les manuscrits est *edificandi cenobium*, construction par ailleurs correcte, même du point de vue de la grammaire classique : il n'y a donc aucune raison de corriger. A la l. 368, *precepta tante reuelationis gratia* (« ayant reçu par avance la grâce d'une telle révélation ») donne un sens meilleur que le reste de la tradition (*percepta t. r. g.*) : nous avons donc conservé cette leçon.

Nous avons indiqué par une majuscule en caractère gras les débuts de chapitres du manuscrit *Q*. Nous avons reproduit dans le texte les chapitres de l'édition de Mabillon, mis entre crochets quand ils ne correspondent pas avec les chapitres du manuscrit.

Synopsis de la Vie de Berchaire (BHL 1178)

- chap. 1 [Prologue] Topique de la modestie affectée : malgré son incompetence, l'auteur se pliera à l'obligation de célébrer le mérite des saints et il honorera la demande de ses commanditaires.
- chap. 2 Berchaire naît en Aquitaine, dans une riche famille chrétienne. Sa sainteté est perceptible dès sa naissance, aussi l'appelle-t-on *Bererus*, dont l'étymologie est *bonae hereditatis heres*.
- chap. 3 Reçu chez les parents de Berchaire, l'évêque de Reims Nivard a l'intuition de sa sainteté. Il les pousse à faire instruire l'enfant.
- chap. 4 Berchaire rejoint Nivard à Reims. L'évêque est un proche de Childéric [II].
- chap. 5 Le jeune homme est formé par Remacle.
- chap. 6 Il décide d'entrer à Luxeuil, célèbre alors pour sa stricte observance de la règle colombanienne.
- chap. 7 Catalogue de ses vertus.
- chap. 8 Son obéissance est récompensée par un miracle (un récipient se remplit sans jamais déborder).
- chap. 9 Il revient à Reims et s'associe au projet de Nivard de fonder un monastère. L'évêque a une affection particulière pour Epernay, où il se rend souvent.
- chap. 10-12 Lors d'un de ces voyages, ils ont tous deux la révélation miraculeuse de l'emplacement du futur monastère; ils construisent Hautvillers.
- chap. 13 Nivard meurt. On l'enterre dans l'église Saint-Remi de Reims, où se produisent des miracles. Berchaire continue seul l'œuvre commune.
- chap. 14 Il fonde le monastère féminin de Puellermontier sur une terre achetée à Walthilde, qu'il nomme abbesse ; les premières moniales sont huit prisonnières achetées sur la route.
- chap. 15 Sur des terres de Childéric [II], il fonde divers établissements : à Louze une celle et une église dédiée à saint Martin ; à *Puteolus* une celle et une église dédiée à saint Maurice ; sur la Voire, une église dédiée à saint Sulpice.
- chap. 16 Il trouve enfin l'emplacement qu'il cherchait, à deux milles de *Puteolus*, en plein milieu d'une forêt appartenant au fisc de Wassy ; il l'obtient de Childéric [II], la fait défricher, et élève une église dédiée aux saints Pierre et Paul (c'est le futur Montier-en-Der).
- chap. 17 Des huit prisonniers achetés en même temps que les femmes de Puellermontier il fait les premiers moines du Der, dont le nombre s'accroît bien vite.

- chap. 18 Un jeudi saint il annonce aux moniales, puis aux moines, qu'il a été averti de la date de sa mort.
- chap. 19 Il est assassiné par son filleul Daguinus, d'un coup de couteau. Le meurtrier jette son arme dans le bassin du monastère, mais celle-ci surnage miraculeusement. Dans un accès de folie, il se met à sonner la cloche de l'église.
- chap. 20 Berchaire lui pardonne et lui impose un pèlerinage à Rome, duquel il ne revint jamais.
- chap. 21 Berchaire meurt de ses blessures ; il est d'abord enseveli à l'extérieur du monastère, puis, de nombreux miracles s'étant produits, ses reliques sont transférées dans la basilique Saint-Pierre-Saint-Paul. D'autres miracles se produisent sur sa tombe, en particulier l'écoulement de manne.

Notes de la *Vita Bercharii*

1, 11 Bercharii] toutes les sources diplomatiques émanant de Montier-en-Der et tous les manuscrits de la *Vita Bercharii* donnent la graphie *bercharius* (pour alléger l'apparat critique nous n'avons pas fait état de la variante *bercarius* que l'on trouve parfois dans les manuscrits *A* et *Z*, et dans le manuscrit *C* avant correction). Une hypothèse astucieuse de Josiane Barbier, qui éclairerait de façon économique les enchaînements narratifs souvent inconséquents opérés par Adson, propose de voir dans le *Beracharius* attesté par le privilège de Rieul (évêque de Reims et successeur de Nivard) un autre personnage que notre *Bercharius* ; la tradition aurait néanmoins confondu peu à peu les deux noms : *beracharius* est devenu *berecarius* dans la *Vita s. Nivardi* contenue dans l'*Historia Remensis ecclesiae* de Flodoard, qui démarque Almann de Hautvillers (éd. M. Stratmann, MGH, SS, 36, p. 149-150) ; dans l'édition que donne Levison de la même *vita* par Almann, dont la tradition n'est pas antérieure au XIII^e siècle, la graphie est devenue *bercharius* (voir néanmoins la n. 1 de Levison, p. 165 : *Beracharius vel Bercharius*). Si cette hypothèse est exacte - et tout va dans ce sens - Adson aurait confondu, volontairement ou involontairement, un Berchaire rémois et un Berchaire dervois. Cet amalgame de deux sources hétérogènes aurait entraîné les bizarreries dont il sera question plus loin.

2, 24 decusati] malgré les variantes *locupletati* et *decorati*, le verbe *decuso* est bien attesté en hagiographie (voir le *Glossarium* de Du Cange) comme synonyme de *adorno*.

37 L'origine aquitaine du nom *Bercharius*, glosée par une étymologie symboliste à la façon d'Isidore, est fantaisiste. L'origine aquitaine des saints, au X^e siècle, semble être devenu un topos au même titre que leur origine pseudo-irlandaise. Même scepticisme sous la plume d'A. Dierkens, "La fondation et le premier siècle..." , dans *Les moines du Der...*, p. 44. *Bereus/ Bererus* est donné comme un hypocoristique de *Beracharius* par M.-Th. Morlet, *Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI^e au XII^e siècle*, 3 vol., Paris, 1968, 1972, 1985, t. 1 : *Les noms issus du germanique continental et les créations gallo-germaniques*, p. 52 (*Beracharius*), p. 54 (*Bercharius*), p. 55 (*Bertcharius*).

3, 43 Nivard (ou *Nivo*, selon *V. Nivardi*, chap. 1, éd. Levison, SRM, 5, p. 160, l. 1 : *archipresul Nivardus, cognomento Nivo*), qui devint évêque de Reims au plus tard en 657 - du vivant de Clovis II qui meurt à cette date -, est le fils d'une certaine Emma qui possédait des biens au sud de la Loire, et le frère de Gondebert (*Gundebertus*), *vir illustris* faisant partie des *optimates regis* (Flodoard, *Hist. eccl. Remensis*, II, 10. Voir M. Sot, *Un historien et son Eglise : Flodoard de Reims*, Paris, 1993, p. 438-443).

3, 40/46 Pour la chronologie générale, Adson suit aussi la *V. Nivardi* (éd. Levison, p. 60, l. 3) : *Nam tempore quo Childericus fortis rex Francorum honeste scepra gubernabat.*

1. 46/63 La *V. s. Nivardi* ne fait aucune mention d'un voyage de Nivard en Aquitaine, imposé à Adson par son postulat de l'origine aquitaine de Berchaire. De même, jusqu'à plus ample informé, les possessions aquitaines de la famille de Berchaire (*propria statione*, l. 51, *intra fines Aquitani*, l. 57-58) doivent être considérées comme de pures fictions, de même que le document allégué par Adson (*in promptu est agnoscere*) faisant foi d'une ancienne donation de biens (*que quondam monachorum fuerant usibus attributa*), perdus (*amissa*) à son époque par la négligence des moines ou de leurs protecteurs (*partim negligentia torpentium*) et par le fait d'usurpations (*crudeli pervasarum infestatione gentium*).

57/58 Ces lignes suggèrent que *Diseias* est situé au nord de la Loire, à l'opposé de l'Aquitaine par rapport à ce fleuve (*ultra Ligerim*). Il est donc difficile de suivre M. Rouche écrivant (*Les moines du Der...*, p. 19), que Berchaire est né "très certainement en Aquitaine, à Dissay près de Poitiers". L. Morelle (*ibid.*, p. 226, n. 74 et "Le concile de Reims de 1049 et Montier-en-Der", à paraître dans *Francia*) identifie à juste titre ce lieu, cité au chap. 12 du *De diversis casibus* ("diseiacensis praedii", AASS OSB, II, p. 850) et dans une charte abbatiale du cartulaire de Montier-en-Der ("cella de diseias", fol. LXIIIv-LXIVr), avec Decize, à quelques kilomètres de Nevers. La celle était passée dans les biens d'Auxerre. Dans l'*Atlas de la France de l'an Mil* (dir. M. Parisse), Paris, Picard, 1994, p. 74-75 et 78-79 Decize est placé sur la Loire même, presque au confluent de l'Acolin.

63/69 Ce développement s'appuie sur *V. s. Nivardi*, chap. 7 (éd. Levison, p. 165, l. 2 : <Bercharius> ... *spiritualis eius filius*).

4, 103/104 Autre écho de la *Vita s. Nivardi*, l'évêque de Reims est un proche du roi (éd. Levison, p. 160, l. 6-8 : *Erat autem idem beatus archipresul nobiliter, ut nobilissimum decebat, educatus in aula regis, et cognatus eiusdem prefati gloriosissimi regis Childerici*).

114 *ingreditur fines Franci* : expression équivalente pour Basle, autre Aquitain qui arrive dans la région de Reims, dans la *Vita Basoli*, l. 207 : *regnum Franci penetraret*.

135 Remacle est-il le futur évêque d'Utrecht et abbé de Stavelot, lui-même jadis éduqué par saint Eloi (*Vita Remacii*, MGH, SRM, 5, p. 104, l. 31) ? Adson ne le dit pas, et en tout cas il n'y a dans son texte aucun écho de la *Vita s. Remacii*, que Krusch date du IX^e siècle (*ibid.*, p. 94). Celle-ci ne contient pas trace de la fonction de "procurateur des bureaux du palais sacré" qu'aurait exercée le maître de Berchaire. Pourtant l'identification est devenue quasi automatique dans la critique ancienne depuis Mabillon, comme le souligne F. Brunhölzl, *Histoire de la littérature latine du Moyen Age*, p. 138. Le premier, l'auteur du *De diversis casibus* avait fait l'assimilation (chap. 3, AASS OSB, t. 2, p. 845). On est devenu plus circonspect aujourd'hui, par exemple M. Rouche, "Berchaire et Adson...", p. 19, pour qui Remacle reste un inconnu. Il faut noter néanmoins que les liens furent très étroits et durables entre Stavelot et Montier-en-Der à partir de l'époque carolingienne : des moines de Stavelot participèrent à la réforme du chapitre de chanoines de Montier-en-Der au début du IX^e siècle. Les *Miracula s. Remacii* précisent que ce

fut l'occasion d'y faire connaître la Vie de saint Remacle, qui avait été moine de Luxeuil comme Berchaire. Remacle figure au nécrologe de Montier-en-Der : Voir Ph. George, "Autour de Stavelot-Malmédy (VII^e-X^e siècles), dans M. Polfer éd., *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (V^e-IX^e siècle)*, Luxembourg, 2000, p. 319-338, spéc. p. 331; E. Overgaauw, "Les martyrologes de Montier-en-Der", dans *Les moines du Der...*, p. 317-318. Van Hecke (AASS, Oct., VII, t. 2, p. 1020-1021, et p. 1021, note *d*) suggère que l'introduction de la Saint Remacle au calendrier de Montier-en-Der a pu accréditer l'idée que le maître de Berchaire fut le saint lui-même et non un homonyme ; on peut pousser les choses encore plus loin et voir dans ce maître une création littéraire d'Adson.

6, 149/153 Comme Adson, Berchaire est élevé à Luxeuil. L'évocation de la gloire du monastère à l'époque mérovingienne est en accord avec *V. s. Walberti*, chap. 3, et *V. s. Frodoberti*, chap. 5.

165/169 Cette évocation de l'opposition de Brunehaut à Colomban pose un problème d'interprétation. Rappelons que Thierry est en réalité fils de Childebert (II), et petit-fils de Brunehaut et Sigebert, chose qu'Adson aurait pu lire dans la *Vita s. Columbani* par Jonas, et dont on trouve des échos dans des textes hagiographiques postérieurs comme les deux *vitae s. Romarici*, par exemple. Apparemment Adson a lu Jonas (auquel il emprunte au moins un miracle), et c'est chez lui qu'il a pris la mention des fils adultérins de Thierry, que Brunehaut avait demandé à Colomban de bénir ; son refus entraîna son exil en Italie (*V. Columbani*, I, 18-19, repris mot à mot par le pseudo-Frédégaire, livre IV, SRM, 2, p. 135, trad. J. Meyers et O. Devillers, Turnhout, 2001, p. 103). Mais comment interpréter le passage "duos filios suos (suos *om. ABDT*) quos ex adulterino Theoderici nefandi regis, filii uidelicet regis Sigiberti, coniugio [Brunichildis] susceperat" ? Il faut vraisemblablement comprendre - bien que l'on ne voie pas où Adson aurait pris ce détail - que Brunehaut avait "adopté" les fils adultérins de Thierry, en les tenant sur les fonds baptismaux ; en effet le verbe *suscipere* peut désigner, outre le parrainage, l'adoption : voir B. Jussen, "Adoptiones franques et logique de la pratique. Remarques sur l'échec d'une importation juridique et les nouveaux contextes d'un terme romain", dans M. Corbier dir., *Adoption et fosterage*, Paris, 1999, p. 101-121, spéc. p. 117-119.

On note une confusion beaucoup moins grave entre les fils et les petits-fils de Brunehaut, dans la notice 20 des *Gestes des évêques d'Auxerre*, consacrée à Didier : ce sont ses fils qui, à tort, sont déclarés "rois des Francs et des Burgondes".

169/175 Une fois Colomban passé en Italie, où il fondera Bobbio, c'est Eustase qui lui succède à Luxeuil. Selon le récit d'Adson, c'est apparemment lui qui est abbé de Luxeuil au moment de l'arrivée de Berchaire ; or sous l'épiscopat de Nivard c'est Walbert qui exerçait l'abbatit.

8, 214 factum - a caliculis] en latin tardif, la charge à laquelle quelqu'un est préposé (*minister*) se construit souvent avec *ab* + *abl.* (devenu synonyme de *de*). *Caliculus* est le diminutif de *calix* : Berchaire se voit confier la gestion temporaire (*vici-bus*) des récipients (*caliculi*) et des boissons gardées en magasin (*promptuarium*).

C'est pourquoi je propose, à la l. 216, de corriger *corporum* en *copparum* : *officina corporum* n'a pas de sens dans la phrase, alors que *officina copparum* désigne précisément le service de remplissage des vases. On lit dans la *V. Columbani*, 1, 27 (éd. Levison, MGH, SRM, 4, p. 102) : *vas ... magnum, quem vulgo cupam vocant, qui .XX. modia... capiebat, cervisa plenum*. Quant à *sudis*, qui vulgo dicitur *duciculum*, glossé étymologiquement “ *a potu educendo*, il s'agit d'un petit morceau de bois servant à boucher l'orifice du tonneau, et tenant lieu en quelque sorte de bouchon ou de robinet (*duciculum*). La boisson est de la cervoise (*cerealis potus*, 1. 222). Ce miracle est tout droit sorti de la *Vita s. Columbani* par Jonas, I, 16, où on lit : *serraculum quem duciculum uocant* (éd. Levison, MGH, SRM, 4, p. 82, l. 13). On trouve le même miracle d'un tonneau resté ouvert et qui ne fuit pas, dans la *Vita s. Romarici* BHL 7322 (éd. Mabillon, AASS OSB, t. 2, chap. 8, p. 653), elle aussi influencée par Jonas : *Nam dusichus iamdudum a foramine sublatus procul iacebat et cervisa sistebat intrinsecus nec currebat*.

9, 265/267 *Sparnacus* est Epernay, sur la Marne ; *pr dium publicum* doit s'entendre comme un bien royal, une terre du fisc.

271 ut - legitur] la *Vita s. Remigii* par Hincmar (BHL 7152-55), raconte comment le saint chrême nécessaire au baptême de Clovis fut donné à Remi par le Saint Esprit descendu du ciel sous la forme d'une colombe.

275/280 Ce voyage à Epernay est emprunté à la *Vita s. Nivardi*, chap. 7 (éd. Levison, p. 165, l. 14). Pour Adson la fondation de Hautvillers n'est qu'une péripétie préliminaire à celle de Montier-en-der. Aussi supprime-t-il un épisode préalable de la *Vita s. Nivardi*, chap. 7 (éd. Levison, p. 165, l. 11-12). Voir M. Sot, *Un historien et son Eglise...*, p. 440 : un premier monastère de “ Villers-sur-la-Marne ” avait été détruit par les barbares. Nivard en reconstruisit l'église “ avec le consentement unanime d'un concile de tous les évêques de Gaule réunis à Nantes [en 657] sur l'ordre du pontife romain avec l'approbation du roi ” (*Hist. Rem.* II, 7) ; mais l'église s'effondra et, reconstruite ailleurs, elle s'effondra à nouveau : ces débuts aléatoires du monastère n'étaient qu'un épisode dilatoire du plan divin, dont Nivard lui-même n'est pas dupe, à en croire Almann : *Pontifex vero sagacis ingenii licet intelligeret divino nutu aliud disponi, cogitabat tamen qualiter sui compos existeret voti*.

298 edificandi - intentione] Cette leçon, sur laquelle concordent tous les manuscrits, ne s'accorde guère au contexte, aucun monastère n'étant en cours de construction et ne pouvant par conséquent être “ continué ” ; pour pallier cette incohérence, Van Hecke a complété ainsi : *edificandi... c nobii desiderii continuatione*. A la lecture de la *Vita s. Nivardi* (SRM, 5, chap. 7, éd. Levison l. 20 : *cepit in sancto pectore versare et omni intentione volvere quo in loco unius possessionis sue monasterium et congrua [...] habitacula edificaret et de propria hereditatis sue ampla possessione ditaret*, qui est le modèle direct d'Adson, on peut se demander si la leçon primitive n'était pas *omni intentione*, déformée par mauvaise résolution d'une abréviation.

285/291 Adson ajoute de toutes pièces cette description pittoresque des bords de Marne, en sacrifiant au topos du *locus amoenus* (l. 288 *locus... am nissimus* ; l. 293-294 *loci am nitas*)

287 paululum - sinu] l'expression, reprise à la l. 403, et dans la *V. Mansueti*, 11, 259, est peut-être une réminiscence de la *V. Martini* (voir l'apparat des sources).

10, 295/296 La *Vita s. Nivardi* offrait à Adson l'idée de cette "divine méridienne" (*meridie... divinitus sompno irruente*, éd. Levison, p. 165, l. 16) dont fut saisi l'évêque de Reims. Mais notre hagiographe s'amuse manifestement à amplifier le passage. Après la description du *locus amoenus*, voici qu'il évoque l'équipage de Nivard sur un ton héroï-comique, en une expression qui évoque une armée, voire davantage (*illum... ordinem... equestrem*, allusion parodique (?) à l'ordre équestre antique). A la faveur de deux citations des *Bucoliques*, qui fonctionnent comme un intertexte, il assimile Nivard et Berchaire au couple de pasteurs Tityre et Mélébée. On est alors en plein pastiche : les deux pasteurs d'âmes, transformés en pâtres, s'installent, l'évêque la tête sur les genoux du futur abbé.

Ce remploi de Virgile rappelle les dangers d'une utilisation positiviste des textes hagiographiques : il serait naïf de voir des aulnes dans la forêt du Der. Sur ce point, voir J. Meyers et V. von Büren, "Quelques poèmes inédits de Sedulius Scottus dans le Codex Vaticanus latinus 4493 ?", *Archivum latinitatis Medii Aevi*, t. LVII (1999), p. 53-110, spéc. p. 70. Pour mettre en garde contre une lecture "réaliste" de la poésie (en l'occurrence chercher la biographie de Sédulius dans ses poèmes), les auteurs renvoient à E. R. Curtius, 9^e rééd. p. 192, qui s'amuse à citer le poème 6 de Sédulius, où le printemps de Liège est évoqué par les bourgeons des oliviers, palmiers et cèdres.

307/308 et 311/312 On a là trois vers empruntés à Virgile, le dernier étant relié au texte en prose par le verbe sternitur ("sternitur hic patul recubans sub tegmine fagi"). B. Pabst, *Prosimetrum. Tradition und Wandel einer Literaturform zwischen Spätantike und Spätmittelalter*, Cologne, 1994, vol. 2, p. 1011, cite Adson comme le seul hagiographe de son époque à avoir utilisé des comparaisons épiques (adjectif qu'on peut peut-être contester, étant donné que le style des *Bucoliques* était classé comme *humilis*, par opposition à celui de l'Énéide (*sublimis*) et des Géorgiques (*mediocris*). Pabst signale par ailleurs ce recours à la technique du *prosimetron* dans le tableau peignant Nivard et Berchaire.

312/338 Le commentaire de la vision a été suggéré à Adson par celui qu'en donne Almann (éd Levison, p. 166, chap. 8 : *Explanatio visionis angelicae*). Remarquer qu'Adson détourne au profit de Berchaire l'éloge de Nivard (*apostrophatio*) : *V. Nivardi*, p. 166, l. 8 (*O beati presulis Nivardi preconia...*) = *V. Bercharii*, l. 332 (*O beatum virum, cui ostenditur...*).

317/318 L'apparition du Saint Esprit sous la forme d'une colombe est un topos des récits de fondation (voir *infra*, l'annotation du chap. 16), et le rôle de la colombe comme guide est un motif virgilien christianisé (v. *En. VI*, 190, où la colombe est encore l'oiseau de Vénus).

11, 363/414 Sur la fondation d'Hautvillers telle qu'elle est racontée par Flodoard, Michel Sot, *Un historien et son Eglise...*, p. 458, écrit : " Symbolique pourtant de la mutation en cours sous les évêques mérovingiens dans la façon de présenter et décrire l'histoire, nous apparaît le récit que donne Flodoard de la fondation du monastère d'Hautvillers. Ouvert par la vision, commune à l'évêque Nivard et au moine Berchaire, de la colombe qui indique par son vol le lieu où doit être fondé le monastère, il s'achève par l'analyse d'un diplôme établissant l'autorité de l'évêque de Reims sur ledit monastère : on est passé du thème hagiographique au document d'archives, de l'argument mythique à l'argument juridique. " Cette remarque vaut pour les trois textes, qui se terminent par des dispositions juridiques : *V. s. Nivardi*, chap. 8 (éd. Levison, p. 168) ; *V. s. Bercharii*, chap. 11. F. Poirier-Coutansais, *Gallia monastica*, I, p. 409-449, (spéc. p. 410) fait état de l'ingérence récurrente de l'archevêque de Reims dans la gestion d'Hautvillers.

12, 415/420 La conservation de l'arbre où était apparue la colombe figure dans la *V. Nivardi*, p. 167, l. 27. Ce motif se retrouve dans d'autres textes, comme la Chronique de Saint-Mihiel, écrite entre 1031 et 1044 (éd. A. Lesort, *Chronique et chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel*, Paris, 1909-1912 (Mettensia, VI), fasc. 1, p. 5. Voir A. Wagner et M. Gouillet, " Reliques et pouvoirs dans le diocèse de Verdun ", *Revue Mabillon*, NS 10 (t. 71), 1999, p. 81-82, et n. 53).

13, 460/461 Nivard meurt le 1^{er} sept. 673. Il est enterré dans l'église Sainte-Marie (voir sa construction au chap. 12, l. 426-429). Même chose chez Flodoard, *Hist.*, II, chap. VII (éd. M. Stratmann, p. 150, l. 23). A l'origine c'était un oratoire dédié à la sainte Croix (Flodoard, *ibid.*, p. 150, l. 3) ; la première église du monastère fut dédiée à saint Pierre et tous les apôtres (*ibid.*, l. 11). Sainte Marie est donc une 2^e église (*ibid.*, l. 23-24 : " Post hec in ecclesia sancte Marie, quam in eodem monasterio construxerat, obisse fertur et ad ecclesiam sancti Remigii Remis deportatus ibidem sepultus est "). D'après Almann, à côté de l'église dédiée à la Vierge, dans laquelle fut enterré Nivard (éd. Levison, p. 170, l. 30-31), il y eut construction d'une église en l'honneur de Jean Baptiste (éd. Levison, p. 167, l. 28)-29.

500/508 Il est difficile de se prononcer sur les donations supposées des rois francs à Hautvillers et, d'une façon plus générale, sur son histoire entre le VII^e et le X^e siècle, la quasi totalité des archives ayant été détruites dans l'incendie de 1562. La dotation initiale est constituée de terres et de droits à Hautvillers et Disy, donnés par Nivard. Puis Vecqueville (diocèse de Châlons) est donné par l'évêque Rieul, vers 685, pour un monastère de moniales, avec la clause suivante : le domaine reviendra à Hautvillers au cas où les religieuses n'y resteraient pas, ce qui arriva ; entre le VII^e et la fin du XI^e siècles on ne sait pas du tout comment évolua le patrimoine d'Hautvillers (F. Poirier-Coutansais, *Gallia monastica*, I, p. 411).

14, 513/514 *vastam saltus dervensis solitudinem* : le *saltus* est une zone inculte et forestière, marécageuse de surcroît. Le Dervois appartient au comté du Perthois. Voir J. Barbier, " Rois et moines en Perthois... ", p. 45-49.

517/521 C'est sur les terres donnée par une aristocrate, Walthildis, peut-être apparentée au maire du palais Wulfoald (J. Barbier, *ibid.*, p. 58), que Berchaire fonda le

monastère féminin plus tard appelé Puellémontier, dans un lieu appelé *Mangisvillare*, Mangevillers, dans une très petite île, sur la Voire et la Droye, à quelques kilomètres de Montier-en-Der (J. Lusse, “ Les moines et l’occupation du sol dans le Der ”, dans *Les moines du Der*, p. 551-591, spéc. p. 558. La nièce de Waltildis fut la première abbesse de l’établissement (l. 530-531). Cette fondation est rappelée dans un privilège de l’évêque de Châlons Berthoend, accordé à Montier-en-Der et Puellémontier à la demande du roi Clovis III et du maire du palais Pépin, le 15 février 692 ou 683. Le document donne le nom de Waimerus, époux de Wathildis et cofondateur de Puellémontier avec celle-ci et Berchaire. Waimerus est attesté en 675 (J. Barbier, *ibid.*, p. 59 ; M. Rouche, “ Berchaire et Adson ”, p. 44).

M. Rouche, *ibid.*, p. 24, n. 33, suppose que la *via publica vulgo Cantilla dicta* est “ la grande voie romaine qui court de Châlons à Langres en direction du Midi ”. Manifestement Adson tient ce nom, ainsi que celui de Mangevillers, de chartes perdues ou/et d’une tradition locale.

524/529 Il est difficile de dire si l’achat des huit captives devenues moniales, auxquelles font pendant les huit captifs devenus moines, est de l’ordre de la réalité ou de la fiction. Même si elle est plausible, on ne peut s’empêcher de rapprocher la chose de la version mythique du peuplement primitif de Rome (ouverture d’un asile pour les hommes sans logis, puis enlèvement des Sabines).

15, 535 in quemdam - nomine] Louze, dans le Brenois, à 5 km environ du site définitif de Montier-en-Der.

537/547 Il est possible qu’Adson ait eu sous les yeux des diplômes sincères, attestant l’autorisation d’installation à Louze, car les noms de Léger [d’Autun], Mumolenus [de Noyon], Amalric (connu comme *vir illustris et dux*) et Vulfaudus (maire du palais de 673 à 675 au moins) sont bien attestés à cette date.

547/548 Beatus - contentus] là commence le récit d’une longue quête de Berchaire, et d’une série d’hésitations avant le choix définitif d’un site pour la fondation. Tous les lieux cités dans les lignes qui suivent sont distants de quelques kilomètres seulement. Tout se passe comme si le récit prétendait délimiter le territoire de la future abbaye. Pour une topographie très détaillée de tous les lieux cités, voir J. Lusse, *Les moines du Der*, p. 556-559, avec carte p. 557.

547/556 Berchaire, qui n’est pas satisfait de Louze, dédié à saint Martin, fonde une *cellula* dédiée à saint Maurice, près de *Puteolus* (“ Petit-Puits ”, ou Puisy) au lieu dit *Monasteriolum* (“ Petit-Monastère ” ou “ Petit-Moustier ”). Pour la localisation exacte de *Puteolus*, site primitif du monastère de Montier-en-Der, voir J. Lusse, *Les moines du Der*, p. 558, n. 25. Comme le suggère J. Barbier, cet épisode peut avoir pour but d’expliquer le micro-toponyme *Monasteriolum*, tout en s’enracinant dans une légende topographique locale (*ibid.*, p. 52, n. 35). Ces fondations peuvent avoir une origine ancienne, étrangère à Berchaire. Au siècle dernier il existait un lieu-dit Saint-Maurice sur la commune de Montier-en-Der, qu’il faut peut-être mettre en rapport avec la dédicace de la *cellula*.

552 super fluvium Vigere] sur la Voire.

553 Après Louze et *Monasteriolum*, la fondation dédiée à saint Sulpice, au bord de la Voire (J. Lusse, *Les moines du Der*, p. 558) est elle aussi un échec.

16, 557/606 La fondation définitive de Montier-en-Der se fait à la faveur d'un hêtre miraculeux (l. 575-576 : *quedam non ignoti miraculi fagus*), qui n'est pas sans rappeler que c'est sous un hêtre que Nivard et Berchaire eurent l'apparition de la colombe divine qui leur indiqua le site de Hautvillers. Adson est soucieux de donner de l'unité à son récit.

Le hêtre sous lequel s'allument spontanément de mystérieuses lumières est aussi topique que la colombe guidant les fondateurs vers le site recherché : quasiment au même moment, Hrotsvita racontant la fondation de Gandersheim allie les deux topoi dans son poème *Primordia coenobii Gandeshemensis* (aux v. 188-221 les lumières mystérieuses observées par les porchers ; aux v. 252-259 la colombe conduit Hathumoda à une carrière où elle trouvera les pierres pour sa fondation [trad. et texte latin : M. Gouillet, *Hrotsvita. Œuvres poétiques*, Grenoble, 2000]). Les mêmes lumières miraculeuses sont mentionnées dans le récit de fondation de l'abbaye de Bouxières-aux-dames (X^e s.) tel que le rapportent les *Gesta episcoporum Tullensium* (MGH, SS, VIII, c. 32, p. 639-640).

588/589 Le lieu de la fondation définitive est à deux milles de *Puteolus* (Puisie).

592/596 Aux appuis déjà cités lors de la fondation de Louze, Léger, Amalric et Wulfaudus, s'ajoutent Fulcoald (*dux* dont le nom traduit peut-être une parenté avec le précédent : v. J. Barbier, p. 53, n. 36, et p. 58), Atelanus [de Laon] et ... Nivard [de Reims], ce qui est pour le moins curieux quand on se souvient que ce dernier est mort au chap. 13.

L'acte de fondation de Montier-en-Der est perdu (voir Th. Kölzer, *Die Urkunden der Merowinger*, t. 2, p. 612, Dep. 265), et l'était apparemment déjà au temps d'Adson. “ (...) sicut ex auctoritate regia tenetur exterminatum ” fait allusion à un acte (faux) de confirmation et d'octroi d'immunité à Montier-en-Der par Childéric II, daté de juin 665 ; on comparera en particulier *V. Berc.*, l. 595-599 : “ impetrauit sibi dari a rege siluam ex suo fisco qui uocatur Vuassiacus in circuitu pr fati loci (...) unde sumptus habere ualeret ac pr dia cenobium constituendi ” et Th. Kölzer, *Die Urkunden...*, t. 1, p. 268-270, n° 104 : “ ut concederemus ei quendam locum in foreste Deruo et in fine Uuasciacense, in quo sibi liceret constuere monasterium, et ut daremus sumptus ac predia... ”.

596/606 Les mentions d'un *fiscus qui uocatur Wassiacus*, et d'une *aula regia* sise à *Puteolus* relèvent de la plus pure fantaisie (J. Barbier, *ibid.*, p. 53-54). Sur les raisons “ politiques ” qui auraient pu pousser Adson à se faire l'écho de telles traditions locales, en jouant la carte royale pour garantir la liberté monastique, voir L. Morelle, “ Des moines face à leur chartrier : étude sur le premier cartulaire de Montier-en-Der (vers 1127) ”, dans *Les moines du Der...*, p. 211-255). J. Barbier rappelle que dans ces fondations pseudo-royales le roi mérovingien n'est qu'un “ prête-nom ”, sans aucune part personnelle ; le cadre juridique, issu du droit romain, est celui de l'appropriation d'un territoire inculte par défrichement et mise en culture, qui ne nécessite qu'une autorisation préalable du défricheur. En revanche

Montier-en-Der, situé dans une zone stratégique, au point de rencontre des influences austrasienne et neustro-bourguignonne, fut fondé avec l'appui de parentèles aristocratiques.

Pourquoi, après tant de tâtonnements, cette installation définitive à Montier-en-Der ? M. Ruche suggère une raison géo-politique fort séduisante : contrairement à Puteolus/Puisy, Montier-en-Der “ est situé hors du diocèse de Troyes, dans celui de Châlons-en-Champagne, comme le prouve l'intervention de l'évêque Bertoin (*Bertoenus*). De plus la forêt de Wassy, à l'est de celle du Der, correspond à une curieuse conformation en pointe de cette cité, le futur *pagus* du Vallage, c'est-à-dire des vallées de la Blaise et de la Marne. (...) Cette zone aux confins des trois cités [de Toul, Langres et Châlons], est celle des *tria regna*, c'est-à-dire la Neustrie, la Bourgogne et l'Austrasie. (...) Ainsi Berchaire, en cas d'opposition ou de querelle avec un comte ou un évêque neustrien, burgonde ou austrasien, pouvait grâce à la possession de Wassy passer facilement d'un royaume à l'autre pour échapper à leur pouvoir. ” (Berchaire et Adson ”, p. 22-23. On peut néanmoins se demander si le sens politique de Berchaire est allé jusque-là, et surtout pourquoi il n'est pas allé directement à Wassy, s'il connaissait les avantages du lieu. M. Ruche propose une explication qui, à mon sens, sous-estime le caractère topique du récit de fondation (hêtre virgilien, colombe, lumières vues par les porchers) : “ Sa longue recherche dans les bois avec les porchers avait abouti à la découverte d'un hêtre qui servait vaguement de poteau-frontière aux trois royaumes ” (*ibid.*, p. 23).

17, 607/624 P. Riché, *Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil*, Paris, 1987, p. 244 donne d'autres exemples d'un tel pèlerinage : Garin, abbé de Lézat et de Cuxa, s'y rend vers 993 ; Poppon de Stavelot et Foulques Nerra se retrouvent à Jérusalem au début du XI^e siècle. A la même époque, Bernard, oblat à Fleury-sur-Loire et futur abbé de Beaulieu-sur-Dordogne, demande à Abbon la permission d'entreprendre le pèlerinage à Jérusalem que son père avait été, à en croire l'hagiographe Aymoin, l'un des premiers de Gaule à entreprendre (“ Quod iter a patre eius penitentie uoto ante omnes fere in hoc tempore Gallie habitatores ceptum ac percusatum fuerat ”, PL 139, c. 398) ; il se le voit refuser, et proposer à la place le Mont Gargan. La Chronique de Montier-en-Der (chap. 11, AASS OSB, t. 2, p. 849) prête à Berchaire un voyage à Jérusalem avec Waimerus, le bourreau de saint Léger (“ ... adiens Hierosolymam fertur duxisse secum Waimerum tormentorum s. Leodegariium ”), épisode dont l'origine est inconnue.

Berchaire est supposé avoir rapporté non seulement des reliques, mais aussi des tablettes d'ivoire. On peut voir une reproduction photographique du fameux diptyque d'ivoire dit des Symmaques et des Nicomaques, dont l'origine serait romaine et datée vers 400, aujourd'hui conservé en deux parties au musée de Cluny à Paris et au Victoria and Albert Museum de Londres, dans *Les moines du Der...*, planche I. La planche a été sous-titrée, peut-être un peu inconsidérément : “ rapporté par saint Berchaire à Montier-en-Der ”, avec un complément plus prudent p. 725 : “ Selon la tradition dervoise, ... ces plaquettes d'ivoire, représentant des prêtresses pratiquant des sacrifices aux dieux romains, auraient été rapportées de Jérusalem par saint Berchaire. Insérées vers 1200 dans le reliquaire gothique de l'abbaye, elles en furent détachées lors de la destruction de celui-ci à la Révolution. La plaquette gauche fut jetée dans le puits situé dans le chœur de l'abbatiale. Retrouvées dans les années 1660, elles furent acquises peu après par les musées londonien et

parisien. ” A. Dierkens, *ibid.*, p. 34, n. 39, rappelle l’immensité de la bibliographie concernant le diptyque, et note qu’il vient vraisemblablement de Rome “ et non de Terre Sainte comme le suggère Adson ”. Il est vraisemblable que l’attribution de cette trouvaille à Berchaire et sa localisation se soient déjà imposées à Montier-en-Der à l’époque d’Adson. Voir aussi *Bibliotheca sanctorum*, t. 2, c. 1278-1279. On pourra s’étonner de ce que Berchaire ait attaché quelque valeur à ces représentations de sacrifices païens.

18, 625/636 Le topos de la mort annoncée se trouve dans trois des œuvres hagiographiques d’Adson (voir l’index des miracles, “ Mort annoncée ou pressentie ”).

19, 647/671 D’après les sources narratives, les rébellions n’étaient pas rares en milieu monastique, sans toutefois aller jusqu’à l’assassinat. La Passion de Cassien d’Immola (*Perist.* IX, éd. M. Lavarenne, 1951, p. 111-116) raconte comment un maître-sténographe est livré aux persécutions par ses élèves, qui se vengent alors de sa dureté en le criblant de leurs stylets. Le récit de Prudence est très vif et saisissant : rien de tel ici, où la narration est comme désamorcée. On notera néanmoins la recherche stylistique des deux expressions “ fronte polita, sub ouina pelle rapacis contegebat gestamina bellu ” (l. 651-652) et “ intumescence mascula sub pectore bili ” (l. 654-655). La première emploie l’expression augustinienne *ouina pelle* (plusieurs dizaines d’occurrences repérées sur le CLCLT5, toujours dans l’isotopie du loup dissimulé sous la toison d’une brebis) ; la seconde est une réminiscence de Perse, *Sat.* V, 144-145 : “ (...) “ Calido sub pectore mascula bilis/ Intremuit. ”. La première expression est peut-être partiellement calquée sur celle de Perse dans sa structure grammaticale et rythmique (“ polita sub ouina pelle rapacis ”/ “ calido sub pectore mascula bilis ”).

21, 689/709 Selon 18, 629, Berchaire a la prémonition de sa mort à l’approche de la fête de Pâques (*paschali instante festiuitate*) et meurt juste après, donc peut-être le jour même de Pâques. Cette coïncidence avec la fête prestigieuse de Pâques avait éclipsé son natalice dans le calendrier liturgique ; le jour de sa fête était donc devenu traditionnellement celui de sa translation dans l’église de Montier-en-Der, un 16 octobre, jour où est censée avoir eu lieu déjà la dédicace de l’église par le saint lui-même : “ (...) in eo reconduunt ossa pii pastoris XVII. kal. nov.. Hic dies eo loci celeberrimus habebatur ab antiquo, anniversario dedicationis eiusdem basilicae operatione beati Bercharii ipsius dei ordinatione consecratae in honore ac nomine sancti salvatoris. Geminata itaque praescripti diei sollemnitate, auctoritate praesentium sacerdotum decretum est perpetuo celebrari ipso die natalis passionis ... quam constat evenisse instante festiuitate paschali, ob quam rem manebat incelebris more christiane religionis ” (*De diversis casibus*, AASS OSB, II, p. 847). Les quatre manuscrits *ABDT*, qui à la l. 720 ajoutent la date XVII^o kal. octob. se trompent doublement, en confondant la date de la translation avec celle du décès, et commettant un lapsus (17^e jour des kalendes doctobre au lieu de novembre).

D’autre part Mabillon publie en annexe de la *Vita s. Bercharii* un passage extrait d’un manuscrit de Montier-en-Der dont il avait eu copie par le Vanniste Filibert Boulanger : ce passage, qui ne figure pas dans Camuzat d’après lequel Mabillon a publié le *De diversis casibus*, ajoute sur le jour de la mort de Berchaire les préci-

sions suivantes, qui coïncident avec les précédentes : “ Extremum diem obivit beatus pater Bercharius anno ab incarnatione domini 685, indict. 13, epacta XI, VI. kal. aprilis, mane sacro dominicae resurrectionis. ” (AASS OSB, II, p. 843). Comme le fait remarquer Mabillon, Pâques tombe un 26 mars en 685 : il convient donc de lire *VII. kal. aprilis*.

Cette date de 685 est-elle acceptable ? Non selon J. Barbier, “ Rois et moines en Perthois... ”, p. 60, n. 62, qui fait valoir que Berchaire est présenté comme vivant dans le privilège de *Berthoendus*, lequel date de 692/693. Elle propose la fourchette printemps-été 694-printemps-été 695. F. Neiske, “ Konvents- und Totenlisten von Montier-en-Der ”, *Frühmittelalterlichen Studien*, 14, 1980, p. 243-273, spéc. p. 251-252, propose 696.

Annexe : Almann et Adson, deux récits de la fondation d'Hautvillers.

Vita Nivardi par Almann de Hautvillers (MGH, SRM, 5, p. 164/166, chap. 7

Unde per gratiam Dei contigit quadam die meridie, ut veniens de villa Sparnaco, ad quam egressus fuerat, simul comitante secum prefato abbate Berchario, cum ad montem qui Altvillararis dicitur pervenisset, ita divinitus sompno irruente cepit opprimi, ut montem illum minime posset pretergredi.

Cumque visum sibi fuisset debere paululum requiescere, devertens subter frondes arborum,

caput in sinum reclinans sedentis Bercharii obdormivit.

Tunc huiusmodi visum vidit, scilicet aperto celo angelum a Deo missum de superis in specie nivee columbe descendisse atque, libratis in aera pennis, trino volatu mire pulchritudinis ambitu spacium silve ac totum montis verticem circumvolasse ac deifico splendore omnem locum sanctificasse. Post unamquamque vero circuitiorem, quam tercio egit, et mitissimo allapsu et quasi plaudendo volucritans, perlustravit spacium loci construendi; post girum sui volatus contractis alis super unam illic inter

Vita Bercharii par Adson (ne figurent que les passages parallèles ; les expressions soulignées aident au repérage de la substitution synonymique).

Sanctus igitur pontifex hoc iter aggressus, cum iam eas partes per cliuum montis attigisset, qua de contra illa loci gradientis visibus se am nitas propius obiecisset, super equestre quo ferebatur vehiculum eo graui sopore deprimitur, ut omni protinus eundi facultate proscriptus simmistem suum beatum Bercharium inclamaret omnemque illum equestrem qui tum forte se comitabatur ordinem stare loco preciperet et quibus ad soporem urgeretur stimulis patentius indicaret. “ Ecce, inquit, irruente soporis immanitate secus solito concutior, ita ut hinc gressum promouere impotem me esse omnino considerem. ”

Inter late patentia nemora diffusis frondibus uirentibus foliis

Huic itaque arbori ocius se subter iniiciunt gratia quiescendi. Ita indiuidui sui comitis beati Bercharii solo decumbentis festinans composito uertice gremio recipi....

sanctus uir Bercharius in celum defixis luminibus aspicit subito aere per serenum conspicuo columbam e sublimibus descendere niueo fulgore radiantem, atque eidem cui substrati manserant arbori leniter insidentem. Cumque in eam oculorum dirigeret aciem, diligenter explorare cupiens quasnam in partes ales ille niueus declinare decerneret, repente

chap. 10

l. 292-302

l. 305

l. 309-312

reliquas arbores altissimam fagum mansuetissime visa est consedissee.

Cum itaque hanc decoram visionem Dei pontifex miraretur, quam spiritali contemplatione patenter distincteque tertio pervidisset, illa angelice glorie sublimitas in eadem columbe specie ad alta tendens celo patente recepta est. Ipse vero claro lumine per spiritum secutus quodam magno leticie iubilo fruebatur.

O beati presulis Nivardi preconia, ad cuius desiderium complendum hoc a Deo factum est insigne miraculum! O devotio sancte mentis, que crebro conversabatur in celis, et idcirco celestia mirificando sanctum suum Christus ostendit in terris! Qua voce, quibus laudibus te extollam, presul beatissime? Tu amator vite angelice splendorem meruisti amenam angelice conspiciere glorie animo nimia pulchritudine. Divinorum mirabilium illuminatione completus, divino spiritu in tam beate speculationis puritatem conscendisti et de celestibus procedentis columbe pulchrificam speciem conspexisti.

Hanc igitur visionem sicut ipse in sompnis, ita predictus quoque Bercharius vigilans aspexit. Quo viso, conpunctus idem abbas, cepit fundere lacrimas. Experrectus autem beatus praesul a somnio, ex lacrimis eius sibi faciem repperit udam, et interrogans, que illi causa fletus existeret, accipit eum propter sui ruinam flevisse operis.

Invicemque sibi causam referentibus, ambo ineffabiliter exultabant et Dominum glorificabant, cuius virtute certissimi facti erant. Benedictus Deus, qui iustis semper desideriis presto est et pie approbat in celis, quicquid pro eo fide-

alarum soluto remigio ab arbore cui insederat prosilit et rumpens aera uacuum, futurum spatium fabric circumuolans, locum in quo cenobium constructi debeat giro designat, presentia sanc-tificat. Expleto hoc lustramine, rursus nota recipitur arbore.

Cumque eosdem sui ambitus circulos ceteri nuntius ad futurum rei firmitatis indicium tertio repetisset, patenti celo reconditur et nichilominus hominibus in terra degentibus novum ammirationis uestigium relinquitur. Intelligit hic uir sanctus, puro ut erat animo, signum esse ceteri leste, quo et dubitantium animi firmentur et diu dilatatum opus in dei seruitute fundaretur.

O beatum uirum, cui ostenditur corporali intuitu angelicam dignitatem uisionis, in specie columbe rutilantis,

ad comprobandum testimonium innocenti et puritatis!

hoc idem quiescens sanctus pontifex senserat sopore ceteri lestis uisionis.

I. 316-326

I. 326-332

ter disponitur in terris!

l. 332-338

His igitur alternis ita conserentibus altero quidem quod in somnis senserat, altero uero quod oculis corporeis aspexerat, res in prospectum deducitur locum illum angelica perlustratione signatum ad agendum diuin seruitutis obsequium mira dispositione a deo esse quam digniter electum.

l. 363-367